NAPOLEON
DOCUMENTS DISCOURS LETTRES





BIBLIOTHECA
MUNDI



NAPOLEON

DOCUMENTS
DISCOURS
LETTRES

1921

INSEL-VERLAG/LEIPZIG

CURAVIT EDITIONEM
PAUL AMANN

1784–1795

I. A l'un de ses oncles (Brienne 25 ⟨?⟩ juin 1784).

Mon cher oncle,

Je vous écris pour vous informer du passage de mon cher père par Brienne pour aller à Paris conduire Mariana à Saint-Cyr et tâcher de rétablir sa santé. Il est arrivé ici le 21 avec Lucciano et les deux demoiselles que vous avez vues. Il a laissé ici ce dernier qui est âgé de neuf ans et grand de trois pieds, onze pouces, six lignes. Il est en sixième pour le latin, va apprendre toutes les différentes parties de l'enseignement. Il marque beaucoup de disposition et de bonne volonté. Il faut espérer que ce sera un bon sujet. Il se porte bien, est gros, vif et étourdi et, pour le commencement on est content de lui. Il sait très bien le français et a oublié l'italien tout à fait. Au reste il va vous écrire derrière ma lettre. Je ne lui dirai rien afin que vous voyiez son savoir-faire. J'espère qu' actuellement il vous écrira plus souvent que lorsqu'il était à Autun. Je suis persuadé que Joseph, mon frère, ne vous a pas écrit. Comment voudriez-vous qu'il le fît? Il n'écrit à mon cher père que deux lignes quand il le fait. En vérité, ce n'est plus le même. Cependant il m' écrit très souvent. Il est en rhétorique et ferait le mieux s'il travaillait, car M. le principal a dit à mon cher père qu'il n'avait dans le collège ni physicien, ni rhétoricien, ni philosophe qui eût tant de talents que lui et qui fît si bien une version. Quant à l'état qu'il veut embrasser, l'ecclésiastique a été comme vous savez, le premier qu'il ait choisi. Il a per-

sisté dans cette résolution jusqu'à cette heure où il veut servir le Roi: en quoi il a bien tort par plusieurs raisons:

1° Comme le remarque mon cher père, il n' a pas assez de hardiesse pour affronter les périls d'une action. Sa santé faible ne lui permet pas de soutenir les fatigues d'une campagne et mon frère n'envisage l'état militaire que du côté des garnisons; oui mon cher frère sera un très bon officier de garnison, bien fait, ayant l'esprit léger, conséquemment propre aux frivoles compliments, et, avec ces talents, il se tirera toujours bien d'une société, mais d'un combat? C'est ce dont mon cher père doute.

Qu'importe à des guerriers ce frivole avantage?
Que sont tous ces trésors sans celui du courage?
A ce prix, fussiez-vous aussi beau qu'Adonis,
Du Dieu même du Pinde eussiez-vous l'éloquence,
Que sont tous ces dons sans celui de la vaillance?

2° Il a reçu une éducation pour l'état ecclésiastique. Il est bien tard de se démentir. Monseigneur l'évêque d'Autun lui aurait donné un gros bénéfice et il était sûr d'être évêque. Quels avantages pour la famille! Monseigneur d'Autun a fait tout son possible pour l'engager à persister, lui promettant qu'il ne s'en repentirait point. Rien, il persiste. Je le loue si c'est de goût décidé qu'il a pour cet état, le plus beau cependant de tous les corps et si le grand moteur des choses humaines, en le formant, lui a donné (tel que moi) une inclination décidée pour le militaire.

3° Il veut qu'on le place dans le militaire, c'est fort bien, mais dans quel corps? Est-ce dans la marine? Il ne sait point de mathématiques. Il lui faudra deux ans pour les apprendre. Sa santé est incompatible avec la mer. Est-ce dans le génie, dont il lui faudra quatre ou cinq ans pour apprendre ce qu'il

lui faut et au bout de ce terme, il ne sera encore qu'élève du génie, d'autant plus, je pense, que toute la journée être occupé à travailler n'est pas compatible avec la légèreté de son caractère. La même raison existe pour l'artillerie, à l'exception qu'il faudra qu'il ne travaille que dix-huit mois pour être élève, et autant pour être officier. Oh! cela n'est pas encore à son goût. Voyons donc: Il veut entrer sans doute dans l'infanterie. Bon! je l'entends. Il veut être toute la journée sans rien faire, il veut battre le pavé toute la journée et, d'autant plus, qu'est-ce qu'un mince officier d'infanterie? Un mauvais sujet les trois quarts du temps et c'est ce que mon cher père, ni vous, ni ma mère, ni mon cher oncle l'archidiacre ne veulent, car il a déjà montré des petits tours de légèreté et de prodigalité. En conséquence, on fera un dernier effort pour l'engager à l'état ecclésiastique, faute de quoi mon cher père l'emmènera avec lui en Corse où il l'aura sous ses yeux. On tâchera de le faire entrer au barreau.

Je finis en vous priant de me continuer vos bonnes grâces. M'en rendre digne sera le devoir pour moi le plus essentiel et le plus recherché.

Je suis avec le respect le plus profond votre très humble et très obéissant serviteur et neveu

Napoléone di Buonaparte.

P. S. Mon cher oncle, déchirez cette lettre, mais il faut espérer que Joseph avec les talents qu'il a et les sentiments que son éducation doit lui avoir inspirés prendra le bon parti et sera le soutien de notre famille: représentez-lui un peu tous ces avantages.

2. Au docteur Tissot Ajaccio, en Corse, 1er avril 1787.

Monsieur

Vous avez passé vos jours à instruire l'humanité et votre réputation a percé jusque dans les montagnes de Corse où l'on se sert peu de médecins. Il est vrai que l'éloge court, mais glorieux que vous avez fait de leur aimé général est un titre bien suffisant pour les pénétrer d'une reconnaissance que je suis charmé de me trouver par la circonstance, dans le cas de vous témoigner au nom de tous mes compatriotes.

Sans avoir l'honneur d'être connu de vous, n'ayant d'autre titre que l'estime que j'ai conçue pour vos ouvrages, j'ose vous importuner et demander vos conseils pour un de mes oncles qui a la goutte. Ce sera un mauvais préambule pour ma consultation lorsque vous saurez que le malade en question a soixante-dix ans, mais, monsieur, considérez que l'on vit jusqu'à cent ans et plus, et mon oncle, par sa constitution, devrait être du nombre de ces privilégiés : d'une taille moyenne, n'ayant fait aucune débauche d'aucune espèce, ni trop sédentaire, ni trop peu, n'ayant été agité d'aucune de ces passions violentes qui dérangent l'économie animale, n'ayant presque point eu de maladies dans tout le cours de la vie; je ne dirai pas, comme Fontenelle, qu'il avait les deux grandes qualités pour vivre: bon corps et mauvais cœur; cependant, je crois qu'ayant du penchant pour l'égoïsme, il s'est trouvé dans une situation heureuse qui ne l'a pas mis dans le cas d'en développer toute la force. Un vieux goutteux gênois lui prédit dans le temps qu'il serait affligé de cette incommodité: prédiction qu'il fondait sur ce que mon oncle a des pieds et des mains extrêmement petits et la tête grosse. Je crois que vous jugerez que cette prédiction accomplie n'est qu'un effet du hasard.

. . . L'humanité, monsieur, me fait espérer que vous daignerez répondre à une consultation si mal digérée. Moi-même, depuis un mois, je suis tourmenté d'une fièvre tierce ce qui fait que je doute que vous puissiez lire ce griffonnage. Je finis, monsieur, en vous exprimant la parfaite estime que m'a inspirée la lecture de vos ouvrages et la sincère reconnaissance que j'espère vous devoir.

Monsieur, je suis, avec le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur,

Buonaparte,
Officier d'artillerie au régiment de La Fère.

---

3. A l'abbé Raynal 24 juin 1790.

Monsieur

Il vous sera difficile de vous ressouvenir parmi le grand nombre de personnes qui vous importunent de leur admiration d'une personne à laquelle vous avez bien voulu faire des honnêtetés l'année dernière, vous entretenir avec plaisir de la Corse. Daignez donc jeter un coup d'œil sur cette esquisse de son histoire. Je vous présente ici les deux premières lettres. Si vous les agréez, je vous en enverrai la fin. Mon frère à qui j'ai recommandé de ne pas oublier, dans sa commission de député pour reconduire Paoli dans sa patrie, de venir recevoir une leçon de vertu et d'humanité, vous les remettra.

Je suis avec respect votre très humble et très obéissant serviteur,

Buonaparte, Officier d'artillerie.

---

4. A Fesch * Serve, près Saint-Vallier en Dauphiné, le 8 février 1791.

Je suis dans la cabane d'un pauvre d'où je me plais à t'écrire après m'être longtemps entretenu avec ces braves gens . . . Il est quatre heures du soir, le temps est frais quoique doux; je me suis amusé à marcher; la neige ne tombe pas, mais n'est pas loin . . . J'ai trouvé partout les paysans très fermes sur leurs étriers. Surtout en Dauphiné: ils sont tous disposés à périr pour le maintien de la Constitution.

J'ai vu à Valence un peuple résolu, des soldats patriotes et des officiers aristocrates; exception cependant, puisque le président du club est un capitaine nommé Du Corbeau. C'est un capitaine du régiment de Forez en résidence à Valence.

Les femmes sont partout royalistes. Ce n'est pas étonnant. La liberté est une femme plus jolie qu'elles qui les éclipse.

Tous les curés du Dauphiné ont prêté le serment civique; l'on se moque des cris des évêques.

Il ne faut pas tant plaindre notre Département; je connais les personnes qui composent celui de Valence; elles ne valent pas les nôtres.

Le club est ici composé de 200 personnes; quand ils tiennent leurs sessions publiques, ils s'assemblent dans une église. Les femmes y vont alors.

Ce qu'on appelle la bonne société est aux trois quarts aristocrate c'est-à-dire qu'ils se couvrent du masque des partisans de la constitution anglaise.

Il est vrai que Peretti a menacé Mirabeau d'un coup de couteau; cela ne fait pas honneur à la nation.

Il faudrait que la Société patriotique fît présent d'un habillement complet corse à Mirabeau, c'est-à-dire d'une barrette, veste, culotte et caleçon, cartouchière, stylet, pistolet et fusil; cela ferait un bon effet . . .

5. A JOSEPH Dimanche, jour de Pâques, 24 ‹avril 1791›.

FESCH à qui j'ai écrit plus longuement pourra te donner quelques renseignements sur le chemin que vous devez suivre pour ultimer l'affaire de la Pépinière. Il serait temps que tu t'en occupasses sérieusement. Lorsque tu auras fait tout ce que tu dois faire à Bastia, je [m'occuperai] d'ultimer le tout en sollicitant à l'Assemblée nationale.

Louis a écrit cinq ou six lettres; je ne sais pas ce qu'il y baragouine.

Il étudie à force, apprend à écrire le français; je lui montre les mathématiques et la géographie. Il lit l'histoire. Il fera un excellent sujet. — Toutes les femmes de ce pays-ci en sont amoureuses. Il a pris un petit ton français, propre, leste; il entre dans une société, salue avec grâce, fait les questions d'usage avec un sérieux et une dignité de trente ans. Je n'ai pas de peine à voir que ce sera le meilleur sujet de nous quatre. Il est vrai qu'aucun de nous n'aura eu une aussi jolie éducation.

Tu ne trouveras peut-être pas ses progrès fort rapides dans l'écriture, mais tu songeras que jusqu'ici son maître ne lui a encore appris qu' à tailler ses plumes, à écrire en gros. Tu seras plus satisfait de son orthographe. C'est un charmant sujet, travailleur par inclination autant que par amour-propre et puis pétri de sentiment . . . C'est un homme de quarante ans qui en a l'application et le jugement. — Il ne lui manque que l'acquis. C'est dommage que je crains qu'il n'y ait pas d'examen. Alors, il faudrait qu'il retourne en Corse et son éducation serait manquée entièrement.

Le trésorier Conti aura besoin d'un commis ou deux pour faire sa besogne. Ne pourrait-il pas prendre Lucien. Le trésorier du district de Saint-Jean-de-Losne a trois commis.

L'on devra établir à Ajaccio un bureau pour l'Enregistrement et les Domaines, mais c'est les Domaines qui devront nommer aux places....

Adieu.

---

6. A M. Naudin
COMMISSAIRE DES GUERRES A AUXONNE

Valence, 27 juillet 1791.

Monsieur,

Tranquille sur le sort de mon pays et la gloire de mon ami, je n'ai plus de sollicitude que pour la mère patrie: c'est à en conférer avec vous que je vais employer les moments qui me restent de la journée; s'endormir la cervelle pleine des grandes choses publiques et le cœur ému des personnes que l'on estime et que l'on a un regret sincère d'avoir quittées, c'est une volupté que les grands épicuriens seuls connaissaient.

Aura-t-on guerre? . . . se demande-t-on depuis plusieurs mois. J'ai toujours été pour la négative. Jugez mes raisons.

L'Europe est partagée par des souverains qui commandent à des hommes et par des souverains qui commandent à des bœufs ou à des chevaux.

Les premiers comprennent parfaitement la Révolution. Ils en sont épouvantés, ils feraient volontiers des sacrifices pécuniaires pour l'anéantir, mais ils n'oseront jamais lever le masque de peur que le feu ne prenne pas chez eux . . . Voilà l'histoire de l'Angleterre, la Hollande, etc.

Quant aux souverains qui commandent à des chevaux, ils ne peuvent saisir l'ensemble de la Constitution, ils la méprisent. Ils croient que ce chaos d'idées incohérentes entraînera la ruine de l'Empire français... A leur dire, vous croiriez que nos braves patriotes vont s'entr'égorger, de leur sang purifier la terre des crimes commis contre les Rois et ensuite

plier la tête plus bas que jamais sous le despote mitré, sous le fakir cloîtré et surtout sous le brigand à parchemins. Ceux-ci ne feront donc aucun mouvement. Ils attendent le moment de la guerre civile, qui selon eux et leurs plats ministres, est infaillible.

Ce pays est plein de zèle et de feu ... Dans une assemblée composée de vingt-deux sociétés des trois départements, l'on fit il y a quinze jours la pétition que le Roi fût jugé.

Mes respects à Mme Renaud et à M. et Mme Goy. J'ai porté un toast aux patriotes d'Auxonne lors du banquet du 14. Ce régiment-ci est très sûr: les soldats, sergents et la moitié des officiers. Il y a deux places vacantes de capitaine.

Respect et amitié. V. S.

Buonaparte.

Le sang méridional qui coule dans mes veines va avec la rapidité du Rhône. Pardonnez donc si vous prenez de la peine à lire mon griffonnage.

---

7. Mémoire justificatif du bataillon des volontaires sur l'émeute du mois d'avril 1792 ⟨préambule⟩

Les méchants ont un cœur pour nourrir les mauvais sentiments, un esprit pour mal penser, une langue pour mal parler et des bras pour mal agir: ils ont souvent plus de vigueur dans les facultés intellectuelles et plus de force dans les nerfs que le juste; mais celui-ci a pour lui le sentiment du bien qui lui trace une invariable ligne de conduite et donne à son tact et à toutes ses facultés une extension bienfaisante qui déconcerte les trames les plus adroitement tissues, les calomnies les plus probables et les plus savamment accréditées.

C'est parce qu'ils étaient pleins de ces vérités, Messieurs, que les officiers du bataillon national volontaire d'Ajaccio et

Tallano ont négligé de vous exposer les évènements qui se sont passés depuis huit jours, mais aujourd'hui, quoique animés par la même confiance, ils croient devoir à vous et à eux le récit simple et concis des avanies de toute espèce qu'ils ont essuyées, des assassinats les plus atroces qui ont été commis par suite d'un complot prémédité de longue main par les malintentionnés. Vous y verrez la conduite qu'ils ont tenue; vous louerez leur modération; vos cœurs s'ouvriront à des sentiments de pitié, et le cri de la justice vous inspirera de punir les conspirateurs en sauvant la patrie...

---

8. A Joseph — Mardi, 29 mai 1792.

Je suis arrivé à Paris hier. Je me suis en attendant logé à l'hôtel où logent Pozzo di Borgo, Leonetti et Peraldi, c'est-à-dire rue Royale, Hôtel des Patriotes Hollandais. — J'y suis trop chèrement, de sorte que je changerai aujourd'hui ou demain. Je n'ai encore vu Pozzo di Borgo qu'un moment; nous avons eu l'air contraint, cependant ami.

Paris est dans les plus grandes convulsions. Il est inondé d'étrangers et les mécontents sont très nombreux. Voilà trois nuits que la ville reste éclairée. L'on a doublé la garde nationale qui restait aux Tuileries pour garder le Roi. L'on cassera le corps de la Maison du roi que l'on dit très mal composé.

Les nouvelles des frontières sont toujours les mêmes. Il est probable que l'on se repliera à faire la guerre défensive. La désertion parmi les officiers est excessive; de toute manière la position est critique.

Il n'est pas vrai que les gardes nationales soldées doivent avoir les revers rouges; elles doivent les avoir blancs comme

les autres gardes nationales. J'ai vu plus de vingt bataillons différents, tous avec les revers blancs...

L'on me dit que Pozzo di Borgo est très bien avec le ministre de la Guerre.

Je n'ai point encore vu Marianna. J'irai après-demain.

Je n'ai point vu Peraldi qui est à la campagne.

Tiens-toi fort avec le général Paoli. Il peut tout et est tout. Il sera tout dans l'avenir que personne au monde ne peut prévoir.

Leonetti est lieutenant-colonel de la gendarmerie. C'est, je crois, au directoire à choisir celui qui doit avoir la suprématie ou le commandement.

J'irai pour la première fois à l'Assemblée aujourd'hui. Celle-ci ne jouit pas de la même réputation que la Constituante: il s'en faut bien.

Donne de mes nouvelles à la maison. Ecris-moi promptement. Je t'embrasse.

---

9. A Joseph — Paris, lundi 18 juin 1792.

Il y a en France trois partis: l'un veut la Constitution comme elle est parce qu'il la croit bonne; — l'autre croit la Constitution mauvaise, mais veut la liberté, en adopte les principes. Il désire un changement, mais voudrait que ce changement s'opérât par les moyens de la Constitution, c'est à dire la Cour de révision qui devra avoir lieu d'ici à quelques années. — Ces deux partis sont unis et tendent dans ce moment à un même but, le maintien de la loi, de la tranquillité et de toutes les autorités constituées. Ces deux partis sont [......] et font la guerre à l'étranger; ainsi nous les confondons et nous n'en faisons qu'un. — Le second parti veut la Con-

stitution, mais, au lieu du Roi, voudrait un Sénat. Celui-là s'appelle le républicain, ce parti est celui des Jacobins. L'on voudrait profiter de la guerre du frère de la Reine pour opérer cette grande révolution. — Le troisième parti croit la Constitution absurde et voudrait un despote. — Parmi ceux-ci même, il y en a beaucoup qui voudraient les deux chambres ou un système modéré, mais cette troisième classe pense que, sans le secours des armées ennemies, l'on n'obtiendra jamais rien . . .

Point de nouvelles de l'armée.

J'ai vu avant-hier Marianna qui se porte bien. Elle m'a prié de la faire sortir si jamais l'on changeait leurs institutions.

Il paraît clair qu'elle n'aura pas de dot soit qu'elle sorte actuellement, soit qu'elle reste encore quatre ans. Il en est sorti sept à huit qui avaient vingt ans et n'ont pas eu de dot. — Il paraît clair que cette maison va être ou détruite ou changera tellement de face qu'elle n'aura plus aucune similitude avec ce qu'elle est. Marianna est neuve, s'accoutumera très facilement au nouveau train de la maison. Elle n'a point de malice. Sur ce point elle est moins avancée que Paoletta. L'on ne pourrait pas la marier avant de la tenir six ou sept mois à la maison. Ainsi, mon cher, si, actuellement que je te suppose à Ajaccio, tu crois que son mariage peut s'effectuer, tu me l'écriras et je l'amènerai. Si tu penses que cela soit plus qu'incertain, alors l'on pourrait courir le risque de la laisser parce qu'on ne peut pas s'imaginer comment les choses tourneront. — Une raison qui influe beaucoup sur moi, c'est que je sens qu'elle serait malheureuse en Corse si elle restait dans son couvent jusqu'à vingt ans au lieu qu'aujourd'hui elle y passerait sans s'en apercevoir. Ne perds pas un moment à m'écrire là-dessus ce que tu en penses.

Il faudrait essayer si Lucien pourrait rester avec le Général. Il est plus probable que jamais que tout ceci finira par notre indépendance. Conduis-toi là-dessus.

Je te recommande de nommer de préférence Leonetti à Casabianca. Traîne cette affaire en longueur d'autant plus que le Roi n'a pas encore sanctionné le décret sur les colonels de la gendarmerie. Je pourrais ici avoir besoin de Leonetti.

---

10. A Lucien Paris, 3 juillet 1792.

Je t'envoie le projet du comité pour l'éducation publique; rien n'a encore été décidé et ce n'est pas dans ce moment de combustion que l'Assemblée pourra s'en occuper.

Lis-le avec attention, mon cher Lucien, et fais-en ton profit; ce n'est pas un chef-d'œuvre, mais cependant il est bon.

La démarche de Lafayette a été trouvée par l'homme sensé nécessaire, mais bien dangereuse pour la liberté publique. En fait de révolution un exemple est une loi et c'est un exemple bien dangereux que ce général vient de donner. Le peuple, c'est à dire les dernières classes sont irritées et sans doute qu'il y aura un choc.

Ce choc peut être de nature à accélérer la ruine de la Constitution.

Ceux qui sont à la tête sont des pauvres hommes; il faut avouer, lorsque l'on voit tout cela de près, que les peuples valent peu la peine que l'on se donne tant de souci pour mériter leur faveur. Tu connais l'histoire d'Ajaccio; celle de Paris est exactement la même; peut-être les hommes y sont-ils plus petits, plus méchants, plus calomniateurs et plus censeurs. Il faut voir les choses de près pour sentir que l'enthousiasme est de l'enthousiasme et que le Français est un peuple vieux, sans [........] sans liens.

Chacun cherche son intérêt et veut parvenir à force d'horreur, de calomnie, l'on intrigue aujourd'hui aussi bassement que jamais. Tout cela détruit l'ambition. L'on plaint ceux qui ont le malheur de jouer un rôle surtout lorsqu'ils peuvent s'en passer: vivre tranquille, jouir des affections de la famille et de soi-même, voilà, mon cher, lorsque l'on jouit de 4 à 5000 livres de rente, le parti que l'on doit prendre, et que l'on a de vingt-cinq à quarante ans, c'est à dire que lorsque l'imagination calmée ne vous tourmente plus.

Je vous embrasse et je vous recommande de vous modérer en tout; en tout, entendez-vous, si vous voulez vivre heureux.

---

11. Aux représentants du peuple en mission à l'armée d'Italie — le 12 août 1794.

Vous m'avez suspendu de mes fonctions, arrêté et déclaré suspect.

Me voilà flétri, sans avoir été jugé, ou bien jugé, sans avoir été entendu.

Dans un état révolutionnaire il y a deux classes, les suspects et les patriotes.

Lorsque les premiers sont accusés, ils sont traités, par forme de sûreté, de mesures générales.

L'oppression de la seconde classe est l'ébranlement de la liberté publique. Le magistrat ne peut condamner qu' après les plus mûres informations et que par une succession de faits, celui qui ne laisse rien à l'arbitraire.

Déclarer un patriote suspect, c'est un jugement qui lui arrache ce qu'il y de plus précieux, la confiance et l' estime.

Dans quelle place veut-on me placer?

Depuis l'origine de la Révolution n'ai-je pas été toujours attaché aux principes?

Ne m'a-t-on pas vu dans la lutte, soit contre les ennemis internes, soit comme militaire, contre les étrangers?
J'ai sacrifié le séjour de mon département, j'ai abandonné mes biens, j'ai tout perdu pour la République.
Depuis j'ai servi sous Toulon avec quelque distinction, et j'ai mérité à l'armée d'Italie la part de lauriers qu'elle a acquise à la prise de Saorgio, d'Oneille et de Tanaro.
A la découverte de la conspiration de Robespierre, ma conduite a été celle d'un homme accoutumé à ne voir que des principes. L'on ne peut donc pas me contester le titre de patriote. Pourquoi donc me déclare-t-on suspect, sans m'entendre? Pourquoi m'arrête-t-on, huit jours après que l'on avait la nouvelle de la mort du tyran?
L'on me déclare suspect et l'on met les scellés sur mes papiers. L'on devait faire l'inverse; l'on devait mettre les scellés sur mes papiers, m'entendre, me demander des éclaircissements, et ensuite me déclarer suspect s'il y avait lieu.
L'on veut que j'aille à Paris avec un arrêté qui me déclare suspect. L'on doit supposer que les réprésentants ne l'ont fait qu'en conséquence d'une information, et l'on ne me jugera qu'avec l'intérêt que mérite un homme de cette classe.
Innocent, patriote, calomnié, quelles que soient les mesures que prenne le comité, je ne pourrai pas me plaindre de lui.
Si trois hommes déclaraient que j'ai commis un délit, je ne pourrais pas me plaindre du jury qui me condamnerait.
Salicetti, tu me connais, as-tu rien vu dans ma conduite de cinq ans, qui soit suspect à la Révolution?
Albitte, tu ne me connais point. L'on n'a pu te prouver aucun fait; tu ne m'as pas entendu; tu connais cependant avec quelle adresse quelquefois la calomnie siffle. Dois-je donc être confondu avec les ennemis de la patrie? et des patriotes

doivent-ils inconsidérément perdre un général qui n'a point été inutile à la République? Des réprésentants doivent-ils mettre le gouvernement dans la nécessité d'être injuste et impolitique?

Entendez-moi, détruisez l'oppression qui m'environne et restituez-moi l'estime des patriotes.

Une heure après, si les méchants veulent ma vie, je la leur donnerai volontiers: je l'estime si peu; je l'ai si souvent méprisée! oui, la seule idée qu'elle peut encore être utile à la patrie, me fait en soutenir le fardeau avec courage.

---

12. A Junot,
LIEUTENANT DE CAVALERIE,
AIDE DE CAMP DU GÉNÉRAL BUONAPARTE

Antibes, du 25 thermidor au 2 fructidor an II ‹12 au 19 août 1794›.

Je reconnais bien ton amitié, mon cher Junot, dans la proposition que tu me fais; depuis longtemps tu connais aussi celle que je t'ai vouée, et j'espère que tu y comptes.

Les hommes peuvent être injustes envers moi, mon cher Junot, mais il suffit d'être innocent; ma conscience est le tribunal où j'évoque ma conduite.

Cette conscience est calme, quand je l'interroge; ne fais donc rien, tu me compromettrais.

Adieu, mon cher Junot, salut et amitié.

Buonaparte,
En arrestation au fort Carré à Antibes.

---

13. A Joseph Buonaparte

Paris, 6 messidor an III ‹24 juin 1795›.

Je vais me presser d'envoyer à ta femme les commissions qu'elle désire. Désirée me demande mon portrait, je vais le faire faire; tu le lui donneras si elle le désire encore, sans

quoi tu le garderas pour toi. Dans quelques événements que la fortune te place, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux pas avoir de meilleur ami, à qui tu sois plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur. La vie est un songe léger et qui se dissipe. Si tu pars, et que tu penses que ce puisse être pour quelque temps, envoie-moi ton portrait. Nous avons vécu tant d'années ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus, et tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je sens en traçant ces lignes une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie.

Je sens bien que nous tarderons à nous voir et je ne puis continuer ma lettre.

Adieu, mon ami.

---

14. A Joseph Buonaparte

Paris, 24 messidor an III ⟨24 juillet 1795⟩.

... Le luxe, le plaisir et les arts reprennent ici d'une manière étonnante. Hier, on a donné Phèdre à l'Opéra, au profit d'une ancienne actrice; la foule était immense depuis deux heures après-midi, quoique les prix fussent triplés. Les voitures, les élégants reparaissent, ou plutôt ils ne se souviennent plus que comme d'un long songe qu'ils aient jamais cessé de briller. Les bibliothèques, les cours d'histoire, de chimie, de botanique, d'astronomie, etc. se succèdent ... Tout est entassé dans ce pays pour distraire et rendre la vie agréable. L'on s'arrache à ses réflexions; et quel moyen de voir en noir dans cette application de l'esprit et ce tourbillon si actif? Les femmes sont partout, aux spectacles, aux promenades, aux bibliothèques. Dans le cabinet du savant, vous voyez de très jolies personnes. Ici seulement, de tous les lieux de la terre, elles méritent de tenir le gouvernail; aussi les hommes en

sont-ils fous, ne pensent-ils qu'à elles, et ne vivent-ils que par et pour elles.
Une femme a besoin de six mois de Paris pour connaître ce qui lui est dû, et quel est son empire.

---

15. Rapport du général Buonaparte sur la journée du 13 vendémiaire

Présumé du 15 vendémiaire an IV ⟨7 octobre 1795⟩

. . . A quatre heures, les colonnes des rebelles débouchèrent par toutes les rues pour se former. Il eût dû profiter de cet instant si critique, même pour les troupes les mieux aguerries, pour les foudroyer; mais le sang qui devait couler était français; mais il fallait laisser ces malheureux, couverts déjà du crime de la révolte, se souiller encore de celui de fratricide: aux révoltés devait appartenir l'honneur des premiers coups.
A quatre heures trois quarts, les rebelles, se trouvant formés, commencèrent l'attaque de tous les côtés; ils furent partout mis en déroute. Le sang français coula; le crime comme la honte de cette terrible journée tomba sur les sectionnaires . . .

---

16. A Joséphine

Paris, 28 octobre 1795.

Je ne conçois pas ce qui a pu donner lieu à votre lettre. Je vous prie de me faire le plaisir de croire que personne ne désire autant votre amitié que moi et n'est plus prêt que moi de faire quelque chose qui puisse le prouver. Si mes occupations me l'avaient permis, je serais venu moi-même porter ma lettre.

---

17. A Joséphine Paris, décembre 1795.

Je me réveille plein de toi. Ton portrait et l'énivrante soirée d'hier n'ont point laissé de repos à mes sens. Douce et incomparable Joséphine, quel effet bizarre faites-vous sur mon cœur; vous fâchez-vous; vous vois-je triste; êtes-vous inquiète;... mon âme est brisée de douleur et il n'est point de repos pour votre ami, mais en est-il donc davantage pour moi, lorsque, me livrant au sentiment profond qui me maîtrise, je puise sur vos lèvres, sur votre cœur, une flamme qui me brûle? Ah! c'est cette nuit que je me suis bien aperçu que votre portrait n'est pas vous. Tu pars à midi, je te verrai dans trois heures. En attendant, mio dolce amor, un millier de baisers, mais ne m'en donne pas, car ils brûlent mon sang.

1796–1799

18. A Joséphine Chanceaux, 14 mars 1796.

Je t'ai écrit de Châtillon, et je t'ai envoyé une procuration pour que tu touches différentes sommes qui me reviennent. Chaque instant m'éloigne de toi, adorable amie, et à chaque instant, je trouve moins de force pour supporter d'être éloigné de toi. Tu es l'objet perpétuel de ma pensée; mon imagination s'épuise à chercher ce que tu fais. Si je te vois triste, mon cœur se déchire, et ma douleur s'accroît. Si tu es gaie, folâtre avec tes amis, je te reproche d'avoir bientôt oublié la douloureuse séparation de trois jours; tu es alors légère, et, dès lors, tu n'es affectée par aucun sentiment profond. Comme tu vois, je ne suis pas facile à contenter; mais, ma bonne amie, c'est bien autre chose, si je crains que ta santé ne soit altérée, ou que tu aies des raisons d'être chagrine; alors, je regrette la vitesse avec laquelle on m'éloigne de mon cœur. Je sens vraiment que ta bonté naturelle n'existe plus pour moi, et que ce n'est que tout assuré qu'il ne t'arrive rien de fâcheux que je puis être content. Si l'on me fait la question si j'ai bien dormi, je sens qu'avant de répondre j'aurais besoin de recevoir un courrier qui m'annonçât que tu as bien reposé. Les maladies, les fureurs des hommes ne m'affectent que par l'idée qu'elles peuvent te frapper, ma bonne amie. Que mon génie, qui m'a toujours garanti au milieu des grands dangers, t'environne, te couvre, et je me livre au découvert. Ah! Ne sois pas gaie, mais un peu mélancolique, et surtout que ton âme soit

exempte de chagrin, comme ton cœur de maladie; tu sais ce que dit là-dessus notre notre bon Ossian. Écris-moi, ma tendre amie, et bien longuement, et reçois les mille et un baisers de l'ami le plus tendre et le plus vrai.

---

19. Proclamation du général en chef à l'ouverture de la campagne

Quartier général, Nice, 7 germinal an IV ⟨27 mars 1796⟩.

Soldats, vous êtes nus, mal nourris; le Gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables; mais ils ne vous procurent aucune gloire; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance?

---

20. Au citoyen Faypoult

Quartier général, Nice, 12 germinal an IV ⟨1er avril 1796⟩.

Je pars demain pour Albenga, où j'espère avoir de vos nouvelles. Gavi est une place forte qui doit résister plusieurs jours; elle ne pourrait être prise que par trahison, et, dès cet instant, je regarderais les oligarques qui laissèrent égorger *la Modeste* et auraient livré Gavi comme les ennemis de la France; les remparts de Gênes ne seraient plus les remparts d'un peuple neutre, et le gouvernement de la république de Gênes aurait existé. Mais je ne pense pas que cela soit à craindre, Citoyen Ministre. Tâchez de vous procurer quelques secours; écrivez-moi souvent; que je connaisse bien votre

position et vos idées, et je me charge des Autrichiens et des Piémontais. Je vous prie d'envoyer en Piémont des espions qui me tiennent instruit de la force et des mouvements de l'ennemi.

Votre femme se porte bien, et la petite nièce est toujours bien coquette; elle fait la cour à mon aide de camp, et elle n'aime de moi que mon bel habit.

---

21. A JOSÉPHINE Port Maurice, le 14 germinal ⟨3 avril 1796⟩.

J'AI reçu toutes tes lettres, mais aucune n'a fait sur moi l'impression de ta dernière. Y penses-tu, mon adorable amie, de m'écrire en ces termes? Crois-tu donc que ma position n'est pas déjà assez cruelle sans encore accroître mes regrets, et bouleverser mon âme? Quel style! Quels sentiments que ceux que tu peins! Ils sont de feu, ils brûlent mon pauvre cœur. Mon unique Joséphine, loin de toi il n'est pas de gaieté; loin de toi, le monde est un désert où je reste isolé, et sans éprouver la douceur de m'épancher. Tu m'as ôté plus que mon âme; tu es l'unique pensée de ma vie. Si je suis ennuyé du tracas des affaires, si j'en crains l'issue, si les hommes me dégoûtent, si je suis prêt à maudire la vie, je mets la main sur mon cœur; ton portrait y bat, je le regarde, et l'amour est pour moi le bonheur absolu, et tout est riant hors le temps que je me vois absent de mon amie.

Par quel art as-tu su captiver toutes mes facultés, concentrer en toi mon existence morale? Vivre pour Joséphine! Voilà l'histoire de ma vie. J'agis pour arriver près de toi; je me meurs pour t'approcher. Insensé! Je ne m'aperçois pas que je m'en éloigne. Que de pays, que de contrées nous séparent!

Que de temps avant que tu lises ces caractères, faibles expressions d'une âme où tu règnes! Ah! mon adorable femme! je ne sais quel sort m'attend; mais s'il m'éloigne plus longtemps de toi il me sera insupportable: mon courage ne va pas jusque-là. Il fut un temps où je m'enorgueillissais de mon courage, en jetant les yeux sur le mal que pourraient me faire les hommes, sur le sort que pourrait me réserver le destin, je fixais les malheurs les plus inouïs sans froncer le sourcil, sans me sentir étonné. Mais aujourd'hui, l'idée que ma Joséphine peut être mal, l'idée qu'elle pourrait être malade, et surtout la cruelle, la funeste pensée qu'elle pourrait m'aimer moins, flétrit mon âme, arrête mon sang, me rend triste, abattu, ne me laisse pas même le courage de la fureur et du désespoir. Je me disais souvent jadis: les hommes ne peuvent rien à celui qui meurt sans regret: mais aujourd'hui, mourir sans être aimé de toi, mourir sans cette certitude, c'est le tourment de l'enfer, c'est l'image vive et frappante de l'anéantissement absolu. Il me semble que je me sens étouffer. Mon unique compagne, toi que le sort a destinée pour faire avec moi le voyage pénible de la vie, le jour où je n'aurai plus ton cœur sera celui où la nature sera pour moi sans chaleur et sans végétation... Je m'arrête, ma douce amie; mon âme est triste, mon corps est fatigué, mon esprit est alourdi, les hommes m'ennuient. Je devrais bien les détester, ils m'éloignent de mon cœur.

Je suis à Port-Maurice, près Oneille; demain je suis à Albenga. Les deux armées se remuent; nous cherchons à nous tromper. Au plus habile la victoire. Je suis assez content de Beaulieu; il manœuvre bien; il est plus fort que son prédécesseur. Je le battrai, j'espère, de la belle manière. Sois sans inquiétude; aime-moi comme tes yeux; mais ce n'est pas

assez, comme toi; plus que toi, que ta pensée, ton esprit, ta vie, ton tout. Donc, amie, pardonne-moi, je délire; la nature est faible pour qui sent vivement, pour celui que tu aimes. A Barras, Sucy, Mme Tallien, amitié sincère; à Mme Château-Renard, civilités d'usage; à Eugène, à Hortense, amour vrai.

---

22. A Joséphine — Albenga, le 5 avril 1796.

Il est une heure après minuit, l'on m'apporte une lettre; elle est triste, mon âme est affectée, c'est la mort de Chauvet. Il était commissaire-ordonnateur en chef de l'armée; tu l'as vu chez Barras. Quelquefois, mon amie, je sens le besoin d'être consolé; c'est en t'écrivant à toi seule, dont la pensée peut tant influer sur la situation morale de mes idées, à qui il faut que j'épanche mes peines. Qu'est-ce que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître? Nous naissons, nous vivons, nous mourons au milieu du merveilleux. Est-il étonnant que les prêtres, les astrologues, les charlatans, aient profité de ce penchant, de cette circonstance singulière, pour promener nos idées et les diriger au gré de leurs passions? Chauvet est mort; il m'était attaché, il eût rendu à la patrie des services essentiels. Son dernier mot a été qu'il partait pour me rejoindre. Mais oui; je vois son ombre, il erre donc là, partout, il siffle dans l'air; son âme est dans les nuages, il sera propice à mon destin. Mais, insensé, je verse des pleurs sur l'amitié, et qui me dit que déjà je n'en aie à verser d'irréparables? Ame de mon existence, écris-moi tous les courriers, je ne saurais vivre autrement! Je suis ici très occupé; Beaulieu remue son armée,

nous sommes en présence. Je suis un peu fatigué, je suis tous les soirs à cheval. Adieu, adieu, adieu; je vais dormir à toi; le sommeil me console, il te place à mes côtés, je te serre dans mes bras. Mais au réveil, hélas! je me trouve à trois cents lieues de toi! Bien des choses à Barras, à Tallien, à sa femme.

---

23. A Joséphine Albenga, le 18 germinal (7 avril 1796.

Je reçois une lettre que tu interromps pour aller, dis-tu, à la campagne; et, après cela, tu te donnes le ton d'être jalouse de moi, qui suis ici accablé d'affaires et de fatigues. Ah! ma bonne amie! . . . Il est vrai que j'ai tort. Dans les premiers temps, la campagne est belle; et puis, l'amant de dix-neuf ans s'y trouvait sans doute. Le moyen de perdre un instant de plus à écrire à celui qui, éloigné de trois cents lieues de toi, ne vit, ne jouit, n'existe que pour ton souvenir, qui lit tes lettres comme on dévore, après six heures de chasse, les mets que l'on aime. Je ne suis pas content. Ta dernière lettre est froide comme l'amitié. Je n'y ai pas trouvé ce feu qui allume tes regards, ce que j'ai cru quelquefois y voir. Mais quelle est ma bizarrerie! J'ai trouvé que tes lettres précédentes oppressaient trop mon âme; la révolution qu'elles y produisaient attaquait mon repos, et asservissait mes sens. Je désirais des lettres plus froides, mais elles me donnent le glacé de la mort. La crainte de ne pas être aimé de Joséphine, l'idée de la voir inconstante, de la . . . Mais je me forge des peines. Il en est tant de réelles! Faut-il encore s'en fabriquer? Tu ne peux m'avoir inspiré un amour sans bornes sans le partager, et avec ton âme, ta pensée et ta raison, l'on ne peut pas, en retour de l'abandon, du dévouement, donner en échange le coup de mort . . . Un souvenir de mon unique femme et une victoire

du destin, voilà mes souhaits: un souvenir unique, entier, digne de celui qui pense à toi à tous les instants.

---

24. Au directeur Carnot

Quartier général, Carcare, 27 germinal an IV ⟨16 avril 1796⟩.

Vous verrez, par la relation que j'envoie au Directoire, les détails de la bataille de Montenotte et de Millesimo. Je ne vous dissimule pas que je ne suis secondé ni par le génie ni par l'artillerie; je n'ai pas ici, malgré l'ordre que vous en avez donné, un seul des officiers que j'ai demandés.

Le citoyen Milet-Mureau a mis une mauvaise volonté dont je porte spécialement plainte.

J'ai pris Montezemolo. Je n'ai pas un officier du génie capable de reconnaître Ceva, et il faut que je m'y porte moi-même, et ma présence cependant est bien plus intéressante à ma droite, où, peut-être dans une heure, je serai aux mains avec Beaulieu en personne, qui a la rage dans le cœur et veut tenter un coup de désespoir. Pourriez-vous croire que je n'ai pas ici un officier du génie sortant de Mézières, pas un qui ait fait un siège ou qui ait été employé dans une place fortifiée?

Les corps du génie et de l'artillerie sont livrés au commérage le plus ridicule; on ne consulte jamais le bien du service, mais toujours la convenance des individus. Les adjoints du ministre répandent de l'eau bénite et la patrie en souffre.

Le citoyen Muiron, jeune chef de bataillon d'artillerie, connaissant le pays, un de ceux à qui vous avez donné l'ordre de venir, sur lequel au moins je comptais, ne viendra pas. Je vous envoie la lettre originale que m'a écrite Milet-Mureau; vous verrez s'il y a quelque chose de plus bête ou de plus mal intentionné.

De quel droit le citoyen Milet-Mureau donne-t-il contre-ordre à un chef de bataillon, lorsque vous aviez ordonné qu'il vînt ici?

Il a fait la même chose pour une compagnie d'artillerie à cheval à qui vous aviez également ordonné de venir ici; il a écrit à Gassendi, non pas d'une manière engageante, mais faite pour le rebuter.

Je n'ai pas pu avoir d'ouvriers. Une autre compagnie d'artillerie légère, avec les ustensiles les plus indispensables, on l'a destinée pour Constantinople. Je ne vous parle pas du dénûment où je me trouve en argent, charrois et eau-de-vie; je sais que vous avez fait tout ce qui était possible. Malgré tout cela, j'espère que nous nous en tirerons avec gloire et avantage pour la patrie.

---

25. Au directoire exécutif

Quartier général, Carrù, 5 floréal an IV (24 avril 1796).

Je vous fais passer la relation de la bataille de Mondovi; vous verrez qu'elle fait le plus grand honneur à l'armée . . .

Vous ne vous faites pas une idée de la situation militaire et administrative de l'armée. Quand j'y suis arrivé, elle était travaillée par tous les esprits des malveillants, sans pain, sans discipline, sans subordination. J'ai fait des exemples; j'ai mis tous nos moyens à remonter le service, et la victoire a fait le reste. Cependant notre peu de charrois, de mauvais chevaux, des administrations avides nous mettent dans un dénûment absolu de tout. Ma vie est ici inconcevable; j'arrive fatigué, il faut veiller toute la nuit pour administrer, et me porter partout pour rétablir l'ordre.

Le soldat sans pain se porte à des excès de fureur qui font rougir d'être homme. La prise de Céva et de Mondovi peut

donner des moyens, et je vais faire des exemples terribles. Je ramènerai l'ordre ou je cesserai de commander à ces brigands. J'ai 100 000 hommes contre moi, qui n'en ai que 34 000 d'infanterie et 3500 de cavalerie. L'ennemi a des places fortes et une artillerie nombreuse parfaitement outillée; la campagne n'est donc pas décidée. L'ennemi est désespéré, il est nombreux et se bat bien. Il sait que tout me manque, et il espère tout du temps; moi, j'espère tout du génie de la République, de la bravoure des soldats, de l'harmonie des chefs et même de la confiance que l'on me témoigne . . .

---

26. A Joséphine Cherasco, 3 floréal ‹24 avril 1796›.

Mon frère te remettra cette lettre; j'ai pour lui la plus vive amitié. Il obtiendra, j'espère, la tienne; il la mérite. La nature l'a doué d'un caractère doux et inaltérablement bon; il est tout plein de bonnes qualités. J'écris à Barras pour qu'on le nomme consul dans quelque port d'Italie. Il désire vivre éloigné, avec sa petite femme, du grand tourbillon et des grandes affaires; je te le recommande. J'ai reçu tes lettres du 16 et du 21. Tu as été bien des jours sans m'écrire. Que fais-tu donc? Oui, ma bonne amie, je suis non pas jaloux, mais quelquefois inquiet. Viens vite; je te préviens, si tu tardes, tu me trouveras malade. Les fatigues et ton absence, c'est trop à la fois. Tes lettres font le plaisir de mes journées, et mes journées heureuses ne sont pas fréquentes. Junot porte à Paris vingt-deux drapeaux. Tu dois revenir avec lui, entends-tu? . . . Malheur sans remède, douleur sans consolation, peines continues si j'avais le malheur de le voir revenir seul, mon adorable amie. Il te verra, il respirera dans ton temple; peut-être même lui accorderas-tu la faveur unique et inappréciable de baiser ta joue, et moi je

serai seul et bien, bien loin. Mais tu vas revenir, n'est-ce pas? Tu vas être ici à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras? Prends des ailes, viens, viens! Mais voyage doucement. La route est longue, mauvaise, fatigante. Si tu allais verser ou prendre mal; si la fatigue . . . Viens vivement, mon adorable amie, mais lentement.

---

27. PROCLAMATION À L'ARMÉE

Quartier général, Cherasco, 7 floréal an IV ⟨26 avril 1796⟩.

SOLDATS, vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt-et-un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus de dix mille hommes.

Vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie; vous égalez aujourd'hui, par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues, soldats! la patrie reconnaissante vous devra sa prospérité; et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1794, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore.

Les deux armées qui naguère vous attaquaient avec audace fuient épouvantées devant vous; les hommes pervers qui riaient de votre misère et se réjouissaient dans leur pensée des triomphes de vos ennemis sont confondus et tremblants,

Mais, soldats, vous n'avez rien fait puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous; les cendres des vainqueurs de Tarquin sont encore foulées par les assassins de Basseville.

Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne; vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus; les magasins pris à vos ennemis sont nombreux; l'artillerie de siège et de campagne est arrivée. Soldats, la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses; justifierez-vous son attente? Les plus grands obstacles sont franchis, sans doute; mais vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. En est-il entre vous dont le courage s'amollisse? En est-il qui préféreraient retourner, sur les sommets de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiemment les injures de cette soldatesque esclave? Non, il n'en est point parmi les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi. Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français; tous veulent humilier ces rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté: »J'étais de l'armée conquérante de l'Italie!« Amis, je vous la promets, cette conquête; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux; vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait. Vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de nos frères morts aux combats, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi et

aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais, investi de l'autorité nationale, fort de la justice et par la loi, je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans courage et sans cœur les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds. Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers; je ferai exécuter à la rigueur le règlement que j'ai fait mettre à l'ordre. Les pillards seront impitoyablement fusillés; déjà plusieurs l'ont été: j'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres.

Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les peuples: venez avec confiance au-devant d'elle; vos propriétés, votre religion et vos usages seront respectés.

Nous faisons la guerre en ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent.

---

28. A JOSÉPHINE — Cherasco, 29 avril 1796.

JE ne sais pourquoi, depuis ce matin, je suis plus content. J'ai un pressentiment que tu es partie pour ici. Cette idée me comble de joie.

Ne vas pas surtout être malade. Non, ma bonne amie, tu viendras ici; tu te porteras très bien; tu feras un petit enfant, joli comme sa mère, qui t'aimera comme son père et quand tu seras bien vieille, bien vieille, que tu auras cent ans, il fera ta consolation et ton bonheur.

---

29. Au directoire exécutif

Quartier général, Cherasco, 9 floréal an IV ⟨28 avril 1796⟩.

... Si vous me continuez votre confiance et que vous approuviez ces projets, je suis sûr de la réussite: l'Italie est à vous. Vous ne devez pas compter sur une révolution en Piémont; cela viendra, mais il s'en faut que l'esprit de ces peuples soit mûr à cet effet.

J'ai justifié votre confiance et l'opinion avantageuse que vous avez conçue de moi; je chercherai constamment à vous donner des preuves du zèle et de la ferme volonté où je suis de mériter votre estime et celle de la patrie.

Envoyez-moi, 1° douze compagnies d'artillerie légère, je n'en ai pas une; 2° de la cavalerie, et un commissaire ordonnateur en chef habile et de génie. Je n'ai que des pygmées, qui me font mourir de faim dans l'abondance; car je suis dans le pays le plus riche de l'univers.

---

30. Au citoyen Letourneur, président du directoire

Quartier général, Tortone, 17 floréal ⟨6 mai 1796⟩.

J'ai reçu, Citoyen Directeur, votre lettre, et je vous dois des remercîments particuliers pour les marques d'estime que vous me donnez. La conduite des généraux est plus délicate après les batailles qu'avant; c'est alors que, n'ayant pu prendre qu'un parti, ils se trouvent avoir pour critiques tous ceux qui en ont embrassé d'autres. Quant à moi, je me suis attaché à suivre l'esprit des instructions du Gouvernement, et si, par la rapidité des événements, la force des circonstances et l'éloignement où je me trouve, j'ai pris quelque chose sur moi, ce n'a été qu'avec la plus grande répugnance, mais avec l'entière persuasion que c'était là ce que vous vouliez que l'on

fît. Si je me suis trompé, je ne me plaindrai de personne que de la nature des choses. Dans les opérations militaires, je n'ai consulté que moi; dans les opérations diplomatiques, j'ai consulté tout le monde, et tous nous avons été d'un même avis.
Je vous prie de me continuer l'amitié que je mérite par les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels je suis etc. Bonaparte.
P.S. J'ai à me louer du commissaire du Gouvernement, Saliceti; il joint beaucoup de ressources à beaucoup de zèle.

---

31. Au citoyen Carnot

Quartier général, Plaisance, 20 floréal an IV ‹9 mai 1796›.

Nous avons enfin passé le Pô. La seconde campagne est commencée. Beaulieu est déconcerté; il calcule assez mal, il donne constamment dans les pièges qu'on lui tend. Peut-être voudra-t-il donner une bataille, car cet homme-là a l'audace de la fureur et non celle du génie; mais les 6000 hommes que l'on a obligés hier de passer l'Adda, et qui ont été défaits, l'affaiblissent beaucoup. Encore une victoire, et nous sommes maîtres de l'Italie.
J'ai accordé une suspension d'armes au duc de Parme; le duc de Modène m'envoie des plénipotentiaires.
Si nous avions un ordonnateur habile, nous serions aussi bien qu'il est possible de l'imaginer. Nous allons faire établir des magasins considérables de blé, des parcs de six cents bœufs, sur les derrières. Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements nous ferons habiller l'armée à neuf; elle est toujours à faire peur, mais tout engraisse; le soldat ne mange que du pain de Gonesse, bonne viande, et en quantité, bon vin, etc.

La discipline se rétablit tous les jours; mais il faut souvent fusiller, car il est des hommes intraitables qui ne peuvent pas se commander.

Ce que nous avons pris à l'ennemi est incalculable. Nous avons des effets d'hôpitaux pour 15 000 malades, plusieurs magasins de blé, farine, etc. Plus vous m'enverrez d'hommes et plus je les nourrirai facilement.

Je vous fais passer vingt tableaux des premiers maîtres, du Corrège et de Michel-Ange.

Je vous dois des remercîments particuliers pour les attentions que vous voulez bien avoir pour ma femme: je vous la recommande; elle est patriote sincère, et je l'aime à la folie.

J'espère, si les choses vont bien, pouvoir vous envoyer une dizaine de millions à Paris; cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin.

Envoyez-moi 4000 cavaliers démontés, je chercherai ici à les remonter.

Je ne vous cache pas que, depuis la mort de Stengel, je n'ai plus un officier supérieur de cavalerie qui se batte. Je désirerais que vous pussiez m'envoyer deux ou trois adjudants généraux sortant de la cavalerie, qui aient du feu, et une ferme résolution de ne jamais faire de savantes retraites.

---

32. Extrait d'un ordre du jour

Quartier général, Plaisance, 20 floréal an IV (9 mai 1796).

... Un événement désastreux a couvert d'un crêpe funèbre la victoire d'hier. Le brave général Laharpe, après avoir battu l'ennemi, fit ses dispositions pour la sûreté des nouvelles dispositions qu'il avait prises. Il avait recommandé la plus grande surveillance aux postes; il avait défendu qu'on s'en éloignât;

mais cet ordre ne fut point exécuté. Une patrouille ennemie vient tomber par hasard sur un de nos postes où il y avait du canon; si l'on eût fait son devoir, cette patrouille devait être prise; mais la garde s'est laissé surprendre, et le poste s'est enfui. Le général Laharpe se porte aussitôt au lieu que ce poste venait d'abandonner; il cherche à rallier la troupe pour tomber sur l'ennemi; une demi-brigade à laquelle il avait, avant son départ, donné l'ordre d'avancer, n'arrivant pas, il revient sur ses pas pour en presser la marche; elle s'avançait précédée de son avant-garde et commandée malheureusement par un officier qui la laissait marcher en désordre. Des lâches, apercevant les chevaux du général Laharpe et de sa suite, crient: *Voilà la cavalerie ennemie.* A ces mots, le peloton fait feu à bout portant. Laharpe, atteint de plusieurs coups, tombe mort aux pieds de ceux qu'il voulait mener encore à la victoire.

Ce général, vraiment républicain et chéri de ses frères d'armes, emporte les justes regrets de la patrie et de l'armée. Que cet affreux événement rappelle les officiers et sous-officiers à la plus scrupuleuse surveillance; que chacun fasse observer, par les troupes sous ses ordres, la plus exacte discipline; que l'on n'oublie jamais que c'est autant à la négligence des postes avancés qu'au pillage dont quelques scélérats se sont rendus coupables, qu'on doit attribuer les revers qui ont eu lieu quelquefois. Le général en chef renouvelle son premier ordre du jour du 4 floréal, relativement au pillage: plus de ménagements ni d'indulgence pour les hommes voués au crime.

---

33. Au directoire exécutif

Quartier général, Lodi, 25 floréal an IV ⟨14 mai 1796⟩.

.. Je crois très impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie; il est également contraire aux intérêts de la République d'y mettre deux généraux différents.

L'expédition sur Livourne, Rome et Naples est très peu de chose; elle doit être faite par des divisions en échelons, de sorte que l'on puisse, par une marche rétrograde, se trouver en force contre les Autrichiens, et menacer de les envelopper au moindre mouvement qu'ils feraient.

Il faut pour cela non seulement un seul général, mais encore que rien ne le gêne dans sa marche et dans ses opérations J'ai fait la campagne sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. J'ai remporté quelques avantages sur des forces très supérieures, et dans un dénûment absolu de tout, parce que, persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée.

Si vous m'imposez des entraves de toutes espèces, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du Gouvernement, s'ils ont droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon. Si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie.

Dans la position des affaires de la République en Italie, il est indispensable que vous ayez un général qui ait entièrement votre confiance. Si ce n'était pas moi, je ne m'en plaindrais pas; mais je m'emploierais à redoubler de zèle pour mériter votre estime dans le poste que vous me confieriez. Chacun a

sa manière de faire la guerre. Le général Kellermann a plus d'expérience et la fera mieux que moi; mais tous les deux ensemble nous la ferons fort mal. Je ne puis rendre à la patrie des services essentiels qu'investi entièrement et absolument de votre confiance. Je sens qu'il faut beaucoup de courage pour vous écrire cette lettre; il serait si facile de m'accuser d'ambition et d'orgueil! mais je vous dois l'expression de tous mes sentiments, à vous qui m'avez donné dans tous les temps des témoignages d'estime que je ne dois pas oublier . . .

---

34. Au directoire exécutif 27 floréal an IV ‹16 mai 1796›.

. . . Milan est très porté pour la liberté; il y a un club de 800 individus, tous avocats ou négociants. Nous allons laisser exister les formes de gouvernement qui sont en usage; nous changerons seulement les personnes, qui, ayant été nommées par Ferdinand, ne peuvent mériter notre confiance. Nous tirerons de ce pays-ci vingt millions de contributions. Cette contrée est une des plus riches de l'univers, mais entièrement épuisée par cinq années de guerre. D'ici vont partir les journaux, les écrits de toute espèce, qui vont embraser l'Italie, où l'alarme est extrême.

Si ce peuple demande à s'organiser en république, doit-on le lui accorder? Voilà la question qu'il faut que vous décidiez et sur laquelle il serait bon que vous manifestassiez vos intentions. Ce pays-ci est beaucoup plus patriote que le Piémont; il est plus près de la liberté.

---

35. Au général Beaumont

Quartier général, Milan, 28 floréal an IV ‹17 mai 1796›

. . . Il n'a jamais été dit que la cavalerie ne valait rien; il y a des preuves du contraire; elle est composée de républicains, et ils

ne peuvent pas être soupçonnés d'hésiter à combattre et à vaincre les ennemis de la patrie. Il est vrai qu'il y a plusieurs hommes qui se sont mal conduits, et c'est à leurs camarades à les faire connaître, ou à les faire chasser.

A la première action, le général en chef compte donner à la cavalerie les moyens de se signaler; elle sera jalouse de trouver l'occasion de faire le pendant de l'action hardie et valeureuse des grenadiers et carabiniers, à la fameuse attaque du pont de Lodi.

Par ordre du général en chef.

---

36. Proclamation au peuple de la Lombardie

Quartier général, Milan, 30 floréal an IV ⟨19 mai 1796⟩.

La République française, qui a juré haine aux tyrans, a aussi juré fraternité aux peuples. Ce principe, que la Constitution républicaine a consacré, est celui de l'armée.

Le despote qui depuis si longtemps asservissait la Lombardie a causé de grands maux à la France; mais les Français savent que la cause des rois n'est pas celle des peuples.

L'armée victorieuse d'un monarque insolent devait sans doute répandre la terreur chez la nation où elle portait ses victoires; une armée républicaine, forcée de faire la guerre à mort aux rois qu'elle combat, voue amitié aux peuples que ses victoires affranchissent de la tyrannie.

Respect pour les propriétés, pour les personnes; respect pour la religion des peuples: ces sentiments sont ceux du Gouvernement de la République française et de l'armée victorieuse en Italie. Le bon ordre qu'elle a observé, depuis son entrée dans la Lombardie, en est la preuve la moins équivoque.

Si les Français vainqueurs veulent considérer les peuples de la Lombardie comme des frères, ceux-ci leur doivent un juste retour.

L'armée a à poursuivre ses victoires; elle a à chasser entièrement de l'Italie le despote qui tenait la Lombardie dans les fers. Son indépendance, qui doit faire son bonheur, tient aux succès des Français; elle doit les seconder de ses moyens.

Pour assurer la marche des troupes, des approvisionnements qu'elles ne peuvent tirer de France, d'où elles sont si éloignées, leur sont nécessaires; elles doivent les trouver dans la Lombardie, où leurs conquêtes les ont amenées: le droit de la guerre les leur assure, l'amitié doit s'empresser de les leur offrir.

Vingt millions de francs sont imposés dans les différentes provinces de la Lombardie autrichienne; les besoins de l'armée les réclament. Les époques des payements, qui doivent être, autant qu'il sera possible, très rapprochées, seront fixées par des instructions particulières. C'est une bien faible rétribution pour des contrées aussi fertiles, si on réfléchit surtout à l'avantage qui doit en résulter pour elles.

La répartition eût pu sans doute en être faite par des agents du Gouvernement français; le moyen eût été légitime. La République française veut néanmoins s'en départir; elle l'a délaissé à l'autorité locale, au congrès d'état; elle lui indique seulement une base: c'est que cette contribution, qui d'abord doit être répartie entre les provinces d'après les proportions sur lesquelles étaient levées les impositions que la Lombardie payait au tyran de l'Autriche, doit individuellement frapper sur les riches, les gens véritablement aisés, sur les corps ecclésiastiques, eux qui, trop longtemps, se sont crus privilégiés

et avaient su s'affranchir de tout impôt; c'est que la classe indigente doit être ménagée.

Si des réquisitions en nature sont faites, le général en chef et le commissaire du Gouvernement déclarent qu'elles ne seront pas un surcroît de contribution; le prix des objets requis dès ce jour sera constaté; il sera payé aux fournisseurs sur le produit de la contribution de guerre ci-dessus fixée, ou bien les récépissés en seront pris pour comptant.

Bonaparte, Saliceti.

---

37. A SES FRÈRES D'ARMES

Quartier général, Milan, 1er prairial an IV (20 mai 1796).

Soldats,

Vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche.

Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France.

Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie.

Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité.

L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. Le Pô, le Tessin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards vantés de l'Italie ont été insuffisants, vous les avez franchi aussi rapidement que l'Apennin.

Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la République. Là, vos

pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir.

Oui, soldats, vous avez beaucoup fait; mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire? Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? Mais je vous vois déjà courir aux armes: un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire le sont pour votre bonheur. Eh bien! partons! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger.

Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent; l'heure de la vengeance a sonné.

Mais que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes amis de tous les peuples et plus particulièrement des descendants de Brutus, des Scipion et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui se rendirent célèbres, réveiller le peuple romain engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité. Vous avez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe.

Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse qui l'indemnisera des sacrifices de toute espèce qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant: «Il était de l'armée d'Italie!»

---

38. Au citoyen Oriani, astronome

Milan, 5 prairial an IV ⟨24 mai 1796⟩.

Les sciences, qui honorent l'esprit humain, les arts, qui embellissent la vie et transmettent les grandes actions à la postérité, doivent être spécialement honorés dans les gouvernements libres. Tous les hommes de génie, tous ceux qui ont obtenu un rang distingué dans la république des lettres, sont Français, quel que soit le pays qui les ait vus naître.

Les savants, dans Milan, n'y jouissaient pas de la considération qu'ils doivent avoir. Retirés dans le fond de leur laboratoire, ils s'estimaient heureux que les rois et les prêtres voulussent bien ne pas leur faire de mal.

Il n'en est pas ainsi aujourd'hui; la pensée est devenue libre dans l'Italie. Il n'y a plus ni inquisition, ni intolérance, ni despotes. J'invite les savants à se réunir et à me proposer leurs vues sur les moyens qu'il y aurait à prendre, ou les besoins qu'ils auraient, pour donner aux sciences et aux beaux-arts une nouvelle vie et une nouvelle existence. Tous ceux qui voudront aller en France seront accueillis avec distinction par le Gouvernement. Le peuple français ajoute plus de prix à l'acquisition d'un savant mathématicien, d'un peintre de réputation, d'un homme distingué, quel que soit l'état qu'il professe, qu'à celle de la ville la plus riche et la plus populeuse. Soyez donc, Citoyen, l'organe de ces sentiments auprès des savants distingués qui se trouvent dans Milan.

---

39. Au directoire exécutif

Quartier général, Peschiera, 13 prairial an IV ⟨1er juin 1796⟩.

... Je me portai à la pointe du jour sur Pavie; les avant-postes des rebelles furent culbutés. La ville paraissait garnie de beaucoup de monde, et en état de défense; le château avait

été pris, et nos troupes prisonnières. Je fis avancer l'artillerie, et, après quelques coups de canon, je sommai les misérables de poser les armes et d'avoir recours à la générosité française. Ils répondirent que, tant que Pavie aurait des murailles, ils ne se rendraient pas. Le général Dommartin fit placer de suite le 6e bataillon de grenadiers en colonne serrée, la hache à la main, avec deux pièces de 8 en tête. Les portes furent enfoncées; cette foule immense se dispersa, se réfugia dans les caves et sur les toits, essayant en vain, en jetant des tuiles, de nous disputer l'entrée des rues. Trois fois l'ordre de mettre le feu à la ville expira sur mes lèvres, lorsque je vis arriver la garnison du château, qui avait brisé ses fers et venait, avec des cris d'allégresse, embrasser ses libérateurs. Je fis faire l'appel, il se trouva qu'il n'en manquait aucun. Si le sang d'un seul Français eût été versé, je voulais faire élever, des ruines de Pavie, une colonne, sur laquelle j'aurais fait écrire: *Ici était la ville de Pavie.* J'ai fait fusiller la municipalité, arrêter deux cents otages, que j'ai fait passer en France. Tout est aujourd'hui parfaitement tranquille, et je ne doute pas que cette leçon ne serve de règle aux peuples de l'Italie.

---

40. Au directoire exécutif

Quartier général, Vérone, 15 prairial an IV ⟨3 juin 1796⟩.

J'arrive dans cette ville, Citoyens Directeurs, pour en partir demain matin. Elle est très grande et très belle. J'y laisse une bonne garnison pour me tenir maître des trois ponts qui sont ici sur l'Adige.

Je n'ai pas caché aux habitants que, si le roi de France n'eût évacué leur ville avant mon passage du Pô, j'aurais mis le feu à une ville assez audacieuse pour se croire la capitale de l'empire français.

Je viens de voir l'amphithéâtre; ce reste du peuple romain est digne de lui. Je n'ai pu m'empêcher d'être humilié de la mesquinerie de notre Champ-de-Mars. Ici cent mille spectateurs sont assis, et entendraient facilement l'orateur qui leur parlerait.

Les émigrés fuient de l'Italie; plus de quinze cents sont partis avant notre arrivée. Ils courent en Allemagne porter leurs remords et leur misère.

---

41. Au directoire exécutif

Quartier général, Peschiera, 16 prairial an IV ‹4 juin 1796›.

. . Voilà donc les Autrichiens entièrement expulsés de l'Italie! Nos avant-postes sont sur les montagnes de l'Allemagne. Je ne vous citerai pas les hommes qui se sont distingués par des traits de bravoure, il faudrait nommer tous les grenadiers et carabiniers de l'avant-garde. Ils jouent et rient avec la mort; ils sont aujourd'hui parfaitement accoutumés avec la cavalerie, dont ils se moquent. Rien n'égale leur intrépidité, si ce n'est la gaieté avec laquelle ils font les marches les plus forcées; ils chantent tour à tour la patrie et l'amour. Vous croiriez qu'arrivés à leurs bivouacs ils doivent au moins dormir; point du tout, chacun fait son conte ou son plan de l'opération du lendemain, et souvent on en rencontre qui voient très juste. L'autre jour, je voyais défiler une demi-brigade; un chasseur s'approcha de mon cheval: »Général, me dit-il, il faut faire cela. «Malheureux, lui dis-je, veux-tu bien te taire!» Il disparaît à l'instant; je l'ai fait en vain chercher: c'était justement ce que j'avais ordonné que l'on fît.

---

42. Au directoire exécutif

Quartier général, Milan, 20 prairial an IV ‹8 juin 1796›.

. . . Je ne dois pas vous taire un trait qui peint la barbarie qui règne encore dans ces contrées. A Saint-Georges, il y a un couvent de religieuses ; elles s'étaient sauvées, car il était exposé aux coups de canon. Nos soldats y entrent pour s'y réfugier et prendre poste. Ils entendent des cris ; ils accourent dans une basse-cour, enfoncent une méchante cellule, et trouvent une jeune personne assise sur une mauvaise chaise, les mains garrottées par des chaînes de fer. Cette infortunée demandait la vie. L'on brise ses fers. Elle a sur la physionomie vingt-deux ans. Elle était depuis quatre ans dans cet état pour avoir voulu s'échapper et obéir, dans l'âge et le pays de l'amour, à l'impulsion de son cœur. Nos grenadiers en eurent un soin particulier. Elle montre beaucoup d'intérêt pour les Français. Elle a été belle, et joint à la vivacité du climat la mélancolie de ses malheurs. Toutes les fois qu'il entrait quelqu'un, elle paraissait inquiète ; l'on sut bientôt qu'elle craignait de voir revenir ses tyrans. Elle demanda en grâce à respirer l'air pur ; on lui observa que la mitraille pleuvait autour la maison : «Ah ! dit-elle, mourir c'est rester ici.»

---

43. au général Clarke,
directeur du cabinet topographique

Quartier général, Milan, 20 prairial an IV ‹8 juin 1796›.

Votre jeune cousin m'est arrivé hier ; il m'a l'air actif, quoique encore un peu jeune. Je le tiendrai avec moi ; il sera bientôt à même d'affronter le péril et de se distinguer. J'espère qu'il sera digne de vous, et que j'aurai un bon compte à vous en rendre.

Je suis bien aise de faire quelque chose qui vous soit agréable. Ici, tout va assez bien; mais la canicule arrive au galop, et il n'existe aucun remède contre son influence dangereuse. Misérables humains que nous sommes, nous ne pouvons qu'observer la nature, mais non la surmonter! La campagne d'Italie a commencé deux mois trop tard; nous nous trouvons obligés de rester dans le pays le plus malsain de l'Italie. Je ne vois qu'un moyen pour ne pas être battus à l'automne; c'est de s'arranger de manière à ne pas être obligés de s'avancer dans le sud de l'Italie.

Selon tous les renseignements que l'on nous donne, l'Empereur envoie beaucoup de troupes à son armée d'Italie. Nous attendons ici avec impatience des nouvelles du Rhin. Si notre armée a des succès, comme je l'espère, il faut que l'on fasse payer à l'Empereur son entêtement. En attendant, je vous prie de croire aux sentiments de fraternité, etc.

---

44. Aux habitants du Tyrol

Quartier général, Tortone, 26 prairial an IV ⟨14 juin 1796⟩.

Je vais passer sur votre territoire, braves Tyroliens, pour obliger la cour de Vienne à une paix nécessaire à l'Europe comme à ses sujets; c'est votre propre cause que je vais défendre. Depuis assez longtemps vous êtes vexés et fatigués des horreurs d'une guerre entreprise, non pour l'intérêt du peuple allemand, mais pour les passions d'une seule famille.

L'armée française respecte et aime tous les peuples, plus particulièrement les habitants simples et vertueux des montagnes. Votre religion, vos usages seront partout respectés. Nos troupes maintiendront une discipline sévère, et rien ne sera pris dans le pays sans qu'il soit payé en argent.

Vous nous recevrez avec hospitalité, et nous vous traiterons avec fraternité et amitié.

Mais s'il en était qui connussent assez peu leurs véritables intérêts pour prendre les armes et nous traiter en ennemis, nous serons terribles comme le feu du ciel; nous brûlerons les maisons et dévasterons le territoire des villages qui prendront part à une guerre qui leur est étrangère.

Ne vous laissez pas induire en erreur par les agents de l'Autriche; garantissez votre patrie, déjà vexée par cinq ans de guerre, des malheurs qui l'affligeraient. Sous peu, la cour de Vienne, obligée à la paix, rendra aux peuples les privilèges qu'elle a usurpés, et à l'Europe la tranquillité qu'elle trouble.

---

45. Au sénat de Gênes

Quartier général, Tortone, 27 prairial an IV (15 juin 1796).

Messieurs, la ville de Gênes est le foyer d'où partent les scélérats qui infestent les grandes routes, assassinent les Français et interceptent, autant qu'il est en eux, nos convois.

C'est dans Gênes qu'on a soufflé et que l'on souffle encore l'esprit de rébellion dans les fiefs impériaux. M. Girola, qui demeure dans cette ville, leur a publiquement envoyé des munitions de guerre et accueille tous les jours les chefs des assassins encore dégouttants du sang français . . .

. . . Pour l'avenir, je vous demande une explication catégorique. Pouvez-vous ou non purger le territoire de la République des assassins qui le remplissent? Si vous ne prenez pas des mesures, j'en prendrai. Je ferai brûler les villes et les villages où sera commis l'assassinat d'un seul Français. Je ferai brûler les maisons qui donneraient refuge aux assassins. Je punirai le magistrat négligent qui aurait transgressé le premier les principes de la neutralité en accordant asile aux brigands.

Le cadavre d'un Français assassiné portera malheur aux communes entières qui ne l'auront pas protégé.
La République française sera inviolablement attachée aux principes de la neutralité; mais que la République de Gênes ne soit pas le repaire de tous les brigands.

---

46. Au directoire exécutif

Quartier général, Bologne, 3 messidor an IV ‹21 juin 1796›.

. . . J'ai vu à Milan le célèbre Oriani. La première fois qu'il vint me voir, il se trouva interdit et ne pouvait pas répondre aux questions que je lui faisais. Il revint enfin de son étonnement: «Pardonnez, me dit-il, mais c'est la première fois que j'entre dans ces superbes appartements, mes yeux ne sont pas accoutumés . . .» Il ne se doutait pas qu'il faisait, par ce peu de paroles, une critique amère du gouvernement de l'archiduc. Je me suis empressé de lui faire payer ses appointements et de lui donner les encouragements nécessaires. Vous trouverez ci-joint copie des lettres que je lui ai écrites, dès l'instant que j'ai reçu la recommandation que vous m'avez envoyée pour lui.
L'infatigable Berthier, qui a passé toute la nuit à parcourir les courriers de Venise, de Florence et de Rome, vous enverra des lettres d'émigrés et de plusieurs princes, qui nous ont paru assez curieuses et intéressantes. Il y en a beaucoup en anglais et en chiffres.

---

47. Au directoire exécutif

Quartier général, Bologne, 3 messidor an IV ‹21 juin 1796›.

. . . Les grandes opérations que nous avons faites et celles que nous avons à faire, les grandes moissons que nous avons à

cueillir de côté et d'autre, exigent de la vivacité dans les mouvements et autant de promptitude à concevoir qu'à agir. L'Italie est aujourd'hui toute française. Avec une armée médiocre il faut faire face à tout: contenir les armées allemandes, assiéger des places fortes, garder nos derrières, en imposer à Gênes, à Venise, à la Toscane, à Rome, à Naples; il faut partout se trouver en force. Il faut donc une unité de pensée militaire, diplomatique et financière. Ici il faut brûler, faire fusiller, pour établir la terreur et donner un exemple éclatant. D'un autre côté, il est des choses qu'il faut faire semblant de ne pas voir et dès lors ne pas dire, parce que le temps n'est pas encore venu. La diplomatie est donc véritablement dans ce moment-ci toute militaire en Italie . . .

---

48. Au directoire exécutif

Quartier général, Bologne, 14 messidor an IV ⟨2 juillet 1796⟩.

. . . J'ai vu à Florence la célèbre Vénus, qui manque à notre Muséum, et une collection d'anatomie en cire qu'il ne serait pas indifférent d'avoir. Le célèbre Fontana, qui dirige le cabinet, se chargerait de nous en faire une copie, si nous le lui demandions. Cela coûterait peu de chose, et serait d'un grand secours pour cette partie si essentielle à l'humanité.

---

49. A Joséphine — Roverbella, 6 juillet 1796.

J'ai battu l'ennemi. Kilmaine t'enverra la copie de la relation. Je suis mort de fatigue. Je te prie de partir tout de suite pour te rendre à Vérone; j'ai besoin de toi, car je crois que je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. Je suis au lit.

50. Au citoyen Carnot

Quartier général, Roverbella, 18 messidor an IV ⟨6 juillet 1796⟩.

Le général Berthier est furieux de la victoire imaginaire que les gazetiers allemands font remporter à Beaulieu sur nous. Quant à moi, je trouve que ces messieurs ont raison de chercher à se consoler par le seul moyen qui leur reste: les rêves ont toujours été la consolation des malheureux!...

---

51. Au directoire exécutif

Quartier général, Vérone, 24 messidor an IV ⟨12 juillet 1796⟩.

...Nous sommes depuis plusieurs jours en observation dans cette position. Malheur à celui qui calculera mal!

Quant à nous, nous sommes maintenant occupés au siège de Mantoue. Je médite un coup hardi. Les bateaux, les habits autrichiens, les batteries incendiaires, tout sera prêt le 28. Les opérations ultérieures dépendront entièrement de la réussite de ce coup de main, qui, comme ceux de cette nature, dépend absolument du bonheur: d'un chien ou d'une oie.

...Peut-être jugerez-vous à propos de commencer dès à présent une petite querelle au ministre de Venise à Paris, pour que, après la prise de Mantoue, et que j'aurai chassé les Autrichiens de la Brenta, je puisse trouver plus de facilité pour la demande que vous avez l'intention que je leur fasse de quelques millions.

Nous commençons à avoir beaucoup de malades devant Mantoue, mais pas un n'est encore mort. Les chaleurs sont excessives, et l'air de Mantoue extrêmement pestilentiel.

---

52. A JOSÉPHINE Marmirolo, 17 juillet 1796, neuf heures du soir.

JE reçois ta lettre, mon adorable amie; elle a rempli mon cœur de joie. Je te suis obligé de la peine que tu as prise de me donner de tes nouvelles, ta santé doit être meilleure aujourd'hui; je suis sûr que tu es guérie. Je t'engage fort à monter à cheval, cela ne peut manquer de te faire du bien. Depuis que je t'ai quittée, j'ai été toujours triste. Mon bonheur est d'être près de toi. Sans cesse je repasse dans ma mémoire tes baisers, tes larmes, ton aimable jalousie, et les charmes de l'incomparable Joséphine allumant sans cesse une flamme vive et brûlante dans mon cœur et dans mes sens. Quand, libre de toute inquiétude, de toute affaire, pourrai-je passer tous mes instants près de toi, n'avoir qu'à t'aimer, et ne penser qu'au bonheur de te le dire et de te le prouver? Je t'enverrai ton cheval, mais j'espère que tu pourras bientôt me rejoindre. Je croyais t'aimer, il y a quelques jours; mais, depuis que je t'ai vue, je sens que je t'aime mille fois plus encore. Depuis que je te connais, je t'adore tous les jours davantage; cela prouve combien la maxime de La Bruyère que l'amour vient tout d'un coup, est fausse. Tout, dans la nature a un cours et différents degrés d'accroissement. Ah! je t'en prie, laisse-moi voir quelques-uns de tes défauts! Sois moins belle, moins gracieuse, moins tendre, moins bonne surtout; ne sois jamais jalouse, ne pleure jamais; tes larmes m'ôtent la raison, brûlent mon sang. Crois bien qu'il n'est plus en mon pouvoir d'avoir une pensée qui ne soit pas à toi et une idée qui ne te soit pas soumise. Repose-toi bien: rétablis vite ta santé. Viens me rejoindre, et qu'au moins, avant de mourir, nous puissions dire: «Nous fûmes tant de jours heureux!»

Million de baisers, et même à Fortuné, en dépit de sa méchanceté.

---

53. A Joséphine Marmirolo, le 18 juillet 1796.

J'ai passé toute la nuit sous les armes. J'aurais eu Mantoue par un coup hardi et heureux; mais les eaux du lac ont promptement baissé, de sorte que ma colonne, qui était embarquée, n'a pas pu arriver. Ce soir, je recommence d'une autre manière . . . Je reçois une lettre d'Eugène que je t'envoie. Je te prie d'écrire de ma part à ces aimables enfants et de leur envoyer quelques bijoux. Assure-les bien que je les aime comme mes enfants. Ce qui est à toi ou à moi se confond tellement dans mon cœur, qu'il n'y a aucune différence. Je suis fort inquiet de savoir comment tu te portes, ce que tu fais. J'ai été dans le village de Virgile, sur les bords du lac, au clair argentin de la lune, et pas un instant sans songer à Joséphine.

---

54. A Joséphine Marmirolo, le 19 juillet 1796.

Il y a deux jours que je suis sans lettre de toi. Voilà trente fois aujourd'hui que je me suis fait cette observation; tu sens que cela est bien triste; tu ne peux pas douter cependant de la tendre et unique sollicitude que tu m'inspires. Nous avons attaqué hier Mantoue. Nous l'avons chauffée avec deux batteries à boulets rouges et des mortiers. Toute la nuit, cette misérable ville a brûlé. Ce spectacle était horrible et imposant. Nous nous sommes emparés de plusieurs ouvrages extérieurs, nous ouvrons la tranchée cette nuit. Je vais partir pour Castiglione demain avec le quartier général, et je compte y coucher. J'ai reçu un courrier de Paris. Il y avait deux lettres pour toi; je les ai lues. Cependant, bien que cette action me paraisse toute simple et que tu m'en aies donné la permission l'autre jour, je crains que cela ne te fâche, et cela m'afflige bien. J'aurais voulu les recacheter. Fi! Ce serait une horreur.

Si je suis coupable, je te demande grâce; je te jure que ce n'est pas par jalousie; non, certes, j'ai de mon adorable amie une trop grande opinion pour cela. Je voudrais que tu me donnasses permission entière de lire tes lettres; avec cela il n'y aurait plus de remords ni de crainte. Achille arrive en courrier de Milan; pas de lettres de mon adorable amie! Adieu, mon unique bien! Quand pourras-tu venir me rejoindre? Je viendrai te prendre moi-même à Milan. Mille baisers aussi brûlants que mon cœur, aussi purs que toi. Je fais appeler le courrier; il me dit qu'il est passé chez toi et que tu lui as dit que tu n'avais rien à lui ordonner. Fi! méchante, laide, cruelle, tyranne, petit joli monstre! Tu te ris de mes menaces, de mes sottises; ah! si je pouvais, tu sais bien, t'enfermer dans mon cœur, je t'y mettrais en prison. Apprends-moi que tu es gaie, bien portante et bien tendre.

---

55. Au citoyen Garreau,
commissaire du gouvernement

Quartier général, Castiglione, 2 thermidor an IV ⟨20 juillet 1796⟩.

... Nous ne sommes tous que par la loi; celui qui veut commander et usurper des fonctions qu'elle ne lui accorde pas n'est pas républicain.

Quand vous étiez représentant du peuple vous aviez des pouvoirs illimités; tout le monde se faisait un devoir de vous obéir. Aujourd'hui vous êtes commissaire du Gouvernement, investi d'un très grand caractère, mais une instruction positive a réglé vos fonctions; tenez-vous-y. Je sais bien que vous répéterez le propos que «je ferai comme Dumouriez»; il est clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le Gouvernement lui a confiée, et de donner des ordres sans un arrêté des commissaires, ne peut être qu'un conspirateur.

56. Au général Masséna

Quartier général, Montechiaro, 11 thermidor an IV ‹29 juillet 1796›.

Le sort des armes est journalier, mon cher Général; nous rétablirons, demain ou après, ce que vous avez perdu aujourd'hui. Le général Despinoy, avec deux demi-brigades, ainsi que la 32e, 1000 hommes de cavalerie, quinze ou vingt pièces d'artillerie légère, est en marche et sera, je l'espère, rendu dans la nuit en avant de Castelnovo.

Brûlez votre pont; réunissez vos forces; éloignez-vous pendant la nuit un peu de l'ennemi, et cherchez à lui multiplier les obstacles de passage. Appuyez-vous sur le Mincio, en couvrant toujours cependant Castelnovo. Faites-moi dire, à Castelnovo, où je serai à une heure après minuit, l'endroit où je pourrai vous voir. Rien n'est perdu tant qu'il reste du courage.

La garnison de Vérone a bien étrillé les ennemis.

---

57. Au citoyen Carnot

Quartier général, Vérone, 22 thermidor an IV ‹9 août 1796›.

Un de mes frères, commissaire des guerres à Marseille, s'est rendu à Paris sans permission. Ce jeune homme joint à quelque esprit une très mauvaise tête; il a eu toute sa vie la fureur de se mêler de politique. Dans un moment où il me paraît qu'un grand nombre de personnes désirent me faire du tort, et que l'on emploie toute l'intrigue pour accréditer des bruits aussi bêtes que profondément méchants, je vous prie de vouloir bien me rendre le service essentiel de lui faire ordonner de se rendre sous vingt-quatre heures à une armée. Je désirerais que ce fût l'armée du Nord.

Je vous recommande celui qui est mon aide de camp, que je vous ai expédié la veille de la bataille de Lonato. Ce brave

jeune homme méritera les égards que vous voudrez bien avoir pour lui.

La chaleur est ici excessive, ma santé un peu affaiblie. S'il est en France un seul homme pur et de bonne foi qui puisse suspecter mes intentions politiques et mettre du doute sur ma marche, je renonce à cet instant même au bonheur de servir ma patrie. Trois ou quatre mois d'obscurité calmeront l'envie, rétabliront ma santé, et me mettront à même d'occuper avec plus d'avantages les postes que la confiance du Gouvernement pourra vouloir me confier. Ce n'est que pour être sorti de Paris à temps que j'ai pu rendre de grands services à la République. Quand le moment sera venu, ce ne sera qu'en sortant à temps de l'armée d'Italie que je pourrai consacrer le reste de ma vie à la défense de la République.

Ne pas laisser vieillir les hommes doit être le grand art du gouvernement.

J'ai adopté, en entrant dans la carrière politique, pour principe: Tout à la patrie.

Je vous prie de croire aux sentiments d'estime et d'amitié que je vous ai voués.

---

58. Au directoire exécutif

Milan, 9 fructidor an IV ⟨26 août 1796⟩.

... Il a été indispensable de donner quelques jours de repos aux troupes, de rallier les corps disséminés après un choc si violent, et de réorganiser le service des administrations, absolument en déroute; il y a de ces messieurs qui ont fait leur retraite tout d'une traite sur le golfe de la Spezzia.

Le commissaire des guerres Salva abandonne l'armée; l'esprit frappé, il voit partout des ennemis; il passe le Pô et communi-

que à tout ce qu'il rencontre la frayeur qui l'égare; il croit les houlans à ses trousses; c'est en vain qu'il court deux jours et deux nuits, rien ne le rassure. Ecrivant de tous côtés, Sauve qui peut, il arrive à deux lieues de Gênes; il meurt après vingt-quatre heures d'une fièvre violente, dans les transports de laquelle il se croit blessé de cent coups de sabre, et toujours par les terribles houlans. Rien n'égale cette lâcheté que la bravoure des soldats. Beaucoup de commissaires des guerres n'ont pas été plus braves.

Tel est, Citoyens Directeurs, l'inconvénient de la loi qui veut que les commissaires des guerres ne soient que des agents civils, tandis qu'il leur faut plus de courage et d'habitudes militaires qu'aux officiers mêmes. Le courage qui leur est nécessaire doit être tout moral; il n'est jamais le fruit que de l'habitude des dangers. J'ai donc senti dans cette circonstance combien il est essentiel de n'admettre à remplir les fonctions de commissaires des guerres que des hommes qui auraient servi dans la ligne plusieurs campagnes, et qui auraient donné des preuves de courage. Tout homme qui estime la vie plus que la gloire nationale et l'estime de ses camarades ne doit pas faire partie de l'armée française. L'on est révolté lorsqu'on entend journellement les individus des différentes administrations avouer et se faire presque une gloire d'avoir eu peur.

---

59. A Joséphine — Brescia, le 31 août 1796.

Je pars à l'instant pour Vérone. J'avais espéré recevoir une lettre de toi; cela me met dans une inquiétude affreuse. Tu étais un peu malade lors de mon départ, je t'en prie, ne me laisse pas dans une pareille inquiétude. Tu m'avais promis plus d'exactitude; ta langue était cependant bien d'accord

alors avec ton cœur . . . Toi, à qui la nature a donné douceur, aménité et tout ce qui plaît, comment peux-tu oublier celui qui t'aime avec tant de chaleur? Trois jours sans lettre de toi; je t'ai cependant écrit plusieurs fois. L'absence est horrible, les nuits sont longues, ennuyeuses et fades; la journée est monotone. Aujourd'hui, seul avec les pensées, les travaux, les écritures, les hommes et les fastueux projets, je n'ai pas même un billet de toi que je puisse presser contre mon cœur. Le quartier général est parti; je pars dans une heure. J'ai reçu cette nuit un exprès de Paris; il n'y avait pour toi que la lettre ci-jointe, qui te fera plaisir. Pense à moi, vis pour moi, sois souvent avec ton bien-aimé, et crois qu'il n'est pour lui qu'un seul malheur qui l'effraye, ce serait de n'être plus aimé de Joséphine. Mille baisers bien doux, bien tendres et bien exclusifs.

---

60. Au directoire exécutif

Quartier général, Milan, 21 vendémiaire an V ⟨12 octobre 1796⟩.

Depuis que je suis à Milan, Citoyens Directeurs, je m'occupe à faire la guerre aux fripons; j'en ai fait juger et punir plusieurs; je dois vous en dénoncer d'autres. En leur faisant une guerre ouverte, il est clair que j'intéresse contre moi mille voix qui vont chercher à pervertir l'opinion. Je comprends que, s'il y a deux mois, je voulais être duc de Milan, aujourd'hui je voudrais être roi d'Italie; mais, tant que mes forces et votre confiance dureront, je ferai une guerre impitoyable et aux fripons et aux Autrichiens.

. . . Vous avez calculé sans doute que vos administrateurs voleraient, mais qu'ils feraient le service et auraient un peu de pudeur: ils volent d'une manière si ridicule et si impudente,

que, si j'avais un mois de temps, il n'y en a pas un qui ne pût être fusillé. Je ne cesse d'en faire arrêter et d'en faire mettre au conseil de guerre; mais on achète les juges: c'est ici une foire, tout se vend. Un employé accusé d'avoir mis une contribution de 18 000 francs sur Salo, n'a été condamné qu'à deux mois de fers. Et puis comment voulez-vous prouver? ils s'étayent tous.

... Thévenin est un voleur; il affecte un luxe insultant: il m'a fait présent de plusieurs très beaux chevaux dont j'ai besoin, que j'ai pris, et dont il n'a pas eu moyen de lui faire accepter le prix. Faites-le arrêter et retenir six mois en prison; il peut payer 500 000 francs de taxe de guerre en argent: cet homme ne fait pas son service. Les charrois sont pleins d'émigrés; ils s'appellent *royal-charrois*, et portent le collet vert sous mes yeux. Vous pensez bien que j'en fais arrêter souvent, mais ils ne sont pas ordinairement où je me trouve ... Mais je suis obligé de partir demain pour l'armée: grande joie pour tous les fripons qu'un coup d'œil sur l'administration m'a fait connaître ...

---

61. Au général Wurmser

Quartier général, Modène, 25 vendémiaire an V ⟨16 octobre 1796⟩.

Le siège de Mantoue, Monsieur, est plus désastreux pour l'humanité que deux campagnes. Le brave doit affronter le danger, mais non la peste d'un marais. Votre cavalerie, si précieuse, est sans fourrages; votre garnison, si nombreuse, est mal nourrie; des milliers de malades ont besoin d'un nouvel air, de médicaments en abondance et d'une nourriture saine: voilà bien des raisons de destruction. Il est, je crois, dans l'esprit de la guerre, dans l'intérêt des deux armées, d'ac-

céder à un arrangement. Rendez à l'Empereur votre personne, votre cavalerie et votre infanterie; rendez-nous Mantoue: nous y gagnerons tous, et l'humanité plus que nous. Cependant, comme vous pouvez croire que j'ai des raisons particulières tout autres que l'humanité et le vrai intérêt des deux armées pour vous faire cette proposition, je sens bien que vous devez prendre connaissance de la situation et de la position de mon armée d'observation. Je ne vois, en conséquence, aucun inconvénient à prendre des arrangements qui, en se conciliant avec les usages et l'esprit de la guerre, vous mettront à même de connaître la situation de mon armée dans le Tyrol et sur la Brenta.

---

62. Allocution à la division Vaubois

Rivoli, 17 brumaire an V ⟨7 novembre 1796⟩.

Soldats, je ne suis pas content de vous; vous n'avez montré ni discipline, ni constance, ni bravoure; aucune position n'a pu vous rallier; vous vous êtes abandonnés à une terreur panique; vous vous êtes laissé chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats français. Général, chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux: *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie.*

---

63. Proclamation

Quartier général, San-Massimo, 21 brumaire an V ⟨11 novembre 1796⟩.

Soldats!

Mantoue est sans pain, sans viande, sans fourrages. Wurmser, les débris de l'armée que vous avez détruite à Bormida, à Bassano, à Saint-Georges, à Governolo, sont près à tomber en votre

pouvoir. La liberté de l'Italie, le bonheur de la France reposent dans votre courage. Un ramassis de fuyards, renforcés par la dernière réserve de l'Empereur, osent encore se présenter devant vous. Ils prétendent vous arracher le fruit de six mois de victoires.

Les généraux feront leur devoir: ils vont tous fondre sur l'ennemi; tantôt ils vous mèneront en avant, tantôt ils se mettront dans une retraite simulée, et n'oublieront rien pour rendre éclatante votre victoire!

Mais lorsque le tambour du combat aura battu, et qu'il faudra marcher droit à l'ennemi, la baïonnette en avant et dans ce morne silence garant de la victoire, soldats! songez à être dignes de vous. Je ne vous dis que deux mots, ils suffisent à des Français: l'Italie! Mantoue! La paix de l'Europe, le bonheur de vos parents seront le résultat de votre courage.

Faisons encore une fois ce que nous avons fait si souvent et l'Europe ne nous contestera pas le titre de la plus brave et la plus puissante nation du monde.

---

64. Au directoire exécutif

Quartier général, Vérone, 23 brumaire an V ⟨13 novembre 1796⟩.

Je vous dois compte des opérations qui se sont passées depuis le 12 du mois; s'il n'est pas satisfaisant, vous n'en attribuerez pas la faute à l'armée; son infériorité et l'épuisement où elle est des hommes les plus braves me font tout craindre. Peut-être sommes-nous à la veille de perdre l'Italie. Aucuns des secours attendus ne sont arrivés. La 83e ne part pas. Tous les secours venant des départements sont arrêtés à Lyon, et surtout à Marseille. L'on croit qu'il est indifférent de les arrêter huit ou dix jours; l'on ne songe pas que les destinées de

l'Italie et de l'Europe se décident ici pendant ce temps-là. Tout l'Empire a été en mouvement et l'est encore. L'activité de notre Gouvernement, au commencement de la guerre, peut seule donner une idée de la manière dont on se conduit à Vienne. Pas de jour où il n'arrive 5000 hommes, et, depuis deux mois qu'il est évident qu'il faut des secours ici, il n'est encore arrivé qu'un bataillon de la 40e, mauvaise troupe, non accoutumée au feu, tandis que nos vieilles milices de l'armée d'Italie languissent dans le repos dans la 8e division.

Je fais mon devoir, l'armée fait le sien. Mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos. Des secours, des secours! mais il ne faut pas s'en faire un jeu; il faut, non de l'effectif, mais du présent sous les armes. Annoncez-vous 6000 hommes? le ministre de la guerre annonce 6000 hommes effectifs et 3000 présents sous les armes; arrivés à Milan, ils sont réduits à 1500. Ce n'est donc que 1500 hommes que reçoit l'armée...

Aujourd'hui, repos aux troupes; demain, selon les mouvements de l'ennemi, nous agirons. Je désespère d'empêcher le déblocus de Mantoue, qui, dans huit jours, était à nous. Si ce malheur arrive, nous serons bientôt derrière l'Adda, et plus loin, s'il n'arrive pas de troupes.

Les blessés sont l'élite de l'armée; tous nos officiers supérieurs, tous nos généraux d'élite sont hors de combat; tout ce qui m'arrive est si inepte et n'a pas la confiance du soldat! L'armée d'Italie, réduite à une poignée de monde, est épuisée. Les héros de Lodi, de Millésimo, de Castiglione, de Bassano, sont morts pour leur patrie, ou sont à l'hôpital. Il ne reste plus aux corps que leur réputation et leur orgueil. Joubert, Lannes, Lanusse, Victor Murat, Chabot, Dupuy, Rampon, Pijon, Chabran, Saint-Hilaire sont blessées, ainsi que le général Menard. Nous sommes abandonnés au fond de l'Italie. La

présomption de nos forces nous était utile: l'on publie, dans des discours officiels, à Paris, que nous ne sommes que 30 000 hommes. J'ai perdu dans cette guerre peu de monde, mais tous des hommes d'élite, qu'il est impossible de remplacer. Ce qui reste de braves voit la mort infaillible, au milieu de chances si continuelles et avec des forces si minces. Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, la mienne est prête à sonner. Alors, alors que deviendront ces braves gens? Cette idée me rend réservé; je n'ose plus affronter la mort, qui serait un sujet de découragement et de malheur pour qui est l'objet de mes sollicitudes.

Sous peu de jours, nous essayerons un dernier effort. Si la fortune nous sourit, Mantoue sera pris, et avec lui l'Italie. Renforcé par mon armée de siège, il n'y a rien que je ne puisse tenter. Si j'eusse reçu la 83e demi-brigade, forte de 3500 hommes, connue à l'armée, j'eusse répondu de tout. Peut-être, sous peu de jours, ce ne sera pas assez de 40 000 hommes.

---

65. Au citoyen président du congrès cispadan

Milan, 12 nivôse an V ⟨1er janvier 1797⟩.

J'ai appris avec le plus vif intérêt, par votre lettre du 30 décembre, que les républiques cispadanes s'étaient réunies en une seule, et que, prenant pour symbole un carquois, elles étaient convaincues que leur force est dans l'unité et l'indivisibilité. La misérable Italie est depuis longtemps effacée du tableau des puissances de l'Europe. Si les Italiens d'aujourd'hui sont dignes de recouvrer leurs droits et de se donner un gouvernement libre, l'on verra un jour leur patrie figurer glorieusement parmi les puissances du globe; mais n'oubliez pas que les lois ne sont rien sans la force. Votre premier regard

doit se porter sur votre organisation militaire. La nature vous a tout donné, et, après l'unité et la sagesse que l'on remarque dans vos différentes délibérations, il ne vous manque plus, pour atteindre au but, que d'avoir des bataillons âguerris et animés du feu sacré de la patrie.
Vous êtes dans une position plus heureuse que le peuple français; vous pouvez arriver à la liberté sans la révolution et ses crimes. Les malheurs qui ont affligé la France avant l'établissement de la constitution ne se verront jamais au milieu de vous. L'unité qui lie les diverses parties de la république cispadane sera le modèle constamment suivi de l'union qui régnera entre toutes les classes de ses citoyens; et le fruit de la correspondance de vos principes et de vos sentiments, soutenus par le courage, sera la liberté, la république et la prospérité.

---

66. A M. Battaglia Milan, 12 nivôse an V ⟨1er janvier 1797⟩.
...Engagez, je vous prie, M. le provéditeur de Bergame, qui est votre subordonné, à être un peu plus modeste, plus réservé et un peu moins fanfaron, lorsque les troupes françaises sont éloignées de lui. Engagez-le à être un peu moins pusillanime, à se laisser un peu moins dominer par la peur à la vue des premiers pelotons français. Si ce sentiment, qui est peut-être celui du châtiment qu'il savait mériter par sa conduite passée envers les Français, ne l'avait prédominé, le château de Bergame n'aurait point été évacué par les troupes vénitiennes, mais l'on s'y serait conduit comme à Brescia et à Verone.
...C'est avec plaisir que je saisis cette occasion, Monsieur, pour rendre justice au zèle que l'évêque de Bergame et son respectable clergé montrent pour la tranquillité publique. Je me con-

vaincs tous les jours d'une vérité bien démontrée à mes yeux, c'est que, si le clergé de France avait été aussi sage, aussi modéré, aussi attaché aux principes de l'Evangile, la religion romaine n'aurait subi aucun changement en France. Mais la corruption de la monarchie avait infecté jusqu'à la classe des ministres de la religion; l'on n'y voyait plus des hommes d'une vie exemplaire et d'une morale pure, tel que le cardinal Mattei, le cardinal archevêque de Bologne, l'évêque de Modène, l'évêque de Pavie, l'archevêque de Pise. Je croyais quelquefois, en discourant avec ces personnages respectables, me retrouver aux premiers siècles de l'Eglise . . .

---

67. Au directoire exécutif

Quartier général, Faenza, 15 pluviôse an V ⟨3 février 1797⟩.

. . . Je me suis attaché à montrer la générosité française vis-à-vis de Wurmser, général âgé de soixante et dix ans, envers qui la fortune a été, cette campagne-ci, très cruelle, mais qui n'a pas cessé de montrer une constance et un courage que l'histoire remarquera. Enveloppé de tous côtés à la bataille de Bassano, perdant d'un seul coup une partie du Tyrol et son armée, il ose espérer pouvoir se réfugier dans Mantoue, dont il est éloigné de quatre à cinq journées, passe l'Adige, culbute une de nos avant-gardes à Cerea, traverse la Molinella et arrive dans Mantoue. Enfermé dans cette ville, il a fait deux ou trois sorties; toutes lui ont été malheureuses, et à toutes il était à la tête. Mais, outre les obstacles très considérables que lui présentaient nos lignes de circonvallation, hérissées de pièces de campagne, qu'il était obligé de surmonter, il ne pouvait agir qu'avec des soldats découragés par tant de défaites et affaiblis par les maladies pestilentielles de Mantoue. Ce

grand nombre d'hommes qui s'attachent toujours à calomnier le malheur ne manqueront pas de chercher à persécuter Wurmser . . .

---

68. A Joséphine Bologne, le 16 février 1797.

Tu es triste, tu es malade, tu ne m'écris plus, tu veux t'en aller à Paris. N'aimerais-tu plus ton ami? Cette idée me rend malheureux. Ma douce amie, la vie est pour moi insupportable, depuis que je suis instruit de ta tristesse. Je m'empresse de t'envoyer Mascati, afin qu'il puisse te soigner. Ma santé est un peu faible, mon rhume dure toujours. Je te prie de te ménager, de m'aimer autant que je t'aime, et de m'écrire tous les jours. Mon inquiétude est sans égale. J'ai dit à Mascati de t'accompagner à Ancône, si tu veux y venir. Je t'écrirai là pour te faire savoir où je suis. Peut-être ferai-je la paix avec le Pape et serai-je bientôt près de toi: c'est le vœu le plus ardent de mon âme: Je te donne cent baisers. Crois que rien n'égale mon amour, si ce n'est mon inquiétude. Ecris-moi tous les jours toi-même. Adieu, très chère amie.

---

69. Au directoire exécutif

Quartier général, Goritz, 5 germinal an V ‹25 mars 1797›.

. . . Jusqu'à cette heure le prince Charles a plus mal manœuvré que Beaulieu et Wurmser; il a fait des fautes à tous les pas, et d'extrêmement grossières; il lui en a coûté beaucoup, mais il lui en aurait coûté bien davantage si la réputation qu'il avait ne m'en avait imposé à un certain point, et ne m'avait empêché de me convaincre de certaines fautes que j'apercevais, en les supposant dictées par des vues qui, dans la réalité, n'existaient pas.

---

70. Au prince Charles,
commandant l'armée autrichienne

Quartier général, Klagenfurt, 11 germinal an V ⟨31 mars 1797⟩.

Monsieur le Général en chef, les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans? Avons-nous assez tué de monde et commis assez de maux à la triste humanité! Elle réclame de tout côté. L'Europe, qui avait pris les armes contre la République française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler encore plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres; quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons de part et d'autre quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haineuses.

Le Directoire exécutif de la République française avait fait connaître à S. M. l'Empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples: l'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre, et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger? Vous, Monsieur le Général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône et êtes au-dessus des petites passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière, et de vrai sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, Monsieur le Général en chef, que j'entende par là qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, Monsieur le Général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un

seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je me trouverais avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. Je vous prie de croire, Monsieur le Général en chef, aux sentiments d'estime et de considération distinguée avec lesquels je suis, etc.

---

71. Au sérénissime doge de la République de Venise

Quartier général, Judenburg, 20 germinal an V ⟨9 avril 1797⟩.

Toute la terre-ferme de la sérénissime République de Venise est en armes. De tous les côtés, le cri de ralliement des paysans que vous avez armés est: «Mort aux Français!» Plusieurs centaines de soldats de l'armée d'Italie en ont déjà été les victimes. Vous désavouez vainement des rassemblements que vous avez organisés. Croyez-vous que, dans un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'univers? Croyez-vous que les légions d'Italie souffriront le massacre que vous excitez? Le sang de mes frères d'armes sera vengé, et il n'est aucun des bataillons français qui, chargé d'un si noble ministère, ne sente redoubler son courage et tripler ses moyens. Le sénat de Venise a répondu par la perfidie la plus noire aux procédés généreux que nous avons toujours eus avec lui. Je vous envoie mon premier aide de camp pour être porteur de la présente lettre. La guerre ou la paix. Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de dissiper les rassemblements, si vous ne faites pas arrêter et livrer en mes mains les auteurs des assassinats qui viennent de se commettre, la guerre est déclarée. Le Turc n'est pas sur vos frontières, aucun ennemi ne vous menace; vous avez fait à dessein naître des prétextes pour avoir l'air de justifier un rassemblement dirigé contre l'armée: il sera dissous dans

vingt-quatre heures. Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. Si, contre le vœu bien manifeste du Gouvernement français, vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne pensez pas cependant qu'à l'exemple des soldats que vous avez armés, les soldats français ravagent les campagnes du peuple innocent et infortuné de la terre-ferme; je le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée française à le soustraire à votre gouvernement tyrannique.

---

72. Au directoire exécutif

Quartier général, Leoben, 27 germinal an V ⟨16 avril 1797⟩.

Le général Merveldt est venu me trouver à Leoben le 24, à neuf heures du matin. Après avoir pris connaissance de ses pleins pouvoirs pour traiter de la paix, nous sommes convenus d'une prolongation de suspension d'armes jusqu'au 20 avril soir (1er floréal prochain). Ces pleins pouvoirs étaient pour lui et pour M. le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne. J'ai refusé d'abord de l'admettre comme plénipotentiaire de l'Empereur, étant, à mes yeux, revêtu de la qualité d'ambassadeur d'une puissance amie, qui se trouve incompatible avec l'autre. M. Gallo est arrivé lui-même le 25. Je n'ai pas cru devoir insister dans cette opposition, parce que cela aurait apporté beaucoup de lenteurs, et parce qu'il paraît revêtu d'une grande confiance de l'Empereur; enfin parce que les Autrichiens et les Hongrois sont très irrités de voir les étrangers jouer le principal rôle dans une affaire aussi importante, et que, si nous rompons, ce sera un moyen très considérable d'exciter le mécontentement contre le gouvernement de Vienne. La première opération dont il a été question a été une promesse réciproque de ne rien divulguer de ce qui serait dit:

on l'avait rédigée, mais, comme ces messieurs tiennent beaucoup à l'étiquette, ils voulaient toujours mettre l'Empereur avant la République, et j'ai refusé net.
Nous sommes venus à l'article de la reconnaissance. Je leur ai dit que la République française ne voulait point être reconnue; elle est en Europe ce qu'est le soleil sur l'horizon: tant pis pour qui ne veut pas le voir et ne veut pas en profiter.
Ils m'ont dit que, quand même les négociations se rompraient, l'Empereur, dès aujourd'hui, reconnaissait la République française, à condition que celle-ci conserverait avec S. M. l'Empereur la même étiquette que ci-devant le Roi de France. Je leur ai répondu que, comme nous étions fort indifférents sur tout ce qui est étiquette, nous ne serions pas éloignés d'adopter cet article. Nous avons, après cela, beaucoup parlé dans tous les sens et de toutes les manières.
Le 26, M. Gallo est venu chez moi à huit heures du matin; il m'a dit qu'il désirait neutraliser un endroit où nous pussions continuer nos conférences en règle. On a choisi un jardin au milieu duquel est un pavillon; nous l'avons déclaré neutre, farce à laquelle j'ai bien voulu me prêter pour ménager la puérile vanité de ces gens-ci. Ce prétendu point neutre est environné de tous côtés par l'armée française et au milieu des bivouacs de nos divisions; cela eût été fort juste et fort bon s'il se fût trouvé au milieu des deux armées. Arrivés dans la campagne neutre, l'on a entamé les négociations . . .
. . . Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, il n'y a rien qui arrête, et jamais, depuis que l'histoire nous retrace des opérations militaires, une rivière n'a pu être un obstacle réel. Si Moreau veut passer le Rhin, il le passera; et, s'il l'avait déjà passé sans faire de difficultés, nous serions dans un état à pouvoir dicter les conditions de la paix d'une

manière impérieuse et sans courir aucune chance; mais qui craint de perdre sa gloire est sûr de la perdre. J'ai passé les Alpes Juliennes et les Alpes Noriques sur trois pieds de glace; j'ai fait passer mon artillerie par des chemins où jamais chariots n'avaient passé, et tout le monde croyait la chose impossible. Si je n'eusse vu que la tranquillité de l'armée et mon intérêt particulier, je me serais arrêté au delà de l'Isonzo; je me suis précipité dans l'Allemagne pour dégager les armées du Rhin et empêcher l'ennemi d'y prendre l'offensive; je suis aux portes de Vienne, et cette cour insolente et orgueilleuse a ses plénipotentiaires à mon quartier général. Il faut que les armées du Rhin n'aient point de sang dans les veines. Si elles me laissent seul, alors je m'en retournerai en Italie; l'Europe entière jugera la différence de conduite des deux armées: elles auront ensuite sur le corps toutes les forces de l'Empereur, elles en seront accablées, et ce sera leur faute.

---

73. Aux gardes nationales de la République Cisalpine

Présumé de Milan, 25 floréal an V ⟨14 mai 1797⟩.

C'est à vous, braves camarades, qu'il appartient de consolider la liberté de votre pays.

C'est le soldat qui fonde les républiques, c'est le soldat qui les maintient. Sans armée, sans force, sans discipline, il n'est ni indépendance politique, ni liberté civile.

Quand un peuple entier est armé et veut défendre sa liberté, il est invincible.

Mon premier soin a été de faire rédiger une organisation des gardes nationales qui doit être dans le plus bref délai mise à exécution. Désormais la souveraineté sera exercée par les mandataires du peuple, c'est donc au peuple entier à la

défendre. Désormais le peuple des campagnes contribuera, comme celui des villes, au gouvernement et à l'administration. Il n'est plus de privilège dans l'état, parce que la loi a pour but le bonheur de tous. Tous les citoyens doivent donc être animés d'un même désir et s'exercer également au maniement des armes pour pouvoir défendre et soutenir cette liberté, objet des sollicitudes et de l'envie de tous les peuples de la terre.

---

74. Au directoire exécutif

Mombello, 8 prairial an V ⟨27 mai 1797⟩, 1 heure et demie du matin.

Citoyens Directeurs, vous trouverez ci-joint la ratification de l'Empereur du traité préliminaire. Le plénipotentiaire de l'Empereur aurait désiré, à ce qu'il m'a paru, que cela eût été transcrit sur du parchemin, et que les sceaux eussent été un peu plus volumineux. Je crois qu'effectivement la première observation est juste, et peut-être jugerez-vous désormais devoir employer le parchemin à des transactions dont le souvenir doit se conserver longtemps.

Vous trouverez ci-joint l'espèce de protestation qu'il a faite; je l'ai reçue purement et simplement, sans même lui en accuser la réception. Il paraît qu'en traitant avec le roi de France, l'Empereur ne donnait point l'alternative. Cela est pour eux d'une importance singulière; ils allèguent que le roi de Prusse agirait comme agira la France, et que l'Empereur serait vraiment dégradé de son rang et que ce serait un déshonneur pour cette puissance.

Comme l'Empereur mettra à cela autant d'importance qu'aux limites du Rhin, je vous prie de me marquer l'importance que vous y mettez vous-mêmes.

Peut-être serait-ce une sottise de leur part à mettre une pure formalité, qui nous maintiendrait en Europe au rang où nous étions, contre des avantages réels. J'aimerais beaucoup mieux que l'on continuât à agir dans toutes les transactions comme a agi le roi de France, et ensuite, d'ici à deux ou trois ans, lorsque la circonstance se présentera de passer une transaction nécessaire à l'Empereur, un décret du Corps législatif déclarerait que les peuples indépendants sont égaux en droits; que la France se reconnaît l'égale de tous les souverains qu'elle a vaincus et n'en reconnaît point de supérieurs. Cette manière de faire tomber cette étiquette, qui s'écroule d'elle-même par sa vétusté, me paraît plus digne de nous et surtout plus conforme à nos intérêts dans le moment actuel; car, s'il est prouvé que l'Empereur veut persister dans cette étiquette plutôt que nous empêcher d'avoir deux ou trois villages, ce serait un mauvais calcul.

---

75. Au gouvernement de Gênes

Mombello, 28 prairial an V ‹16 juin 1797›.

.. Les premiers pas de votre Gouvernement justifient la confiance dont la nation génoise vous a investis.

Les gouvernements provisoires, placés dans des circonstances difficiles, doivent exclusivement prendre conseil du salut public et de l'intérêt de la patrie.

La République de Gênes n'existe que par le commerce; le commerce n'existe que par la confiance. Il n'y a pas de confiance sous un gouvernement faible; il n'y a point de confiance dans un pays où il y a des factions.

Un gouvernement est faible, un état est déchiré par les factions, lorsque plusieurs centaines de citoyens s'organisent en assemblée exclusive, prennent part dans toutes les discussions,

jouent la popularité, sont sans cesse animés par l'exagération et n'ont jamais en but que la destruction.

Pendant votre gouvernement provisoire, une commission choisie doit former votre constitution et les lois organiques de votre République. Votre principal devoir est d'imposer silence aux passions, d'empêcher que la Commission législative puisse être influencée, et, par là, éviter que l'on vous donne une constitution et des lois de circonstance.

La sagesse et la modération sont de tous les pays et de tous les siècles, parce que l'une et l'autre sont fondées sur notre organisation physique; mais elles sont intrinsèquement nécessaires aux petits états et aux villes de commerce.

Pendant tout le temps de votre gouvernement provisoire, et jusqu'à ce que vous ayez des lois et une constitution stables, agissez-en comme dans un vaisseau battu par les flots; exigez que chaque citoyen soit à ses fonctions, et que personne ne rivalise avec le Gouvernement.

Comme vous ne savez pas ce que votre constitution permettra ou défendra, empêchez provisoirement toute espèce de coalition de citoyens.

Votre garde nationale est nombreuse et bien intentionnée. Si, sous votre Gouvernement, la République perd quelque chose de son commerce ou de son bonheur, la responsabilité pèsera tout entière sur vous . . .

---

76. Au gouvernement provisoire de Gênes

Mombello, 1er messidor an V ⟨19 juin 1797⟩.

Citoyens, j'apprends avec le plus grand déplaisir que, dans un moment de chaleur, l'on a renversé la statue d'André Doria. André Doria fut grand marin et homme d'état; l'aristocratie

était la liberté de son temps. L'Europe entière envie à votre ville le précieux avantage d'avoir donné le jour à cet homme célèbre. Vous vous empresserez, je n'en doute pas, à relever la statue. Je vous prie de vouloir m'inscrire pour supporter une partie des frais que cela occasionnera et que je désire partager avec les citoyens les plus zélés pour la gloire et pour le bonheur de votre patrie.

---

77. Note sur les événements de Venise

Présumée du 30. juin 1797.

...Bonaparte ne pouvait pas dire aux députés de Venise qui venaient lui demander sa protection et son secours contre la population qui voulait piller, «Je ne puis me mêler de vos affaires», puisque Venise et tout son territoire était resté le théâtre de la guerre et s'était trouvé sur les derrières de l'armée. La République de Venise était voisine de l'armée d'Italie; le droit de guerre donne la grande police au général sur les pays qui en sont le théâtre. Comme le disait le grand Frédéric: «Il n'y a point de pays libre où il y a la guerre.» Des avocats ignorants et bavards ont demandé, dans le club de Clichy, pourquoi nous occupons le territoire de Venise. Messieurs les orateurs, apprenez donc la géographie, et vous saurez que l'Adige, la Brenta, le Tagliamento, sur lesquels nous nous battons depuis deux ans, sont des états de Venise. Ah! certes, nous voyons bien votre idée! Vous reprochez à l'armée d'Italie d'avoir surmonté tous les obstacles et d'avoir traversé l'Italie, deux fois les Alpes, et de s'être jetée sur Vienne, obligée à reconnaître cette République que vous, Messieurs de Clichy, vous voulez détruire. Vous mettez en accusation Bonaparte, je le vois bien, pour avoir *fait faire la paix.*

Mais je vous prédis, et je parle au nom de 80 000 soldats: le temps où de lâches avocats et de misérables bavards faisaient guillotiner les soldats est passé; et, si vous y obligez, les soldats d'Italie viendront à la barre de Clichy avec leur général; mais malheur à vous!

---

78. AUX INSPECTEURS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, À PARIS

Quartier général, Milan, 8 thermidor an V ⟨26 juillet 1797⟩.

J'AI reçu, Citoyens, votre lettre du 16 messidor, avec le mémoire qui y était joint. On s'occupe, dans ce moment-ci, dans les différentes villes d'Italie, à faire copier et mettre en état toute la musique que vous demandez.

Croyez, je vous prie, que je mettrai le plus grand soin à ce que vos intentions soient remplies et à enrichir le Conservatoire de ce qui pourrait lui manquer.

De tous les beaux arts, la musique est celui qui a le plus d'influence sur les passions, celui que le législateur doit le plus encourager. Un morceau de musique morale et fait de main de maître touche immanquablement le sentiment et a beaucoup plus d'influence qu'un bon ouvrage de morale, qui convainc la raison sans influer sur nos habitudes.

---

79. AU CHEF DES MANIOTES

Quartier général, Milan, 12 thermidor an V ⟨30 juillet 1797⟩.

LE consul de la République française à Trieste m'a instruit de l'attention qu'avait eue Votre Seigneurie de m'envoyer une députation pour me faire connaître le désir qu'elle avait de voir dans son port des bâtiments français de l'armée d'Italie.

Les Français estiment le petit, mais brave peuple maniote,

qui, seul de l'ancienne Grèce, a su conserver sa liberté. Dans toutes les circonstances qui pourront se présenter, ils lui donneront toujours des marques de leur protection et prendront un soin particulier de favoriser ses bâtiments et tous ses citoyens.

Je prie Votre Seigneurie d'accueillir agréablement les porteurs de la présente, qui ont le plus grand désir de voir de plus près les dignes descendants de Sparte, auxquels il n'a manqué, pour être aussi renommés que leurs ancêtres, que de se trouver sur un plus vaste théâtre.

La première fois que quelques-uns des parents de Votre Seigneurie auront occasion de venir en Italie, je la prie de vouloir bien me les adresser; j'aurai un vrai plaisir à leur donner des marques de l'estime que j'ai pour votre personne et vos compatriotes.

---

80. A la citoyenne Marie Dauranne, blanchisseuse de la 51e demi-brigade de ligne

Quartier général, Passariano, 11 fructidor an V ‹28 août 1797›.

Le général en chef, estimable Citoyenne, en faisant connaître le trait civique et intrépide que vous avez fait au passage de la Piave, le 1er nivôse an V, en sauvant, au péril de votre vie, un de nos braves frères d'armes, vous a décerné une couronne civique, et il vient de me charger de l'exécution de ses intentions.

Je m'empresse, Citoyenne, de vous faire remettre cette couronne par le général qui commande la division.

Vous verrez qu'on a gravé le trait qui honore également vous et votre sexe; vous y ferez ajouter votre nom et celui du brave que vous avez sauvé et que nous ignorons.

---

81. Au ministre des relations extérieures

Quartier général, Passariano, 20 fructidor an V ‹6 septembre 1797›.

Il est impossible d'avoir une négociation de cette importance à suivre avec des hommes plus timides, plus mauvais logiciens et qui aient moins de crédit à leur cour.

Gallo: Il est étranger. Quoique appuyé par l'impératrice, il n'ose jamais, comme étranger, heurter les intentions de Thugut. Merveldt: colonel d'un régiment de chevau-légers, fort brave de sa personne, est comme les autres; ne rougissant jamais des sottises qu'on leur fait dire et des contradictions les plus manifestes dans toutes leurs démarches. Quand ils ont dit, «Ce sont nos instructions,» ils ont tout dit; cela est devenu à tel point inconséquent, que je leur ai dit: «Si vos instructions portaient qu'il fait nuit actuellement, vous nous le diriez donc?»

Degelmann: sans aucune considération, d'un caractère indécis, hypocondriaque.

Tous parlent fort peu, ont en général peu de moyens, aucune dialectique. Il arrive toujours que nous leur faisons convenir, sur tous les articles, que ce qu'ils font et ce qu'ils disent n'a pas le sens commun; mais ils ont sans cesse à la bouche Thugut et leurs instructions. Dans le particulier, ils vous disent bien bas, après avoir regardé à droite et à gauche si on ne peut les entendre, que Thugut est un coquin qu'il faudrait pendre; mais Thugut est le vrai souverain de Vienne.

...Dans les pourparlers particuliers, comme ces messieurs me demandaient si je croyais leur armée aujourd'hui redoutable, je leur ai répondu que j'allais leur dire confidentiellement ma manière de voir, et que je la leur disais à eux, parce qu'ils savaient mieux que personne que je n'étais pas Gascon, et pour réponse à l'ouverture confidentielle qu'ils nous avaient faite

le matin, dont le but paraissait que l'Empereur voulait se faire couronner roi de Rome: que je les assurais que je serais, quinze jours après le premier jour de la campagne, bien près de Vienne, et qu'à mon approche le peuple, qui avait, la première fois, cassé les glaces de M. Thugut, cette fois-ci le pendrait.
Enfin, si vous voulez la paix, que tout respire la guerre en France; sans quoi, vous ne l'aurez pas de longtemps.
Vous sentez sans doute mieux que moi encore que l'on ne peut pas rester tout l'hiver dans cette position-ci.
Il m'a paru que ces messieurs n'adoptaient des préliminaires que les articles qui leur paraissaient avantageux. Après que tous les articles auront été discutés, nous leur ferons une note vigoureuse.

---

82. Au citoyen archevêque de Gênes

Quartier général, Passariano, 24 fructidor an V ⟨10 septembre 1797⟩.

Je reçois dans l'instant, Citoyen, votre pastorale du 5 septembre. J'ai cru entendre un des douze apôtres. C'est ainsi que parlait Saint Paul. Que la religion est respectable lorsqu'elle a des ministres comme vous! Véritable apôtre de l'Evangile, vous inspirez le respect, vous obligez vos ennemis à vous estimer et à vous admirer; vous convertissez même l'incrédule.
Pourquoi faut-il qu'une église qui a un chef comme vous ait de misérables subalternes qui ne sont pas animés par l'esprit de charité, de paix?
Leurs discours ne respirent pas cette touchante onction de sentiment qui est le style de l'Evangile. Jésus-Christ mourut plutôt que de confondre ses ennemis autrement que par la foi. Le prêtre réprouvé, au contraire, a l'œil hagard; il prêche la révolte, le meurtre, le sang; il est payé par l'or du riche; il a

vendu comme Judas le pauvre peuple. Purgez-en votre église et faites tomber sur eux l'anathème et la malédiction du ciel. La souveraineté du peuple, la liberté, c'est le code politique de l'Evangile.

J'espère sous peu être à Gênes; un de mes plus grands plaisirs sera de vous voir. Un prélat, comme Fénelon, l'archevêque de Milan, l'archevêque de Ravenne, rend la religion aimable en pratiquant toutes les vertus qu'elle enseigne, et c'est le plus beau présent que le ciel puisse faire à une grande ville et à un gouvernement.

---

83. Au ministre des relations extérieures

Quartier général, Passariano, 3e jour complémentaire an V ⟨19 septembre 97⟩.

J'ai reçu, Citoyen Ministre, votre lettre confidentielle du 22 fructidor, relativement à la mission que vous désirez donner à Sieyès en Italie. Je crois effectivement, comme vous, que sa présence serait aussi nécessaire à Milan qu'elle aurait pu l'être en Hollande et qu'elle l'est à Paris.

Malgré notre orgueil, nos mille et une brochures, nos harangues à perte de vue et très bavardes, nous sommes très ignorants dans la science politique morale. Nous n'avons pas encore défini ce que l'on entend par pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Montesquieu nous a donné de fausses définitions, non pas que cet homme célèbre n'eût été véritablement à même de le faire, mais son ouvrage, comme il le dit lui-même, n'est qu'une espèce d'analyse de ce qui a existé ou existait; c'est un résumé des notes faites dans ses voyages ou dans ses lectures.

Il a fixé les yeux sur le gouvernement d'Angleterre; il a défini, en général, le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Pourquoi, effectivement, regarderait-on comme une attribution du pouvoir législatif le droit de guerre et de paix, le droit de fixer la quantité et la nature des impositions?

La constitution a confié avec raison une de ces attributions à la chambre des communes, et elle a très bien fait, parce que la constitution anglaise n'est qu'une charte de privilèges, c'est un plafond tout en noir, mais bordé en or.

Comme la chambre des communes est la seule qui, tant bien que mal, représente la nation, seule elle a dû avoir le droit de l'imposer; c'est l'unique digue que l'on a pu trouver pour modifier le despotisme et l'insolence des courtisans.

Mais, dans un gouvernement où toutes les autorités émanent de la nation, où le souverain est le peuple, pourquoi classer dans les attributions du pouvoir législatif des choses qui lui sont étrangères?

Depuis cinquante ans, je ne vois qu'une chose que nous avons bien définie, c'est la souveraineté du peuple; mais nous n'avons pas été plus heureux dans la fixation de ce qui est constitutionnel que dans l'attribution des différents pouvoirs. L'organisation du peuple français n'est donc encore véritablement qu'ébauchée.

Le pouvoir du gouvernement, dans toute la latitude que je lui donne, devrait être considéré comme le vrai représentant de la nation, lequel devrait gouverner en conséquence de la charte constitutionnelle et des lois organiques; il se divise, il me semble, naturellement en deux magistratures bien distinctes, dont une qui surveille et n'agit pas, à laquelle ce que nous appelons aujourd'hui pouvoir exécutif serait obligé de soumettre les grandes mesures, si je puis parler ainsi, la législation de l'exécution: cette grande magistrature serait véritablement le grand conseil de la nation; il aurait toute la partie de l'ad-

ministration ou de l'exécution qui est par notre Constitution confiée au pouvoir législatif.

Par ce moyen, le pouvoir du gouvernement consisterait dans deux magistratures, nommées par le peuple, dont une très nombreuse, où ne pourraient être admis que des hommes qui auraient déjà rempli quelques-unes des fonctions qui donnent aux hommes de la maturité sur les objets du gouvernement.

Le pouvoir législatif ferait d'abord toutes les lois organiques, les changerait, mais pas en deux ou trois jours, comme l'on fait: car, une fois qu'une loi organique serait en exécution, je ne crois pas qu'on pût la changer avant quatre ou cinq mois de discussion.

Ce pouvoir législatif, sans rang dans la République, impassible, sans yeux et sans oreilles pour ce qui l'entoure, n'aurait pas d'ambition et ne nous inonderait plus de mille lois de circonstance qui s'annulent toutes seules par leur absurdité, et qui nous constituent une nation sans lois avec trois cents in-folio de lois.

Voilà, je crois, un code complet de politique, que les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés rendent pardonnable. C'est un si grand malheur pour une nation de trente millions d'habitants, et au dix-huitième siècle, d'être obligée d'avoir recours aux baïonnettes pour sauver la patrie! Les remèdes violents accusent le législateur; car une constitution qui est donnée aux hommes doit être calculée pour des hommes . . .

---

84. Au directoire exécutif

Quartier général, Passariano, 4 vendémiaire an VI ⟨25 septembre 1797⟩.

. . . Je vous prie, Citoyens Directeurs, de me remplacer et de m'accorder ma démission. Aucune puissance sur la terre ne

sera capable de me faire servir après cette marque horrible de l'ingratitude du Gouvernement, à laquelle j'étais bien loin de m'attendre.
Ma santé, considérablement altérée, demande impérieusement du repos et de la tranquillité.
La situation de mon âme a aussi besoin de se retremper dans la masse des citoyens. Depuis trop longtemps un grand pouvoir est confié dans mes mains. Je m'en suis servi, dans toutes circonstances, pour le bien de la patrie; tant pis pour ceux qui ne croient point à la vertu et pourraient avoir suspecté la mienne! Ma récompense est dans ma conscience et dans l'opinion de la postérité.
Je puis, aujourd'hui que la patrie est tranquille et à l'abri des dangers qui l'ont menacée, quitter sans inconvénient le poste où je suis placé.
Croyez que, s'il y avait un moment de péril, je serai au premier rang pour défendre la liberté et la Constitution de l'an III.

---

85. Au ministre des relations extérieures

Quartier général, Passariano, 16 vendémiaire an VI ⟨7 octobre 1797⟩.

Vous trouverez ci-joint, Citoyen Ministre, le projet confidentiel que m'a remis M. le comte de Cobenzl. Je lui ai témoigné toute l'indignation que vous sentirez en le lisant. Je lui répondrai par la note ci-jointe. Sous trois ou quatre jours, tout sera terminé, la guerre ou la paix; je vous avoue que je ferai tout pour avoir la paix, vu la saison très avancée et le peu d'espérance de faire de grandes choses.
Vous connaissez peu ces peuples-ci. Ils ne méritent pas qu'on fasse tuer 40 000 Français pour eux.
Je vois par vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse: vous vous imaginez que la liberté fait faire de

grandes choses à un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche.

Ce que vous désiriez que je fisse sont des miracles, et je n'en sais pas faire. Je n'ai pas à mon armée un seul Italien, hormis, je crois, 1500 polissons, ramassés dans les rues des différentes villes d'Italie, qui pillent et ne sont bons à rien.

Ne vous en laissez pas imposer par quelques aventuriers italiens qui sont à Paris, peut-être par quelques ministres même, qui vous diront qu'il y a 80 000 Italiens sous les armes; car, depuis quelque temps, je m'aperçois, par les journaux et ce qui me revient, que l'opinion publique en France s'égare étrangement sur les Italiens. Un peu d'adresse, de dextérité, l'ascendant que j'ai pris, des exemples sévères, donnent seuls à ces peuples un grand respect pour la nation et un intérêt, quoique extrêmement faible, pour la cause que nous défendons.

Je désire que vous appeliez chez vous les différents ministres cisalpins qui se trouvent à Paris; que vous leur demandiez, d'un ton sévère, qu'ils déclarent sur-le-champ, par écrit, le nombre de troupes qu'a la République cisalpine à l'armée d'Italie; et, s'ils vous disaient que j'ai plus de 1500 hommes cisalpins à l'armée, et à peu près 2000 à Milan, employés à la police de leur pays, ils vous en imposent, et réprimandez-les comme ils le méritent; ces choses sont bonnes à dire dans un café ou dans un discours pour exciter la confiance, mais non au Gouvernement. C'est lui donner de fausses idées qui peuvent le mettre dans le cas de prendre un parti différent de celui qui convient, et produire des malheurs incalculables.

J'ai l'honneur de vous le répéter: peu à peu le peuple de la République cisalpine s'enthousiasmera pour la liberté; peu à peu elle s'organisera, et peut-être dans quatre ou cinq ans

pourra-t-elle avoir 30 000 hommes de troupes passables, surtout s'ils prennent quelques Suisses; car il faudrait être un législateur bien habile pour leur faire venir le goût des armes. C'est une nation bien énervée et bien lâche.
Si les négociations ne prennent pas une bonne tournure, la France se repentirait à jamais du parti qu'elle a pris envers le roi de Sardaigne. Ce prince, avec un de ses bataillons et un de ses escadrons de cavalerie, est plus fort que toute la Cisalpine réunie. Si je n'ai jamais écrit au Gouvernement avec cette précision, c'est que je ne pensais pas qu'on pût se former des Italiens l'idée que je vois, par vos différentes lettres, que vous en avez. J'emploie tout mon talent à les échauffer, à les aguerrir, et je ne réussis tout juste qu'à contenir et disposer ces peuples dans de bonnes intentions.
Je n'ai point eu, depuis que je suis en Italie, pour auxiliaire l'amour des peuples pour la liberté et l'égalité, ou du moins cela a été un auxiliaire très faible. Mais la bonne discipline de notre armée; le grand respect que nous avons tous eu pour la religion, que nous avons porté jusqu'à la cajolerie pour ses ministres; de la justice; surtout une grande activité et promptitude à réprimer les malintentionnés et à punir ceux qui se déclaraient contre nous, tel a été le véritable auxiliaire de l'armée française. Voilà l'historique; tout ce qui est bon à dire dans des proclamations, des discours imprimés, sont des romans.
Comme j'espère que la négociation ira bien, je n'entrerai pas dans de plus grands détails pour vous éclaircir beaucoup de choses qu'il me paraît qu'on saisit mal. Ce n'est qu'avec de la prudence, de la sagesse, beaucoup de dextérité, que l'on parvient à de grands buts, et que l'on surmonte de grands obstacles; autrement on ne réussira en rien. Du triomphe à la

chute il n'est qu'un pas. J'ai vu, dans les plus grandes circonstances, qu'un rien a toujours décidé des plus grands événements.

S'il arrivait que nous adoptassions la politique extérieure que nous avions en 93, nous aurions d'autant plus tort que nous nous sommes bien trouvés de la politique contraire, et que nous n'avons plus ces grandes masses, ces moyens de recrutement et cet élan d'enthousiasme qui n'a qu'un temps.

Le caractère distinctif de notre nation est d'être beaucoup trop vive dans la prospérité. Si l'on prend pour base de toutes les opérations la vraie politique, qui n'est autre chose que le calcul des combinaisons et des chances, nous serons pour longtemps la grande nation et l'arbitre de l'Europe. Je dis plus: nous tenons la balance de l'Europe; nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même, si tel est l'ordre du destin, je ne vois point d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul.

Ne voyez, je vous prie, Citoyen Ministre, dans la présente lettre que le désir de contribuer autant qu'il est en moi aux succès de ma patrie.

Je vous écris comme je pense; c'est la plus grande marque d'estime que je vous puisse donner.

---

86. Allocution au directoire exécutif

Paris, 20 frimaire an VI ⟨10 décembre 1797⟩.

Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre. Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre.

La Constitution de l'an III et vous, avez triomphé de tous ces obstacles.

La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des Gouvernements représentatifs.

Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites.

Vous avez fait plus.

Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient, avec les plus belles espérances, le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio et ratifié par Sa Majesté l'Empereur.

La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la République.

Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre.

---

87. Au président de l'Institut national

Paris, 6 nivôse an VI ‹26 décembre 1797›.

Le suffrage des hommes distingués qui composent l'Institut m'honore. Je sens bien qu'avant d'être leur égal je serai longtemps leur écolier. S'il était une manière plus expressive de leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirais.

Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. L'occupation la plus honorable, comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines. La vraie puissance de la République française doit consister désormais de ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne.

---

88. A madame Brueys

Quartier général, au Caire, 2 fructidor an VI ⟨19 août 1798⟩.

Votre mari a été tué d'un coup de canon, en combattant à son bord. Il est mort sans souffrir et de la mort la plus douce, la plus enviée par les militaires.

Je sens vivement votre douleur. Le moment qui nous sépare de l'objet que nous aimons est terrible; il nous isole de la terre; il fait éprouver au corps les convulsions de l'agonie. Les facultés de l'âme sont anéanties; elle ne conserve de relations avec l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. L'on sent dans cette situation que, si rien ne nous obligeait à vivre, il vaudrait beaucoup mieux mourir. Mais lorsque, après cette première pensée, l'on presse ses enfants sur son cœur, des larmes, des sentiments tendres raniment la nature, et l'on vit pour ses enfants; oui, Madame, vous pleurerez avec eux, vous élèverez leur enfance, cultiverez leur jeunesse, vous leur parlerez de leur père, de la perte qu'ils ont faite, de celle qu'a faite la République. Après avoir rattaché votre âme au monde par l'amour filial et l'amour maternel, appréciez pour quelque chose l'amitié et le vif intérêt que je prendrai toujours à la femme de mon ami. Persuadez-vous qu'il est des hommes, en petit nombre, qui méritent d'être l'espoir de la douleur, parce qu'ils sentent avec chaleur les peines de l'âme.

---

89. Au vice-amiral Thevenard

Quartier général, au Caire, 18 fructidor an VI ‹4 septembre 1798›.

Votre fils est mort d'un coup de canon sur son banc de quart; je remplis, Citoyen Général, un bien triste devoir en vous l'annonçant; mais il est mort sans souffrir et avec honneur: c'est la seule consolation qui puisse adoucir la douleur d'un père. Nous sommes tous dévoués à la mort. Quelques jours de vie valent-ils le bonheur de mourir pour la patrie? Compensent-ils la douleur de se voir mourir sur son lit, environné de l'égoïsme d'une nouvelle génértaion? Valent-ils les dégoûts, les souffrances d'une longue maladie? Heureux ceux qui meurent sur le champ de bataille! Ils vivent éternellement dans le souvenir de la postérité. Ils n'ont jamais inspiré la compassion, ni la pitié que nous arrache la vieillesse caduque, ou l'homme tourmenté par des maladies aiguës. Vous avez blanchi, Citoyen Général, dans la carrière des armes; vous regretterez un fils digne de vous et de la patrie; en accordant quelques larmes à sa mémoire, vous direz avec nous que sa mort est glorieuse et digne d'envie.

Croyez à la part que je prends à votre douleur, et ne doutez pas de l'estime que j'ai pour vous. Je vous salue.

---

90. Proclamation à l'armée

Quartier général, au Caire, 1er vendémiaire an VII ‹22 septembre 1798›.

Soldats!

Nous célébrons le premier jour de l'an VII de la République. Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français était menacée; mais vous prîtes Toulon: ce fut le présage de la ruine de nos ennemis.

Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dego.

L'année suivante, vous étiez sur le sommet des Alpes. Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges.
L'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Allemagne.
Qui eût dit alors que vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de l'ancien continent?
Depuis l'Anglais, célèbre dans les arts et le commerce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez les regards du monde.
Soldats! votre destinée est belle, parce que vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion que l'on a de vous. Vous mourrez avec honneur, comme les braves dont les noms sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez dans votre patrie couverts de lauriers et de l'admiration de tous les peuples...

---

91. Au général Kléber, à Alexandrie

Quartier général, au Caire, 13 vendémiaire an VII ‹4 octobre 1798›.

...Croyez au désir que j'ai de vous voir promptement rétabli et au prix que j'attache à votre estime et à votre amitie. Je crains que nous ne soyons un peu brouillés; vous seriez injuste si vous doutiez de la peine que j'en éprouverais. Sur le sol d'Egypte, les nuages, lorsqu'il y en a, passent dans six heures; de mon côté, s'il y en avait eu, ils seraient passés dans trois. L'estime que j'ai pour vous est égale au moins à celle que vous m'avez quelquefois témoignée...

---

92. Au général Berthier

Quartier général, au Caire, 21 brumaire an VII ‹11 novembre 1798›.

L'usage barbare de faire bâtonner les hommes prévenus d'avoir des secrets importants à révéler doit être aboli. Il a été reconnu de tout temps que cette manière d'interroger les hommes en

les mettant à la torture, ne produit aucun bien. Les malheureux disent tout ce qui leur vient à la tête et tout ce qu'ils voient qu'on désire savoir. En conséquence le général en chef défend d'employer un moyen que réprouvent la raison et l'humanité. Ce qui n'empêche pas les agas d'infliger la bastonnade, mais seulement comme punition.

---

93. Au divan du Caire — Belbeys, 14 nivôse an VII ⟨2 janvier 1799⟩.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite; je l'ai lue avec le plaisir que l'on éprouve toujours lorsqu'on pense à des gens que l'on estime et sur l'attachement desquels on compte.

Dans peu de jours je serai au Caire.

Je m'occupe dans ce moment-ci à faire faire les opérations nécessaires pour désigner l'endroit par où l'on peut faire passer les eaux pour joindre le Nil et la mer Rouge. Cette communication a existé jadis, car j'en ai trouvé la trace en plusieurs endroits.

J'ai appris que plusieurs pelotons d'Arabes étaient venus commettre des vols autour de la ville. Je désirerais que vous prissiez des informations pour connaître de quelle tribu ils sont, car mon intention est de les punir sévèrement. Il est temps enfin que ces brigands cessent d'inquiéter le pauvre peuple, qu'ils rendent bien malheureux.

Croyez, je vous prie, au désir que j'ai de vous faire du bien.

---

94. Aux cheiks, ulémas, et habitants des provinces de Gaza, Ramleh et Jaffa

Quartier général, Jaffa, 19 ventôse an VII ⟨9 mars 1799⟩.

Dieu est clément et miséricordieux!

Je vous écris la présente pour vous faire connaître que je suis venu dans la Palestine pour en chasser les Mameluks et l'armée de Djezzar-Pacha.

De quel droit, en effet, Djezzar-Pacha a-t-il étendu ses vexations sur les provinces de Jaffa, Ramleh et Gaza, qui ne font pas partie de son pachalik? De quel droit également avait-il envoyé ses troupes à El-A'rych? Il m'a provoqué à la guerre, je la lui ai apportée; mais ce n'est pas à vous, habitants, que mon intention est d'en faire sentir les horreurs.

Restez tranquilles dans vos foyers; que ceux qui, par peur, les ont quittés, y rentrent. J'accorde sûreté et sauvegarde à tous; j'accorderai à chacun la propriété qu'il possédait.

Mon intention est que les cadis continuent comme à l'ordinaire leurs fonctions et à rendre la justice; que la religion surtout soit protégée et respectée, et que les mosquées soient fréquentées par tous les bons musulmans; c'est de Dieu que viennent tous les biens; c'est lui qui donne la victoire.

Il est bon que vous sachiez que tous les efforts humains sont inutiles contre moi, car tout ce que j'entreprends doit réussir. Ceux qui se déclarent mes amis prospèrent. Ceux qui se déclarent mes ennemis périssent. L'exemple qui vient d'arriver à Jaffa et à Gaza doit vous faire connaître que, si je suis terrible pour mes ennemis, je suis bon pour mes amis, et surtout clément et miséricordieux pour le pauvre peuple.

---

95. Au général Kléber

Quartier général, Alexandrie, 5 fructidor an VII ⟨22 août 1799⟩.

. . . J'avais déjà demandé à plusieurs fois une troupe de comédiens; je prendrai un soin tout particulier de vous en envoyer. Cet article est très important pour l'armée et pour commencer à changer les mœurs du pays.

La place importante que vous allez occuper en chef va vous mettre à même de déployer les talents que la nature vous a

donnés; l'intérêt de ce qui se passe ici est vif, et les résultats en seront immenses sur le commerce et la civilisation; ce sera l'époque d'où dateront de grandes révolutions.

Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité, j'abandonne l'Egypte avec le plus grand regret. L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événements extraordinaires qui viennent de s'y passer, me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous; vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverais moi-même, et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement, et pour consolider le magnifique établissement dont les fondements viennent d'être jetés. L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfants; j'ai eu, dans tous les temps, même au milieu de leurs plus grandes peines, des marques de leur attachement; entretenez-les dans ces sentiments; vous le devez par l'estime et l'amitié toute particulière que j'ai pour vous, et pour l'attachement vrai que je leur porte.

---

96. AU DIVAN DU CAIRE,
CHOISI PARMI LES PLUS ÉCLAIRÉS ET LES PLUS SAGES

Quartier général, Alexandrie, 5 fructidor an VII ⟨22 août 1799⟩.

AYANT été instruit que mon escadre était prête et qu'une armée formidable était embarquée dessus; convaincu, comme je vous l'ai plusieurs fois dit, que, tant que je ne frapperai pas un coup qui écrase à la fois tous mes ennemis, je ne pourrai jouir tranquillement et paisiblement de la possession de l'Egypte, la plus belle partie du monde, j'ai pris le parti d'aller me mettre à la tête de mon escadre, laissant le commandement, en mon ab-

sence, au général Kléber, homme d'un mérite distingué et auquel j'ai recommandé d'avoir pour les ulémas et les cheiks la même amitié que moi. Faites ce qu'il vous sera possible pour que le peuple de l'Egypte ait en lui la même confiance qu'il avait en moi, et qu'à mon retour, qui sera dans deux ou trois mois, je sois content du peuple d'Egypte, et que je n'aie que des louanges et des récompenses à donner aux cheiks.

---

97. AU CITOYEN LAPLACE

Paris, 27 vendémiaire an VIII ⟨19 octobre 1799⟩.

Je reçois avec reconnaissance, Citoyen, l'exemplaire de votre bel ouvrage que vous venez de m'envoyer. Les premiers six mois dont je pourrai disposer seront employés à le lire. Si vous n'avez rien de mieux à faire, faites-moi l'amitié de venir dîner demain à la maison.

Mes respects à madame Laplace.

---

98. DISCOURS DU GÉNÉRAL BONAPARTE AU CONSEIL DES ANCIENS, DANS LA SÉANCE DU 18 BRUMAIRE

Paris, 18 brumaire an VIII ⟨9 novembre 1799⟩.

Citoyens Représentants, la République périssait; vous l'avez su, et votre décret vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre! Je les arrêterai, aidé du général Lefevbre, du général Berthier et de tous mes compagnons d'armes.

Qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche! Rien, dans l'histoire, ne ressemble à la fin du XVIII[e] siècle; rien, dans la fin du XVIII[e] siècle ne ressemble au moment actuel.

Votre sagesse a rendu ce décret; nos bras sauront l'exécuter. Nous voulons une république fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, sur la représentation nationale; nous l'aurons! ... je le jure! Je le jure en mon nom et en celui de mes compagnons d'armes.

---

99. A S. M. LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE

Paris, 4 nivôse an VIII ⟨25 décembre 1799⟩.

Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à Votre Majesté.

La guerre, qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que n'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires?

Ces sentiments ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre et dans le seul but de la rendre heureuse.

Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement pour la seconde fois à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le désir mutuel de se tromper.

La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent longtemps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder

l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

---

100. Aux Français Paris, 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799).

Rendre la République chère aux citoyens, respectable aux étrangers, formidable aux ennemis, telles sont les obligations que nous avons contractées en acceptant la première magistrature.

Elle sera chère aux citoyens si les lois, si les actes de l'autorité sont toujours empreints de l'esprit d'ordre, de justice, de modération.

Sans l'ordre, l'administration n'est qu'un chaos: point de finances, point de crédit public; et, avec la fortune de l'Etat, s'écroulent les fortunes particulières. Sans justice, il n'y a que des partis, des oppresseurs et des victimes. La modération imprime un caractère auguste aux gouvernements comme aux nations; elle est toujours la compagne de la force et le garant de la durée des institutions sociales.

La République sera imposante aux étrangers, si elle sait respecter dans leur indépendance le titre de sa propre indépendance; si ses engagements, préparés par la sagesse, formés par la franchise, sont gardés par la fidélité.

Elle sera enfin formidable aux ennemis, si ses armées de terre et de mer sont fortement constituées; si chacun de ses défenseurs trouve une famille dans le corps auquel il appartient, et dans cette famille un héritage de vertus et de gloire; si l'officier formé par de longues études obtient, par un avancement régulier, la récompense due à ses talents et à ses travaux.

A ces principes tiennent la stabilité du gouvernement, les succès du commerce et de l'agriculture, la grandeur et la prospérité des nations. En les développant, nous avons tracé la règle qui doit nous juger. Français, nous vous avons dit nos devoirs; ce sera vous qui nous direz si nous les avons remplis.

1800–1804

101. Au citoyen Aune * Paris, 25 nivôse an VIII ⟨15 janvier 1800⟩.

Au brave Léon,

J'ai reçu votre lettre, mon brave camarade; vous n'aviez pas besoin de me parler de vos actions. Vous êtes le plus brave grenadier de l'armée après la mort du brave Benezette. Vous avez un des cent sabres sur ceux que je distribue à l'armée. Tous les soldats étaient d'accord que vous étiez le modèle du régiment. Je désire beaucoup de vous voir; le ministre de la guerre vous en envoie l'ordre.

Je vous aime comme mon fils.

---

102. Note pour le ministre des relations extérieures

Paris, 26 nivôse an VIII ⟨16 janvier 1800⟩.

La note officielle, en date du 14 nivôse an VIII, adressée par le ministre de Sa Majesté Britannique, ayant été mise sous les yeux du Premier Consul de la République française, il a remarqué avec surprise qu'elle reposait sur une opinion qui n'est point exacte relativement à l'origine et aux conséquences de la guerre actuelle. Bien loin que ce soit la France qui l'ait provoquée, on se rapelle que, dès le principe de sa révolution, elle avait solennellement proclamé son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes, son respect pour l'indépendance de tous les gouvernements; et il n'est pas douteux qu'occupée alors et sans partage de ses affaires intérieures, elle

eût évité de prendre part à celles de l'Europe et fût demeurée fidèle à ses déclarations.

Mais, par une disposition opposée, aussitôt que la révolution française eût éclaté, l'Europe presque entière se ligua pour la détruire. L'agression fut réelle longtemps avant d'être publique. On excita les résistances intérieures, on accueillit les opposants, on toléra leurs réunions armées, on favorisa leurs complots secrets, on appuya leurs déclamations extravagantes, on outragea la nation française dans la personne de ses agents; et l'Angleterre donna particulièrement cet exemple par le renvoi du ministre accrédité près d'elle. Enfin la France fut attaquée de fait dans son indépendance, dans son honneur et dans sa sûreté, longtemps avant que la guerre fût déclarée.

Ainsi, c'est aux projets d'asservissement, de dissolution et de démembrement qui ont été préparés contre elle et dont l'exécution a été plusieurs fois tentée et poursuivie, que la France est en droit d'imputer les maux qu'elle a soufferts et ceux qui ont affligé l'Europe. De tels projets, depuis longtemps sans exemple, à l'égard d'une aussi puissante nation, ne pouvaient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

Assaillie de toutes parts, la République a dû porter partout les efforts de sa défensive, et ce n'est que pour le maintien de sa propre indépendance qu'elle a fait usage des moyens qui étaient dans sa puissance et dans le courage de ses citoyens. Tant qu'elle a vu que ses ennemis s'obstinaient à méconnaître ses droits, elle n'a compté que sur l'énergie de sa résistance; mais, aussitôt qu'ils ont dû renoncer à l'espoir de l'envahir, elle a cherché des moyens de rapprochement, elle a manifesté des intentions de paix; et, si elles n'ont point toujours été efficaces, si, au milieu des crises intérieures que la révolution

et la guerre ont successivement amenées, les précédents dépositaires de l'autorité en France n'ont pas toujours montré autant de modération que la nation elle-même a déployé de courage, il en faut accuser surtout l'acharnement funeste avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées pour consommer la ruine de la France.

Mais, si les vœux de Sa Majesté Britannique, comme elle en donne l'assurance, d'accord avec ceux de la République française, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi, au lieu d'essayer l'apologie de la guerre, ne pas mettre son soin à la terminer; et quel obstacle peut empêcher un rapprochement dont l'utilité est sentie et commune, surtout quand le Premier Consul de la République française a personnellement donné tant de preuves de son empressement à mettre un terme aux calamités de la guerre et de sa disposition à maintenir l'observation rigide des traités conclus?

Le Premier Consul de la République française ne pouvait pas douter que Sa Majesté Britannique ne reconnût le droit des nations à choisir la forme de leur gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'elle tient sa couronne; mais il n'a pu comprendre comment, à côté de ce principe fondamental et sur lequel repose l'existence des sociétés politiques, le ministre de Sa Majesté a pu placer des insinuations par lesquelles il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République, et qui ne sont pas moins injurieuses pour la nation française et pour son gouvernement que ne le seraient pour l'Angleterre et pour Sa Majéste une sorte de provocation vers le regime républicain, dont l'Angleterre adopta les formes au milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille que la naissance y avait placée et qu'une révolution en a fait descendre.

Si, à des époques peu éloignées et quand le système constitutif de la République française ne présentait ni la force ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, Sa Majesté Britannique a cru pouvoir provoquer elle-même un rapprochement et des conférences de paix, comment ne serait-elle pas empressée de renouer des négociations auxquelles l'état présent et réciproque des affaires promet une marche prompte? De toutes parts la voix des peuples et de l'humanité implore la fin d'une guerre marquée déjà par de si grands désastres et dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement universel et de maux sans remède. C'est donc pour arrêter le cours de ces calamités, ou afin que leurs terribles conséquences ne soient reprochées qu'à ceux qui les auraient provoquées, que le Premier Consul de la République française propose de mettre sur-le-champ un terme aux hostilités, en convenant d'une suspension d'armes et en nommant immédiatement, de part et d'autre, des plénipotentiaires qui se rendraient à Dunkerque ou dans toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, et qui travailleraient sans aucun retard au rétablissement de la paix et de la bonne amitié entre la République française et l'Angleterre.

Le Premier Consul offre, à cet égard, de donner les passe-ports nécessaires.

---

103. Au citoyen Talleyrand,
ministre des relations extérieures

Paris, 19 ventôse an VIII ⟨10 mars 1800⟩.

... Le citoyen Otto fera sentir ... combien est peu digne de la nation anglaise la menace d'appesantir le joug de prisonniers français en Angleterre. Serait-il possible que la nation de

Newton et de Locke s'oubliât à ce point-là? En effet, les prisonniers ne peuvent ni ne doivent répondre de la conduite de leur gouvernement. Ils sont tout entiers à la générosité de celui qui les a pris. Ces principes étant ceux du Gouvernement français, il n'imitera jamais le droit odieux de représailles.

---

104. A Joseph Paris, 28 ventôse an VIII ‹19 mars 1800›.

M. de Staël est dans la plus profonde misère, et sa femme donne des dîners et des bals. Si tu continues à la voir, ne serait-il pas bien que tu engageasses cette femme à faire à son mari un traitement de mille à deux mille francs par mois? Ou serions nous donc déjà arrivés au temps où l'on peut, sans que les honnêtes gens le trouvent mauvais, fouler aux pieds non seulement les mœurs, mais encore des devoirs plus sacrés que ceux qui réunissent les enfants aux pères? —
Que l'on juge des mœurs de Mme de Staël comme si elle était un homme; mais un homme qui hériterait de la fortune de M. de Necker, qui aurait longtemps joui des prérogatives attachées à un nom distingué, et qui laisserait sa femme dans la misère, lorsqu'il vivrait dans l'abondance, serait-il un homme avec lequel on pourrait faire société?

---

105. Proclamation Paris, 12 floréal an VIII ‹2 mai 1800›.

Habitants de Saint-Domingue, quelle que soit votre couleur, vous êtes égaux et également chers au Gouvernement. Un des premiers regards des Consuls s'est tourné vers vous; ils ont pris des mesures pour mettre fin à la guerre civile et pour vous rendre la paix, sans laquelle la liberté, l'égalité ne seraient

pour vous que de vains noms. Il envoient au milieu de vous des hommes chargés de rappeler les sentiments qu'inspire la nature, et les devoirs que vous commandent les communs intérêts de la patrie.

Ils ne déploieront d'autorité que celle que la raison avoue; ils ne vous parleront que ce langage fraternel qui calme les cœurs aigris et console l'infortune. Après de longues erreurs et de grandes calamités, vous reconnaîtrez que les haines et les divisions n'enfantent que la ruine de tous les partis, qu'il n'est de prospérité, de bonheur, que dans l'union et dans l'obéissance aux lois.

Secondez les vues et les efforts du Gouvernement, et bientôt Saint-Domingue, cultivé par des mains libres, ne présentera plus qu'un peuple de frères, et redeviendra un objet d'orgueil pour la France et de jalousie pour le reste de l'univers.

---

106. Réponse
AUX PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Paris, 13 floréal an VIII ⟨3 mai 1800⟩.

Lorsque des factions divisaient la France, la justice était mal administrée: cela devait être. Il y a dix ans que cet état dure; vous le ferez cesser. Vous n'examinerez jamais de quel parti était l'homme qui vous demandera justice; mais les droits de chacun seront pesés avec la plus sévère impartialité. C'est aux armes à assurer la paix avec les puissances étrangères; la justice est le moyen d'assurer la paix entre les citoyens.

Vous êtes nommés à vie; personne n'a le droit de vous destituer; vous n'êtes responsables de vos jugements qu'à vos consciences; vous serez impassibles comme la loi . . .

---

107. A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI

Marengo, 27 prairial an VIII ‹16 juin 1800›.

J'AI l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour lui faire connaître le désir du peuple français de mettre un terme à la guerre qui désole nos pays.

L'astuce des Anglais a empêché l'effet que devait naturellement produire sur le cœur de Votre Majesté ma démarche à la fois simple et franche[1].

La guerre a eu lieu. Des milliers de Français et d'Autrichiens ne sont plus. Des milliers de familles désolées redemandent leurs pères, leurs époux, leurs fils ! . . . Mais le mal qui est fait est sans remède ; qu'il nous instruise du moins et nous fasse éviter celui que produirait la continuation des hostilités ! Cette perspective afflige tellement mon cœur, que, sans me rebuter de l'inutilité de ma première démarche, je prends derechef le parti d'écrire directement à Votre Majesté, pour la conjurer de mettre un terme aux malheurs du continent.

C'est sur le champ de bataille de Marengo, au milieu des souffrances et environné de 15 000 cadavres, que je conjure Votre Majesté d'écouter le cri de l'humanité, et de ne pas permettre que la génération de deux braves et puissantes nations s'entr'égorge pour des intérêts qui leur sont étrangers. C'est à moi de presser Votre Majesté, puisque je suis plus près qu'elle du théâtre de la guerre. Son cœur ne peut pas être aussi vivement frappé que le mien.

. . . .

Si Votre Majesté veut se rendre compte des effets de la guerre, elle verra qu'ils seront de révolutionner l'Europe en accroissant partout la dette publique et le mécontentement des peuples.

[1] Une première offre de paix avant la campagne de Marengo.

En obligeant le peuple français à faire la guerre, on l'obligera à ne penser qu'à la guerre, à ne vivre que de la guerre, et les légions françaises sont nombreuses et braves.
Si Votre Majesté veut la paix, elle est faite : exécutons de part et d'autre le traité de Campo-Formio, et consolidons, par un supplément, la garantie des petites puissances, qui, principalement, paraît avoir été cause de la rupture de la paix.
Donnons le repos et la tranquillité à la génération actuelle. Si les générations futures sont assez folles pour se battre, eh bien ! elles apprendront, après quelques années de guerre, à devenir sages et à vivre en paix.
Je pouvais faire prisonnière toute l'armée de Votre Majesté. Je me suis contenté d'une suspension d'armes, ayant l'espoir que ce serait un premier pas vers le repos du monde, objet qui me tient d'autant plus à cœur, qu'élevé et nourri par la guerre on pourrait me soupçonner d'être plus accoutumé aux maux qu'elle entraîne . . .

---

108. BULLETIN DE L'ARMÉE DE RÉSERVE

Milan, 29 prairial an VIII ⟨18 juin 1800⟩.

. . . Le général Desaix avait amené d'Egypte deux petits nègres que lui avait donnés le roi de Darfour. Ces enfants ont porté le deuil de la mort de leur maître, à la mode de leur pays et d'une manière extrêmement touchante.
Le Premier Consul a pris avec lui les deux aides de camp du général Desaix, Savary et Rapp. Le corps de ce général a été conduit en poste à Milan, où on l'a embaumé. On ne sait pas encore si le Premier Consul l'enverra à Paris, ou s'il le placera sur un monument qui serait élevé sur le Saint-Bernard, pour éterniser le passage de l'armée de réserve.

Le général Desaix est le premier Européen qui ait porté la gloire du nom français au delà des Cataractes. Il était adoré des habitants de la haute Egypte, qui l'avaient surnommé *le Sultan juste*. Il conservait un vif ressentiment des mauvais traitements qu'il avait reçus de l'amiral Keith. Cet officier général de marine, par un procédé indigne d'une nation européenne, l'avait abreuvé de dégoûts et de mauvais traitements.

Le général Desaix était parti d'Alexandrie sur le bâtiment ragusin appelé *la Madone de grâce de Saint-Antoine de Padoue*. Il avait des passe-ports du grand vizir, du commandant anglais devant Alexandrie, qui, pour assurer davantage son passage, avait mis à son bord un officier anglais. Il fut arrêté par l'amiral Keith et conduit à Livourne, contre le droit des gens. C'est en vain qu'il montra ses passe-ports et que l'officier anglais qu'il avait à son bord se récriait contre cette insigne mauvaise foi. Arrivé dans la rade de Livourne, on dégréa le bâtiment; on lui ôta son gouvernail, l'exposant ainsi à échouer.

Le général Desaix fut mis au lazaret, dans une espèce de prison. L'amiral Keith eut la bassesse de joindre l'insulte à la violation du droit des gens: il lui envoya proposer vingt sous par jour, à lui et à chacun des soldats français prisonniers, en ajoutant, avec une plate ironie, que l'égalité proclamée en France voulait qu'il ne fût pas mieux traité qu'eux.

Il fut, en conséquence, mis dans la même cour que les soldats, et on lui refusa toute espèce de secours, jusqu'aux gazettes et quelques livres militaires. «Je ne demande rien, répondit Desaix, que de me délivrer de votre présence. Faites, si vous le voulez, donner de la paille aux blessés qui sont avec moi. J'ai traité avec les Mameluks, les Turcs, les Anatoliens, les Arabes

du grand désert, les Ethiopiens, les noirs de Darfour, les Tartares; tous respectaient leur parole lorsqu'ils l'avaient donnée, et ils n'insultaient pas aux hommes dans le malheur.» M. Keith fit plus, il eut la lâcheté d'engager le patron du bâtiment sur lequel était le général Desaix de déclarer que ce bâtiment lui appartenait, lui promettant 1000 guinées pour récompense; il voulait fonder sur cette déclaration un libelle contre le général Desaix. Le bon patron génois s'y opposa constamment. «Eh! M. l'amiral, écrivait Desaix, prenez le navire, prenez mes bagages, nous tenons peu à l'intérêt». Cet amiral Keith est le même homme qui a fait tant de relations ridicules en buvant du punch devant Gênes.

La nation française fait fort bien d'être victorieuse. Il n'est pas d'excès auxquels ne se portassent ses ennemis, si elle avait des revers; mais, grâce au nombre et au courage de ses soldats, elle triomphera de tous ses ennemis, et l'opprobre et le mépris seront, dans l'histoire et chez les nations policées, le partage des hommes qui se conduiront comme lord Keith. Cet amiral a eu l'esprit de rédiger une lettre, supposée interceptée, du Premier Consul au général Masséna, lettre pleine d'absurdités et qui ne peut être mise qu'à côté des libelles de toute espèce que la cour de Londres fait imprimer contre notre premier magistrat.

. . . .

---

109. Au citoyen Lucien Bonaparte,
ministre de l'intérieur

Lyon, 10 messidor an VIII ‹29 juin 1800›.

Je reçois, Citoyen Ministre, votre lettre du . . . J'arriverai à Paris à l'improviste. Mon intention est de n'avoir ni arcs de triomphe ni aucune espèce de cérémonie. J'ai trop bonne

opinion de moi pour estimer beaucoup de pareils colifichets. Je ne connais pas d'autre triomphe que la satisfaction publique.

---

110. Au citoyen Talleyrand,
ministre des relations extérieures

Paris, 15 messidor an VIII ⟨4 juillet 1800⟩.

... Je désirerais ... que vous fissiez faire une caricature qui représenterait le ministre Thugut entre le doge de Venise et un directeur cisalpin. L'allusion devrait rouler sur ce qu'il dépouille l'un en conséquence du traité de Campo-Formio, et emprisonne l'autre parce qu'il ne reconnaît pas le traité de Campo-Formio.

---

111. Au comte de provence (Louis xviii)

Paris, 20 fructidor an VIII ⟨7 septembre 1800⟩.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre; je vous remercie des choses honnêtes que vous m'y dites.

Vous ne devez pas souhaiter votre retour en France; il vous faudrait marcher sur 100 000 cadavres.

Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France ... l'histoire vous en tiendra compte.

Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille ... je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.

---

112. ALLOCUTION AU TRIBUNAT, EN RÉPONSE AU DISCOURS DE SON PRÉSIDENT[1]

Paris, 24 vendémiaire an IX ‹16 octobre 1800›.

JE remercie le Tribunat de cette preuve d'affection. Je n'ai point réellement couru de dangers. Ces sept ou huit malheureux, pour avoir la volonté, n'avaient pas le pouvoir de commettre les crimes qu'ils méditaient. Indépendamment de l'assistance de tous les citoyens qui étaient au spectacle, j'avais avec moi un piquet de cette brave garde. Les misérables n'auraient pu supporter ses regards.

La police avait pris des mesures plus efficaces encore.

J'entre dans tous ces détails, parce qu'il est peut-être nécessaire que la France sache que la vie de son premier magistrat n'est exposée dans aucune circonstance. Tant qu'il sera investi de la confiance de la nation, il saura remplir la tâche qui lui a été imposée.

Si jamais il était dans sa destinée de perdre cette confiance, il ne mettrait plus de prix à une vie qui n'inspirerait plus d'intérêt aux Français.

---

113. PAROLES DU PREMIER CONSUL AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, EN REMETTANT AU GÉNÉRAL MOREAU DES PISTOLETS ENRICHIS DE DIAMANTS

Paris, 29 vendémiaire an IX ‹21 octobre 1800›.

CITOYEN Ministre, faites-y graver quelques-unes des batailles qu'a gagnées le général Moreau; ne les mettez pas toutes, il faudrait ôter trop de diamants; et, quoique le général Moreau n'y attache pas un grand prix, il ne faut pas trop déranger le dessin de l'artiste.

---

[1] Le président du Tribunat, venait de féliciter le Premier Consul d'avoir échappé à la conspiration d'Arena, Ceracchi et Demerville.

114. Proclamation à l'armée d'Orient

Paris, 1er ventôse an IX ⟨20 février 1801⟩.

Soldats, le peuple français triomphe en Europe; son armée d'Orient ne trahira jamais ses destins! Vous défendrez contre tous cette terre, objet de tant d'espérances et fruit de tant de travaux!

Vous êtes nombreux, tous braves, tous couverts de blessures et échappés aux hasards de cent combats!

Aux Pyramides, à Sédiman, au mont Thabor, à Aboukir, à Héliopolis, vous étiez un contre dix.

Si la bravoure est la première qualité du soldat, la constance est la seconde.

A cette méprisable armée du grand vizir se joint aujourd'hui une armée européenne, déshonorée en Batavie, au Ferrol, à Cadix. Elle erre depuis neuf mois sur les mers; elle prétend vous combattre en vous séduisant par ses émissaires.

Les mers d'Egyte ont été funestes à nos marins; qu'elles soient témoins de la honte et de la défaite des bataillons anglais; que tout ce qui débarquera reste mort ou captif; que les déserts de Qatyeh soient le tombeau du grand vizir, et que tant de hauts faits attestent aux siècles futurs la gloire du grand peuple, et vous méritent de nouveaux témoignages de la reconnaissance de la patrie.

---

115. A l'empereur de Russie

Paris, 1er ventôse an IX ⟨27 février 1801⟩.

...Les Anglais tentent un débarquement dans l'Egypte. L'intérêt de toutes les puissances de la Méditerranée, comme de celle de la mer Noire, est que l'Egypte reste à la France. Le canal de Suez, qui joindrait les mers de l'Inde à la Méditerranée, est

déjà tracé; c'est un travail facile et de peu de temps, qui peut produire des avantages incalculables au commerce russe. Si Votre Majesté est toujours dans l'opinion, qu'elle a manifestée souvent, de faire faire une partie du commerce du nord par le midi, elle peut attacher son nom à une aussi grande entreprise, qui aura tant d'influence sur la situation future du continent, en intervenant auprès de la Porte dans les affaires d'Egypte . . .

---

116. PROCLAMATION Paris, 29 ventôse an IX ⟨20 mars 1801⟩.

FRANÇAIS, une paix glorieuse a terminé la guerre du continent. Vos frontières sont reportées aux limites que leur avait marquées la nature. Des peuples, longtemps séparés de vous, se rejoignent à leurs frères et accroissent d'un sixième votre population, votre territoire et vos forces.

Ces succès, vous les devez surtout au courage de nos guerriers, à leur patience dans les travaux, à leur passion pour la gloire, à leur amour pour la liberté, pour la patrie; mais vous les devez aussi à l'heureux retour de la concorde, et à cette union de sentiments et d'intérêts qui, plus d'une fois, sauva la France de sa ruine.

Tant que vous fûtes divisés, vos ennemis n'espérèrent pas de vous vaincre: ils espérèrent que vous seriez vaincus par vous-mêmes, et que cette puissance, qui avait triomphé de tous leurs efforts, s'écroulerait dans les convulsions de la discorde et de l'anarchie.

Leur espoir a été trompé. Que cet espoir ne renaisse jamais! Soyez éternellement unis par le souvenir de vos malheurs domestiques, par le sentiment de votre grandeur et de vos forces; craignez d'avilir par de lâches passions un nom

que tant d'exploits ont consacré à la gloire et à l'immortalité.

Qu'une généreuse émulation feconde nos arts et notre industrie; que d'utiles travaux embellissent cette France que les peuples ne nommeront plus qu'avec respect et admiration; que l'étranger, qui s'empressera de la visiter, retrouve parmi vous ces vertus douces et hospitalières qui caractérisèrent vos aïeux; que toutes les professions s'élèvent à la dignité du nom français; que le commerce, en reformant ses relations avec les autres peuples, y porte cette fidélité qui fixe la confiance et qui assoit la fortune, non sur des spéculations hasardées et fugitives, mais sur des rapports constants, dont l'estime et l'intérêt mutuel garantissent la force et la durée.

Ainsi notre commerce reprendra le rang qui lui est dû; ainsi se fortifieront les liens qui attachent à notre cause les peuples éclairés du continent de l'Europe; ainsi cette nation même qui est encore armée contre la France abjurera des prétentions excessives, et sentira enfin qu'il n'est, pour les peuples comme pour les individus, de bonheur véritable que dans la prospérité de tous.

---

117. Décision — Paris, 19 germinal an IX ⟨9 avril 1801⟩.

... Je n'enverrai jamais mon portrait à un homme[1] qui tient son prédecesseur au cachot et qui emploie les moyens de l'inquisition. Je puis m'en servir, mais je ne lui dois que du mépris.

---

[1] Le Prince de la Paix, ministre d'Espagne

118. Au gouvernement anglais

Paris, 22 germinal an IX ‹12 avril 1801›.

... L'Europe a retenti de l'événement du 3 nivôse. Le crime qui, pour attenter à la vie du Premier Consul, a compromis la population innocente d'une partie de la ville de Paris, a un caractère d'horreur presque sans exemple dans l'histoire moderne.

Le Premier Consul est bien loin de penser que l'ancien ni le nouveau ministère soit capable d'avoir ni soldé ni commandé un crime qui serait désavoué parmi les hordes les moins civilisées.

Cependant le nommé Dutheil et le nommé Georges, tous les deux en Angleterre et soldés par le Gouvernement britannique, sont les ordonnateurs de ce crime et de beaucoup d'autres ayant tous pour résultat de tuer quelques malheureux. Deux journalistes soldés ont publiquement fait, à Londres, l'apologie de ce crime et manifesté des regrets de ce qu'il n'a pas réussi.

L'état de guerre qui existe entre les deux peuples a sans doute brisé une partie des liens qui unissent naturellement les peuples voisins. Mais les Anglais et les Français, pour être en guerre, en sont-ils moins, les uns et les autres, une nation civilisée et européenne? et le droit des gens, qui adoucit les maux de la guerre, ne défend-il pas d'accorder protection à des monstres qui déshonorent la nature humaine?

C'est à Sa Majesté Britannique à agir, dans cette circonstance, selon les sentiments de sa conscience, les lois de sa religion et les principes de sa politique.

Quant au Premier Consul, il déclare hautement que, si un pareil crime avait été commis à Londres, il se serait empressé de faire arrêter et livrer aux tribunaux d'Angleterre les

auteurs de ce crime; bien plus, si un individu, après avoir attenté à la vie du prince ou d'un de ses principaux ministres eût cherché son refuge en France, le Premier Consul en eût agi comme Fabricius vis-à-vis du roi d'Épire.

Par ordre du Premier Consul.

---

119. Notes sur un projet de règlement pour l'école d'artillerie et du génie

Paris, 8 messidor an IX ⟨27 juin 1801⟩.

... Il importe, pour les manœuvres de l'artillerie, de ne pas perdre de vue qu'il n'y a rien de plus incertain que la théorie du tir. Cette partie de l'art est classée parmi les sciences physico-mathématiques; ses résultats sont douteux; ceux de la pratique sont certains. Les élèves ayant fait un cours de mécanique savent à peu près tout ce qu'il faut pour saisir et appliquer. Il convient donc de s'attacher par-dessus tout, et comme à l'un des principaux fondements de l'instruction, à ce que chaque élève exécute mieux qu'un vieux soldat tous les mouvements du fusil, toutes les manœuvres des pièces; qu'il soit habile à tirer à la cible et qu'il connaisse parfaitement l'usage des bouches à feu. Aucun d'eux ne doit être réputé bon élève si, au sortir de l'école, il ne peut aller immédiatement à une batterie ou à un siège. Il est convenable qu'arrivant au corps il instruise une classe de recrues aux manœuvres de l'artillerie, de l'infanterie et à celles de force. Combien ne voyait-on pas d'officiers hors d'état de mettre la prolonge, de diriger une manœuvre de force, de composer un artifice, et obligés de prendre les leçons des vieux sergents! Lorsqu'un élève pointera mieux que les soldats, on ne lui contestera ni

ses droits à l'avancement, ni les autres avantages de son éducation. Les vieux sergents ne seront pas jaloux des jeunes officiers auxquels ils n'auront jamais rien appris . . .

---

120. Notes sur le projet de constitution ligurienne

Paris, 13 messidor an IX ⟨2 juillet 1801⟩.

Je reçois, Citoyen Ministre, les observations que vous a envoyées le citoyen Dejean sur le projet de constitution ligurienne. Faites-lui connaître:

Que les mots *doge*, *podestat*, sont meilleurs que ceux qu'il propose, de *régulateurs* et *députés*. L'Europe entière retrouvera la république de Gênes et s'accoutumera plus facilement à ces dénominations; et, pour un petit Etat comme celui dont il est question, l'opinion des autres puissances est aussi quelque chose.

L'on ne propose point de rétablir les corps et métiers comme en 97, mais de les former de nouveau, de manière que la tête ait toujours de l'influence sur la queue. C'est à la fois un moyen de défense et un moyen de police. Dans les républiques de la nature de celle de Gênes, qui ne peut jamais avoir une grande force armée, ce n'est véritablement que dans l'énergie de ses habitants que la République peut avoir quelque existence, et le peuple de la capitale ne peut avoir quelque énergie qu'en croyant être quelque chose dans le gouvernement; de toutes les manières d'introduire l'homme du peuple dans les affaires, celle qui le flatte davantage, c'est de faire intervenir l'amour-propre de l'art ou du métier. L'on sent que la loi organique devra ensuite, le plus possible, remédier aux abus. . . .

Le projet porte trois consultes et non pas une: d'abord, parce que dans une petite république, comme celle de Gênes, il n'y a point d'inconvénient à intéresser le plus d'amours-propres possible au gouvernement; ensuite parce que, s'il n'y avait qu'une consulte, et qu'elle s'assemblât à Gênes, ce serait l'occasion de la guerre avec toutes les campagnes, et la machine de toutes les revolutions. Règle générale: aucune assemblée dans la capitale, si ce n'est celles des collèges, parce qu'elles sont bornées à des élections et ne peuvent jamais être tumultueuses. Mais les consultes seraient à Gênes d'un effet détestable; si l'on était contraint de s'en servir, il faudrait qu'elles fussent peu nombreuses et qu'on fût sévère sur l'admission.

C'est sans inconvénient que l'on a fait revivre les mots de *Rivières;* s'ils sont divisés entre eux, ils en seront d'autant plus faibles contre la capitale, qui, dans les circonstances où se trouve Gênes, est l'intérêt majeur. Cette observation d'ailleurs s'applique à tout ce qui est ancien; il n'y a de raison pour qu'une chose existe que celle qu'elle a existé. Pour qu'un territoire d'une configuration aussi bizarre soit un et indépendant, il n'y a aucune convenance géographique et naturelle; cela est parce que cela a été. Les montagnes qui séparent l'état de Gênes du Piémont sont des collines; il est donc bon que tous les mots dont on se sert rappellent l'antiquité de la république.

...Quant à la religion catholique, cela est absolument essentiel, surtout à Gênes, où toute la population, étant composée de matelots, est dès lors extrêmement superstitieuse....

---

121. Proclamation
AUX HABITANTS DES QUATRE DÉPARTEMENTS DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN

Paris, 29 messidor an IX ‹18 juillet 1081›.

Un traité solennel conclu entre la République, le chef de l'Empire et le Corps Germanique, et ratifié à Paris le 25 ventôse, vient d'unir définitivement votre destinée à celle de la France.

Les intérêts et les droits de la République sont devenus les vôtres; vos intérêts et vos droits sont devenus les siens.

En vous adoptant, elle vous à voué, comme à tous ses enfants, bienveillance et sollicitude; elle vous appelle à lui promettre fidélité comme eux.

Que cette promesse impose à tous l'oubli des liens dont le traité vous a dégagés, et le respect pour ceux qui vous attachent maintenant à la République.

Qu'elle mette un terme aux vaines appréhensions qui empêchent quelques-uns de jouir des avantages de la réunion, et aux folles espérances qui portent quelques autres à les déguiser ou à les dénaturer.

Ces avantages, quel esprit raisonnable pourrait les méconnaître? Des privilèges odieux n'enchaînent plus l'industrie des ouvriers; le gibier ne ravage plus les champs du cultivateur, ne dévore plus les fruits de son travail; pour tous ont cessé d'avilissantes corvées; pour tous a cessé la dégradation des servitudes féodales.

La dîme est abolie; les contributions de tous genres sont adoucies; les perceptions sont également réparties entre les terres du seigneur ou de l'ecclésiastique ci-devant exempts de charges, et celles du particulier qui les supportait seul; les douanes intérieures qui se rencontraient au passage d'une contrée à une autre, ou empêchaient de remonter les rivières,

sont supprimées; le commerce est libre avec la France, le marché le plus avantageux du monde, et ne rencontrera plus les obstacles que lui opposaient les anciennes frontières.

Une justice impartiale, des administrations régulières sont substituées à l'autorité arbitraire des baillis.

Tels sont les avantages que la réunion assure à la liberté et à la propriété.

Elle ne fait pas moins pour la sûreté et la tranquillité du pays. Au lieu de se trouver couvert d'intérêts opposés et toujours en conflit, il sera sous l'abri d'un intérêt commun à trente millions de citoyens. Au lieu d'être soumis à une multitude da petites dominations trop faibles pour le défendre, assez fortes pour l'opprimer, il sera protégé par une puissance qui saura toujours faire respecter son territoire.

La réunion des quatre départements à la France est pour eux un gage de prospérité, et leur promesse de fidélité à la République sera déjà l'expression de leur affection pour elle, autant qu'une reconnaissance des actes qui les ont réunis.

---

122. Aux soldats du 1er régiment d'artillerie

Paris, 7 fructidor an IX ‹25 août 1801›.

Soldats, votre conduite dans la citadelle de Turin a retenti dans toute l'Europe.

Nos ennemis se sont réjouis de vous voir insubordonnés et criminels.

Une douleur profonde a précédé dans le cœur de vos concitoyens le cri de la vengeance.

Vous avez rendu de grands services . . . Vous êtes couverts d'honorables blessures; vous les avez reçues pour la gloire de la République . . . Elle a triomphé de ses ennemis; elle tient le premier rang parmi les puissances!!!

Mais que lui importeraient tant de grandeurs, si ses enfants indisciplinés se laissaient guider par les passions effrénées de quelques misérables!!!

Vous êtes entrés sans ordre et tumultueusement dans une forteresse ... en violant toutes les consignes, sans porter aucun respect au drapeau du peuple français, qui y était arboré. Le brave officier qui était chargé de le défendre, vous l'avez tué ... Vous avez passé sur son cadavre ... Vous êtes tous coupables!

Les officiers qui n'ont pas su vous préserver d'un tel égarement ne sont pas dignes de vous commander ... Le drapeau que vous avez abandonné, qui n'a pu vous rallier, sera suspendu au temple de Mars et couvert d'un crêpe funèbre ... Votre corps est dissous!!!

Soldats! Vous allez entrer dans de nouveaux corps; donnez-y constamment des preuves d'une sévère discipline. Faites que l'on dise: Ils ont dû servir d'exemple; mais ils sont toujours ce qu'ils ont été, les braves et bons enfants de la patrie.

---

123. Au consul Cambacérès

Lyon, 28 nivôse an X ⟨18 janvier 1802⟩.

... La conduite de Sieyès dans cette circonstance prouve parfaitement qu'après avoir concouru à la destruction de toutes les constitutions depuis 1791, il veut encore s'essayer contre celle-ci. Il est bien extraordinaire qu'il n'en sente pas la folie. Il devrait faire brûler un cierge à Notre-Dame pour s'être tiré de là si heureusement et d'une manière si inespérée. Mais plus je vieillis, et plus je m'aperçois que chacun doit remplir son destin ...

---

124. PAROLES DU PREMIER CONSUL AU CONSEIL D'ÉTAT

Dans la séance du 14 floréal an X (4 mai 1802).
(*Extrait*)

DANS tous les pays, la force cède aux qualités civiles. Les baïonnettes se baissent devant le prêtre qui parle au nom du ciel et devant l'homme qui impose par sa science. J'ai prédit à des militaires qui avaient quelques scrupules que jamais le gouvernement militaire ne pourrait prendre en France, à moins que la nation ne fût abrutie par cinquante ans d'ignorance. Toutes les tentatives échoueront, et leurs auteurs en seront victimes. Ce n'est pas comme général que je gouverne, mais parce que la nation croit que j'ai les qualités civiles propres au gouvernement; si elle n'avait pas cette opinion, le gouvernement ne se soutiendrait pas. Je savais ce que je faisais lorsque, général d'armée, je prenais la qualité de membre de l'Institut; j'étais sûr d'être compris même par le dernier tambour.

Il ne faut pas raisonner des siècles de barbarie aux temps actuels. Nous sommes trente millions d'hommes réunis par les lumières, la propriété et le commerce; trois ou quatre cents mille militaires ne sont rien auprès de cette masse. Outre que le général ne commande que par les qualités civiles, lorsqu'il n'est plus en fonctions, il rentre dans l'ordre civil. Les soldats eux-mêmes ne sont que les enfants des citoyens. L'armée, c'est la nation. Si l'on considérait le militaire, abstraction faite de tous ses rapports, on se convaincrait qu'il ne connaît point d'autre loi que la force, qu'il rapporte tout à lui, qu'il ne voit que lui. L'homme civil, au contraire, ne voit que le bien général. Le propre des militaires est de tout vouloir despotiquement; celui de l'homme civil est de tout soumettre à la discussion, à la vérité, à la raison; elles ont leurs prismes divers;

ils sont souvent trompeurs; cependant la discussion produit la lumière. Si l'on distinguait les hommes en militaires et en civils, on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y a qu'une nation.

---

125. ORDRE DU JOUR Saint-Cloud, 22 floréal an X ⟨12 mai 1802⟩.

LE grenadier Gobain s'est suicidé par des raisons d'amour; c'était d'ailleurs un très bon sujet. C'est le second événement de cette nature qui arrive au corps depuis un mois.

Le Premier Consul ordonne qu'il soit mis à l'ordre de la garde: Qu'un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions; qu'il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie.

S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincu.

---

126. AU CITOYEN CHAPTAL,
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 26 prairial an X ⟨15 juin 1802⟩.

J'AI intention, Citoyen Ministre, de fonder un prix, consistant en une médaille de 3000 francs, pour la meilleure expérience qui sera faite, dans le cours de chaque année, sur le fluide galvanique . . .

Les étrangers de toutes les nations seront également admis au concours.

Faites, je vous prie, connaître ces dispositions au président de la première classe de l'Institut national, pour quelle donne à ces idées les développements qui lui paraîtront convenables, mon

but spécial étant d'encourager et de fixer l'attention des physiciens sur cette partie de la physique, qui est, à mon sens, le chemin des grandes découvertes.

---

127. PROCLAMATION Paris, 21 messidor an X ⟨10 juillet 1802⟩.

FRANÇAIS, le 14 juillet commença, en 1789, les nouvelles destinées de la France. Après treize ans de travaux, le 14 juillet revient plus cher pour vous, plus auguste pour la postérité. Vous avez vaincu tous les obstacles, et vos destinées sont accomplies. Au dedans, plus de tête qui ne fléchisse sous l'empire de l'égalité; au dehors, plus d'ennemi qui menace votre sûreté et votre indépendance; plus de colonie française qui ne soit soumise aux lois, sans lesquelles il ne peut exister de colonie. Du sein de vos ports, le commerce appelle votre industrie et vous offre les richesses de l'univers; dans l'intérieur, le génie de la République féconde tous les germes de prospérité.

Français, que cette époque soit, pour nous et pour nos enfants, l'époque d'un bonheur durable; que cette paix s'embellisse par l'union des vertus, des lumières et des arts; que des institutions assorties à votre caractère environnent nos lois d'une impénétrable enceinte; qu'une jeunesse avide d'instruction aille dans nos lycées apprendre à connaître ses devoirs et ses droits; que l'histoire de nos malheurs la garantisse des erreurs passées, et qu'elle conserve, au sein de la sagesse et de la concorde, cet édifice de grandeur qu'a élevé le courage des citoyens.

Tels sont les vœux et l'espoir du Gouvernement français; secondez ses efforts, et la félicité de la France sera immortelle comme sa gloire.

---

128. Allocution du premier consul au sénat venant lui annoncer la proclamation du consulat à vie

Paris, 15 thermidor an X ‹3 août 1802›.

Sénateurs, la vie d'un citoyen est à sa patrie. Le peuple français veut que la mienne tout entière lui soit consacrée. J'obéis à sa volonté.

En me donnant un nouveau gage, un gage permanent de sa confiance, il m'impose le devoir d'étayer le système de ses lois sur des institutions prévoyantes.

Par mes efforts, par votre concours, Citoyens Sénateurs, par le concours de toutes les autorités, par la confiance et la volonté de cet immense peuple, la liberté, l'égalité, la prospérité de la France seront à l'abri des caprices du sort et de l'incertitude de l'avenir. Le meilleur des peuples sera le plus heureux, comme il est le plus digne de l'être; et sa félicité contribuera à celle de l'Europe entière.

Content alors d'avoir été appelé, par l'ordre de celui de qui tout émane, à ramener sur la terre la justice, l'ordre et l'égalité, j'entendrai sonner la dernière heure sans regrets et sans inquiétude sur l'opinion des générations futures . . .

---

129. Au citoyen Joseph Bonaparte

Rouen, 11 brumaire an XI ‹2 novembre 1802›.

Faites mes compliments à Mme Joseph. Elle fait de si belles filles, que l'on peut se consoler de ce qu'elle ne vous a pas donné un beau garçon.

Je suis aussi content de Rouen que de Lyon. Cette ville me donne des preuves d'attachement qui me touchent.

Tout ici est consolant et beau à voir, et j'aime vraiment cette belle, bonne Normandie. C'est la véritable France.

Je vous prie de croire que rien ne peut altérer mon attachement et mon amitié pour vous, pour votre épouse et pour tout ce qui vous touche.

---

130. A L'ARCHEVÊQUE DE LYON (FESCH)

Rouen, 11 brumaire an XI ‹2 novembre 1802›.

MONSIEUR l'Archevêque de Lyon, je suis arrivé depuis trois jours à Rouen; j'ai été extrêmement satisfait du peuple de ce département, et j'ai lieu de l'être de l'esprit du clergé, et spécialement de l'archevêque.

Il est temps que vous partiez, sans tarder davantage, pour votre diocèse; que vous y meniez un train de maison décent, mais sans luxe, vous proportionnant au train des maisons les plus considérables de Lyon, du préfet et du général commandant la division. Vous devez agir avec dextérité, mais réellement placer le plus de constitutionnels possible, et bien vous assurer ce parti. Vous ne devez point vous dissimuler que cette question de constitutionnels et de non-constitutionnels est, parmi le grand nombre de prêtres, une question religieuse, mais n'est, dans les chefs, qu'une question politique. Vous devez unir à cela un grand respect et une grande considération pour le Pape, pour les vertus et pour l'opinion, comme autorité, de l'archevêque de Paris.

Je désire que vous m'envoyiez votre mandement avant de le publier et de le faire imprimer. Enfin vous me déplairiez infiniment et feriez un grand mal à l'Etat, si vous choquiez les constitutionnels. J'aime encore mieux que quelque forcené s'éloigne de vous que de voir les constitutionnels s'en séparer.

N'oubliez pas que, sur le théâtre où vous allez être placé, vous serez l'objet de tous les regards. Ayez une grande sévérité de

mœurs, une grande tenue, et soyez tout entier aux devoirs de votre place. Affectez de ne point vous mêler de politique; si on vous présente des pétitions pour moi, dites que votre ministère est la religion. Ne vous livrez point trop à votre zèle ardent, même pour l'administration des hospices et pour les pauvres.

Votre premier soin, le soin qui vous occupera plusieurs mois, c'est d'administrer les sacrements à votre diocèse, de concilier vos prêtres, de les connaître et d'organiser votre église. Lyon a été un grand centre de travail, et il y a un grand nombre de prêtres qui étaient voués à un parti ennemi de l'Etat; n'employez pas ceux-là, et, si vous croyiez devoir en employer quelques-uns, faites-moi connaître votre travail, et je les éloignerai, de ma propre volonté. Enfin, dans la position délicate où vous êtes, ne pas faire assez est un grand inconvénient peut-être; mais faire trop est le plus grand de tous les maux. Méfiez-vous de la vivacité de votre caractère, et de votre promptitude à prendre un parti et à vous avancer.

L'évêque de Chambéry n'avait point les talents nécessaires. J'aimerais assez que votre première démarche fût de prendre par la main un de ceux qui ont le plus de consistance dans le parti réfractaire, sans être cependant trop exagéré, et un de ceux qui ont le plus de consistance dans le parti constitutionnel, de les bénir et de les embrasser à la fois, en leur disant que l'union et la fraternité sont la base fondamentale de la religion. Quelque chose de saillant en ce genre serait d'un bon résultat pour la religion et un bien pour l'Etat.

Quant aux hâbleurs qui vous diront que les constitutionnels se sépareront des non-constitutionnels, répondez que ce qui est de votre ministère n'est pas du leur, et que toute démarche et tout sentiment que produirait l'orgueil serait un péché que

vous devrez réprouver; que vouloir humilier son voisin, c'est se ressouvenir qu'il a été ennemi, et que, dès lors, c'est violer le premier principe de la foi. Les archevêques et les évêques d'aujourd'hui ne sont pas les archevêques et les évêques de 1789; ce sont ceux qui approchent le plus de la primitive Eglise. Vous avez assez de science, et vous connaissez assez la doctrine et les maximes de notre religion pour puiser des règles de conduite et des maximes dans la religion même, sans parler du bien de l'Etat.

Pénétrez-vous bien de ce que je vous exprime dans cette lettre. C'est la manière de faire le bien de la religion et de l'Etat, de s'attirer l'estime et la confiance de tous les partis, et de m'être agréable.

Le Pape m'a fait connaître que vous alliez être incessamment promu au cardinalat.

---

131. Au citoyen Laplace

Saint-Cloud, le 5 frimaire an XI ⟨26 novembre 1802⟩.

Citoyen Laplace, sénateur, tout ce que j'ai lu de votre ouvrage m'a paru si parfaitement clair, qu'il me tarde de pouvoir consacrer quelques semaines à en achever la lecture; j'éprouve le regret de ne pouvoir y donner le temps et y porter l'attention qu'il mérite. C'est pour moi une nouvelle occasion de m'affliger de la force des circonstances qui m'a dirigé dans une autre carrière, où je me trouve si loin de celle des sciences. Je vous remercie de votre dédicace, que j'accepte avec grand plaisir, et je désire que les générations futures, en lisant votre *Mécanique céleste*, n'oublient pas l'estime et l'amitié que j'ai portées à son auteur.

---

132. Allocution aux cinq députés de la Suisse

Saint-Cloud, 20 frimaire an XI ⟨11 décembre 1802⟩.

Plus j'ai étudié la géographie, l'histoire et les habitudes de votre pays, et plus je me suis convaincu qu'il ne devait pas être assujetti à un gouvernement et à des lois uniformes.

Etablir un gouvernement représentatif pour toute la Suisse, c'est retrancher à la liberté des petits cantons, qui se sont toujours gouvernés démocratiquement; c'est leur faire payer des dépenses de gouvernement, à eux qui n'ont jamais payé d'impôts. Leurs mœurs ne s'accordent pas avec celles des autres contrées. Je connais l'âpreté des mœurs des montagnards. Point d'impôts à des peuples si pauvres, point de chaînes aux enfants de Guillaume Tell.

D'un autre côté, vouloir établir la démocratie dans des cantons riches, à Berne, par exemple, serait vouloir l'impossible et jeter le pays dans le trouble et la confusion.

Il faut diversité de gouvernements à des pays si divers.

Il y a d'ailleurs plusieurs cantons qui ne peuvent communiquer avec les autres pendant une partie de l'année: comment les soumettre à une autorité centrale?

Il est très facile d'avoir autant d'organisations particulières en Suisse qu'il y a de pays distincts. Ce serait à peu près votre ancienne constitution, d'où seraient bannis tous les privilèges et toutes les inégalités de canton à canton, de pays souverain à pays sujet, et de patricien à citoyen. De telles inégalités sont des taches que la nation française ne peut souffrir dans une république voisine.

Quand vos constitutions cantonales seront formées, il sera facile d'instituer une diète pour régler les rapports de canton à canton.

Je comprends ce système et je n'en comprends pas d'autre. Je ne conçois pas comment vous pourriez former un gouvernement central.

D'abord votre pays ne peut en supporter les frais. Vous ne pouvez avoir de grandes finances. Vous êtes un pays pauvre. La nature vous a tout refusé. Vous ne prospérez qu'à force de sueurs et d'économie. Il n'y a de convenable à l'intérêt de la Suisse, il n'y aura de populaire en Suisse qu'une organisation qui ne demande point d'impôts.

... L'établissement d'une troupe soldée diminuerait votre force réelle au lieu de l'augmenter. Si vous avez un seul régiment de troupe soldée, il faut renoncer à des milices vigoureuses. Dès que les habitants voient sur pied des soldats qu'ils payent, ils disent: C'est à eux à nous défendre. Une troupe soldée détruit l'énergie nationale; elle vous priverait des ressources qu'au besoin vous trouveriez dans le courage de vos citoyens.

Le système fédéral, qui est contraire à l'intérêt des grands Etats, parce qu'il morcèle leur force, est très favorable aux petits, parce qu'il leur laisse toute leur vigueur naturelle. Zurich aura pour défenseurs les Zuricois; Berne aura ses Bernois; les petits cantons auront les enfants de Guillaume Tell.

Il ne faut pas ambitionner l'éclat; il vous coûterait trop cher, et ne vous servirait à rien. Il faut que le peuple paye peu d'impôts: c'est à cela qu'il reconnaîtra, que vous avez travaillé pour lui, et c'est ce qui l'affectionnera à votre ouvrage.

Si vous vouliez absolument de la grandeur, vous n'auriez qu'un moyen d'en acquérir: ce serait de vous réunir à la France, d'y former deux grands départements, et de participer à ses destinées. Mais la nature ne vous a point faits pour cela. Elle

vous a séparés des autres peuples par des montagnes; vous avez vos lois, vos mœurs, votre langue, votre industrie, votre gloire qui vous sont propres. Votre neutralité est plus assurée que jamais. La France a le Simplon; l'Autriche, le Tyrol. Vous êtes en sûreté entre ces puissances qui sont en équilibre; vous êtes tranquilles, même dans les moments d'oscillation, parce que vous tenez le milieu entre les bras de la balance. Maintenez votre tranquillité, vos lois, vos mœurs, votre industrie, et votre partage sera encore assez beau.

Comment établiriez-vous un gouvernement central? Le confieriez-vous à trois, à quatre, à cinq magistrats? Ils se diviseront; vous en avez l'expérience. Le confierez-vous à un magistrat et à des adjoints? Ils le déposeront; vous en avez l'expérience. Le confierez-vous à un chef unique, sans réserve et sans partage? Mais qui pourriez-vous revêtir d'une telle autorité? Quel est l'homme assez accrédité parmi vous par ses talents et ses services? Moi, à qui les circonstances ont fait obtenir la confiance du peuple français, je ne me croirais pas en état de gouverner le vôtre. Si vous choisissez un Bernois, vous mécontentez Zurich; choisissez-vous un Zuricois, vous mécontentez Berne. Même difficulté entre les catholiques et les protestants. Même embarras pour la fortune. Nommez-vous le plus riche du pays? Vous aurez peut-être un homme à qui de tristes souvenirs et d'invincibles habitudes donneront des vues et des intelligences au moins inquiétantes pour vous. Si vous prenez un homme de mérite sans fortune, il sera sans considération à côté des particuliers opulents qui l'effaceront par leur dépense; à moins que vous ne lui donniez un traitement énorme, ce qui sera une dépense onéreuse et une innovation révoltante dans votre pays.

Votre dernier gouvernement est un gouvernement central. Vous avez vu qu'il ne pouvait se soutenir sans l'appui des troupes françaises. Quand il m'a demandé de retirer les troupes françaises, j'ai reconnu dans cette demande des citoyens attachés à la liberté de leur pays; mais j'ai été aussi étonné de leur imprévoyance, et j'ai vu leur inhabileté. Si j'avais voulu leur tendre un piège, je leur aurais dit: «Voulez-vous ou ne voulez-vous pas que je retire mes troupes?» S'ils m'avaient dit non, j'aurais dit: «Vous n'avez donc pas la confiance du pays?» S'ils m'avaient dit oui, je les livrais au danger qu'ils n'ont pas prévu et auquel ils ont succombé. Mais je n'ai pas voulu tendre de piège, quoique convaincu qu'il était impossible à ce gouvernement de réussir. Je l'ai attendu, et vous voyez ce qui est arrivé...

La diversité de gouvernements convient non seulement au pays, mais aussi aux circonstances du moment. Si, dans les cantons qui auront un gouvernement fort, il y a des amateurs de la démocratie, ils sauront où la trouver. Si, dans les démocraties, il se trouve des personnes qui se déclarent pour un gouvernement fort, elles pourront s'y établir.

Dans ce que je viens de dire, j'ai marché comme un homme de votre assemblée. Maintenant, comme citoyen français, je vous dirai qu'il faut que la Suisse, toute-puissante chez elle pour tout ce qui la regarde, ne le soit pas pour ce qui regarde la France; soyez indépendants pour vos affaires; vous ne pouvez l'être pour les nôtres. Dans vos affaires, vous n'avez qu'à songer qu'à vous; dans les nôtres, il faut être pour nous... Il faut faire quelque chose qui convienne aux mœurs et aux intérêts du pays et s'accorde avec les intérêts de la France...

---

133. Paroles adressées par le premier consul aux membres du sénat, du tribunat et d'une députation du corps législatif

Paris, 5 prairial an XI ⟨25 mai 1803⟩.

Nous sommes forcés à faire la guerre pour repousser une injuste agression. Nous la ferons avec gloire. Les sentiments qui animent les grands corps de l'état et le mouvement spontané qui les porte auprès du Gouvernement dans cette importante circonstance sont d'un heureux présage.

La justice de notre cause est avouée même par nos ennemis, puisqu'ils se sont refusés à accepter la médiation offerte par l'empereur de Russie et par le roi de Prusse, deux princes dont l'esprit de justice est reconnu par toute l'Europe . . .

Le Gouvernement anglais a pensé que la France était une province de l'Inde, et que nous n'avions le moyen ni de dire nos raisons, ni de défendre nos justes droits contre une injuste agression. Etrange inconséquence d'un Gouvernement qui a armé sa nation en lui disant que la France voulait l'envahir! . . .

Si le roi d'Angleterre est résolu de tenir la Grande-Bretagne en état de guerre jusqu'à ce que la France lui reconnaisse le droit d'exécuter ou de violer à son gré les traités, ainsi que le privilège d'outrager le Gouvernement français dans les publications officielles ou privées, sans que nous puissions nous en plaindre, il faut s'affliger sur le sort de l'humanité. Certainement nous voulons laisser à nos neveux le nom français toujours honoré, toujours sans tache. Nous maintiendrons notre droit de faire chez nous tous les règlements qui conviennent à notre administration publique, et tels tarifs de douanes que l'intérêt de notre commerce et de notre industrie pourra exiger.

Quelles que puissent être les circonstances, nous laisserons toujours à l'Angleterre l'initiative des procédés violents contre

la paix et l'indépendance des nations, et elle recevra de nous l'exemple de la modération, qui seule peut maintenir l'ordre social.

---

134. Au comte de Rumford,
associé étranger de l'institut national

Paris, 6 vendémiaire an XII ⟨29 septembre 1803⟩.

J'ai reçu votre mémoire du 15 septembre; je l'ai lu avec attention. Les aspérités des corps non polis sont des montagnes par rapport aux molécules extrêmement ténues du calorique. Leur surface totale étant de beaucoup plus grande que celle du même corps poli, et l'étendue de la surface servant de mesure pour le nombre des issues ou des accès du calorique, il s'ensuit que ce nombre doit être plus grand, et que, par conséquent les changements de température doivent être plus rapides pour un corps non-poli que pour un corps qui l'est. Voilà les idées que je m'étais faites et que votre mémoire m'a confirmées. C'est par un grand nombre d'expériences faites avec précision, en vue d'arriver à la vérité, et avec le talent que vous mettez à celles que vous faites, qu'on avance peu à peu et qu'on arrive à des théories simples et utiles à tous les états de la vie. Croyez, je vous prie, au désir que j'ai de vous donner, dans toutes les circonstances, des preuves de l'estime particulière que je fais de votre personne.

---

135. Au citoyen Régnier,
grand juge, ministre de la justice

Saint-Cloud, 9 brumaire an XII ⟨1er novembre 1803⟩.

Il serait important d'avoir auprès de Drake, à Munich, un agent secret qui tiendrait note de tous les Français qui se rendraient dans cette ville.

J'ai lu les rapports que vous m'avez envoyés, qui m'ont paru assez intéressants. Il ne faut pas se presser pour les arrestations; lorsque l'auteur aura donné tous les renseignements, on arrêtera un plan avec lui, et on verra ce qu'il y a à faire.

Je désire qu'il écrive à Drake, et que, pour lui donner confiance, il lui fasse connaître qu'en attendant que le grand coup puisse être porté, il croit pouvoir promettre de faire prendre sur la table même du Premier Consul, dans son cabinet secret, et écrites de sa propre main, des notes relatives à sa grande expédition, et tout autre papier important; que cet espoir est fondé sur un huissier du cabinet qui, ayant été membre des Jacobins, ayant aujourd'hui la garde du cabinet du Premier Consul, et honoré de sa confiance, se trouve cependant dans le comité secret; mais que l'on a besoin de deux choses: la première, promesse qu'on aura 100000 livres sterling, si véritablement on . . .[1] et que l'on remette ces pièces de si grande importance écrites de la main même du Premier Consul; la seconde, qu'on enverra un agent français et du parti royaliste pour pouvoir fournir des moyens de se cacher audit huissier, qui nécessairement serait arrêté si jamais des pièces de cette importance disparaissent.

Si la police cherchait à le trouver chez les hommes du parti, il ne trouverait sûreté qu'en passant, de gîte en gîte, chez les hommes du parti opposé, que la police ne pourrait jamais soupçonner.

Que, du reste, on copie la note des propositions de l'huissier, telle qu'il l'a faite.

On pourrait ajouter que le même huissier promet de communiquer au parti plusieurs notes qu'il pourra soustraire, mais qui probablement seront d'un intérêt médiocre, vu qu'il ne

[1] Un mot illisible.

pourra les prendre que dans les cartons des minutes de ce qui est dicté à Meneval. On joindra à tout cela des détails; on aura soin de dire que le Premier Consul est, du reste, environné d'hommes dont il est sûr, et que cette circonstance seule peut rendre possible la surprise de ses secrets. Mais, comme il est facile de concevoir le mouvement que la police se donnera, cet individu, qui, du reste, est bien traité, ne se prêtera jamais s'il n'est sûr d'échapper.

Ecrire à Drake ou à Londres, comme l'agent le jugerait. La condition serait d'avoir 100 000 livres sterling à Paris, ou de connaître les banquiers qui doivent payer, et, enfin, les agents du parti royaliste et les maisons où l'on pourrait se réfugier pour gagner les pays étrangers.

Je désirerais qu'on fît cette question à l'agent: A-t-il vu en Angleterre et sur sa route ce même mouvement militaire qui existait en 1790 en France? et qu'il comparât le mouvement qui se fait aujourd'hui en Angleterre à celui de 1790, et l'impression que tous les deux ont faite sur ce voyageur.

---

136. Note annexée à la pièce précédente

Saint-Cloud, 9 brumaire an XII ⟨1er novembre 1803⟩.

Bonaparte n'écrit presque jamais; il dicte, tout en se promenant dans son cabinet, à un jeune homme de vingt ans appelé Meneval, qui est le seul individu non seulement qui entre dans son cabinet, mais encore est le seul qui approche des trois pièces qui suivent et approchent le cabinet. Ce jeune homme a succédé à Bourrienne, que le Premier Consul connaissait depuis son enfance, mais qu'il a renvoyé pour s'être trouvé mêlé dans des affaires d'argent. Meneval n'est point de nature à ce qu'on puisse espérer rien de lui, et, d'ailleurs,

il ne l'oserait, parce que le soupçon, au moindre dérangement qu'il y aurait dans le cabinet, tomberait d'abord sur lui. Mais les notes qui tiennent aux plus grands calculs, le Premier Consul ne les dicte pas, mais les écrit lui-même. Il a sur sa table un grand portefeuille divisé en autant de compartiments que de ministères. Ce portefeuille, fait avec soin, est fermé par le Premier Consul même. C'est la seule clef qu'il garde, et, toutes les fois que le Premier Consul sort de son cabinet, Meneval est chargé de placer ce portefeuille dans une armoire à coulisses, sous son bureau, et vissée au plancher. Ce portefeuille peut être enlevé; mais il n'y a point à se cacher; Meneval, ou l'huissier de cabinet qui seul allume le feu et approprie l'appartement, peut être seul soupçonné; il faudrait donc que l'huissier disparût. Dans ce portefeuille doit être tout ce que le Premier Consul a écrit depuis plusieurs années; car ce portefeuille est le seul qui voyage sans cesse avec lui et qui va sans cesse de Paris à la Malmaison et Saint-Cloud. Toutes les notes secrètes sur ses opérations militaires doivent s'y trouver; et, puisque l'on ne peut arriver à détruire son autorité qu'en confondant ses projets, on ne doute pas que la soustraction de ce portefeuille ne les confondît tous.

---

137. Au consul Cambacérès

Boulogne, 13 nivôse an XII ⟨4 janvier 1804⟩.

. . . Maret m'envoie les communications ci-jointes, pour savoir si elles peuvent paraître dans *le Moniteur*. Ce qui m'y frappe le plus, c'est le titre de commandant d'une division d'élite de l'armée d'Angleterre. Premièrement, toutes les divisions sont des divisions d'élite, et il n'en faudrait pas davantage pour mettre la mésintelligence dans les troupes; ensuite je connais

une division de la réserve qui se réunit à Arras, mais je ne connais point d'armée d'Angleterre. Qu'il soit donné une épée au général Junot, il n'y a pas d'inconvénient; qu'on en fasse un récit simple pour l'annoncer, cela me paraît encore très convenable. Hors cela, il n'y a plus que du ridicule. Ce serait ici le cas de demander ce que fera la ville de Paris pour le général qui mettra le premier le pied en Angleterre. La ville de Londres a donné une épée à Nelson après la bataille d'Aboukir. Ce n'est pas que je ne sois persuadé que le général Junot le mérite; mais depuis qu'il commande Paris, il n'a rien fait d'extraordinaire. Comme cela est fait, il faut, pour éviter du ridicule au préfet et au général, amoindrir autant que possible cette démarche. Je désirerais que l'épée fût donnée au nom du conseil municipal plutôt qu'au nom de la ville de Paris. Le conseil municipal peut vouloir effectivement donner une épée; mais, pour la ville de Paris, cela ne serait supportable qu'à quelqu'un qui aurait sauvé la ville.

---

138. Au général Marmont,
commandant le camp d'Utrecht

La Malmaison, 21 ventôse an XII ⟨12 mars 1804⟩.

. . Voyez beaucoup le soldat, et voyez-le en détail. La première fois que vous arriverez au camp, bordez la haie par bataillon, et voyez huit heures de suite les soldats un à un; recevez leurs plaintes, inspectez leurs armes, et assurez-vous qu'il ne leur manque rien. Il y a beaucoup d'avantages à faire ces revues de sept à huit heures; cela accoutume le soldat à rester sous les armes, lui prouve que le chef ne se livre point à la dissipation et s'occupe entièrement de lui; ce qui est pour le soldat un grand motif de confiance. Laissez-les donc dans

la croyance qu'avant l'embarquement je me rendrai au camp, et que je viendrai les voir manœuvrer et leur donner des drapeaux.

---

139. PAROLES DE NAPOLÉON À L'OCCASION DU MARIAGE DE JÉRÔME AVEC Mlle PATTERSON RAPPORTÉES PAR LE CONTRE-AMIRAL DECRÈS

Saint-Cloud, 30 germinal an XII ⟨20 avril 1804⟩.

JÉRÔME a tort de penser qu'il trouvera en moi des sentiments qui se prêtent à sa faiblesse; le titre auquel je lui appartiens ne comporte pas de condescendance paternelle, car, n'ayant point sur lui les droits d'un père, je ne puis en éprouver le sentiment; un père s'aveugle, se plaît lui-même à s'aveugler, parce que son fils et lui s'identifient; ils se sont tant donné et ont tant reçu l'un de l'autre qu'ils ne font qu'un; mais moi, que suis-je à Jérôme? Quelle identité peut exister entre nous? Seul instrument de ma destinée, je ne dois rien à mes frères; dans ce que j'ai fait pour la gloire, ils ont trouvé de quoi faire eux-mêmes récolte abondante; mais pour cela il ne faut pas qu'ils abandonnent le champ où il y a à recueillir; il ne faut pas qu'ils m'y laissent isolé et privé de l'aide et des soins que j'ai le droit d'attendre d'eux. Ils cessent d'être quelque chose pour moi s'ils ne servent pas près de ma personne et s'ils prennent une route opposée à la mienne.
Si j'exige autant de ceux de mes frères qui ont déjà rendu tant de services, si je livre à un entier abandon celui qui, dans la maturité de l'âge, a voulu se soustraire à mes intentions, à quoi doit s'attendre Jérôme, tout jeune encore, et qui n'est connu que par l'oubli de ses devoirs? Certes, s'il ne fait rien pour moi, j'y vois l'arrêt du destin qui a décidé que je ne devais rien faire pour lui! . . .

---

140. Message au Sénat conservateur

Saint-Cloud, 5 floréal an XII ⟨25 avril 1804⟩.

Sénateurs, votre adresse du 6 germinal dernier n'a pas cessé d'être présente à ma pensée; elle a été l'objet de mes méditations les plus constantes.

Vous avez jugé l'hérédité de la suprême magistrature nécessaire pour mettre le Peuple français à l'abri des complots de nos ennemis et des agitations qui naîtraient d'ambitions rivales. Plusieurs de nos institutions vous ont, en même temps, paru devoir être perfectionnées pour assurer, sans retour, le triomphe de l'égalité et de la liberté publique, et offrir à la nation et au Gouvernement la double garantie dont ils ont besoin.

Nous avons été constamment guidés par cette grande vérité: que la souveraineté réside dans le Peuple français, en ce sens que tout, tout sans exception, doit être fait pour son intérêt, pour son bonheur et pour sa gloire. C'est afin d'atteindre ce but que la suprême magistrature, le Sénat, le Conseil d'Etat, le Corps législatif, les collèges électoraux et les diverses branches de l'administration sont et doivent être institués.

A mesure que j'ai arrêté mon attention sur ces grands objets, je me suis convaincu davantage de la vérité des sentiments que je vous ai exprimés, et j'ai senti de plus en plus que, dans une circonstance aussi nouvelle qu'importante, les conseils de votre sagesse et de votre expérience m'étaient nécessaires pour fixer toutes mes idées.

Je vous invite donc à me faire connaître votre pensée toute entière.

Le Peuple français n'a rien à ajouter aux honneurs et à la gloire dont il m'a environné; mais le devoir le plus sacré pour moi, comme le plus cher à mon cœur, est d'assurer à ses enfants

les avantages qu'il a acquis par cette révolution qui lui a tant coûté, surtout par le sacrifice de ce million de braves morts pour la défense de ses droits.

Je désire que nous puissions lui dire, le 14 juillet de cette année: Il y a quinze ans, par un mouvement spontané, vous courûtes aux armes, vous acquîtes la liberté, l'égalité et la gloire. Aujourd'hui ces premiers biens des nations, assurés sans retour, sont à l'abri de toutes les tempêtes; ils sont conservés à vous et à vos enfants: des institutions conçues et commencées au sein des orages de la guerre intérieure et extérieure, développées avec constance, viennent de se terminer, au bruit des attentats et des complots de nos plus mortels ennemis, par l'adoption de tout ce que l'expérience des siècles et des peuples a démontré propre à garantir les droits que la nation avait jugés nécessaires à sa dignité, à sa liberté et à son bonheur.

---

141. Au général Chasseloup-Laubat

Saint-Cloud, 4 messidor an XII ⟨23 juin 1804⟩.

Monsieur Chasseloup-Laubat, je vois dans votre lettre du 12 prairial que vous croyez rester petit. Comment pouvez-vous le croire, quand vous faites une place qui, dans plusieurs siècles, influera encore sur le sort de nos frontières? Les hommes ne sont grands que par les monuments qu'ils laissent. Achevez Alexandrie; que son tracé et ses constructions aient le moins de défauts possible. Tout ce que vous pouvez désirer après, vous l'obtiendrez.

---

142. A Joséphine Pont de Briques, le 21 juillet 1804.

Madame et chère femme, depuis quatre jours que je vous ai quittée, j'ai été tout le temps à cheval et en mouvement, sans que cela pût prendre sur ma santé. M. Maret m'a fait part de l'intention où vous êtes de vous mettre en route lundi. En voyageant en petites journées, vous aurez le temps d'arriver aux eaux sans trop vous fatiguer.

Le vent ayant beaucoup fraîchi cette nuit, une de nos canonnières, qui était en rade, a chassé et s'est engagée sur des rochers à une lieue de Boulogne. J'ai cru tout perdu, corps et biens; mais nous sommes parvenus à tout sauver. Ce spectacle était grand; des coups de canon d'alarme, le rivage couvert de feu, la mer en fureur et mugissante, toute la nuit dans l'anxiété de sauver ou de perdre ces malheureux! L'âme était entre l'éternité, l'Océan et la nuit. A cinq heures du matin, tout s'est éclairci, tout a été sauvé; et je me suis couché avec la sensation d'un rêve romanesque et épique—situation qui eût pu me faire penser que j'étais tout seul, si la fatigue et le corps trempé m'avaient laissé d'autres besoins que de dormir.

Mille choses aimables.

---

143. A M. Fouché

Aix-la-Chapelle, 22 fructidor an XII ⟨9 septembre 1804⟩.

... Je vois une *Lettre à l'armée;* elle est de Barère. Je ne l'ai pas lue, mais je crois qu'il n'y a pas besoin de parler à l'armée; elle ne lit pas le vain bavardage des pamphlets, et un mot à l'ordre du jour ferait plus que cent volumes de Cicéron et de Démosthène. On peut animer les soldats contre l'Angleterre sans leur parler; leur adresser une brochure est le comble de l'absurdité: cela sent l'intrigue et la méfiance; l'armée n'en

a pas besoin. Dites à Barère, dont les déclamations et les sophismes ne sont pas en harmonie avec sa colossale réputation, qu'il ne se mêle plus d'écrire dans ce genre. Il croit toujours qu'il faut animer les masses; il faut, au contraire, les diriger sans qu'elles s'en aperçoivent. Au total, c'est un homme de peu de talent. S'il en est temps, ne laissez pas circuler sa brochure, et n'en laissez pas faire d'envois à l'armée. Elle n'est pas une autorité. Il n'y a de moyen légal de lui parler que l'ordre du jour. Tout le reste est intrigue et faction. Je n'ai point lu la brochure. Si elle est bien faite, la même chose dite, sans s'adresser à personne, pourrait être d'un bon effet et n'aurait aucun danger.

---

144. A M. Fouché

Trèves, 14 vendémiaire an XIII ⟨6 octobre 1804⟩.

. . . Témoignez au général Menou, ainsi qu'au commissaire de police, mon mécontentement de ce que les administrateurs interviennent pour des danseurs. Il est très ridicule de ne pas laisser aux Piémontais le droit de siffler aux spectacles, et d'en faire une affaire de nation. Si on ne veut pas laisser les Piémontais applaudir la danseuse qu'ils veulent, il ne faut pas arborer les enseignes de l'Empereur, mais faire élever cent potences dans la ville. Au surplus, on ne me fera jamais penser que siffler ou applaudir des danseurs puisse être un acte contre la France.

---

145. A M. Cambacérès

Trèves, 15 vendémiaire an XIII ⟨7 octobre 1804⟩.

Mon Cousin, je reçois un projet de décret sur les avocats. Il n'y a rien qui donne au grand juge les moyens de les contenir. J'aime mieux ne rien faire que de m'ôter les moyens de prendre

des mesures contre ce tas de bavards, artisans de révolutions, et qui ne sont inspirés presque tous que par le crime et par la corruption. Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai jamais un décret aussi absurde. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le gouvernement . . .

146. Au maréchal Berthier

Saint-Cloud, 4 brumaire an XIII ‹26 octobre 1804›.

. . . Je crois que les ingénieurs géographes travaillent, mais je ne suis pas certain qu'ils travaillent sur de bonnes bases. On leur fait faire des cadastres, et non des cartes militaires; d'où il suit que dans vingt années on n'aura rien. J'ai eu l'occasion de m'en assurer dans les départements du Rhin; on m'a présenté de grandes cartes très inutiles. On a employé quatre années, et je ne sais quel nombre d'ingénieurs et quelle somme d'argent, à ne faire qu'une partie du département de la Roër, et l'on n'a rien des départements de Rhin-et-Moselle et du Mont-Tonnerre, qui sont véritablement importants. Mettre vingt années à terminer des cartes et des plans, c'est trop travailler pour la postérité. Si l'on s'en était tenu à faire des cartes sur l'échelle de Cassini, on aurait déjà toute la frontière du Rhin. Combien de circonstances peuvent se présenter d'ici à vingt ans où nous les regretterons! Que d'événements peuvent arriver, même pour cet amas de papier, avant qu'on ait tiré quelque avantage de tout ce travail! . . .

Assurez-vous que les opérations ne sont pas dirigées pour de trop vastes projets. L'expérience prouve que le plus grand défaut, en administration générale, est de vouloir faire trop; cela conduit à ne point avoir ce dont on a besoin. . . .

1804–1812

147. Réponse de l'Empereur au Sénat

Paris, 10 frimaire an XIII ⟨1er décembre 1804⟩.

Je monte au trône où m'ont appelé le vœu unanime du Sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple que, du milieu des camps, j'ai le premier salué du nom de Grand.

Depuis mon adolescence, mes pensées tout entières lui sont dévolues ; et, je dois le dire ici, mes plaisirs et mes peines ne se composent plus aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de mon peuple.

Mes descendants conserveront longtemps ce trône.

Dans les camps, ils seront les premiers soldats de l'armée, sacrifiant leur vie pour la défense de leur pays.

Magistrats, ils ne perdront jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes.

Vous, Sénateurs, dont les conseils et l'appui ne m'ont jamais manqué dans les circonstances les plus difficiles, votre esprit se transmettra à vos successeurs. Soyez toujours les soutiens et les premiers conseillers de ce trône, si nécessaire au bonheur de ce vaste empire.

---

148. Exposé de la situation de l'Empire français

Paris, 6 nivôse an XIII ⟨27 décembre 1804⟩.

. . . On avait éprouvé que le pouvoir partagé était sans accord et sans force ; on avait senti que, confié pour un temps, il n'était

que précaire, et ne permettait ni les longs travaux ni les longues pensées; que, confié pour la vie d'un seul homme, il s'affaiblissait avec lui et ne laissait après lui que les chances de discorde et d'anarchie; on a reconnu enfin qu'il n'y avait pour les grandes nations de salut que dans le pouvoir héréditaire; que, seul, il assurait leur vie politique et embrassait dans sa durée les générations et les siècles . . .

La nécessité du pouvoir héréditaire dans un Etat aussi vaste que la France avait été depuis longtemps aperçue par le Premier Consul. Vainement il avait résisté à la force des principes; vainement il avait tenté d'établir un système d'élection qui pût perpétuer l'autorité et la transmettre sans danger et sans trouble; l'inquiétude publique, les espérances de nos ennemis accusaient son ouvrage; sa mort devait être la ruine de ses travaux; c'était à ce terme que nous attendaient la jalousie de l'étranger et l'esprit de discorde et d'anarchie. La raison, le sentiment, l'expérience disaient également à tous les Français qu'il n'y avait de transmission certaine du pouvoir que celle qui s'opérait sans intervalle; qu'il n'y avait de succession tranquille que celle qui était réglée par les lois de la nature.

Lorsque de tels motifs appuyaient des vœux aussi pressants, la détermination du Premier Consul ne pouvait être douteuse; il résolut donc d'accepter, pour lui et pour deux de ses frères après lui, le fardeau que lui imposait la nécessité des circonstances . . .

Dès ce moment, Napoléon a été au plus juste des titres Empereur des Français. Nul autre acte n'était nécessaire pour constater ses droits et consacrer son autorité.

Mais il a voulu rendre à la France ses formes antiques, rappeler parmi nous ces institutions que la divinité semble avoir

inspirées, et imprimer au commencement de son règne le sceau de la religion même. Pour donner aux Français une preuve éclatante de sa tendresse paternelle, le Chef de l'Eglise a voulu prêter son ministère à cette auguste cérémonie.
Quelles impressions profondes et durables elle a laissées dans l'âme de l'Empereur et dans le souvenir de la nation! Quels entretiens pour les races futures et quel sujet d'admiration pour l'Europe!
Napoléon prosterné au pied des autels qu'il vient de relever; le Souverain Pontife implorant sur la France et sur lui les bénédictions célestes, et, dans ses voeux pour la félicité d'une nation, embrassant la félicité de toutes les nations;
Des pasteurs et des prêtres, naguère divisés, unissant à ses supplications leur reconnaissance et leurs voix;
Les sénateurs, les législateurs, les tribuns, les magistrats, les guerriers, les administrateurs du peuple et ceux qui président à ses assemblées, confondant ensemble leurs opinions, leurs espérances et leurs vœux;
Des souverains, des princes, des ambassadeurs frappés de ce grand spectacle de la France rassise sur les anciens fondements et, par son repos, assurant le repos de leur patrie;
Au milieu de cette pompe et sous les regards de l'Eternel, Napoléon prononçant le serment immuable qui assure l'intégrité de l'Empire, la stabilité des propriétés, la perpétuité des institutions, le respect des lois et le bonheur de la nation!...

---

149. A LA REINE DE NAPLES

Paris, 12 nivôse an XIII (2 janvier 1805).

MADAME, la lettre de Votre Majesté m'a été remise par M. le marquis de Gallo. Il m'est difficile de concilier les sentiments qu'elle contient avec les projets hostiles que l'on paraît nourrir

à Naples. J'ai dans mes mains plusieurs lettres de Votre Majesté qui ne laissent aucun doute sur ses véritables intentions secrètes. Quelle que soit la haine que Votre Majesté paraît porter à la France, comment, après l'expérience qu'elle a faite, l'amour de son époux, de ses enfants, de sa famille, de ses sujets, ne lui conseille-t-il pas un peu plus de retenue et une direction politique plus conforme à ses intérêts? Votre Majesté, qui a un esprit si distingué entre les femmes, n'a-t-elle donc pas pu se détacher des préventions de son sexe, et peut-elle traiter les affaires d'Etat comme les affaires de cœur? Elle a déjà perdu une fois son royaume; deux fois elle a été la cause d'une guerre qui a failli ruiner de fond en comble sa maison paternelle; veut-elle donc être la cause de la troisième? Déjà, aux sollicitations de son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 10 000 Russes ont été envoyés à Corfou. Quoi! sa haine est-elle tellement jeune, et son amour pour l'Angleterre tellement exalté, qu'elle veuille, quoique assurée d'en être la première victime, embraser le continent, et opérer cette heureuse diversion pour l'Angleterre? J'avoue que des passions si fortes auraient quelque part à mon estime, si les plus simples idées de raison n'en faisaient sentir la frivolité et l'impuissance. Son neveu, l'empereur d'Autriche, ne partage point ses sentiments et ne veut point recommencer la guerre, qui n'aurait pour son empire que des résultats peu satisfaisants. La Russie elle-même, que les sollicitations du ministre de Votre Majesté ont portée à envoyer 10 000 hommes à Corfou, sent très bien que ce n'est pas par là qu'elle peut faire la guerre à la France, et les dispositions de l'empereur Alexandre Ier ne sont point guerrières. Mais, en supposant que la catastrophe de votre famille et le renversement de votre trône armassent la Russie et l'Autriche, comment Votre Majesté peut-elle penser, elle

qui a si bonne opinion de moi, que je sois resté assez inactif pour être tombé dans la dépendance de mes voisins? Que Votre Majesté écoute cette prophétie, qu'elle l'écoute sans impatience: à la première guerre dont elle serait cause, elle et sa postérité auraient cessé de régner; ses enfants errants mendieraient, dans les différentes contrées de l'Europe, des secours de leurs parents. Par une conduite inexplicable, elle aurait causé la ruine de sa famille, tandis que la Providence et ma modération la lui avaient conservée. Renonce-t-on ainsi à un des plus beaux royaumes de l'univers? Je serais cependant fâché que Votre Majesté prît cette franchise de ma part pour des menaces. Non, s'il était entré dans mes projets de faire la guerre au roi de Naples, je l'aurais faite à l'entrée des premiers Russes à Corfou, ainsi que l'aurait voulu une politique circonspecte; mais je veux la paix avec Naples, avec l'Europe entière, avec l'Angleterre même; et je ne crains la guerre avec personne, je suis en état de la faire à quiconque voudra me provoquer, et de punir la cour de Naples, sans craindre de ressentiment de qui que ce soit. Que Votre Majesté reçoive ce conseil d'un bon frère: qu'elle rappelle les chefs des milices; qu'elle ne provoque aucune espèce d'armement; qu'elle renvoie les Français qui l'excitent contre leur patrie; qu'elle rappelle de Saint-Pétersbourg un ministre dont toutes les démarches ont pour but de gâter les affaires de Naples et de la mettre dans des dangers imminents; qu'elle renvoie M. Elliot, qui ne trame que des complots d'assassinat et excite tous les mouvements de Naples; qu'elle donne sa confiance au chef de sa Maison, et, j'ose le dire, à moi, et qu'elle ne soit pas assez ennemie d'elle-même pour perdre un royaume qu'elle a gardé au milieu d'un si grand bouleversement où tant d'Etats ont péri. Je ne fais pas la cour à Votre Majesté par cette lettre;

elle sera désagréable pour elle. Cependant qu'elle y voie une preuve de mon estime. Ce n'est qu'à une personne d'un caractère fort et au-dessus du commun que je me donnerais la peine d'écrire avec cette vérité. Sur ce, je prie Dieu, Madame ma Sœur et Cousine, qu'il ait Votre Majesté en sa sainte et digne garde.

---

150. Au roi d'Angleterre

Paris, 12 nivôse an XIII (2 janvier 1805).

Monsieur mon Frère, appelé au trône de France par la providence et par les suffrages du Sénat, du peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix. La France et l'Angleterre usent leur prospérité. Elles peuvent lutter des siècles. Mais leurs gouvernements remplissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs? Et tant de sang versé inutilement, et sans la perspective d'aucun but, ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience? Je n'attache point de déshonneur à faire le premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne redoute aucune des chances des guerres; elle ne m'offre d'ailleurs rien que je doive redouter. La paix est le vœu de mon cœur, mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure Votre Majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner elle-même la paix au monde. Qu'elle ne laisse pas cette douce satisfaction à ses enfants! Car enfin il n'y eut jamais de plus belle circonstance ni de moment plus favorable pour faire taire toutes les passions et écouter uniquement le sentiment de l'humanité et de la raison. Ce moment une fois perdu, quel terme assigner à une guerre que tous mes efforts n'auraient pu terminer? Votre Majesté a plus gagné depuis dix ans en territoires et en richesses que l'Europe n'a d'étendue. Sa nation est au plus haut point de prospérité. Que veut-elle espérer

de la guerre? Coaliser quelques puissances du continent? Le continent restera tranquille; une coalition ne ferait qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France. Renouveler des troubles intérieurs? Les temps ne sont plus les mêmes. Détruire nos finances? Des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais. Enlever à la France ses colonies? Les colonies sont pour la France un objet secondaire; et Votre Majesté n'en possède-t-elle pas déjà plus qu'elle n'en peut garder? Si Votre Majesté veut elle-même y songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun résultat présumable pour elle. Eh! Quelle triste perspective de faire battre les peuples pour qu'ils se battent! Le monde est assez grand pour que nos deux nations puissent y vivre, et la raison a assez de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux à mon cœur.

Que Votre Majesté croie à la sincérité des sentiments que je viens de lui exprimer et à mon désir de lui en donner des preuves.

---

151. A L'EMPEREUR DE TURQUIE

Paris, 10 pluviôse an XIII ⟨30 janvier 1805⟩.

Très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime et invicible Prince, le grand empereur des Musulmans, Sultan Selim, en qui tout honneur et vertu abonde, notre très-cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter ta grandeur et hautesse, avec fin très-heureuse. Toi, descendant des grands Ottomans, empereur d'un des plus grands empires du monde, as-tu cessé de régner? Comment souffres-tu que la Russie te donne des lois? Tu refuses de me rendre ce que je te rends: es-tu

aveuglé à ce point sur tes intérêts? Si la Russie a 15 000 hommes à Corfou, crois-tu que c'est contre moi? Ses bâtiments armés prennent l'habitude de se présenter devant Constantinople: es-tu assez aveugle pour ne pas voir qu'un jour, soit sous le prétexte de ramener en Russie les troupes qui sont à Corfou, soit sous celui d'accroître ces forces, une escadre et une armée russes, favorisées par les Grecs, envahiront la capitale, et ton empire aura cessé avec toi? Ta dynastie descendra dans la nuit de l'oubli. Le reis-effendi te trahit; la moitié du divan est vendue à la Russie. La mort du capitan-pacha t'a privé de ton meilleur ami. Je t'ai prévenu deux fois, je te préviens une troisième. Chasse ton divan, punis le reis-effendi et règne dans Constantinople, ou tu te perds. Quant à moi, j'ai voulu être ton ami. Si tu persistes à me refuser ce que la France a eu de tout temps, le premier pas à Constantinople, si tu veux rester servilement soumis à tes ennemis, je me mettrai aussi contre toi; je n'ai jamais été un ennemi faible. Ton divan ne prend aucune mesure pour rétablir l'ordre en Egypte et en Syrie; il laisse perdre la Mecque et Médine; il insulte à tes amis et se prosterne et caresse tes ennemis de tous les temps. La Perse a la guerre; elle est menacée par la Russie, et, loin de la secourir, le faible divan, ou plutôt les prêtres qui le mènent, ne savent pas même intervenir pour elle; ce n'est que contre moi qu'ils ont du courage. Je t'écris donc à toi, tu es le seul ami que la France conserve dans le sérail, si toutefois les hommes qui se sont emparés de toutes les issues de ton trône permettent à ma lettre de t'arriver. Réveille-toi, Selim. Appelle au ministère tes amis; chasse les traîtres; confie-toi à tes vrais amis, la France et la Prusse, ou tu perdras ton pays, ta religion et ta famille. Tes vrais ennemis sont les Russes, parce qu'ils veulent régner sur la mer Noire

et qu'ils ne le peuvent sans avoir Constantinople; parce qu'ils sont de la religion des Grecs, qui est celle de la moitié de tes sujets. J'attends ta réponse, pour savoir ce que je dois penser et faire. Si tu ne gouvernes plus, si tu es tout à fait à la disposition des ennemis de la France, je gémirai sur l'aveuglement et la mauvaise politique du plus ancien allié de la France; mais je comprendrai que le destin, qui t'a fait si grand, veut détruire l'empire des Soliman, des Mustapha, des Selim; car tout change sur la terre, tout périt; Dieu seul ne périra jamais. Sur ça, je prie Dieu qu'il augmente les jours de ta Hautesse et les remplisse de toutes prospérités, avec fin très-heureuse. Ton très-cher et parfait ami.

Napoléon.

En mon château impérial des Tuileries, ce 10 pluviôse an XIII.

---

152. Note pour le ministre de l'intérieur

Paris, 17 pluviôse an XIII ⟨6 février 1805⟩.

. . . Les travaux du Louvre donnent lieu à une question qu'il faut décider. On demande quel est l'ordre d'architecture qu'on suivra. Les architectes voudraient adopter un seul ordre et, dit-on, tout changer. L'économie, le bon sens et le bon goût sont d'un avis très différent; il faut laisser à chacune des parties qui existent le caractère de son siècle, et adopter pour les nouveaux travaux le genre le plus économique. Il est en même temps très important de régler l'ordre des travaux et de prescrire qu'on s'occupera d'abord et uniquement de ce qui est indispensable pour mettre le Louvre en état de recevoir la Bibliothèque; les choses d'art et d'ornement viendront ensuite . . .

---

153. Réponse de l'empereur à une adresse du corps législatif

Au Palais des Tuileries, le 21 pluviôse an XIII ⟨le 10 février 1805⟩

Messieurs les députés des départements au Corps législatif, lorsque j'ai résolu d'écrire au roi d'Angleterre, j'ai fait le sacrifice du ressentiment le plus légitime et des passions les plus honorables. Le désir d'épargner le sang de mon peuple m'a élevé au-dessus des considérations qui déterminent ordinairement les hommes. Je serai toujours prêt à faire les mêmes sacrifices. Ma gloire, mon bonheur, je les ai placés dans le bonheur de la génération actuelle. Je veux, autant que je pourrai y influer, que le règne des idées philanthropiques et généreuses soit le caractère du siècle. C'est à moi, à qui de tels sentiments ne peuvent être imputés à faiblesse, c'est à nous, c'est au peuple le plus doux, le plus éclairé, le plus humain, de rappeler aux nations civilisées de l'Europe qu'elles ne forment qu'une même famille, et que les efforts qu'elles emploient dans leurs dissensions civiles sont des atteintes à la prospérité commune. Messieurs les Députés des départements au Corps législatif, je compte sur votre assistance comme sur la bravoure de mon armée.

---

154. Au roi de Perse Paris, 27 pluviôse an XIII ⟨16 février 1805⟩.

J'ai partout des agents qui m'informent de tout ce qu'il m'importe de connaître. Par eux, je sais en quels lieux et dans quels temps je puis envoyer aux princes, aux peuples que j'affectionne, les conseils de mon amitié et les secours de ma puissance.

La renommée, qui publie tout, t'a fait savoir ce que je suis, ce que j'ai fait; comment j'ai élevé la France au-dessus de tous les peuples de l'Occident; par quelles marques éclatantes j'ai

montré aux rois de l'Orient l'intérêt que je leur porte, et quels motifs m'ont détourné de poursuivre, il y a cinq ans, le cours de projets que j'avais conçus pour leur gloire et la félicité de leurs peuples.

Je désire apprendre de toi-même ce que tu as fait, ce que tu te proposes de faire pour assurer la grandeur et la durée de ton empire. La Perse est une noble contrée que le ciel a comblé de ses dons. Elle est habitée par des hommes spirituels et intrépides qui méritent d'être bien gouvernés; et il faut que, depuis un siècle, le plus grand nombre de tes prédecesseurs n'aient pas été dignes de commander à ce peuple, puisqu'ils l'ont laissé se tourmenter et se détruire dans les fureurs des dissensions civiles.

Nadir-Chah fut un grand guerrier; il sut conquérir un grand pouvoir; il se rendit terrible aux séditieux et redoutable à ses voisins; il triompha de ses ennemis et régna avec gloire; mais il n'eut pas cette sagesse qui pense à la fois au présent et à l'avenir; sa postérité ne lui a pas succédé. Le seul Mehemet-Chah, ton oncle, me semble avoir vécu et pensé en prince. Il a réuni sous sa domination la plus grande partie de la Perse et ensuite il t'a transmis la souveraine autorité qu'il avait acquise par ses victoires.

Tu imiteras, tu surpasseras les exemples qu'il t'a laissés. Comme lui, tu te défieras des conseils d'une nation de marchands qui, dans l'Inde, trafiquent de la vie et des couronnes des souverains, et tu opposeras la valeur de ton peuple aux incursions que la Russie tente et renouvelle souvent sur la partie de ton empire qui est voisine de son territoire . . .

Tous les peuples ont besoin les uns des autres. Les hommes de l'Orient ont du courage et du génie; mais l'ignorance de certains arts et la négligence d'une certaine discipline, qui

multiplie la force et l'activité des armées, leur donnent un grand désavantage dans la guerre contre les hommes du Nord et de l'Occident. Le puissant empire de la Chine a été conquis trois fois et est aujourd'hui gouverné par un peuple septentrional; et tu vois sous tes yeux comment l'Angleterre, une nation d'Occident, qui, parmi nous, est au nombre de celles dont la population est la moins nombreuse et le territoire le moins étendu, fait cependant trembler toutes les puissances de l'Inde.

Tu me feras connaître ce que tu désires, et nous renouvellerons les rapports d'amitié et de commerce qui ont autrefois existé entre ton empire et le mien.

Nous travaillerons de concert à rendre nos peuples plus puissants, plus riches et plus heureux.

Je te prie de bien accueillir le serviteur fidèle que je t'envoie, et je te souhaite les bénédictions du ciel, un règne long et glorieux et une fin heureuse.

Ecrit en mon palais impérial des Tuileries, le 27 pluviôse an XIII et de mon règne le premier.

---

155. Note sur les lycées

Paris, 27 pluviôse an XIII ⟨16 février 1805⟩.

... Dans plusieurs des lycées que l'Empereur a visités, il a remarqué que les élèves n'étaient pas assez nombreux. On s'abuserait si on concluait de leur situation financière actuelle qu'il y a des changements à faire dans les principes de leur organisation. Sa Majesté n'est pas entrée dans la cour d'un seul lycée sans voir aussitôt un grand nombre de femmes aux fenêtres. Ce système est dangereux sous d'autres rapports encore que celui de l'économie.

Peut-être le temps arrivera-t-il bientôt de s'occuper de la question de savoir s'il faut former un corps enseignant. Ce corps, ou cet ordre, doit-il être une association religieuse, faire vœu de chasteté, renoncer au monde, etc.? Il ne paraît pas qu'il y ait aucune connexité entre ces idées.

L'enseignement se compose, dans l'état actuel, de proviseurs, de censeurs, de professeurs. Il y aurait un corps enseignant si tous les proviseurs, censeurs, professeurs de l'Empire, avaient un ou plusieurs chefs, comme les jésuites avaient un général, des provinciaux, etc. si l'on ne pouvait être proviseur ou censeur qu'après avoir été professeur; si on ne pouvait être professeur dans les hautes classes qu'après avoir professé dans les basses; s'il y avait enfin, dans la carrière de l'enseignement, un ordre progressif qui entretînt l'émulation et qui montrât, dans les différentes époques de la vie, un aliment et un but à l'espérance. Il faudrait qu'un homme consacré à l'enseignement ne pût se marier qu'après avoir franchi plusieurs degrés de sa carrière; que le mariage fût, pour lui comme pour tous les hommes, un terme placé en perspective où il ne pût atteindre qu'après avoir assuré sa considération et sa fortune par une place dont la rétribution suffirait pour le faire vivre comme chef de famille, sans sortir de l'état auquel il se serait livré. Ainsi la condition de l'enseignement serait la même que celle des autres carrières civiles.

Le corps aurait un esprit. L'Empereur pourrait en protéger les membres les plus distingués, et les élever par ses faveurs plus haut dans l'opinion que ne l'étaient les prêtres lorsqu'on considérait en eux le sacerdote comme une sorte de noblesse. Tout le monde sentait l'importance des jésuites; on ne tarderait pas à sentir l'importance de la corporation de l'enseignement, lorsqu'on verrait un homme, d'abord élevé dans un

lycée, appelé par ses talents à enseigner à son tour, avançant de grade en grade, et se trouver, avant de finir sa carrière, dans les premiers rangs de l'Etat.

De toutes les questions politiques, celle-si est peut-être de premier ordre. Il n'y aura pas d'état politique fixe s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. Tant qu'on n'apprendra pas dès l'enfance s'il faut être républicain ou monarchique, catholique ou irréligieux, etc. l'Etat ne formera point une nation; il reposera sur des bases incertaines et vagues; il sera constamment exposé aux désordres et aux changements.

---

156. Au roi de Perse — Paris, 9 germinal an XIII ‹30 mars 1805›.

Je dois croire que les génies qui président à la destinée des Etats veulent que je seconde les efforts que tu fais pour assurer la puissance de ton empire, car, dans le même temps, nos esprits ont été frappés de la même pensée. Les agents porteurs de nos lettres se sont rencontrés à Constantinople; et, pendant que ton gouverneur de Tauris liait une correspondance avec mon commissaire d'Alep, celui-ci recevait de moi l'ordre d'établir des communications avec tes vizirs des frontières de la Turquie.

Il faut se laisser aller aux inspirations du ciel, car il a établi les princes pour rendre les peuples heureux; et lorsque, de siècle en siècle, il fait apparaître quelques grands hommes, il leur impose la loi de s'entendre, pour que le bon accord de leurs desseins donne plus d'éclat à leur gloire et plus de force à la volonté qu'ils ont de bien faire.

Quelle autre vue pourrions-nous avoir? La Perse est la plus noble contrée de l'Asie; la France est le premier empire de l'occident. Régner sur des peuples et des pays que la nature

se plaît à embellir, à enrichir des plus abondantes productions, commander aux hommes industrieux, spirituels et braves qui les habitent, n'est-ce pas la plus belle de toutes les destinées ?

Mais il y a sur la terre des empires où la nature ingrate et stérile ne produit qu'à regret ce qui est nécessaire à la subsistance des peuples. Dans ces pays les hommes naissent inquiets, avides, envieux; et malheur aux contrées que le ciel favorise, si, en les comblant de biens, il ne leur donne pas aussi des princes vigilants et courageux, qui puissent les défendre contre les entreprises de l'ambition, de la rapacité et de la misère !

Les Russes, ennuyés de leurs déserts, empiètent sur les plus belles parties de l'empire ottoman; les Anglais, relégués dans une île qui ne vaut pas la plus petite province de ton empire, excités par la soif des richesses, établissent dans l'Inde un pouvoir qui devient tous les jours plus redoutable. Voilà des Etats qu'il faut surveiller et craindre, non pas parce qu'ils sont puissants, mais parce qu'ils ont un besoin et une passion extrêmes de le devenir.

Un de mes serviteurs a dû te porter les premiers témoignages de mon amitié. Celui que je t'envoie aujourd'hui est particulièrement chargé de s'informer de tout ce qui intéresse ta gloire, ta puissance, tes besoins, tes intérêts, tes dangers. C'est un homme de courage et de jugement. Il verra ce qui manque à tes peuples, pour que leur intrépidité naturelle soit secondée par le secours de ces arts mal connus en Orient et dont l'état des nations du nord et de l'occident rend la connaissance indispensable à tous les peuples du monde.

Je connais le caractère des Persans, et je sais qu'ils apprendront avec joie et facilement tout ce qu'il importe à leur gloire et

à leur sûreté qu'ils apprennent. Aujourd'hui une armée de 25 000 étrangers ravagerait et peut-être subjugerait la Perse. Mais, quand tes sujets sauront fabriquer des armes, quand tes soldats seront formés à se diviser et se réunir dans un ensemble de mouvements rapides et bien ordonnés, quand ils auront appris à seconder une vigoureuse attaque par les foudres d'une artillerie mobile, quand enfin tes frontières seront garanties par des forteresses nombreuses, et que la mer Caspienne verra flotter sur ses vagues les pavillons d'une flotille persane, tu auras un empire inattaquable et des sujets invincibles.

Je désire toujours entretenir avec toi des liaisons utiles. Je te prie de bien accueillir le serviteur que je t'envoie. Je recevrai avec bienveillance ceux que tu enverras à ma cour impériale, et je te souhaite de nouveau les bénédictions du ciel, un règne long et prospère et une fin heureuse.

Ecrit en mon palais des Tuileries, à Paris, le neuvième germinal an XIII, de mon règne le premier.

---

157. A M. Fouché — Milan, 12 prairial an XIII ⟨1er juin 1805⟩.

Les journaux sont une partie importante. On ne peut pas dire aujourd'hui qu'ils soient malveillants, mais ils sont trop bêtes; ils écrivent sans but, et les principaux ne montrent aucun zèle pour le gouvernement. D'ailleurs, *Journal des Débats, Lois du Pouvoir exécutif, Actes du Gouvernement*, sont des titres qui rappellent trop la révolution. Le titre de *Journal de Paris* est convenable; le titre de *Bulletin de l'Europe* n'est pas mauvais aussi; celui de *Courrier français* aussi; car je ne suis point de l'opinion de n'avoir qu'un journal; mais je voudrais une organisation sans censure, car je ne veux pas être responsable de tout ce qu'ils peuvent dire. Je voudrais, dis-je, que les

rédacteurs des journaux conservés fussent des hommes attachés, qui eussent assez de sens pour ne point mettre des nouvelles contraires à la nation. Il faudrait que l'esprit de ces journaux fût dirigé dans ce sens, d'attaquer l'Angleterre dans ses modes, ses usages, sa littérature, sa constitution. Geoffroy n'est recommandable que sous ce point de vue, et c'est le grand mal que nous a fait Voltaire de tant nous prêcher l'anglomanie.

Il me paraît que le succès de la tragédie des *Templiers* dirige les esprits sur ce point de l'histoire française. Cela est bien, mais je ne crois pas qu'il faille laisser jouer des pièces dont les sujets seraient pris dans des temps trop près de nous. Je lis dans un journal qu'on veut jouer une tragédie de *Henri IV*. Cette époque n'est pas assez éloignée pour ne point réveiller des passions. La scène a besoin d'un peu d'antiquité et, sans trop porter de gêne sur le théâtre, je pense que vous devez empêcher cela, sans faire paraître votre intervention. Vous pourriez en parler à M. Raynouard, qui paraît avoir du talent. Pourquoi n'engageriez-vous pas M. Raynouard à faire une tragédie du passage de la première à la seconde race? Au lieu d'être un tyran, celui qui lui succéderait serait le sauveur de la nation. C'est dans ce genre de pièces surtout que le théâtre est neuf, car, sous l'ancien régime, on ne les aurait pas permises. L'oratorio de *Saül* n'est pas autre chose; c'est un grand homme succédant à un roi dégénéré . . .

---

158. INSTRUCTIONS POUR LE PRINCE EUGÈNE, VICE-ROI D'ITALIE

Milan, 7 juin 1805.

MON Cousin, en vous confiant le gouvernement de notre royaume d'Italie, nous vous avons donné une preuve de l'estime que votre conduite nous a inspirée pour vous. Mais, encore

dans un âge où l'on ne connaît pas la perversité du cœur humain, nous ne saurions vous recommander trop de circonspection et de prudence. Nos sujets d'Italie sont naturellement plus dissimulés que ne le sont les citoyens de la France. Vous n'avez qu'un moyen de conserver leur estime et d'être utile à leur bonheur, c'est de n'accorder votre confiance entière à personne, de ne dire à personne ce que vous pensez des ministres et des grands officiers qui vous environnent. La dissimulation, naturelle à un certain âge, n'est pour vous qu'une affaire de principe et de commandement. Quand vous aurez parlé d'après votre cœur et sans nécessité, dites-vous en vous-même que vous avez fait une faute, pour n'y plus retomber. Montrez pour la nation que vous gouvernez une estime qu'il convient de manifester d'autant plus que vous découvrirez des motifs de l'estimer moins. Il viendra un temps où vous reconnaîtrez qu'il y a bien peu de différence entre un peuple et un autre. Votre administration ayant pour but le bonheur de mes peuples d'Italie, le sacrifice des choses de leurs coutumes contre lesquelles vous êtes passionné est le premier que vous leur devez. Dans toute autre position que celle de vice-roi d'Italie, faites-vous gloire d'être Français; mais vous devez ici le faire oublier, et vous n'aurez réussi qu'en persuadant que vous aimez les Italiens. Ils savent qu'on n'aime que ce qu'on estime. Cultivez leur langue; qu'ils fassent votre principale société; distinguez-les dans les fêtes d'une manière particulière; approuvez ce qu'ils approuvent et aimez ce qu'ils aiment.

Parlez le moins possible; vous n'êtes pas assez instruit et votre éducation n'a pas été assez soignée pour que vous puissiez vous livrer à des discussions d'abandon. Sachez écouter, et soyez sûr que le silence produit souvent le même effet que la

science. Ne rougissez pas d'interroger. Quoique vice-roi, vous n'avez que vingt-trois ans, et quelque chose que dise la flatterie, tout le monde connaît secrètement ce que vous savez, et vous accorde plus d'estime par l'espérance de ce que vous serez que par l'opinion de ce que vous êtes.

N'imitez pas en tout ma conduite; vous avez besoin de plus de retenue.

Présidez peu le Conseil d'Etat; vous n'avez pas assez de connaissances pour le présider avec succès. Je ne verrai pas d'inconvenient à ce que vous y assistiez sous la présidence d'un consulteur, qui présiderait de sa place. La connaissance qui vous manque de la langue italienne, et même de la législation, est un très bon prétexte pour vous abstenir. Ne prenez jamais la parole au Conseil: on vous écouterait sans vous répondre, mais on verrait aussitôt que vous n'êtes pas en force pour discuter une matière. On ne mesure pas la force d'un prince, qui se tait; quand il parle, il faut qu'il ait la conscience d'une grande supériorité.

N'ajoutez aucune foi aux espions. Il y a plus d'inconvénient que d'avantage à en avoir. Il n'y a jamais d'inquiétude à concevoir à Milan, et peut-être même dans aucun pays. Votre police militaire, qui vous assure de vos troupes, est tout ce qu'il vous faut.

L'armée est le grand objet dont vous pouvez vous occuper directement et par vos propres connaissances.

Travaillez deux fois par semaine avec vos ministres: une fois seul avec chacun d'eux; une autre fois en conseil. Une partie du bien que vous pouvez faire sera fait lorsque vos ministres et vos conseillers seront persuadés que vous discutez pour ne vous rendre qu'à la raison et sans vous laisser prévenir.

Dans les cérémonies publiques et dans les fêtes, quand vous aurez des étrangers et des Français, sachez bien la place qu'ils doivent occuper et ce que vous devez faire. Il convient que vous ne fassiez jamais une école dans cette partie, et il faut éviter avec le plus grand soin de vous exposer à des affronts. Si cela arrivait, ne le souffrez pas. Princes, ambassadeurs, ministres, généraux, faites arrêter dans votre palais quiconque vous aurait offensé, fût-ce un ambassadeur d'Autriche ou de Russie. Mais, encore une fois, ces événements sont toujours fâcheux. Ce qui est indifférent pour moi est pour vous une affaire épineuse et de conséquence.

Votre grand intérêt est de bien traiter les nationaux, de les connaître tous, de savoir quel est leur nom, quelle est leur famille. Ne montrez pas trop d'empressement aux étrangers; il n'y a jamais rien à gagner avec eux. Un ambassadeur ne dira pas de bien de vous, parce que son métier est de dire du mal. Les ministres étrangers sont, dans la force du terme, des espions titrés. Il ne peut y avoir d'inconvénient à les éloigner de vous; ils sont toujours plus disposés à estimer ce qu'ils voient peu que ce qui leur témoigne amitié et bienveillance.

Il n'y a ici qu'un homme essentiel, le ministre de finance; c'est un travailleur qui connaît bien sa partie.

Quoiqu'on sache que je suis derrière vous, je ne doute pas que l'on ne cherche à étudier votre caractère. Faites exécuter vos ordres, surtout de la part des militaires; ne souffrez jamais qu'ils y manquent . . .

Vos fonctions sont importantes et votre besogne très considérable. Etudiez-vous à connaître l'histoire de chacune des villes qui composent mon royaume d'Italie; visitez les places fortes et toutes les positions célèbres par des combats. Il est probable qu'avant que vous ayez trente ans vous ferez la

guerre, et c'est un grand acquis que la connaissance du territoire.

Enfin, soyez inflexible pour les fripons. C'est une victoire gagnée pour l'administration que la découverte d'un comptable infidèle. Ne souffrez pas que l'armée française fasse la contrebande.

---

159. Au maréchal Soult

Milan, 19 prairial an XIII ⟨8 juin 1805⟩.

Je vois avec plaisir par votre lettre que votre conduite avec le prince Joseph a été telle qu'elle devait être, car mon sentiment est qu'il n'y a point de princes à l'armée. Il y a des soldats, des officiers, des colonels, des généraux, et le général en chef, qui doit couvrir tout et être au-dessus de tout. Je n'avais point eu les mêmes détails; et, pour la discipline militaire, j'attachais beaucoup d'importance surtout à ce que ce fût vous qui eussiez donné à déjeuner aux officiers réunis après les manœuvres. Les princes aussi ne doivent jamais donner de l'argent aux troupes, sous aucun prétexte, si ce n'est aux corps qu'ils commanderaient directement.

J'ai fait aussi connaître au prince mon mécontentement, et qu'une fois rentré dans la ligne de l'armée il ne pouvait s'en aller sans votre ordre ou sans votre permission expresse. Tout cela, qui a peu d'inconvénients pour le prince Joseph, qui est d'un caractère fait, et âgé, en aurait beaucoup pour de jeunes princes qui voudraient couvrir leur goût de dissipation et d'ignorance par . . .[1].

J'ai donc vu que les journaux avaient donné une fausse direction à l'opinion; mais c'est l'ouvrage de sots amis, qui ne sentent pas qu'il n'y a de beau que ce qui est juste et utile; et il

[1] Lacune dans la minute.

n'est ni juste ni utile qu'un colonel, quelque soit son rang, passe des revues et fasse ce qui ferait un général en chef. . . .

---

160. Au prince Eugène Brescia, 12 juin 1805.

. . . La censure détruit les journaux; il faut déclarer que le Gouvernement ne peut répondre des sottises qu'ils peuvent dire, mais que les journalistes en répondront personnellement. Je ne me dissimule pas que cette mesure a quelque inconvénient, mais il y a aussi dans le vague de la liberté de la presse quelque chose dont il est bon de profiter, et, quoique mon intention ne soit point de laisser aux journaux la liberté que les constitutions anglaises laissent aux journaux anglais, je ne veux point qu'on la règle comme on le fait à Vienne ou à Venise. Il faut qu'ils puissent mettre quelque article vague contre telle ou telle puissance, et qu'on puisse répondre aux ambassadeurs: Faites une plainte: on les poursuivra devant les tribunaux, ou l'on s'en fera rendre compte.

Je ne connais pas M. Bo si. C'est M. Melzi qui me l'a donné comme un très bon sujet. J'approuve que vous ayez suspendu sa nomination. Voyez M. Melzi, et comparez ce qu'il vous en dira avec ce que vous en savez; par là vous serez à même de juger de la vérité des faits. Je vous recommande de montrer des égards à M. Melzi, d'en bien parler, de le bien accueillir et de laisser entrevoir que sa protection est une protection efficace. Cela est utile dans un pays où une pareille conduite paraît extraordinaire, où les hommes sont naturellement portés à être faibles et faux, et à desservir et mal parler de celui qu'ils croient tombé. Parlez de lui comme d'un homme qui n'a rien perdu dans mon esprit et dont j'ai toujours été satisfait.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous gardiez les insignes d'Italie, qui doivent être placés, comme vous le dites fort bien, près du trône.

---

161. Au prince Eugène Mantoue, 19 juin 1805.

Mon Cousin, je reçois votre circulaire au ministre de l'intérieur; il est inutile de parler de la France. Cela peut se faire en conversation; mais, les circonstances n'étant pas les mêmes, ce n'est ni de la bonne logique, ni de la bonne politique, que de citer la France ou un autre pays. La circulaire est trop étendue; l'autorité raisonne moins et s'explique plus brièvement. Vous auriez mieux écrit en six lignes: «Monsieur Felici, Ministre de l'intérieur (à ce propos, il est nécessaire que vous arrêtiez votre protocole, soit pour commencer, soit pour finir vos lettres, afin d'avoir de l'uniforme et de la dignité), l'intention de Sa Majesté est que la magistrature de révision soit supprimée et qu'aucune espèce de censure ne soit exercée sur la presse; et que, dans le cas de la non-connaissance de l'auteur, le libraire soit responsable de ce qu'il y a, dans l'écrit qu'il débite, de contraire à l'ordre public, à l'intérêt ou à l'honneur des particuliers. Sa Majesté entend cependant que, sept jours avant de mettre un ouvrage en vente, une copie en soit envoyée au ministre de l'intérieur, afin que, s'il contient quelque chose de contraire à l'ordre public, la publication en puisse être arrêtée; l'ouvrage pourra aussi être arrêté toutes et quantes fois qu'il sera reconnu contraire au Gouvernement et au bien public. Présentez-moi donc un projet de décret pour atteindre à ce but.» Votre circulaire a l'inconvénient de contenir, en quatre pages, un grand nombre de dispositions législatives et réglementaires. Une lettre à un ministre ne doit avoir

pour objet que de lui donner l'initiative, pour qu'il vous présente un projet de décret, ou que de discuter quelques points relatifs à l'exécution d'une loi ou d'un règlement existant; mais, lorsqu'il s'agit de peines, on ne peut parler que par une loi, un règlement, un décret.

---

162. A M. Champagny

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII (31 juillet 1805).

Monsieur Champagny, je suis allé hier voir le Prytanée de Saint-Cyr; je n'en ai été que médiocrement satisfait. Je ne sais pas pourquoi on ne suit pas dans cette école le plan d'études que j'ai établi pour les lycées. Il en résulte qu'on n'enseigne pas d'histoire, fort peu de géographie, et qu'on ne commence à montrer les mathématiques que quand la rhétorique est finie. Il y a des jeunes gens de seize ans qui ne savent pas faire une addition. On montre dans une seule année l'arithmétique, la géométrie, et l'algèbre; on montre dans une seconde année la trigonometrie, l'application de l'algèbre à la géometrie et un peu de statique: cette distribution est vicieuse. Comment le directeur a-t-il pu se croire autorisé à ne pas suivre le plan d'études des lycées, dans lequel on commence à la quatrième les mathématiques, auxquelles on associe la géographie? J'ai trouvé les élèves mal tenus, et les professeurs et les maîtres d'études avec un extérieur très négligé. Cependant on a donné aux professeurs un costume pour qu'ils s'en servissent dans leurs fonctions. S'ils paraissent dans la société avec un mauvais frac, je ne m'en plaindrai pas; c'est dans leur classe, au milieu de leurs élèves, que je veux qu'ils se montrent avec des dehors qui imposent. Les croisées des premières cours étaient remplies de femmes, soit du directeur, soit des professeurs. L'hô-

pital, qui devait être fait depuis trois ans, ne l'est pas encore; la pharmacie n'est point établie; les sœurs ne sont point logées. Il n'y a qu'un petit nombre d'élèves qui ait appris le maniement des armes; encore l'exécutent-ils fort mal et avec des fusils dégoûtants de rouille. J'ai vu des habillements en lambeaux, point d'uniformité dans les vêtements, des élèves mal chaussés, d'autres en bas de soie; tout cela annonce du désordre dans l'administration. Il ne doit y avoir aucune différence entre les élèves; l'égalité doit être le premier élément de l'éducation....

---

163. A M. Talleyrand

Saint-Cloud, 12 thermidor an XIII ⟨31 juillet 1805⟩.

Monsieur Talleyrand, les renseignements que je reçois d'Italie sont tous à la guerre, et véritablement l'Autriche ne garde plus aucun ménagement. Mon intention est que vous prépariez une note à M. de Cobenzl, pour lui être envoyée en temps opportun; cette note sera longue, doucereuse et raisonnée ...

---

164. Au vice-amiral Decrès

Camp de Boulogne, 15 thermidor an XIII ⟨4 août 1805⟩.

Je vous renvoie votre lettre de M. Beurnonville. Toutes les nouvelles relatives à Nelson paraissent douteuses; que diable aura-t-il été faire dans la Méditerranée? Ils y auraient donc 20 vaisseaux de ligne? Ils ne savent guère ce qui leur pend à l'oreille. Tout est ici en bon train; et, certes, si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu ...

---

165. A M. Champagny

Camp de Boulogne, 18 thermidor an XIII ⟨6 août 1805⟩.

Plusieurs préfets ont écrit ou imprimé des circulaires pour défendre de danser près des églises. Je ne sais où cela conduit. La danse n'est pas un mal. Veut-on nous ramener au temps où l'on défendait aux villageois de danser? Je suis fâché que M. Bureaux de Pusy, qui plusieurs fois s'est tenu trop loin de la ligne religieuse, s'en tienne trop près aujourd'hui. MM. les vicaires pouvaient dire ce qu'ils auraient voulu. Si l'on croyait tout ce que diraient les évêques, il faudrait défendre les bals, les spectacles, les modes, et faire de l'Empire un grand couvent. Faites sentir, par une instruction secrète, que l'autorité civile ne doit point se mêler de ces choses-là, et écrivez particulièrement sur ce sujet à M. Bureaux de Pusy et aux préfets qui auront donné ou suivi cet exemple.

---

166. A M. Talleyrand

Pont-de-Briques, 25 thermidor an XIII ⟨13 août 1805⟩.

... L'explication qu'a eue M. de la Rochefoucauld et la première note ont commencé la question. La note que je vous ai envoyée a continué cette question; celle que je vous envoie doit la terminer. Vous savez qu'il est assez dans mes principes de suivre la marche que tiennent les poètes pour arriver au développement d'une action dramatique, car ce qui est brusque ne porte pas à vrai. Si la note que j'envoie eût d'abord été remise à l'Autriche, elle penserait que je veux la guerre, tandis que je ne la veux que dans une seule alternative. Je préfère à tout que l'Autriche se place réellement dans une situation pacifique ...

Vous rassemblerez avec affectation toutes les pièces que vous pouvez avoir et qui parlent du mouvement et du rassemblement des troupes autrichiennes, et vous les lui remettrez [à M. Philippe de Cobenzl] pour qu'il les copie. S'il fait quelque difficulté de le faire, passez une heure avec lui et faites en sorte qu'il lise tout, et, quand il aura tout lu, vous lui direz: «Actuellement, Monsieur, vous venez de lire un grand nombre de lettres; je ne sais quelle peut être la véritable impression qu'elles ont faite sur vous; mais quelle impression pensez-vous qu'elles ont faite sur S. M. l'Empereur des Français, lorsqu'il les a lues à Boulogne, au milieu de son camp et tout occupé de ses opérations d'outre-mer? Déjà il a suspendu l'exécution de ses projets d'hostilité, et il a compris qu'il ne pouvait se porter en Angleterre avec 150 000 hommes, lorsque ses frontières du midi étaient menacées. Ainsi donc l'empereur d'Allemagne a déjà opéré une diversion en faveur des Anglais! Eh bien! vous aurez la guerre dans un mois; oui, dans un mois, je vous le dis avec douleur. Il faut que tout en Autriche rentre dans l'ordre où l'on se trouvait il y a trois mois, ou vous aurez la guerre dans un mois. L'Empereur n'est pas assez insensé pour donner le temps aux Russes d'arriver à votre secours. Vous direz peut-être que vous ne craignez pas la guerre: en ce cas, je ne vois plus de remède pour la tranquillité du continent. De deux choses l'une: ou il fallait que l'Autriche s'alliât avec nous, ou elle devait ne nous donner aucune espèce d'ombrage. Si vous trouvez l'alliance impossible, pourquoi ne pas agir comme font d'autres puissances? La France n'a trouvé en Prusse et en Bavière que prévenance et amitié; à Vienne, elle ne rencontre que morgue et obstacles. Peut-être, après une guerre telle que la dernière, l'amitié est-elle difficile; mais, depuis deux ans, voilà la troisième levée

de boucliers que vous faites, et vos conseils semblent plutôt dirigés par de jeunes officiers d'état-major qui s'avisent aujourd'hui de calculer ce qu'il aurait jadis fallu faire. En vous parlant ainsi, je vous dis les propres sentiments de l'Empereur des Français, et vous aurez la guerre précisément dans l'endroit où vous n'avez pas de troupes, dans celui où elles ne sont pas rassemblées; vous serez obligé de les y faire accourir aussi rapidement que vous les avez portées dans les lieux qu'elles occupent en ce moment. Voici la note que je suis chargé de vous remettre. L'Empereur conserve ce seul espoir, qu'on trompe votre cour, et que les partisans des Anglais, voyant qu'on ne peut décider autrement l'empereur d'Allemagne à la guerre, l'y entrainent malgré lui, parce qu'ils sentent bien que l'Empereur des Français, prêt à courir les hasards d'une grande expédition maritime, ne souffrira pas de rassemblements de troupes autrichiennes dans le Tyrol ni sur l'Adige. Si jamais homme eut envers sa patrie et envers son souverain une grande responsabilité, c'est vous: seul de votre pays, vous connaissez la France; seul de votre pays, vous savez que l'Empereur des Francais veut la paix; vous savez que dans les départements du Rhin il n'y a pas un soldat; seul de votre pays, vous savez qu'on n'a pas fait l'appel d'un seul homme de la réserve et qu'on n'a pas complété les premiers bataillons de guerre des corps qu'aux dépens des 3 bataillons; seul, vous voyez Vienne à une distance convenable pour apercevoir sous son véritable point de vue les opérations et les apprécier dans tous leurs détails! Vous voyez enfin, sur votre gauche, toutes les troupes de terre de la France aux extrémités de la Bretagne et de la Picardie, s'instruisant aux opérations maritimes; et, en même temps, vous voyez, sur votre droite, un nombreux rassemblement de troupes dans le Tyrol, etc., de votre propre aveu,

72 000 hommes dans l'Etat vénitien. Vous ne pouvez donc méconnaître quel est l'agresseur, ou de celui qui déclarera la guerre, ou de celui qui vient au secours de l'Angleterre en rassemblant ses troupes sur les frontières pour menacer la France. Si vous présentez ces vérités dans toute leur force à votre maître, et si véritablement il n'est qu'entraîné, il est impossible qu'il ne voie pas qu'on le conduit malgré lui à la guerre, et alors tout sera calmé. Si, au contraire, votre maître veut la guerre, eh bien! vous aurez fait votre devoir; il n'y sera pas entraîné. Mais dites-lui qu'il ne fera pas les fêtes de Noël dans Vienne; non que vous n'ayez une armée nombreuse et formidable: mais un mouvement rapide à donner à 300 000 hommes peut partir d'une seule tête; un cabinet n'en fait exécuter que lentement de semblables; et quand la nation française verra que l'Autriche nous attaque par l'impulsion de l'Angleterre, l'Empereur des Français trouvera 600 000 hommes qui vaudront bien les 80 000 Hongrois qu'on fait parler dans les gazettes comme s'offrant à la cour de Vienne pour combattre la France. Dans quinze jours, en retour de mon courrier, il faut que l'Empereur des Français ait non seulement toutes ses sûretés, mais qu'il voie que l'empereur d'Allemagne veut réellement vivre en paix avec la France; sinon, il lèvera tous ses camps, appellera son armée de réserve, et dès lors le continent sera en feu. Je ne mets pas dans une note ce que je vais vous dire, parce qu'il y a des choses dures qu'on est forcé de dire, en ce qu'elles importent à la tranquillité et au salut des Etats, et qu'on ne peut les écrire . . .» Vous écrirez . . . à M. Otto qu'il faut que la Bavière se décide, et que je ne souffrirai pas qu'elle reste neutre. Vous écrirez dans le même sens à mes ministres près l'archichancelier de l'empire d'Allemagne et les électeurs de Bade et de Wurtemberg. Cela

pleuvra vite à Vienne . . . Enfin vous écrirez aussi à ce sujet, et dans cette nuance, à tous mes ministres en Europe, et que la France se voit forcée à la guerre par la réunion des troupes de l'empereur d'Allemagne dans le Tyrol et dans le pays vénitien; que cette conduite de la part de la cour de Vienne équivaut à une véritable déclaration de guerre. De votre côté, et dans votre parlage avec les membres du corps diplomatique à Paris et surtout avec ceux des princes d'Allemagne, vous vous expliquerez de la même manière, afin que l'inquiétude générale du danger saisisse ce squelette de François II, que le mérite de ses ancêtres a placé sur le trône.

---

167. Au maréchal Jourdan

Strasbourg, 7 vendémiaire an XIV (29 septembre 1805).

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 3 vendémiaire; elle me fait une véritable peine. Il est impossible d'avoir été plus satisfait que je l'ai été de votre conduite, et d'avoir meilleure opinion que je l'ai de vos talents.

Si j'ai envoyé Masséna en Italie, j'ai cédé à ma conviction intérieure que, dans une guerre qui présente tant de chances et éloignée du chef du Gouvernement, il fallait un homme d'une santé plus robuste que la vôtre et qui connût parfaitement les localités; car les événements se pressent autour de nous avec une telle rapidité, qu'il a fallu de telles circonstances pour faire taire toute considération particulière et envoyer en Italie l'homme qui connaît le mieux l'Italie. Depuis les positions de la Rivière de Gênes jusqu'à l'Adige, il n'est aucune position que Masséna ne connaisse.

S'il faut aller en avant, il a encore un avantage: ces contrées agrestes, dont il n'existe pas de carte, même à Vienne, lui sont également familières.

Mon cher Maréchal, je conçois que vous devez avoir de la peine; je sais que je vous fais un tort réel; mais restez persuadé que c'est malgré moi, et si les circonstances eussent été moins urgentes, comme je m'en flattais, vous eussiez achevé, cet hiver, d'étudier les localités, et ma confiance dans vos talents et dans votre vieille expérience de la guerre m'eût rassuré. Mais vous connaissez le théâtre du Rhin, vous y avez eu des succès. La campagne est engagée aujourd'hui; dans quinze ou vingt jours, les événements nécessiteront de nouvelles formations et je pourrai vous placer sur le théâtre que vous connaissez le mieux et où vous pourrez déployer votre bonne volonté.
Je désire apprendre, par votre réponse, que vous êtes satisfait de cette explication, et que, surtout, vous ne doutez pas des sentiments que je vous porte.

---

168. Au maréchal Soult

Quartier impérial, Augsburg, 20 vendémiaire an XIV ⟨12 octobre 1805⟩.
10 heures et demie du matin.

... Je vous recommande de faire crever vos chevaux à vos aides de camp et à vos adjoints. Placez-les en relais sur la route de Weißenhorn, pour que j'aie de vos nouvelles rapidement. Il ne s'agit pas de battre l'ennemi, il faut qu'il n'en échappe pas un. Assemblez vos généraux et chefs de corps, quand vous serez à Memmingen, et si l'ennemi n'a rien fait pour échapper au coup de massue qui va l'assommer, faites-leur connaître que je compte que, dans cette circonstance importante, on n'épargne rien de ce qui peut rendre notre succès complet et absolu; que cette journée doit être dix fois plus célèbre que celle de Marengo; que, dans les siècles les plus reculés, la postérité connaîtra en détail ce que chacun aura fait, que, si je n'avais

voulu que battre l'ennemi, je n'aurais pas eu besoin de tant de marches et de fatigues, mais que je veux le prendre et qu'il faut que, de cette armée qui, la première, a rompu la paix et nous a fait manquer notre plan de guerre maritime, il ne reste pas un seul homme pour en porter la nouvelle à Vienne, et que la Cour perfide qu'a corrompue l'or de l'Angleterre ne doit l'apprendre que lorsque nous serons sous ses murailles.

---

169. 6e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Elchingen, 26 vendémiaire an XIV ⟨18 octobre 1805⟩.

. . . L'Empereur, traversant une foule de prisonniers ennemis, un colonel autrichien témoignait son étonnement de voir l'Empereur des Français trempé, couvert de boue, autant et plus fatigué que le dernier tambour de l'armée; un de ses aides de camp lui ayant expliqué ce que disait l'officier autrichien, l'Empereur lui fit répondre: «Votre maître a voulu me faire ressouvenir que j'étais un soldat; j'espère qu'il conviendra que le trône et la pourpre impériale ne m'ont pas fait oublier mon premier métier.»

Le spectacle que l'armée offrait dans la journée du 25 était vraiment intéressant. Depuis deux jours la pluie tombait à seaux, tout le monde était trempé; le soldat n'avait point eu de distributions; il était dans la boue jusqu'aux genoux; mais la vue de l'Empereur lui rendait la gaieté, et, du moment qu'il apercevait des colonnes entières dans le même état, il faisait retentir le cri de Vive l'Empereur!

On rapporte aussi que l'Empereur répondit aux officiers qui l'entouraient et qui admiraient comment, dans le moment le plus pénible, les soldats oublient toutes les privations et ne se montrent sensibles qu'au plaisir de le voir: «Ils ont raison, car

c'est pour épargner leur sang que je leur fais essuyer de si grandes fatigues.» . . .

---

170. A l'impératrice Joséphine

Vienne, le 16 novembre 1805.

J'écris à M. d'Harville pour que tu partes et que tu te rendes à Bade, de là à Stuttgard et de là à Munich. Tu donneras, à Stuttgard, la corbeille à la princesse Paul. Il suffit qu'il y ait pour quinze à vingt mille francs; le reste sera pour faire des présents, à Munich, aux filles de l'électeur de Bavière. Tout ce que tu as su par Madame de Sérent est définitivement arrangé. Porte de quoi faire des présents aux dames et aux officiers qui seront de service près de toi. Sois honnête, mais reçois tous les hommages: l'on te doit tout, et tu ne dois rien que par honnêteté. L'électrice de Wurtemberg est fille du roi d'Angleterre; c'est une bonne femme, tu dois la bien traiter; mais cependant sans affectation. Je serai bien aise de te voir, du moment que mes affaires me le permettront. Je pars pour mon avant-garde. Il fait un temps affreux, il neige beaucoup; du reste, toutes mes affaires vont bien; adieu, ma bonne amie.

---

171. 27e bulletin de la grande armée

Pohrlitz, 28 brumaire an XIV ⟨19 novembre 1805⟩.

. . . Les Moraves sont étonnés de voir, au milieu de leurs immenses plaines, les peuples de l'Ukraine, du Kamtschatka, de la grande Tartarie, et les Normands, les Gascons, les Bretons et les Bourguignons en venir aux mains et s'égorger, sans cependant que leur pays ait rien de commun ou qu'il y ait entre eux aucun intérêt politique immédiat; et ils ont assez de

bon sens pour dire, dans leur mauvais bohémien, que le sang humain est devenu une marchandise dans les mains des Anglais. . . .

---

172. 30e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Austerlitz, 12 frimaire an XIV (3 décembre 1805).

. . . Le soir, l'Empereur voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu. Il serait impossible de peindre l'enthousiasme des soldats en le voyant. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et 80 000 hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur en le saluant par des acclamations; les uns pour fêter l'anniversaire de son couronnement, les autres disant que l'armée donnerait le lendemain son bouquet à l'Empereur. Un des plus vieux grenadiers s'approcha de lui et lui dit: «Sire, tu n'auras pas besoin de t'exposer. Je te promets, au nom des grenadiers de l'armée, que tu n'auras à combattre que des yeux, et que nous t'amènerons demain les drapeaux et l'artillerie de l'armée russe, pour célébrer l'anniversaire de ton couronnement.» L'Empereur dit en entrant dans son bivouac, qui consistait en une mauvaise cabane de paille sans toit, que lui avaient faite les grenadiers: «Voilà la plus belle soirée de ma vie, mais je regrette de penser que je perdrai bon nombre de ces braves gens. Je sens, au mal que cela me fait, qu'ils sont véritablement mes enfants; et, en vérité, je me reproche quelquefois ce sentiment, car je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre.» Si l'ennemi eût pu voir ce spectacle, il eût été épouvanté; mais l'insensé continuait toujours son mouvement et courait à grands pas à sa perte. . . .

Le 11 frimaire, le jour parut enfin. Le soleil se leva radieux, et cet anniversaire du couronnement de l'Empereur, où allait se passer un des plus beaux faits d'armes du siècle, fut une des plus belles journées de l'automne.
Cette bataille, que les soldats s'obstinent à appeler la journée des trois empereurs, que d'autres appellent la journée de l'anniversaire et que l'Empereur a nommé la bataille d'Austerlitz, sera à jamais mémorable dans les fastes de la grande nation.
L'Empereur, entouré de tous les maréchaux, attendait pour donner ses derniers ordres que l'horizon fût bien éclairci. Aux premiers rayons du soleil les ordres furent donnés, et chaque maréchal rejoignit son corps au grand galop. L'Empereur dit en passant sur le front de bandière de plusieurs régiments: «Soldats, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui confonde l'orgueil de nos ennemis;» et aussitôt les chapeaux au bout des baïonnettes et des cris de Vive l'Empereur! furent le véritable signal du combat. . . .

---

173. A M. Champagny

Schönbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances. Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les présidents et les sécré-

taires de l'Institut, et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. de Lalande, et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer, et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants; et si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations.

---

174. Au prince Joseph

Schönbrunn, 24 frimaire an XIV ‹15 décembre 1805›.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 16 (7 décembre). Je n'ai point coutume de régler ma politique sur les rumeurs de Paris, et je suis fâché que vous soyez toujours assez faible pour y attacher tant d'importance. Mon peuple s'est bien trouvé, dans toutes les circonstances, de s'en fier à moi, et la question est aujourd'hui trop compliquée pour qu'un bourgeois de Paris puisse la connaître. Je vous ai fait connaître que je désapprouvais l'éclat que vous avez donné à la nouvelle de l'arrivée des deux plénipotentiaires autrichiens; je blâme également les articles que le Journal de Paris ne cesse de publier, et qui sont des plus sots et du plus mauvais goût. Je ferai la paix lorsque je croirai de l'intérêt de mon peuple de la faire, et les criailleries de quelques intrigants ne l'accéléreront ni ne la retarderont d'une heure. Mon peuple sera toujours unanime quand il saura que je suis content, parce qu'il sentira que c'est la marque que ses intérêts sont à couvert. Le temps où il délibérait dans les sections est passé. La bataille d'Austerlitz

aura couvert de ridicule ce grand éclat que je n'avais pas ordonné, et je donnerai, s'il le faut, encore plus d'une bataille pour arriver à une paix qui me donne une garantie. Je ne donne rien au hasard; ce que je dis, je le fais toujours, ou je meurs. Vous verrez que la paix, tout avantageuse que je pourrai la faire, sera jugée désavantageuse par ces mêmes personnages qui la demandent tant, parce que ce sont des sots et des ignorants qui n'y peuvent rien connaître. Il est bien ridicule qu'ils ne cessent de répéter qu'on désire la paix, comme si la paix voulait dire quelque chose; ce sont les conditions qui font tout. J'ai lu l'extrait de la lettre de Fesch; il ne sait ce qu'il dit, ni M. Alquier non plus, quand ils parlent d'un débarquement de 8000 cavaliers autrichiens; comme si l'on pouvait embarquer si facilement 8000 hommes de cavalerie.

---

175. A la princesse Auguste Paris, 5 février 1806.

Ma Fille, j'ai appris avec plaisir que vous êtes arrivée en Italie et assez bien portante pour pouvoir encore faire le voyage de Venise; mais ce qui m'a été tout à fait sensible, c'est de voir dans votre lettre les assurances du bonheur dont vous jouissez. Je prends un intérêt bien grand à toute votre vie, vous en êtes persuadée, et je ne me suis point trompé en espérant que vous seriez heureuse avec Eugène. Croyez bien que, si je n'avais pas eu cette opinion, j'aurais, dès le moment que je vous aurais connue, sacrifié mon intérêt politique à vos convenances. Votre lettre, ma bonne et aimable Auguste, est pleine de ces sentiments délicats qui vous sont propres. J'ai ordonné qu'on vous arrangeât une petite bibliothèque. Perfectionnez votre éducation en lisant beaucoup de bons livres, afin d'être tout à fait parfaite. J'imagine que Madame de Wurmb est avec

vous. J'espère que l'Impératrice vous envoie des modes, et que vous me direz aussi ce que je puis vous envoyer qui vous assure que je m'occupe de vous, et de tout ce qui peut vous être agréable à vous et à Eugène.
Reposez-vous. Il y a ici beaucoup de maladies; je ne sais pas s'il y en a autant en Italie.
Je finis, ma Fille, en vous recommandant mon peuple et mes soldats; que votre bourse soit toujours ouverte aux femmes et aux enfants de ces derniers; vous ne pouvez rien faire qui aille plus à mon cœur.

---

176. A M. Champagny — Saint-Cloud, 6 avril 1806.

Monsieur Champagny, l'affaire de l'adjoint de la mairie de Dijon a fixé mon attention. Le préfet n'avait pas le droit de nommer un commissaire pour recevoir le serment du maire; il n'avait pas le droit, pour une simple difficulté d'attributions, de prendre un arrêté et de le rendre public, et de placer ainsi un magistrat respectable dans l'alternative, ou de subir le déshonneur, ou de faire un coup de tête. Par la publicité donnée à son arrêté, le préfet a fait un appel au public, qui n'avait point à se mêler de cette discussion. Il ne s'est point comporté, dans cette circonstance, avec cet esprit de conciliation dont il est dans mon intention que mes agents usent entre eux. La subordination civile n'est point aveugle et absolue; elle admet des raisonnements et des observations, quelle que puisse être la hiérarchie des autorités. Ici, l'autorité qui a imprimé la première est celle qui a tort. Quelle opinion le préfet a-t-il donc des égards qu'il doit à la capitale du département qu'il administre, puis qu'il a dédaigné de se rendre à

l'hôtel de ville pour installer son maire? Si je m'étais trouvé à Dijon dans cette circonstance, je me serais fait un plaisir de cette installation. Le préfet est un magistrat populaire; mais le maire est plus particulièrement le magistrat de la ville. Les honneurs qu'on accorde à ce dernier, lors d'une installation solennelle, sont une marque de considération pour la ville et une fête communale. Je n'exige d'obéissance aveugle que dans le militaire. L'adjoint a, par son arrêté du 1er avril, déclaré que M. Durande était maire; il l'a déclaré parce que mon décret le portait, et mon décret a force d'exécution du moment qu'il est contre-signé par un ministre. L'attache du préfet devenait non-seulement inutile, mais elle pouvait être dangereuse. Dans l'ordre militaire, qui est sans application pour les choses civiles, un ordre de moi n'est rien s'il n'est transmis en suivant les dégrés de la hiérarchie; mais un décret contre-signé par mon ministre s'exécute de lui-même dans l'ordre civil. Les préfets ne sont que trop enclins à un gouvernement tranchant, contraire à mes principes et à l'esprit de l'organisation administrative. . . .

. . . Quel est le résultat de tout ceci? C'est que, d'après la proclamation de l'adjoint, qui se rapportait à mon décret et à l'arrêté du préfet, ma volonté aurait été exécutée au 1er avril; tandis que, par l'acte du préfet, elle ne l'était pas encore le 5. Il y a dans tout cela défaut de tact et de véritable esprit d'administration. Je désire donc que vous témoigniez mon mécontentement au préfet de ce qu'il a apporté du retard dans l'exécution de ma volonté; de ce qu'il n'a pas usé, envers la ville de Dijon, de la considération et de l'aménité qu'il est dans mon intention que les préfets manifestent dans les rapports avec les communes; de ce que, sans en avoir le droit, il a délégué l'obligation de recevoir le serment du maire; de ce

qu'il a dédaigné une de ses plus belles et plus douces fonctions, tandis qu'un administrateur habile aurait profité de cette occasion pour parler aux notables d'une ville, exciter leur attachement à l'état, et donner de la considération à des places si importantes. Vous témoignerez mon mécontentement à l'adjoint de ce que sa protestation a été imprimée, si elle l'a été en effet; car c'est là son tort le plus réel. S'il ne l'a pas imprimée, vous lui témoignerez encore mon mécontentement de ce que, par son arrêté du 1er avril, il a indirectement rendu inutile la prestation de serment telle que le préfet l'avait prescrite, et montré peu d'égards pour ce magistrat. Le préfet est trop coupable administrativement, il s'est conduit d'une manière trop contraire à mes intentions pour que je puisse aller plus loin. L'autorité des préfets est trop considérable; il y a à en craindre l'abus plus que le relâchement; et, à cette occasion, vous ferez une circulaire aux préfets, pour leur faire connaître que je n'entends pas qu'ils impriment aucun arrêté contre les officiers municipaux et leurs subordonnés. C'est vous qui êtes juge des faits d'administration, et non la ville ou le département, à moins qu'on ne veuille que le peuple délibère et qu'il prononce entre le préfet et les municipalités. Je sais fort bien que, dans l'ancien ordre des choses, des contestations de cette nature avaient souvent lieu, et cet inconvénient résultait de la trop grande complication des autorités, et de cet esprit d'indécision qui empêchait le Gouvernement de les classer d'une manière précise. Mais alors ces contestations étaient constamment un objet de désordre et de scandale. Au sujet du cas particulier dont il s'agit il doit être établi en règle fixe, qu'un maire nommé par moi doit être installé avec solennité dans la maison commune, et que son serment doit être prêté entre les mains du préfet ou entre celui qui, par une

distinction honorable, aurait été chargé de le recevoir par mon décret.

---

177. Au prince Eugène — Saint-Cloud, 14 avril 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 7 avril. Il est tout simple que le décret de réunion n'ait pas plu à Milan. On voudrait, dans ce pays-là, l'impossible : payer peu de contributions, avoir peu de troupes, et se trouver une grande nation ; tout cela est chimère. Les gens de sens doivent s'en rapporter à moi. Je veux ce qui convient et ce qui est bien, parce que mes vues sont supérieures. Le pays vénitien est la seule récompense que l'armée ait retirée des succès les plus inouïs, et la France des efforts les plus constants. Tout ce qui consolide le système en France consolide aussi le système en Italie ; et tout ce que fait la France pour garder Venise est conforme aux intérêts de ma couronne italienne ... Quant à l'établissement de l'hérédité, je n'ai point l'habitude de chercher mon opinion politique dans le conseil des autres, et mes peuples d'Italie me connaissent assez pour ne devoir point oublier que j'en sais plus dans mon petit doigt qu'ils n'en savent dans toutes leurs têtes réunies ; et à Paris, où il y a plus de lumières qu'en Italie, lorsqu'on se tait et qu'on rend hommage à l'opinion d'un homme qui a prouvé qu'il voyait plus loin et mieux que les autres, je suis étonné qu'on n'ait pas en Italie la même condescendance.

177bis. Au prince Eugène — Saint-Cloud, 14 avril 1806.

Mon Fils, vous travaillez trop ; votre vie est trop monotone. Cela est bon pour vous, parce que le travail doit être pour vous un objet de délassement ; mais vous avez une jeune

femme, qui est grosse. Je pense que vous devez vous arranger pour passer la soirée avec elle et vous faire une petite société. Que n'allez-vous au théâtre une fois par semaine en grande loge? Je pense que vous devez aussi avoir un petit équipage de chasse, afin que vous puissiez chasser au moins une fois par semaine; j'affecterai volontiers dans le budget une somme pour cet objet. Il faut avoir plus de gaieté dans votre maison; cela est nécessaire pour le bonheur de votre femme et pour votre santé. On peut faire bien de la besogne, en peu de temps. Je mène la vie que vous menez; mais j'ai une vieille femme qui n'a pas besoin de moi pour s'amuser, et j'ai aussi plus d'affaires; et cependant il est vrai de dire que je prends plus de divertissement et de dissipation que vous n'en prenez. Une jeune femme a besoin d'être amusée, surtout dans la situation où elle se trouve. Vous aimiez jadis assez le plaisir; il faut revenir à vos goûts. Ce que vous ne feriez pas pour vous, il est convenable que vous le fassiez pour la princesse. Je viens de m'établir à Saint-Cloud. Stéphanie et le prince de Bade s'aiment assez. J'ai passé ces deux jours-ci chez le maréchal Bessières; nous avons joué comme des enfants de quinze ans. Vous avez l'habitude de vous lever matin, il faut reprendre cette habitude, cela ne gênerait pas la princesse, si vous vous couchiez à onze heures avec elle; et si vous finissez votre travail à six heures du soir, vous avez encore dix heures à travailler en vous levant à sept ou huit heures. L'affaire de Cattaro retarde les fêtes du mois de mai, mais je ne pense pas que ce soit de plus d'un mois. J'espère que vous et la princesse viendrez alors à Paris. Je vous ai fait arranger le pavillon de Flore; le prince de Bade a le second; vous occuperez le premier. Dites à la princesse combien on sera content de la voir à Paris. Son état alors aura pris de la consistance et ne l'empêchera

pas de voyager à petites journées. Dans la belle saison, cela ne peut que lui faire du bien.

---

178. Au prince Eugène — Saint-Cloud, 30 avril 1806.

Mon Fils, je vous ai écrit pour que vous vous formiez un équipage de chasse. Il est assez important que les grands d'Italie prennent l'habitude de monter à cheval; l'exercice et la fatigue de la chasse ne peuvent que leur être avantageux. Il vaudrait beaucoup mieux qu'ils prissent ce passetemps que de rester toujours auprès des femmes. Pour vous, d'ailleurs, ce délassement est nécessaire.

---

179. A M. Fouché — Saint-Cloud, 6 mai 1806.

Je vois dans votre bulletin que le chef de la bande Maino, Cangiano, montre la plus grande audace, qu'on fait circuler un sonnet en l'honneur de Maino; cela n'est pas extraordinaire et si l'on a la sottise de continuer à donner de la célébrité dans les journaux et par des proclamations à ces brigands, on en fera des espèces de fanatiques qui se succéderont. L'instinct du crime n'a pas besoin d'être remué encore par l'amour de la célébrité. Recommandez donc à la gendarmerie de tendre des embûches à ces assassins, de tâcher de les surprendre, mais de ne pas chanter ces succès comme de grandes victoires.

---

180. Note — Saint-Cloud, 14 mai 1806.

Les arcs de triomphe seraient un ouvrage futile et qui n'aurait aucune espèce de résultat, que je n'aurais pas fait faire, si je n'avais pensé que c'était un moyen d'encourager l'architecture.

Je veux avec les arcs de triomphe nourrir pendant dix ans la sculpture de France, à 200 000 francs; M. Denon me présentera un plan. Le ministre de l'intérieur fait faire un autre arc de triomphe à l'Etoile. Il faut bien s'entendre pour la description de tous les dessins. Il faut que l'un soit l'arc de Marengo et l'autre l'arc d'Austerlitz. J'en ferai faire un autre dans une situation quelconque de Paris, qui sera l'arc de la Paix, et un quatrième qui sera l'arc de la Religion. Avec ces quatre arcs, je prétends alimenter la sculpture de France pendant vingt ans. Il est cependant bon que M. Daru connaisse l'existence des quatre arcs, pour ne pas mettre à l'un ce qui convient à l'autre.

Je prie M. Daru de me faire connaître où en est la statue de Charlemagne, de s'entendre avec M. Cretet au sujet des deux fontaines qui devaient être élevées, l'une sur la place de la Révolution, l'autre sur les terrains de la Bastille; elles sont monumentales; il y faut des statues et des bas-reliefs; ces sujets peuvent être pris d'abord dans l'histoire de l'Empereur, ensuite dans l'histoire de la Révolution et dans l'histoire de France. Il faut, en vue générale, ne pas perdre une circonstance d'humilier les Russes et les Anglais. Guillaume le Conquérant, Duguesclin, pourront être honorés dans ces monuments.

---

181. Au roi de naples — Saint-Cloud, 24 mai 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 15 mai 1806. Vous ne connaissez pas le peuple en général, moins encore les Italiens, Vous vous fiez beaucoup trop aux démonstrations qu'ils vous font. N'alarmez pas trop et prenez bien vos précautions.

Au moindre mouvement sur le continent, c'est-à-dire au moment où vous aurez le plus besoin de preuves de leur attachement, vous verrez combien peu vous pouvez compter sur eux. Je ne répondrai pas à ce que vous me dites des gardes du corps. Vous ne me croyez pas assez ignorant de la situation actuelle de l'esprit de l'Europe pour croire que Naples est tellement philosophe qu'il n'y ait aucun préjugé de naissance; et, si Naples se présente ainsi à vos yeux, c'est qu'ainsi se présentent tous les peuples conquis, déguisant leurs sentiments et leurs mœurs, et se prosternant avec respect devant qui a leurs biens et leurs vies dans les mains. Vous croyez bien qu'il y avait des préjugés de noblesse à Vienne; eh bien, les familles princières invitaient à leur table les soldats. D'ailleurs, c'est moins pour Naples que pour la France, où j'ai besoin de fonder une union de toutes les classes de citoyens et de tous les préjugés. Quant à l'armée, j'espère que, quand on leur aura dit que c'est moi qui l'ordonne, elle voudra le trouver bon; je ne l'ai point accoutumée à se mêler de ce que je fais. . . .

Je vous recommande encore, ne vous laissez point enivrer par les démonstrations des Napolitains; la victoire produit sur tous les peuples le même effet qu'elle produit aujourd'hui sur eux. Ils vous sont attachés parce que les passions opposées se taisent; mais, au premier trouble du continent, lorsque les 40 000 Français qui se trouvent à Naples (cavalerie, infanterie, artillerie) se trouveraient réduits à quelques mille hommes, et que la nouvelle se répandrait que je suis battu sur l'Isonzo, que Venise est évacuée, vous verriez ce que deviendrait ce bel attachement. Et comment cela serait-il autrement? Comment les connaissez-vous? Ils voient la puissance actuelle de la France; ils croient que, puisque vous êtes nommé roi de Naples, tout est fini, parce que la nature des choses l'or-

donne; parce que c'est de la nouveauté, et parce que c'est sans remède....

---

182. Au roi de Naples Saint-Cloud, 31 mai 1806.

N'organisez pas votre garde de manière à ne nommer qu'un commandant: rien n'est plus dangereux; il faut y revenir tôt ou tard; et il faut mieux dès le commencement ne point se placer dans une fausse route.

Je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète encore, vous vous fiez trop aux Napolitains; je dois surtout vous le dire pour votre cuisine et pour la garde de votre personne; sans quoi vous courrez des risques d'être empoisonné ou assassiné —. Je désire donc bien fermement que vous gardiez vos cuisiniers français, que vous fassiez faire le service de votre table par vos maîtres d'hôtel, et que votre intérieur soit organisé de manière que vous soyez toujours sous la garde de Français. Vous n'avez pas assez suivi ma vie privée pour savoir combien, même en France, je me suis toujours tenu sous la garde de mes plus sûrs et plus vieux soldats. De tous les hommes que vous avez nommés, je n'en connais aucun, si ce n'est le duc de Saint-Théodore, dont j'ai vu la correspondance avec la Reine lorsqu'il était à Madrid. Je ne blâme pas, quel qu'il soit, que vous l'ayez nommé grand maître de cérémonies; mais que vos valets de chambre, vos cuisiniers, les gardes qui couchent dans votre appartement, que ceux qui viennent vous réveiller pendant la nuit pour vous remettre des dépêches, soient Français. Personne ne doit jamais entrer chez vous la nuit que votre aide de camp, qui doit coucher dans la pièce qui précède votre chambre à coucher; votre porte doit être fermée en dedans, et vous ne devez ouvrir à votre aide de camp que lorsque vous

avez bien reconnu sa voix, et lui-même ne doit frapper à votre porte qu'après avoir eu le soin de fermer la porte de la chambre où il se trouve, de manière à être sûr qu'il est seul et que personne ne peut le suivre. Ces précautions sont importantes; elles ne donnent aucune gêne, et le résultat est d'inspirer de la confiance, indépendamment de ce que, réellement, elles peuvent vous sauver la vie. Cette manière de vivre, vous devez l'établir pour toujours. Il ne faut point que vous puissiez être obligé d'y avoir recours dans telle ou telle circonstance, ce qui est affligeant pour l'amour-propre et pour les personnes qui vous entourent. N'en croyez que mon expérience. Le caractère des Napolitains est connu de tous les temps et de tous les siècles, et vous avez affaire à une femme qui est le crime personnifié. . . .

---

183. A LA PRINCESSE AUGUSTE Saint-Cloud, 3 juin 1806.

MA Fille, j'ai reçu votre lettre du 26 mai. Je sens la solitude que vous devez éprouver de vous trouver seule au milieu de la Lombardie; mais Eugène reviendra bientôt, et l'on ne sent bien que l'on aime que lorsqu'on se revoit ou que l'on est absent. On n'apprécie la santé que lorsqu'on a un peu de migraine ou lorsqu'elle vous quitte. Il est d'ailleurs utile, pour toutes sortes de raison, de voir un peu de monde et de se dissiper. Tout ce qui me revient d'Italie m'apprend que vous menez une vie beaucoup trop sage. Je n'entends pas parler de Madame Wurmb; j'imagine qu'elle est auprès de vous et que vous l'aimez toujours. Je reçois toujours avec plaisir de vos nouvelles; je m'en informe de ceux qui viennent du pays, et j'apprends avec plaisir que tout le monde vous trouve parfaite. Votre affectionné père.

---

184. NOTE POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Saint-Cloud, 2 juillet 1806.

VOULOIR faire d'un pont un monument, c'est une idée bizarre. La première idée que présente le mot monument est celle d'une chose indestructible. Ainsi les Pyramides, construites de masses de pierres grossièrement taillées, sont des monuments. Mais il n'en est pas de même d'un pont, dont la durée est nécessairement bornée, et qui est sujet à de nombreuses causes de destruction. Un pont est un ouvrage d'art dont la construction exige des combinaisons difficiles; il peut être un objet de décoration, mais il ne sera jamais un monument. Ces idées s'excluent nécessairement. Sa Majesté a demandé un pont vis-à-vis l'Ecole militaire, afin d'avoir une communication, utile dans tous les temps, à portée d'un lieu d'exercices militaires, de rassemblement et de fêtes; le projet le plus économique est celui qu'elle choisira. Ainsi elle préfère un pont en fer, parce qu'il y aura une économie, de 30 ou 40 pour 100.

---

185. A M. CAMBACÉRÈS Saint-Cloud, 29 juillet 1806.

JE vous envoie toutes les pièces relatives à la législation des émigrés. Je désire que vous me fassiez connaître votre opinion sur l'influence qu'aura toute cette législation sur le bien-être des familles dont les parents sont émigrés, d'ici à quatre ou cinq ans et d'ici à douze ou quinze ans, et sur les moyens à prendre, soit cette année, soit l'année prochaine, soit dans deux ans, pour qu'il ne reste plus de traces actives de l'émigration, et pour qu'elle rentre dans le droit commun.

---

186. Au roi de Naples — Rambouillet, 17 août 1806.

. . . Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'en aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. A tout peuple conquis il faut une révolte, et je regarderai une révolte à Naples comme un père de famille voit une petite vérole à ses enfants, pourvu qu'elle n'affaiblisse pas trop le malade. C'est une crise salutaire. C'est donc dans cette vue que les châteaux doivent être armés et approvisionnés. La partie de votre royaume la plus près d'être tranquille, c'est la Calabre, si l'on en fait une sévère justice. . . .

---

187. Au roi de Naples — Rambouillet, 23 août 1806.

J'ai reçu votre lettre du 13 août. Je suis fâché que vous croyiez ne pouvoir retrouver votre frère qu'aux Champs Elysées. Il est tout simple qu'à quarante ans il n'ait pas pour vous les mêmes sentiments qu'à douze. Mais il a pour vous des sentiments plus réels et plus forts: son amitié a les traits de son âme. . . .

---

188. Proclamation — Quartier impérial, Bamberg, 6 octobre 1806.

Soldats, l'ordre pour votre rentrée en France était parti; vous vous en étiez déjà rapprochés de plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

Mais, lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin. Depuis deux mois nous sommes provoqués tous les jours davantage.

La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissensions intestines, conduisit, il y a quatorze ans, les Prussiens au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler et renverser, jusque dans ses fondements, c'est aujourd'hui leur drapeau qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos alliés; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger a renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces; c'est enfin vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leurs armes! Les insensés! Qu'ils sachent donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la grande capitale que de flétrir l'honneur des enfants du grand peuple et de ses alliés! Leurs projets furent confondus alors; ils trouvèrent dans les plaines de la Champagne la défaite, la mort et la honte. Mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais. Soldats, il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

Eh quoi! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts, vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous, porté notre gloire de l'Orient à l'Occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'Aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes! Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes. Marchons donc puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! Qu'ils apprennent que, s'il est

facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié, qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison, est plus terrible que les tempêtes de l'Océan!

---

189. 2e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE * Auma, 12 octobre 1806.

... Voyant ... la déroute de ses gens, le prince Louis de Prusse, en brave et loyal soldat, se prit corps à corps avec un maréchal des logis du 10e régiment de hussards. «Rendez-vous, Colonel, lui dit le hussard, ou vous êtes mort.» Le prince lui répondit par un coup de sabre; le maréchal des logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort. Si les derniers instants de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regret; il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat. Deux de ses aides de camp ont été tués à ses côtés. On a trouvé sur lui des lettres de Berlin qui font voir que le projet de l'ennemi était d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étaient le jeune prince et la Reine, craignait toujours que les inclinations pacifiques du Roi, et l'amour qu'il porte à ses sujets, ne lui fissent adopter des tempéraments et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs. ...

---

190. 5e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE * Iéna, 15 octobre 1806.

... L'état-major s'occupe d'une relation officielle qui fera connaître dans tous ses détails cette bataille, et les services rendus par les différents corps d'armée et régiments. Si cela peut ajouter quelque chose aux titres qu'a l'armée à l'estime

et à la considération de la nation, rien ne pourra ajouter au sentiment d'attendrissement qu'ont éprouvé ceux qui ont été témoins de l'enthousiasme et de l'amour qu'elle témoignait à l'Empereur, au plus fort du combat. S'il y avait un moment d'hésitation, le seul cri de Vive l'Empereur! ranimait les courages et retrempait toutes les âmes. Au fort de la mêlée, l'Empereur, voyant ses ailes menacées par la cavalerie, se portait au galop pour ordonner des manœuvres et des changements de front en carrés. Il était interrompu à chaque instant par des cris de Vive l'Empereur! La garde impériale à pied voyait, avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler, tout le monde aux mains et elle dans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre les mots: En avant! «Qu'est-ce? dit l'Empereur. Ce ne peut être qu'un jeune homme qui n'a pas de barbe, qui peut vouloir préjuger ce que je dois faire; qu'il attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de prétendre me donner des avis.» C'étaient effectivement des vélites dont le jeune courage était impatient de se signaler. . . .

---

191. 16e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Wittenberg, 23 octobre 1806.

Le duc de Brunswick a envoyé son maréchal du palais à l'Empereur. Cet officier était chargé d'une lettre par laquelle le duc recommandait ses états à Sa Majesté.

L'Empereur lui a dit: «Si je faisais démolir la ville de Brunswick, et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince? La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans ma capitale? Annoncer le projet de démolir des villes, cela peut être insensé; mais vouloir ôter l'honneur à toute une armée de braves gens, lui pro-

poser de quitter l'Allemagne par journées d'étapes, à la seule sommation de l'armée prussienne, voilà ce que la postérité aura peine à croire. Le duc de Brunswick n'eût jamais dû se permettre un tel outrage. Lorsqu'on a blanchi sous les armes, on doit respecter l'honneur militaire; et ce n'est pas d'ailleurs dans les plaines de la Champagne que ce général a pu acquérir le droit de traiter les drapeaux français avec un tel mépris. Une pareille sommation ne déshonorera que le militaire qui l'a pu faire. Ce n'est pas au roi de Prusse que restera ce déshonneur; c'est au chef de son conseil militaire, c'est au général à qui, dans ces circonstances difficiles, il avait remis le soin des affaires; c'est enfin le duc de Brunswick que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre. La frénésie dont ce vieux général a donné l'exemple a autorisé une jeunesse turbulente et entraîné le Roi contre sa propre pensée et son intime conviction. Toutefois, Monsieur, dites aux habitants du pays de Brunswick qu'ils trouveront dans les Français des ennemis généreux; que je désire adoucir à leur égard les rigueurs de la guerre, et que le mal que pourrait occasionner le passage des troupes serait contre mon gré. Dites au général Brunswick qu'il sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître dans un général prussien un souverain. S'il arrive que la Maison de Brunswick perde la souveraineté de ses ancêtrés, elle ne pourra s'en prendre qu'à l'auteur des deux guerres qui, dans l'une, voulut saper jusque dans ses fondements la grande capitale, qui, dans l'autre, prétendait déshonorer 200 000 braves qu'on parviendrait peut-être à vaincre, mais qu'on ne surprendra jamais hors du chemin de l'honneur et de la gloire. Beaucoup de sang a été versé en peu de jours; de grands désastres pèsent sur la monarchie prussienne. Qu'il est digne de blâme, cet homme qui, d'un

mot, pouvait les prévenir, si, comme Nestor élevant la parole au milieu des conseils, il avait dit: Jeunesse inconsidérée, taisez-vous; femmes, retournez à vos fuseaux et rentrez dans l'intérieur de vos ménages! Et vous, Sire, croyez-en le compagnon du plus illustre de vos prédécesseurs: puisque l'Empereur Napoléon ne veut pas la guerre, ne le placez pas entre la guerre et le déshonneur; ne vous engagez pas dans une lutte dangereuse avec une armée qui s'honore de quinze ans de travaux glorieux, et que la victoire a accoutumée à tout soumettre. Au lieu de tenir ce langage, qui convenait si bien à la prudence de son âge et à l'expérience de sa longue carrière, il a été le premier à crier *aux armes!* Il a méconnu jusqu'aux liens du sang, en armant un fils contre son père; il a menacé de planter ses drapeaux sur le palais de Stuttgart; et, accompagnant ces démarches d'imprécations contre la France, il s'est déclaré l'auteur de ce manifeste insensé qu'il avait désavoué pendant quatorze ans, quoiqu'il n'osât pas nier de l'avoir revêtu de sa signature.»

On a remarqué que, pendant cette conversation, l'Empereur, avec cette chaleur dont il est quelquefois animé, a répété souvent: «Renverser et détruire les habitations des citoyens paisibles, c'est un crime qui se répare avec du temps et de l'argent; mais déshonorer une armée, vouloir qu'elle fuie hors de l'Allemagne devant l'aigle prussienne, c'est une bassesse que celui-là seul qui la conseille était capable de commettre.» . . .

---

192. 17e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Potsdam, 25 octobre 1806.

. . . Le temps continue à être superbe; c'est le plus bel automne que l'on ait vu.

En route l'Empereur, étant a cheval pour se rendre de Wittenberg à Potsdam, a été surpris par un orage et a mis pied à terre dans la maison du grand veneur de Saxe. Sa Majesté a été fort surprise de s'entendre appeler par son nom par une jolie femme; c'était une Egyptienne, veuve d'un officier français de l'armée d'Egypte, et qui se trouvait en Saxe depuis trois mois; elle demeurait chez le grand veneur de Saxe, qui l'avait recueillie et honorablement traitée. L'Empereur lui a fait une pension de 1200 francs et s'est chargé de placer son enfant. «C'est la première fois, a dit l'Empereur, que je mets pied à terre pour un orage; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait là.»

On a remarqué comme une singularité que l'Empereur Napoléon est arrivé à Potsdam et est descendu dans le même appartement, le même jour et presqu'à la même heure que l'empereur de Russie, lors du voyage que fit ce prince, l'année passée, qui a été si funeste à la Prusse. C'est de ce moment que la Reine a quitté le soin de ses affaires intérieures et les graves occupations de la toilette pour se mêler des affaires d'Etat, influencer le Roi, et susciter partout ce feu dont elle était possédée.

La saine partie de la nation prussienne regarde ce voyage comme un des plus grands malheurs qui soit arrivé à la Prusse. On ne se fait point d'idée de l'activité de la faction prussienne pour porter le Roi à la guerre malgré lui. Le résultat du célèbre serment fait sur le tombeau du grand Frédéric, le 4 novembre 1805, a été la bataille d'Austerlitz et l'évacuation de l'Allemagne par l'armée russe à journées d'étapes. On fit, quarante-huit heures après, sur ce sujet une gravure qu'on voit dans toutes les boutiques, et qui excite le rire même des paysans. On y voit le bel empereur de Russie, près de lui la Reine, et

de l'autre côté le Roi qui lève la main sur le tombeau du grand Frédéric; la Reine elle-même, drapée d'un châle, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur et a l'air de regarder l'empereur de Russie. On ne conçoit point que la police de Berlin ait laissé répandre une aussi pitoyable satire. Toutefois l'ombre du grand Frédéric n'a pu que s'indigner de cette scène scandaleuse. Son génie, son esprit et ses vœux étaient avec la nation qu'il a tant estimée, et dont il disait que, s'il en était roi, il ne se tirerait point un coup de canon en Europe sans sa permission.

---

193. 19e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Charlottenburg, 27 octobre 1806.

...Pour donner une idée de l'extrême confusion qui règne dans cette monarchie, il suffit de dire que la Reine, à son retour de ses ridicules et tristes voyages d'Erfurt et de Weimar, a passé la nuit à Berlin sans voir personne; qu'on a été longtemps sans avoir de nouvelles du Roi; que personne n'a pourvu à la sûreté de la capitale, et que les bourgeois ont été obligés de se réunir pour former un gouvernement provisoire.

L'indignation est à son comble contre les auteurs de la guerre. Le manifeste, que l'on appelle à Berlin un indécent libelle où aucun grief n'a été articulé, a soulevé la nation contre son auteur, misérable scribe, nommé Gentz, un de ces hommes sans honneur qui se vendent pour de l'argent.

Tout le monde avoue que la Reine est l'auteur des maux que souffre la nation prussienne. On entend dire partout: «Elle était si bonne, si douce, il y a un an; mais depuis cette

fatale entrevue avec l'empereur Alexandre, combien elle a changé!»

Il n'y a eu aucun ordre donné dans les palais, de manière qu'on a trouvé, à Potsdam, l'épée du grand Frédéric, la ceinture de général qu'il portait à la guerre de Sept Ans et son cordon de l'Aigle Noir. L'Empereur s'est saisi de ces trophées avec empressement et a dit: «J'aime mieux cela que vingt millions.» Puis pensant un moment à qui il confierait ce précieux dépôt: «Je les enverrai, dit-il, à mes vieux soldats de la guerre de Hanovre, j'en ferai présent au gouverneur des Invalides; cela restera à l'Hôtel.»

On a trouvé dans l'appartement qu'occupait la Reine, à Potsdam, le portrait de l'empereur de Russie dont ce prince lui avait fait présent. On a trouvé à Charlottenburg sa correspondance avec le Roi pendant trois ans, et des mémoires rédigés par des écrivains anglais pour prouver qu'on ne devait tenir aucun compte des traités conclus avec l'empereur Napoléon, mais se tourner tout à fait du côté de la Russie. Ces pièces surtout sont des pièces historiques; elles démontreraient, si cela avait besoin d'une démonstration, combien sont malheureux les princes qui laissent prendre aux femmes de l'influence sur les affaires politiques. Les notes, les rapports, les papiers d'état étaient musqués et se trouvaient mêlés avec des chiffons et d'autres objets de la toilette de la Reine. Cette princesse avait exalté les têtes de toutes les femmes de Berlin; mais aujourd'hui elles ont bien changé. Les premiers fuyards ont été mal reçus; on leur a rappelé avec ironie le jour où ils aiguisaient leurs sabres sur les places de Berlin, voulant tout tuer et tout pourfendre. . . .

194. 21e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE

Berlin, 28 octobre 1806.

... M. le comte de Neale s'étant présenté dans les salons de l'Empereur, Sa Majesté lui a dit: «Eh bien, Monsieur, vos femmes ont voulu la guerre; en voici le résultat. Vous devriez mieux contenir votre famille.» Des lettres de sa fille avaient été interceptées: «Napoléon, disaient ces lettres, ne veut pas faire la guerre; il faut la lui faire.» — «Non, dit Sa Majesté à M. de Neale, je ne veux pas la guerre; non pas que je me méfie de ma puissance, comme vous le pensez, mais parce que le sang de mon peuple m'est précieux, et que mon premier devoir est de ne le répandre que pour sa sûreté et son honneur. Mais ce bon peuple de Berlin est victime de la guerre, tandis que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette noblesse de cour si petite, qu'elle sera obligée de mendier son pain.»

En faisant connaître ses intentions au corps municipal: «J'entends, dit l'Empereur, qu'on ne casse les fenêtres à personne. Mon frère le roi de Prusse a cessé d'être roi le jour où il n'a pas fait pendre le prince Louis-Ferdinand, lorsqu'il a été assez osé pour aller casser les fenêtres de ses ministres.»

---

195. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

Berlin, le 6 novembre 1806, neuf heures du soir.

J'AI reçu la lettre où tu me parais fâchée du mal que je dis des femmes: il est vrai que je hais les femmes intrigantes, au-delà de tout. Je suis accoutumé à des femmes bonnes, douces et conciliantes: ce sont celles que j'aime. Si elles m'ont gâté, ce n'est pas ma faute, mais la tienne. Au reste, tu verras que j'ai été fort bon pour une qui s'est montrée sensible et bonne,

Madame Hatzfeld[1]. Lorsque je lui montrai la lettre de son mari, elle me dit en sanglotant, avec une profonde sensibilité et naïvement: «Ah! c'est bien là son écriture!» Lorsqu'elle lisait, son accent allait à l'âme; elle me fit peine. Je lui dis: «Eh bien, Madame, jetez cette lettre au feu; je ne serai pas assez puissant pour faire punir votre mari.» Elle brûla la lettre, et me parut bien heureuse. Son mari est depuis fort tranquille; deux heures plus tard, il était perdu. Tu vois donc que j'aime les femmes bonnes, naïves et douces; mais c'est que celles-là seules te ressemblent. Adieu, mon amie, je me porte bien.

---

196. Au prince d'Orange — Berlin, 8 novembre 1806.

Mon Cousin, je ne suis pas le juge de la conduite de Votre Altesse. Il ne me convient pas de balancer la nature de ses obligations. Votre Altesse me dit dans sa lettre qu'elle n'était pas le maître de ne pas me faire la guerre; elle ne trouvera donc pas mauvais que je désire avoir à Fulda un prince qui soit maître de rester en paix avec moi.

---

197. A Louis Napoléon, roi de Hollande — Posen, 15 décembre 1806.

... En vérité, je ne sais sur quoi tombent vos réclamations. Tout cela fait voir combien vos idées sont étroites, et le peu d'intérêt que vous prenez à la cause commune. Si la Hollande ne m'est d'aucun secours, je ferai ma paix à ses dépens. Je vous prie de ne plus me parler misère. Je connais les Hollandais de longue date. La première force d'un Etat, le premier soin d'un

[1] Une lettre adressée par le prince d'Hatzfeld au général Hohenlohe, et interceptée aux avant-postes, prouvait qu'il instruisait l'ennemi des mouvements des troupes françaises.

roi est d'avoir une armée. Ne payez pas plutôt les dettes. Les femmes seules pleurent et se lamentent; les hommes prennent un parti. Ayez 30 000 hommes. Si l'on persiste en Hollande à ne vouloir aucune force armée, vous serez envahi au printemps, et je vous laisserai deux mois dans les mains des Anglais, et les Hollandais payeront deux cents millions de contributions. Faites faire des visites et faites saisir les marchandises anglaises, et mes douaniers respecteront votre territoire. Si vous ne le faites pas, je le ferai moi-même, comme cela est de droit. N'envoyez aucun ordre aux troupes que vous avez à la Grande Armée. Je la commande; vous devez vous adresser à mon quartier général. Il est étrange que vous ayez rappelé une compagnie d'artillerie qui était à Stettin; vous ne pensez qu'à vous. Cela n'est ni bien ni généreux. Peu vous importe que je sois au milieu de la Pologne. Le but de toutes vos actions est de chercher les applaudissements des boutiquiers, et vous négligez ce qui vous importe par-dessus tout. Si vous ne montrez pas plus d'énergie, il arrivera des événements qui feront déplorer votre faiblesse. Ce que je vous demande par-dessus tout, c'est de ne pas parler de misère. Proposez-moi des mesures, et j'y adhérerai, si vous avez besoin de ma sanction. Je vous ai demandé de faire occuper Embden par 6000 hommes, et de leur donner l'ordre, en cas d'événement, de soutenir Hambourg. De l'énergie! De l'énergie!

P.S. — On ne fait le bien des peuples qu'en bravant l'opinion des faibles et des ignorants.

---

198. A M. Fouché Pultusk, 31 décembre 1806.

... M. Raynouard est très capable de faire de bonnes choses, s'il se pénètre bien du véritable esprit de la tragédie chez les anciens: la fatalité poursuivait la famille des Atrides, et les

héros étaient coupables sans être criminels: ils partageaient les crimes des dieux. Dans l'histoire moderne, ce moyen ne peut être employé; celui qu'il faut employer, c'est la nature des choses: c'est la politique qui conduit à des catastrophes sans des crimes réels. M. Raynouard a manqué cela dans les Templiers. S'il eût suivi ce principe, Philippe le Bel aurait joué un beau rôle; on l'eût plaint, et on eût compris qu'il ne pouvait faire autrement. Tant que le canevas d'une tragédie ne sera pas établi sur ce principe, elle ne sera pas digne de nos grands maîtres. Rien ne montre davantage le peu de connaissance que beaucoup d'auteurs font voir des ressorts et des moyens de la tragédie, que les procès criminels qu'ils établissent sur la scène. Il faudrait du temps pour développer cette idée, et vous sentez que j'ai autre chose à penser. Toutefois je crois l'auteur des *Templiers* capable de faire de bonnes choses.

---

199. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Varsovie, 23 janvier 1807.

JE reçois ta lettre du 15 janvier. Il est impossible que je permette à des femmes un voyage comme celui-ci: mauvais chemins, chemins peu sûrs et fangeux. Retourne à Paris, sois-y gaie, contente; peut-être y serai-je aussi bientôt. J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris un mari pour être avec lui; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire: pardon de mon ignorance; l'on apprend toujours avec nos belles dames.

Adieu, mon amie; crois qu'il m'en coûte de ne pas te faire venir; dis-toi: c'est une preuve combien je lui suis précieuse.

---

200. Au vice-amiral Decrès Varsovie, 26 janvier 1807.

. . . Je vous ai fait connaître mon désir de faire construire des vaisseaux de ligne à Nantes, au Havre, à Dunkerque; je crois mon idée praticable. Si elle l'est, j'entends qu'elle soit mise sans délai à exécution; si elle ne l'est pas, il faut que M. de Laplace et M. Sané soient unanimes sur cette question, et que l'impossibilité me soit bien démontrée. Quant à moi je suis porté à la croire, jusqu'à cette heure, d'une solution facile. Il me vient à l'appui une autre idée. Puisque enfin le grand obstacle est l'inconvénient du tirant d'eau qu'auront ces vaisseaux étant armés, comme on les fera sortir du port de construction désarmés, en temps de paix, pour les armer dans un grand port, ils peuvent ne pas tirer plus d'eau qu'une frégate. Je dis que ce problème est facile à résoudre, puisque je pars du principe que je puis faire des canons de bronze aussi légers que possible et de la longueur des canons ordinaires, sauf à ne tirer ces canons qu'avec telle ou telle charge de poudre. Ainsi, par exemple, pour faire comprendre mon idée, on pourrait faire faire des canons de l'épaisseur d'un écu de six francs et aussi longs que le sont les canons des vaisseaux; mais dans ce cas extrême on n'y pourrait mettre qu'une demi-once, ou moins, de poudre, qui ne chasserait le boulet qu'à fort peu de distance. Vous sentez bien que, d'après cette supposition extrême, on peut faire des canons de 24 qui tirent avec six livres de poudre au lieu de huit. J'aurais l'allègement du bronze sur le fer, plus l'allègement du nouveau canon sur l'ancien. Si l'on est de mon avis, il n'y a pas besoin d'explication; si l'on n'est pas de mon avis, j'ai besoin que cette question soit bien traitée, afin que cette fantaisie me sorte pour toujours de la tête. Le problème ici est complexe: il est moitié d'artillerie, moitié de construction navale. Il me semble que, si je

demandais à M. Sané un vaisseau aussi bon marcheur que le *Spartiate*, pouvant porter 74 canons comme *le Spartiate*, et que je lui disse qu'il n'y sera mis que des canons de bois, il me ferait un dessin de construction au moyen de laquelle ce vaisseau ne tirerait pas plus qu'une frégate ou un vaisseau de 64, comme le Vénitien, qui est entré dans le port d'Alexandrie. Voilà comme je veux que cette question soit traitée. Si l'on me faisait un vaisseau sans canons, percé pour 74, qui pût porter autant de vivres qu'un vaisseau ordinaire, combien serait le minimum de son tirant d'eau? Je crois qu'un vaisseau ordinaire tire 22 ou 23 pieds. J'ai peine à croire qu'en déchargeant l'artillerie, je ne gagnerai pas plusieurs pieds.

---

201. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Eylau, 14 février 1807.

MON amie, je suis toujours à Eylau. Ce pays est couvert de morts et de blessés. Ce n'est pas la belle partie de la guerre; l'on souffre, et l'âme est oppressée de voir tant de victimes. Je me porte bien. J'ai fait ce que j'ai voulu, j'ai repoussé l'ennemi en faisant échouer ses projets.

Tu dois être inquiète et cette pensée m'afflige. Toutefois, tranquillise-toi, mon amie, et sois gaie.

Tout à toi.

---

202. 64e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE Osterode, 2 mars 1807.

. . . Après la bataille d'Eylau, l'Empereur a passé tous les jours plusieurs heures sur le champ de bataille, spectacle horrible, mais que le devoir rendait nécessaire. Il a fallu beaucoup de travail pour enterrer tous les morts. On a trouvé un grand nombre de cadavres d'officiers russes avec leurs décorations.

Il paraît que parmi eux il y avait un prince Repnine. Quarante-huit heures encore après la bataille, il y avait plus de 500 Russes blessés qu'on n'avait pas encore pu emporter. On leur faisait porter de l'eau-de-vie et du pain, et successivement on les a transportés à l'ambulance. Qu'on se figure, sur un espace d'une lieue carrée, 9 ou 10 000 cadavres, 4 ou 5000 chevaux tués, des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre couverte de boulets, d'obus, de munitions, 24 pièces de canon auprès desquelles on voyait les cadavres des conducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever; tout cela avait plus de relief sur un fond de neige: ce spectacle est fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre. . . .

---

203. A M. Cambacérès Osterode, 2 mars 1807.

. . . Je lis un rapport du ministre de la police, relatif à un criminel nommé Perrée, qui a excité la commisération de la ville et qui a été manqué par le bourreau. S'il n'y a aucun esprit de parti dans cet événement, et si le mouvement populaire est l'effet d'une simple impulsion naturelle de pitié, sans projet concerté, mon intention est de faire grâce au coupable. Faites surseoir à son exécution, s'il en est temps, et faites passer cette affaire au Conseil privé.

---

204. Décision sur la question de savoir s'il convient de défendre de travailler le dimanche

Osterode, 5 mars 1807.

Il est contraire au droit divin d'empêcher l'homme, qui a des besoins le dimanche comme les autres jours de la semaine, de travailler le dimanche pour gagner son pain. Le gouvernement

ne pourrait imposer une telle loi que s'il donnait gratis du pain à ceux qui n'en ont pas. D'ailleurs le défaut du peuple en France n'est pas de trop travailler. La police et le gouvernement n'ont donc rien à faire là-dessus.

... On a vu, de nos jours, la force publique employée à parcourir les villes et les campagnes pour contraindre à célébrer la décade et à travailler le dimanche. On doit bien se garder de se mettre dans la nécessité d'employer un jour les gendarmes à empécher l'homme qui a besoin de son travail pour assurer sa subsistance de travailler le dimanche. Dans l'un et l'autre cas il y a, de la part de l'autorité, superstition, soit politique, soit religieuse. Dieu a fait aux hommes une obligation du travail, puisqu'il n'a permis qu'aucun des fruits de la terre leur fût accordé sans travail. Il a voulu qu'ils travaillassent chaque jour, puisqu'il leur a donné des besoins qui renaissent tous les jours. Il faut distinguer, dans ce qui est prescrit par le clergé, les lois véritablement religieuses et les obligations qui n'ont été imaginées que dans la vue d'étendre l'autorité des ministres du culte ... N'est-ce pas Bossuet qui disait: «Mangez un bœuf et soyez chrétien?» L'observance du maigre le vendredi et celle du repos le jour du dimanche ne sont que des règles secondaires et très insignifiantes. Ce qui touche essentiellement aux commandements de l'Eglise, c'est de ne pas nuire à l'ordre social, c'est de ne pas faire de mal à son prochain, c'est de ne pas abuser de sa liberté. Il ne faut pas raisonner, mais il faut se moquer des prêtres qui demandent de tels règlements. Je ne les oblige pas à donner malgré eux l'absolution; je ne veux pas non plus qu'ils m'obligent à faire jeter dans le séjour du crime le paysan qui travaille, quelque jour de la semaine que ce soit, pour assurer sa subsistance et celle de sa famille.

Puisqu'on invoque l'autorité sur cette matière, il faut donc qu'elle soit compétente. Je suis l'autorité, et je donne à mes peuples, et pour toujours, la permission de ne point interrompre leur travail. Plus ils travailleront, et moins il y aura de vices. Plus ils se procureront avec abondance la subsistance qui leur est nécessaire, plus ils satisferont aux besoins des organes et au vœu de la nature. . . .

---

205. Note pour le ministre de l'intérieur

Camp impérial d'Osterode, 7 mars 1807.

Les journaux actuels ne critiquent pas dans l'intention de dégoûter la médiocrité, de guider l'inexpérience, d'encourager le mérite naissant, de rétablir la considération due aux grands modèles: tout ce qu'ils publient est fait pour décourager, pour détruire. Peut-être le ministre de l'intérieur devrait-il intervenir pour y porter remède. Mais on ne peut se dissimuler qu'en évitant un écueil on en rencontre un autre sur la rive opposée; il pourrait arriver qu'on n'osât plus rien critiquer, que l'on tombât dans l'abus non moins grand du panégyrisme, et que les auteurs de ces mauvais ouvrages dont on est inondé, se voyant loués dans des feuilles périodiques qu'on est obligé de lire, se persuadent qu'ils ont créé des œuvres de génie, et que de si faciles triomphes multiplient encore leurs imitateurs. Il est quelques hommes de lettres qui ont montré des talents pour la poésie; on pourrait en citer dix ou douze. Il serait utile que le ministre fît faire de bons articles de critique sur leurs ouvrages, dans lesquels on les avertirait avec ménagement des fautes dans lesquelles ils peuvent être tombés; on les louerait de ce qu'ils ont fait de bien; on les encouragerait sans les aduler. Le lendemain du jour où un article de cette espèce

aurait paru dans le Moniteur, le ministre écrirait à l'auteur de l'ouvrage, ou, ce qui vaut mieux, lui accorderait une grâce. Une grâce ainsi accordée est une sanction du livre. L'inconvénient du moment actuel est qu'on ne forme pas d'opinion en faveur des hommes qui travaillent avec quelque succès. C'est là que l'influence du ministre peut opérer d'une manière utile. Un jeune homme qui a fait une ode digne d'éloges, et qui est distingué par un ministre, sort de l'obscurité, le public le fixe, et c'est à lui à faire le reste.

---

206. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Osterode, le 27 mars 1807.

MON amie, ta lettre me fait de la peine. Tu ne dois pas mourir; tu te portes bien, et tu ne peux avoir aucun sujet raisonnable de chagrin. Je pense que tu dois aller au mois de mai à Saint-Cloud; mais il faut rester tout le mois d'avril à Paris . . . Tu ne dois pas penser à voyager cet été; tout cela n'est pas possible; tu ne dois pas courir les auberges et les camps. Je désire, autant que toi, te voir et vivre tranquille. Je sais faire autre chose que la guerre; mais le devoir passe avant tout. Toute ma vie, j'ai tout sacrifié, tranquillité, bonheur à ma destinée.

---

207. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Finkenstein, le 2 avril 1807.

MON amie, je t'écris un mot. Je viens de porter mon quartier-général dans un très beau château, dans le genre de celui de Bessières, où j'ai beaucoup de cheminées; ce qui m'est fort agréable, me levant souvent la nuit; j'aime à voir le feu. Ma santé est parfaite. Le temps est beau, mais encore froid, le thermomètre est de quatre à cinq degrés. Adieu, mon amie Tout à toi.

---

208. A SON FRÈRE, LE ROI DE HOLLANDE

Finkenstein, 4 avril 1807.

Vos querelles avec la reine percent dans le public. Ayez donc, dans votre intérieur, ce caractère paternel et effeminé que vous montrez dans le gouvernement, et ayez dans les affaires ce rigorisme que vous montrez dans votre ménage. Vous traitez une jeune femme comme on mènerait un régiment . . . Vous avez la meilleure femme, et la plus vertueuse, et vous la rendez malheureuse. Laissez-la danser tant qu'elle veut, c'est de son âge. J'ai une femme qui a 40 ans; du champ de bataille je lui écris d'aller au bal. Et vous voulez qu'une femme de vingt ans qui voit passer sa vie, qui en a toutes les illusions, vive dans un cloître, soit comme une nourrice toujours à laver son enfant. Vous êtes trop vous dans votre intérieur, et pas assez dans votre administration. Je ne vous dirais pas tout cela sans l'intérêt que je vous porte. Rendez heureuse la mère de vos enfants; vous n'avez qu'un moyen, c'est de lui témoigner beaucoup d'estime et de confiance. Malheureusement vous avez une femme trop vertueuse; si vous aviez une femme trop coquette, elle vous mènerait par le bout du nez. Mais vous avez une femme fière, que la seule idée que vous puissiez avoir mauvaise opinion d'elle révolte et afflige. Il vous aurait fallu une femme comme j'en connais à Paris. Elle vous aurait joué sous jambe, et vous aurait tenu à ses genoux. Ce n'est pas ma faute, je l'ai souvent dit à votre femme.

---

209. AU GÉNÉRAL LACUÉE

Finkenstein, 12 avril 1807.

. . . Je ne partage point votre opinion[1]. D'ailleurs, vous jugez et vous n'avez point l'ensemble sous les yeux. Vous changerez

[1] Sur la conscription.

d'opinion quand vous aurez vu le point de vue politique, intérieur et extérieur, et l'organisation que j'ai faite. Vous ne considérez la question que sous un point de vue; je la considère sous dix.

---

210. A M. Fouché Finkenstein, 12 avril 1807

Toutes ces intrigues de l'Opéra sont ridicules. L'affaire de Mlle Aubry est un accident qui serait arrivé au meilleur mécanicien du monde, et je ne veux pas que M. Boutron profite de cela pour intriguer. Faites-le-lui connaître de ma part; qu'il vive bien avec son second; ne dirait-on pas que c'est la mer à boire que de faire mouvoir les machines de l'Opéra! Que je ne veux pas que M. Gromaire soit victime d'un accident fortuit. Mon habitude est de soutenir les malheureux; or certainement il n'y a là que du malheur. Trois mots de vous suffiront pour tout arranger, ou je mettrai M. Boutron à la porte et je mettrai tout entre les mains de M. Gromaire. Les actrices monteront dans les nuages ou n'y monteront pas. Soutenez M. de Luçay; je verrai ce que j'ai à faire quand je serai à Paris. Parlez-en à qui de droit pour que cela finisse. . . .

---

211. Au roi de naples Finkenstein, 14 avril 1807.

. . . Puisque vous voulez que je vous parle de ce qui se fait à Naples, je vous dirai que je n'ai pas été extrêmement content du préambule de la suppression des couvents. Pour ce qui regarde la religion, il faut que le langage soit pris dans l'esprit de la religion et non dans celui de la philosophie. C'est là le grand art de celui qui gouverne, et que n'a point un homme de lettres ou un écrivain. Pourquoi parler des services rendus

aux arts et aux sciences par les religieux? Ce n'est pas ce qui les a rendus recommandables, c'est l'administration des secours de la religion. Ce préambule est tout philosophique, et je crois que ce n'est pas là le cas; je trouve que c'est insulter les hommes que l'on chasse. Le préambule de la suppression des moines aurait été bien, s'il avait été dans le style des moines. On supporte moins impatiemment des choses fâcheuses d'un homme qui est dans votre sens, que d'un homme qui se montre d'une opinion opposée. Il fallait dire que le grand nombre des moines rendait leur existence difficile, que la dignité de l'Etat veut qu'ils aient de quoi vivre; de là, la nécessité d'une réforme; qu'il est une partie qu'il faut conserver, parce qu'elle est nécessaire pour l'administration des sacrements; qu'il est une partie à réformer, etc. Je vous dis cela comme principe général. Je conçois une mauvaise opinion d'un gouvernement dont tous les édits sont dirigés par le bel esprit. L'art est que chaque édit ait le style et le caractère de l'homme du métier. Or un moine instruit qui aurait partagé l'opinion de la suppression des moines ne se serait pas expliqué de cette manière. Les hommes supportent le mal lorsqu'on n'y joint pas l'insulte, et lorsque les ennemis de l'Etat ne se montrent pas avoir porté le coup. Or, les ennemis de l'Etat des moines sont les hommes de lettres et les philosophes. Vous savez que je ne les aime pas non plus, puisque je les ai détruit partout. . . .

---

212. OBSERVATIONS SUR UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE SPÉCIALE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE FRANCE

Finkenstein, 19 avril 1807.

. . . Le ministre désire des écoles spéciales de littérature, . . . il est difficile de comprendre ce qu'on entend par une école spéciale de littérature. On veut enseigner l'éloquence, on veut

enseigner la poésie ... Mais qu'y a-t-il de plus à montrer en éloquence et en poésie que ce que tout jeune homme a appris dans sa rhétorique? Il faut peu de mois pour connaître le mécanisme de la poésie, pour savoir décomposer un discours. Bien écrire en vers et en prose, voilà l'éloquence; mais il n'y a rien dans cet art qui puisse se montrer, au delà de ce qu'on apprend dans les lycées. On y enseigne à écrire correctement, on y donne la connaissance et le goût des bons modèles; on y fait connaître ce que le bon goût a consacré; on y développe les règles de la composition, soit d'une tragédie, soit d'une comédie, soit d'un poème épique ou d'une chanson; mais on n'y enseigne pas à faire des tragédies, des comédies, des poèmes ou des chansons. Le talent de créer est dans la littérature, comme dans la musique, comme dans la peinture, un don individuel; il tient à des facultés particulières, dont le développement peut être favorisé par des circonstances particulières, par les mœurs, par une époque. Dans ces créations de l'esprit ou du génie, l'esprit ou le génie arrivent tout de suite, et par eux-mêmes, à leur plus grand résultat. Nous n'avons surpassé les Grecs, ni dans la tragédie, ni dans la comédie, ni dans la poésie épique, puisqu'ils sont encore nos modèles, tandis que chaque siècle de lumières a fait faire quelques pas aux sciences exactes, qui sont des sciences de faits, d'observations et de comparaisons. Tout cela est si bien senti, qu'un professeur d'éloquence ne s'amusera pas à développer les principes des divers genres dans lesquels l'esprit peut s'exercer; autant vaudrait montrer la grammaire et la rhétorique, et ces deux connaissances ont été acquises dans les lycées. Mais on fait un cours, on disserte, on cite des exemples, on juge les modèles. Que cela se fasse dans un athénée, que cela se fasse dans un salon où se réunissent des femmes, des beaux esprits, ce ne sont là que des

grands cafés littéraires. Y fera-t-on des critiques sur les ouvrages anciens? Mais que dira-t-on que l'on n'ait pas dit? En fera-t-on sur les ouvrages modernes? On s'en gardera bien. On ne conçoit donc pas ce que c'est qu'une école spéciale de littérature; mais on comprend un cercle, un salon, même une académie où quelqu'un professe ou disserte. Tout cela s'applique, non à l'instruction proprement dite et à l'exercice d'un état spécial, mais à l'agrément de la société. Pour donner au talent et au génie ce qui est nécessaire pour qu'il ne soit pas arrêté dans ses développements, que faut-il donc? De bonnes classes, une bonne rhétorique, et les lycées y ont pourvu. Placez un professeur de littérature à côté d'un professeur de mathématiques: celui-ci enseignera les règles de l'astronomie, de l'optique, de la mécanique; il montrera la coupe des pierres, et enfin tout ce qu'on n'apprend point dans les lycées, parce que l'élève est trop jeune, et que cette instruction, utile à l'état qu'il peut choisir, mais qu'il n'a pas encore choisi, exige qu'on attende plus de maturité. Le professeur de belles-lettres amuse, s'il a de l'esprit, intéresse, s'il a de l'art, mais ne développe pas un nouveau principe, pas une nouvelle idée; il n'établit rien de positif en fait de règles; il ne vous apprend que ce que l'on apprend au collège; et, lui-même, professât-il pendant quarante ans, n'en saurait pas davantage le dernier jour que la première année. Il connaîtra mieux les auteurs, saura mieux les apprécier; mais on ne verra là que l'opinion d'un individu, rien qui prouve ou qui prépare les progrès de l'art.

La grammaire serait plus susceptible que la littérature de devenir l'objet d'une école spéciale; il y a là un fonds plus abondant d'observations, de comparaisons; elle tient à l'origine des sensations, car la manière de parler vient de la manière de sentir; mais cette science, qui se confond avec l'idéologie, est

encore dans une si grande obscurité, que la seule application utile qui en ait été faite est relative aux sourds-muets; dans cet établissement consiste la véritable école spéciale de grammaire. . . .

Mais il est dans la littérature d'autres branches qui peuvent, jusqu'à un certain point, donner lieu à l'établissement d'écoles spéciales, c'est la géographie et l'histoire.

La géographie, soit naturelle, soit politique, a plusieurs des caractères qui constituent les sciences exactes; les faits sont nombreux, les points de contestation multipliés, les changements fréquents; son domaine s'accroît à mesure que celui de l'esprit humain s'étend; il s'enrichit par des découvertes, elle est sujette aux changements par l'effet des révolutions politiques et physiques. Les premiers éléments qui peuvent s'apprendre dans l'instruction ne sont rien en comparaison de la science. Si, dans un point central, tel que Paris, il existait plusieurs professeurs de géographie qui pussent rassembler les connaissances éparses, les comparer, les épurer, qu'on fût dans le cas de les consulter avec sécurité pour être mieux instruit des faits et des choses, ce serait une bonne et utile institution.

On devrait donc préférer à tout autre établissement spécial littéraire celui de quatre chaires de géographie pour chacune des quatre parties du monde. Là, comme dans une sorte de bureau de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, on aurait sous la main les renseignements les plus exacts, les notions précises des découvertes nouvelles et des changements survenus. Chacun de ces professeurs serait, pour ainsi dire, un livre vivant, et leurs cours offriraient à toute personne ayant le désir ou le besoin de s'instruire beaucoup d'utilité ou d'intérêt.

L'histoire peut, par des considérations analogues, être rapprochée des sciences pour lesquelles il serait utile d'avoir une école spéciale. La manière de lire l'histoire est, à elle seule, une véritable science. Tout a été dit et redit; les historiens apocryphes sont si multipliés, il y a une si grande différence entre tel livre fait à une époque et tel autre fait à une époque postérieure, au moyen des travaux et des lumières des historiens qui ont précédé, qu'un homme qui veut chercher une bonne instruction et qui est tout à coup placé dans une vaste bibliothèque historique, se trouve jeté dans un véritable dédale. Connaître ce qui reste des historiens anciens, savoir ce que l'on a perdu, distinguer les fragments originaux des suppléments écrits par de bons ou de mauvais commentateurs, cela seul est presque une science, ou du moins un objet important d'études. Ainsi la connaissance et le choix des bons historiens, des bons mémoires, des véritables chroniques du temps, est une connaissance utile et réelle. Si, dans une grande capitale comme Paris, il y avait une école spéciale d'histoire et que l'on y fît d'abord un cours de bibliographie, un jeune homme, au lieu d'employer des mois à s'égarer dans des lectures insuffisantes ou dignes de peu de confiance, serait dirigé vers les meilleurs ouvrages, et arriverait plus facilement, plus promptement, à une meilleure instruction.

Il y a, de plus, une partie de l'histoire qui ne peut s'apprendre dans les livres: c'est celle des époques qui se rapprochent de nous. Aucun historien n'arrive jusqu'à nos jours; il y a toujours, pour un homme de vingt-cinq ans, un intervalle de cinquante années qui ont précédé sa naissance, sur lesquelles il n'y a point d'histoire. Cette lacune donne beaucoup de difficultés, exige un travail toujours imparfait, souvent infructueux pour parvenir à lier les événements passés à ceux présents; ce

serait là une importante obligation des professeurs de l'école spéciale d'histoire. Ils devraient connaître non seulement ce qui s'est fait depuis la fondation des empires jusqu'à l'époque où les historiens se sont arrêtés, mais jusqu'au moment même où ils professent. . . .

J'ai beaucoup étudié l'histoire, et souvent, faute de guide, j'ai été induit à perdre un temps considérable dans des lectures inutiles. J'ai porté à la géographie assez d'intérêt pour reconnaître qu'il ne se trouve pas à Paris un seul homme qui soit parfaitement au courant des découvertes qui se font chaque jour et des changements qui surviennent sans cesse.

Je suis persuadé que l'établissement dont il s'agit serait d'une grande utilité pour l'instruction générale et pour les hommes même qui ont reçu l'éducation la plus perfectionnée; que les cours de littérature n'auraient aucun de ces avantages, car, selon ma propre expérience, les cours de littérature n'apprennent rien de plus que ce qu'on sait à l'âge de quatorze ans.

Je ne m'oppose pas, toutefois, à ce qu'il y ait, dans un lieu tel que Paris, une discussion littéraire dans laquelle des hommes nommés par le Gouvernement, parmi ceux dont la réputation est faite, remettent les principes sous les yeux des jeunes rhéteurs, et non seulement en fassent l'application, mais enseignent même la pratique de l'éloquence et de la poésie. On doit sentir néanmoins qu'à côté des chaires d'histoire et de géographie ce n'est là qu'un établissement de luxe, et qu'il doit être unique.

Les motifs développés dans cette note en faveur d'une université littéraire, dont les objets essentiels seraient l'histoire et la géographie, ne sont pas les seuls qui me dirigent. On devinera aisément que ma secrète pensée est de réunir des hommes qui continuent, non l'histoire philosophique, non l'histoire

religieuse, mais l'histoire des faits, mais cette histoire portée jusqu'au moment où nous vivons. Toute notre jeunesse trouve plus de facilité pour apprendre les guerres puniques que pour connaître la guerre d'Amérique, qui a eu lieu en 1783; elle s'instruit plus facilement des événements des siècles passés que de ceux qui se sont écoulés depuis le jour de sa naissance.

Il est à cet égard une objection sans cesse représentée: c'est que les contemporains ne sont pas de bons historiens. Cette opinion n'est pas la mienne. Je la partagerais, si l'histoire des événements presque présents devait en être la satire; je la partagerais également, s'il s'agissait d'un homme vivant, ou qui aurait vécu sous les yeux de l'historien, car il ne faut pas transformer l'histoire en panégyrique. Mais une année, comme cent ans, après l'événement, on peut dire qu'à telle époque ou dans telle circonstance l'Etat a été forcé de courir aux armes; qu'à cette époque il a forcé l'ennemi à la paix; que dans tel mois, telle flotte a mis à la voile pour telle expédition, qu'elle a eu tel revers ou tel succès. Peu importe que l'historien soit plus ou moins éloigné des faits: s'il ne dit réellement que des faits, il sera d'autant plus véridique que tous ses lecteurs, étant contemporains, peuvent être juges. Ici l'inconvénient est nul, tandis que l'avantage est réel, surtout pour la jeunesse, qui, lorsqu'elle veut apprendre les faits qui remontent à quelques lustres, ne trouve aucune instruction. . . .

---

213. Au roi de Naples — Finkenstein, 4 mai 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 15 avril. Je ne doute pas qu'à la longue M. Roederer ne devienne ce que vous dites. Quand on commence à avoir l'habitude des affaires, on méprise

toutes les théories, et l'on s'en sert comme les géomètres, non pour marcher en ligne droite, mais pour continuer dans la même direction. Du reste, je crois à l'attachement de M. Roederer; je crois à sa probité, à ses lumières; mais sa fibre s'accoutumera-t-elle jamais au calme des affaires? C'est ce que l'expérience seule prouvera.

Il faut vous attendre, dans la correspondance de mes ministres, à être traité comme général en chef de mon armée et à recevoir des marques de mon mécontentement toutes les fois que les règles de l'administration ne sont pas suivies. J'ai été un peu mécontent, par exemple, que plusieurs de mes corps aient été un peu désorganisés. Ce ne sont point les hommes que je compte dans mon armée, mais les hommes qui ont de l'expérience et de la valeur. L'armée française ne peut suffire au recrutement de ma Garde sans que son esprit s'affaiblisse trop; jugez du mal qu'a fait aux armées de Hollande et de Naples l'absence des hommes qui en ont été tirés pour les deux Gardes. Il est tel régiment que m'a ruiné le roi de Hollande, qui était un excellent corps et qui n'est aujourd'hui d'aucune valeur. Mais cela est une affaire finie. Je vous enverrai des conscrits français tant que vous voudrez; mais je vous prie d'avoir soin des régiments qui composent l'armée de Naples et de les tenir en bon état.

Il faut vous fâcher contre les teneurs de propos et contre ceux qui se permettent de se trouver mécontents. Je pense que l'habitude de gouverner, avec votre bon esprit et vos heureuses qualités naturelles, renforcera votre caractère, et vous rendra plus propre à mener cette immense machine, si jamais le destin vous faisait vivre plus que moi.

Le prince Jérôme se conduit bien; j'en suis fort content, et je me trompe fort s'il n'y a pas en lui de quoi faire un homme

de premier ordre. Vous pouvez croire cependant qu'il ne s'en doute guère, car toutes mes lettres sont des querelles. Il est adoré en Silésie. Je l'ai jeté exprès dans un commandement isolé et en chef; car je ne crois pas au proverbe que, pour savoir commander, il faut savoir obéir.

Je suis assez content de Louis; mais il a un peu trop l'esprit de charité, ce qui s'allie mal avec la dignité du diadème. Ce n'est pas qu'il fasse grand cas des avis que je lui donne, mais je ne cesse pas de les lui continuer, et l'expérience ne tardera pas à lui apprendre que beaucoup de choses qu'il a faites sont mal. J'ai blâmé l'institution de son Ordre, non comme mauvais en lui-même, mais comme prématuré: car comment imprimer ce cachet indélébile sur des personnes qu'on ne connaît pas, et qui, au premier revers peut-être, dévoileront qu'elles n'étaient que des misérables? Ce raisonnement est aussi pour vous; vous en sentez la force. Attendez que vous ayez un peu connu les hommes qui vous entourent. Et puis l'envie de donner un Ordre ne peut venir comme une envie d'aller à la chasse; il doit se rattacher à un souvenir mémorable. Le moment de votre couronnement, voilà une époque mémorable; alors on sera en paix avec toute l'Europe. Louis vient aussi de permettre que les dames hollandaises reprissent leurs anciens titres; ses chambellans même les leur donnent. Je me suis fâché. Je n'ai pas été content de votre exemple qu'il m'a allégué, comme s'il y avait quelque chose de commun entre un royaume et une république qui a passé par toutes les épreuves qu'a subies la France. Cela ne fait pas honneur à sa pénétration. Si vous avez occasion de lui écrire, dites-lui-en un mot; car, comme on croit que tout cela se fait par mes conseils, cela fait un mauvais effet en France. Comme je ne veux pas rétablir en France les anciens titres, je ne veux pas qu'on les rétablisse

dans un pays dont j'ai garanti le système constitutionnel, et qui a tant d'analogie avec la France par ses vicissitudes. . . .

---

214. A l'impératrice Joséphine Finkenstein, 10 mai 1807.

Je reçois ta lettre. Je ne sais ce que tu me dis des dames en correspondance avec moi. Je n'aime que ma petite Joséphine, bonne, boudeuse et capricieuse, qui sait faire une querelle avec grâce, comme tout ce qu'elle fait, car elle est toujours aimable, hors cependant quand elle est jalouse: alors elle devient toute diablesse. Mais revenons à ces dames. Si je devais m'occuper de quelqu'une d'entre elles, je t'assure que je voudrais qu'elles fussent de jolis boutons de rose. Celles dont tu me parles sont-elles dans ce cas? . . .

---

215. A l'impératrice Joséphine Finkenstein, le 14 mai 1807.

Je conçois tout le chagrin que doit te causer la mort de ce pauvre Napoléon[1]. Tu peux comprendre la peine que j'éprouve. Je voudrais être près de toi, pour que tu fusses modérée et sage dans ta douleur. Tu as eu le bonheur de ne jamais perdre d'enfants; mais c'est une des conditions et des peines attachées à notre misère humaine. Que j'apprenne que tu as été raisonnable, et que tu te portes bien! Voudrais-tu accroître ma peine? Adieu, mon amie.

---

216. A la reine Hortense Finkenstein, le 20 mai 1807.

Ma fille, tout ce qui me revient de la Haye m'apprend que vous n'êtes pas raisonnable. Quelque légitime que soit votre douleur, elle doit avoir des bornes. N'altérez point votre santé; prenez

[1] Fils de Hortense, reine de Hollande.

des distractions et sachez que la vie est semée de tant d'écueils et peut être la source de tant de maux, que la mort n'est pas le plus grand de tous. Votre affectionné père.

217. A M. de Lacépède — Finkenstein, 27 mai 1807.

Ecrivez une lettre au caporal Bernaudat, du 13e de ligne, pour qu'il ne boive plus et qu'il se comporte mieux. Il paraît que la croix lui a été donnée parce que c'est un brave. Il ne faut pas, parce qu'il aime un peu le vin, la lui ôter. Faites-lui sentir cependant qu'il a tort de se mettre dans un état qui avilit la décoration qu'il porte.

218. A la reine Hortense — Dantzick, le 2 juin 1807.

Ma fille, vous ne m'avez pas écrit un mot dans votre juste et grande douleur. Vous avez tout oublié, comme si vous n'aviez pas encore de pertes à faire. L'on dit que vous n'aimez plus rien, que vous êtes indifférente à tout; je m'en aperçois à votre silence. Cela n'est pas bien, Hortense. Ce n'est pas ce que vous nous promettiez. Votre fils était tout pour vous. Votre mère et moi, nous ne sommes donc rien? Si j'avais été à la Malmaison, j'aurais partagé votre peine; mais j'aurais aussi voulu que vous vous rendissiez à vos meilleurs amis. Adieu, ma fille; soyez gaie; il faut se résigner. Portez-vous bien pour remplir tous vos devoirs. Ma femme est toute triste de votre état; ne lui faites plus de chagrin. Votre affectionné père.

219. A l'impératrice Joséphine — Tilsit, 8 juillet 1807.

La reine de Prusse est réellement charmante; elle est pleine de coquetterie pour moi; mais n'en sois point jalouse: je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher pour faire le galant.

220. A l'impératrice Joséphine Dresde, le 18 juillet 1807.

Mon amie, je suis arrivé hier, à cinq heures du soir, à Dresde, fort bien portant, quoique je sois resté cent heures en voiture, et sans sortir. Je suis ici chez le roi de Saxe, dont je suis fort content. Je suis donc rapproché de toi de plus de la moitié du chemin. Il se peut qu'une de ces belles nuits, je tombe à Saint-Cloud comme un jaloux, je t'en préviens. Adieu, mon amie; j'aurai grand plaisir à te voir. Tout à toi.

---

221. Note pour M. Cretet, ministre de l'intérieur Saint-Cloud, 2 septembre 1807.

Le ministre est invité à écrire aux syndics de Lyon que la fabrique de cette ville ne fabrique pas de manière à conserver sa réputation. La tenture verte, avec les bordures roses tissues en or, qui a été placée dans le cabinet de Sa Majesté, à Saint-Cloud, il n'y a pas beaucoup plus d'un an, est déjà passée. Les syndics se transporteront chez le fabriquant, examineront d'où provient ce vice de fabrication et rendront un compte qui sera mis sous les yeux de Sa Majesté. Les étrangers qui voient dans un tel état des ameublements aussi modernes ne peuvent que prendre une très mauvaise idée de la fabrication de Lyon.

---

222. A Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie Rambouillet, 7 septembre 1807.

... Votre aide de camp Bataille m'a perdu mes dépêches; il mérite d'être puni; mettez-le pour quelques jours aux arrêts. Un aide de camp peut perdre en route ses culottes, mais il ne doit perdre ni ses lettres ni son sabre. Les paquets dont le vôtre était chargé n'étaient pas si gros qu'il ne pût les mettre dans l'intérieur de la voiture et sous sa main; alors il ne les aurait pas perdus. Tous ces gaillards-là sont des freluquets.

---

223. A M. Cretet — Fontainebleau, 14 novembre 1807.

... Je suis fâché que le canal de Charlemont ne soit pas déjà fait. Si vous établissez la compagnie, je vous ferai prendre autant d'actions que vous voudrez. Tout est possible en France, dans ce moment où l'on a plutôt besoin de chercher des placements d'argent que de l'argent.

J'ai fait consister la gloire de mon règne à changer la face du territoire de mon empire. L'exécution de ces grands travaux est aussi nécessaire à l'intérêt de mes peuples qu'à ma propre satisfaction.

J'attache également une grande importance et une grande idée de gloire à détruire la mendicité. Les fonds ne manquent pas; mais il me semble que tout cela marche lentement, et cependant les années se passent. Il ne faut point passer sur cette terre sans y laisser des traces qui recommandent notre mémoire à la postérité. Je veux faire une absence d'un mois, faites en sorte qu'au 15 décembre vous soyez prêt sur toutes les questions, que vous les ayez examinées en détail, afin que je puisse, par un décret général, porter le dernier coup à la mendicité. Il faut qu'avant le 15 décembre vous ayez trouvé, sur le quart de réserves et sur les fonds des communes, les fonds nécessaires à l'entretien de soixante ou cent maisons pour l'extirpation de la mendicité. Que les lieux où elles seront placées soient désignés, et le règlement mûri. N'allez pas me demander encore des trois ou quatre mois pour obtenir des renseignements. Vous avez des jeunes auditeurs, des préfets intelligents, des ingénieurs des ponts et chaussées instruits; faites courir tout cela, et ne vous endormez pas dans le travail ordinaire des bureaux ...

224. A Jérôme Napoléon, roi de Westphalie

Fontainebleau, 15 novembre 1807.

. . . Le bonheur de vos peuples m'importe, non seulement par l'influence qu'il peut avoir sur votre gloire et la mienne, mais aussi sous le point de vue du système général de l'Europe. N'écoutez point ceux qui vous disent que vos peuples, accoutumés à la servitude, recevront avec ingratitude vos bienfaits. On est plus éclairé dans le royaume de Westphalie qu'on ne voudrait vous le persuader; et votre trône ne sera pas véritablement fondé que sur la confiance et l'amour de la population. Ce que désirent avec impatience les peuples d'Allemagne, c'est que les individus qui ne sont point nobles et qui ont des talents aient un égal droit à votre considération et aux emplois; c'est que toute espèce de servage et de liens intermédiaires entre le souverain et la dernière classe du peuple soit entièrement abolie. Les bienfaits du code Napoléon, la publicité des procédures, l'établissement des jurys, seront autant de caractères distinctifs de votre monarchie. Et s'il faut vous dire ma pensée tout entière, je compte plus sur leurs effets, pour l'extension et l'affermissement de votre monarchie, que sur le résultat des plus grandes victoires. Il faut que vos peuples jouissent d'une liberté, d'une égalité, d'un bien-être inconnus aux peuples de Germanie, et que ce gouvernement libéral produise, d'une manière ou d'autre, les changements les plus salutaires au système de la Confédération et à la puissance de votre monarchie. Cette manière de gouverner sera une barrière plus puissante pour vous séparer de la Prusse, que l'Elbe et que les places fortes et que la protection de la France . . . Voilà bien des années que je mène les affaires de l'Europe, et j'ai lieu de me convaincre que le bourdonnement des privilégiés était contraire à l'opinion générale . . .

---

225. Au général Caulaincourt,
ambassadeur à Saint-Pétersbourg — Paris, 2 février 1808.

J'ai reçu vos lettres. La dernière à laquelle je réponds est du 13 janvier. Vous trouverez ci-joint une lettre pour l'empereur Alexandre. Je ne doute pas que M. de Tolstoi n'écrive bien des bêtises. C'est un homme qui est froid et réservé devant moi, mais qui, comme la plupart des militaires, a l'habitude de parler longuement sur ces matières, ce qui est un mauvais genre de conversation. Il y a plusieurs jours qu'à une chasse à Saint-Germain, étant en voiture avec le maréchal Ney, ils se prirent de propos et se firent même des défis. On a remarqué trois choses échappées à M. de Tolstoi dans cette conversation: la première, que nous aurions la guerre avant peu; la deuxième que l'empereur Alexandre était trop faible et que, si lui, Tolstoi, était quinze jours empereur, les choses prendraient une autre direction; enfin que, si l'on devait partager l'Europe, il faudrait que la droite de la Russie fût à l'Elbe et la gauche à Venise. Je vous laisse à penser ce qu'a pu répondre à cela le maréchal Ney, qui ne sait pas plus ce qui se passe et est aussi ignorant de mes projets que le dernier tambour de l'armée. Quant à la guerre, il a dit à M. de Tolstoi, que si on la faisait bientôt, il en était enchanté; qu'ils avaient toujours été battus; qu'il s'ennuyait à Paris à ne rien faire; que, quant à la prétention d'avoir la droite à l'Elbe et la gauche à Venise, nous étions loin de compte; que son opinion à lui au contraire était de la rejeter derrière le Dniester. Le prince Borghèse et le prince de Saxe-Cobourg étaient dans cette même voiture: vous pouvez juger de l'effet que peuvent produire des discussions aussi ridicules. Tolstoi a tenu de pareils propos à Savary et à d'autres individus. Il a dit à Savary: «Vous avez perdu la tête à Saint-Petersbourg; au lieu des déserts de la Moldavie et de

la Valachie, c'est vers la Prusse qu'il faut porter vos regards.» Savary lui a répondu ce qu'il avait à lui répondre. Je fais semblant d'ignorer tout cela; je traite très bien Tolstoi, mais je ne lui parle pas d'affaires: il n'y entend rien et n'y est pas propre. Tolstoi est, en un mot, un général de division qui n'a jamais approché de la direction des affaires et qui critique à tort et à travers. Selon lui, l'empereur a mal dirigé les affaires de la guerre: il fallait faire ceci, il fallait faire cela, etc. Mais quand on lui répond; «Dites donc: les ministres» il répond, que les ministres n'ont jamais tort en rien, puisque l'empereur les prend où il veut; que c'est à lui de les bien choisir. Ne faites aucun usage de ces détails; ce serait alarmer la cour de Saint-Pétersbourg et ne pourrait que produire un mauvais effet. Je ne veux pas dégoûter ce bon maréchal Tolstoi, qui paraît si attaché à son maître. Je n'ai voulu vous instruire de tout cela que pour votre gouverne; mais le fait est que la Russie est mal servie. Tolstoi n'est pas propre à son métier, qu'il ne sait pas et qui ne lui plaît pas. Il paraît cependant personnellement attaché à l'empereur; mais les jeunes gens de sa légation le sont beaucoup moins, ils s'expriment d'ailleurs, même en secret, de la manière la plus convenable sur ma personne. Ce pays n'est choqué que de celle dont ils parlent de leur gouvernement et de leur maître....

---

226. A ALEXANDRE Ier,
EMPEREUR DE RUSSIE — Paris, 2 février 1808.

...Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix et de passer notre vie au milieu de nos vastes empires occupés de les vivifier et de les rendre heureux par les arts et les bienfaits de l'administration; les ennemis du monde ne le

veulent pas. Il faut être plus grands, malgré nous. Il est de la sagesse et de la politique de faire ce que le destin ordonne et d'aller où la marche irrésistible des événements nous conduit. Alors cette nuée de pygmées, qui ne veulent pas voir que les événements actuels sont tels qu'il faut en chercher la comparaison dans l'histoire et non dans les gazettes du dernier siècle, fléchiront et suivront le mouvement que Votre Majesté et moi aurons ordonné; et les peuples russes seront contents de la gloire, des richesses et de la fortune qui seront le résultat de ces grands événements....

---

227. A Jérôme Napoléon,
roi de Westphalie — Paris, 6 mars 1808.

J'ai lu la lettre que vous écrivez à Beugnot. Il me semble que je vous avais dit que vous pouviez garder Beugnot et Siméon pendant tout le temps que vous en aviez besoin; mais l'idée de leur faire prêter serment est une idée absurde. Il n'y a que des Français inconséquents, et indifférents sur les suites d'une pareille démarche, qui peuvent l'avoir prêté; et je le leur pardonne, parce que je crois que ce n'est pas dans leur cœur. Si c'est un serment de fidélité à votre personne, il est contenu dans le serment que tout Français m'a prêté. Si c'est un serment comme sujet westphalien, vous exigez une chose que le dernier tambour de mon armée ne voudrait pas faire. D'ailleurs les sénateurs et les conseillers d'Etat qui sont employés à Naples n'en ont pas prêté; les Français employés dans la maison du roi lui ont prêté serment comme prince français. Et, quand ces raisons ne seraient pas bonnes, ce n'est pas quand vous êtes entouré d'ennemis, d'étrangers, que vous devez demander à des hommes qui peuvent vous être utiles

de renoncer à leur patrie et de se rendre criminels. J'ai vu peu d'hommes qui aient si peu de mesure que vous. Vous ignorez tout, et vous ne vous conduisez que d'après votre tête; rien chez vous ne se décide par la raison, mais tout par l'impétuosité et la passion. Je désire n'avoir avec vous que la correspondance indispensable pour les affaires relatives aux cours étrangères parce qu'elles vous font faire des pas et mettre notre désaccord à découvert aux yeux de l'Europe: ce que je ne suis point d'humeur à vous laisser faire. Quant à vos affaires intérieures et de finances, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, rien de ce que vous faites n'est dans mon opinion et dans mon expérience, et avec cette manière d'agir vous ne ferez pas grand'chose. . . .

P. S. (de la main de l'Empereur). — Mon ami, je vous aime; mais vous êtes furieusement jeune. Gardez Siméon et Beugnot sans serment, au moins encore un an. Alors comme alors!

---

228. Au prince Murat,
GRAND-DUC DE BERG, LIEUTENANT DE L'EMPEREUR EN ESPAGNE

Bayonne, 26 avril 1808.

. . . Votre ordre du jour aux soldats sur l'affaire de Burgos est misérable. Bon Dieu! où en serions-nous, si je devais écrire quatre pages aux soldats pour leur dire de ne point se laisser désarmer, et citer comme un trait héroique qu'un poste de 15 hommes ait fait feu sur la canaille. Le Français a trop d'esprit pour ne pas se moquer de pareilles proclamations; vous n'avez point appris cela à mon école. Que ferez-vous dans les moments critiques, si vous prodiguez ainsi les proclamations? Il ne fallait que trois mots: «La canaille de Madrid est en mouvement; une insurrection a lieu. Le premier soldat qui se laissera démoraliser ou forcer sa consigne sera déclaré

indigne de faire partie de l'armée.» Encore je doute que cela fût nécessaire. Vous avez commis un acte funeste à la discipline, en ne cassant pas l'officier qui a remis les deux soldats à la canaille. Je comptais le dégrader à la tête de l'armée à mon arrivée à Madrid, et vous avez eu très grand tort de lui accorder sa grâce. Votre proclamation m'a fait rougir. Si c'est Belliard qui l'a faite, témoignez-lui-en mon mécontentement. Pour mettre en ordre la ville de Madrid, il faut 3000 hommes et dix pièces de canon. Trois ordres du jour comme celui que vous avez fait démoralisent une armée.

---

229. A Louis Napoléon,
roi de Hollande

Bayonne, 6 mai 1808.

Je lis dans les journaux de Paris que vous nommez des princes. Je vous prie instamment de n'en rien faire. Les rois n'ont pas le droit de nommer des princes; ce droit est inhérent à la dignité impériale. Vous pouvez, quand vous instituerez une noblesse, faire des comtes, des barons, des marquis ou des ducs quoique je pense que cela soit fort inutile en Hollande, si ces titres n'y existaient pas autrefois; mais vous ne pouvez créer un prince. Vous me désobligeriez infiniment si vous le faisiez et vous sentez que, par toute espèce de raisons, j'ai droit de l'exiger. Mes institutions ne sont point faites pour être tournées en ridicule. Moi-même, je n'ai pas créé des princes sans leur donner une principauté. Le prince de Ponte-Corvo a une principauté indépendante; le prince de Neuchâtel, le prince de Bénévent ont des principautés indépendantes; Cambacérès, Lebrun sont princes comme grands dignitaires de l'Empire; mais les grands dignitaires d'une simple couronne royale ne sont pas princes. En Italie, dont la population est triple de

celle de la Hollande, je n'ai pas nommé de princes ; j'ai nommé des grands dignitaires qui n'ont rang que de simples dignitaires. Si vous persistez dans votre idée, je désavouerai publiquement ces innovations monstrueuses. Eh ! Qu'a donc fait l'amiral de Winter, d'ailleurs, pour mériter une si haute distinction, si vous pouvez la donner ? Vous avez créé des maréchaux qui n'ont pas fait ce qu'ont fait mes généraux de brigade. Pour Dieu, ne vous rendez pas par trop ridicule !

---

230. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Erfurt, le 9 octobre 1808.

J'AI reçu, mon amie, ta lettre. Je vois avec plaisir que tu te portes bien. Je viens de chasser sur le champ de bataille d'Iéna. Nous avons déjeuné dans l'endroit où j'avais passé la nuit au bivouac. J'ai assisté au bal de Weimar. L'empereur Alexandre danse ; mais moi, non ; quarante ans sont quarante ans. Ma santé est bonne au fond, malgré quelques petits maux. Adieu, mon amie. Tout à toi. J'espère te voir bientôt.

---

231. AU MARÉCHAL BESSIÈRES, DUC D'ISTRIE, COMMANDANT LE 2e CORPS DE L'ARMÉE D'ESPAGNE

Vitoria, 9 novembre 1808, à neuf heures du matin.

J'AI vu avec peine qu'au lieu d'ambitionner la gloire d'entrer à Burgos, vous préfériez la céder à un autre. Votre résultat du 8 n'a pas rempli mon attente. Vous ne me donnez aucun renseignement ; et comment pourriez-vous m'en donner ? Vous étiez à dix lieues de votre avant-garde ; le général Lassalle, qui la commande, était à cinq lieues de Burgos, de sorte que tout finissait par un colonel qui ne sait pas ce que l'on veut faire. Est-ce ainsi, monsieur le maréchal, que vous m'avez vu faire

la guerre? Si vous aviez été à trois heures du matin aux avant-postes avec votre infanterie en échelons pour tenter une affaire d'avant-garde, votre cavalerie pour pousser des reconnaissances dans toute la plaine, vous auriez su positivement ce qu'il y avait à Burgos, et vous auriez rempli mon but. Tout me porte à penser qu'il n'y a à Burgos que 8 à 10 000 coquins de l'armée de Castille, qui ne sont pas dignes d'être nommés et qui osent faire des sorties de 3 à 4000 hommes dans la plaine devant mes troupes. Il faut plus d'activité et de vigueur que cela. Est-il possible qu'avec 5000 hommes de cavalerie vous n'ayez pas pu inonder la plaine de Burgos de tous côtés, et savoir ce qu'il y a? . . .

---

232. A M. Cretet — Madrid, 21 décembre 1808.

Monsieur Cretet, j'ai vu par les journaux que vous avez posé la première pierre de la fontaine de la Bastille. Je suppose que l'éléphant sera au milieu d'un vaste bassin rempli d'eau; qu'il sera très beau et dans de telles dimensions qu'on puisse entrer dans la tour qu'il portera. Qu'on voie comme les anciens les plaçaient et de quelle manière ils se servaient des éléphants. Envoyez-moi le plan de cette fontaine. Faites faire le projet d'une fontaine qui représentera une belle galère trirème, celle de Démétrius par exemple, qui aura les mêmes dimensions que les trirèmes des anciens. On la placerait au milieu d'une place publique ou dans tout autre endroit pour l'embellissement de la capitale; l'eau jaillirait tout autour. Vous sentez qu'il faut non seulement que les architectes fassent des recherches pour la construction de ces deux fontaines, mais qu'ils se mettent d'accord avec les antiquaires et les savants, afin que

l'éléphant et la galère donnent une représentation exacte de l'usage qu'en faisaient les anciens.

Mon intention est de me servir de l'eau de l'Ourcq pour embellir le jardin des Tuileries par des cours d'eau et des cascades, et les Champs Elysées et leurs environs par des immenses pièces d'eau, qui soient aussi grandes que le jardin des Tuileries, et sur lesquelles il puisse y avoir des bateaux de toutes les espèces.

---

233. A M. Champagny — Benavente, 1er janvier 1809.

Monsieur de Champagny, le Pape est dans l'usage de donner des cierges aux différentes puissances. Vous écrirez à mon agent de Rome que je n'en veux pas. Le roi d'Espagne n'en veut pas non plus. Ecrivez à Naples et en Hollande pour qu'on les refuse. Il ne faut pas en recevoir, puisqu'on a eu l'insolence de n'en pas donner l'année dernière. Voici comme j'entends qu'on se conduise à cet égard: mon chargé d'affaires fera connaître que, le jour de la Chandeleur, je reçois des cierges bénits par mon curé, que c'est ni la pourpre ni la puissance qui donnent de la valeur à ces sortes de choses. Il peut y avoir en enfer des papes comme des curés; ainsi le cierge bénit par mon curé peut être une chose aussi sainte que celui du pape. . . .

---

234. A M. Fouché — Valladolid, 13 janvier 1809.

Nous sommes en 1809. Je pense qu'il serait utile de faire quelques articles, bien faits, qui comparent les malheurs qui ont affligé la France en 1709 avec la situation si prospère de l'Empire en 1809. Il faut considérer la question sous le point

de vue du territoire et de la population, sous le point de vue de la prospérité intérieure, sous le point de vue de la gloire extérieure, sous le point de vue des finances, etc. Vous avez des hommes capables de faire, sur cette matière fort importante, cinq à six bons articles qui donnent une bonne direction à l'opinion. Louis XIV s'est occupé de faire bâtir Versailles et des maisons de chasse. On s'est occupé d'améliorer Paris, depuis des eaux jusqu'aux palais, depuis les marchés jusqu'au temple de la Victoire, jusqu'à la Bourse. Tout était à faire, tout se fait. On peut partir de là pour parler de la perfection qu'ont acquise nos institutions, leur simplicité et l'heureux cours des idées en 1809. En 1709, on révoquait l'édit de Nantes; le maréchal de Villars perdait ses talents dans les Cévennes; le Père Lachaise tyrannisait la conscience du vieux roi En 1809, on rétablit les autels; les réligions sont tolérées. Par rapport aux mœurs, les évêques ne vont ni au . . . ni dans les antichambres, mais restent dans leur diocèses. Il y a là de beaux articles à faire! Mais il ne faut pas entreprendre un long ouvrage qu'on ne finirait pas. On peut faire un article tous les mois, sous les mêmes titres: 1709 et 1809.

---

235. Au général Caulaincourt,
ambassadeur à Saint-Pétersbourg — Paris, 6 mars 1809.

. . . L'Autriche aurait-elle cherché ses principes de conduite, dans la fable du Loup et l'Agneau? Il serait curieux qu'elle m'apprît que je suis l'agneau, et qu'elle eût envie d'être le loup. . . .

L'Autriche doit désarmer tout à fait et se contenter de nos garanties réciproques, ainsi que M. de Romanzoff l'avait proposé. Quant aux provinces de cette monarchie vaincue, je n'en

veux rien pour moi: nous en ferons ce que nous jugerons convenable. On pourrait séparer les trois couronnes de l'empire d'Autriche, ce qui serait également avantageux à la France et à la Russie, puisque cette opération affaiblirait en même temps la Hongrie, qui menace la Pologne, le royaume de Bohême, qui jalousera longtemps les pays de la Confédération et l'Autriche, qui regrette sa domination sur l'Italie.

Quant à la crainte qu'on pourrait inspirer de moi à la Russie ne sommes-nous pas séparés par la Prusse, à qui j'ai rendu intactes des places que je pouvais démanteler, et ne sommes-nous pas aussi séparés par les Etats de l'Autriche?

Lorsque ces derniers Etats auront été ainsi divisés, nous pourrons diminuer le nombre de nos troupes, substituer à ces levées générales qui tendent à armer jusqu'aux femmes, un petit nombre de troupes, régulières, et changer ainsi le système des grandes armées qu'a introduit le feu roi de Prusse. Les casernes deviendront des dépôts de mendicité, et les conscrits resteront au labourage. La Prusse en est déjà là: il faut en faire autant de l'Autriche. . . .

---

236. A Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie — Burghausen, 30 avril 1809.

. . . La guerre est un jeu sérieux, dans lequel on peut compromettre sa réputation et son pays; quand on est raisonnable on doit se sentir et connaître si l'on est fait ou non pour ce métier. Je sais qu'en Italie vous affectez de mépriser Masséna; si je l'eusse envoyé ce qui est arrivé n'aurait point eu lieu. Masséna a des talents militaires devant lesquels il faut se prosterner; il faut oublier ses défauts, car tous les hommes en ont. En vous donnant le commandement de l'armée, j'ai fait une faute; j'aurais dû vous envoyer Masséna et vous donner le comman-

dement de la cavalerie sous ses ordres . . . Il est tout simple que vous ayez moins d'expérience de la guerre qu'un homme qui la fait depuis seize ans. Je n'ai point de mécontentement des fautes que vous avez faites, mais de ce que vous ne m'écrivez pas, et que vous ne me mettez point à même de vous donner des conseils et même de régler ici mes opérations. Si vous saviez l'histoire, vous sauriez que les quolibets ne servent à rien, et que les plus grandes batailles dont l'histoire fasse mention n'ont été perdues que pour avoir écouté des propos des armées. . . .

---

237. Proclamation à l'armée

Quartier impérial de Schönbrunn, 13 mai 1809.

Soldats! Un mois après que l'ennemi passa l'Inn, au même jour, à la même heure, nous sommes entrés dans Vienne. Ses landwehrs, ses levées en masse, ses remparts créés par la rage impuissante des princes de la maison de Lorraine, n'ont point soutenu vos regards. Les princes de cette Maison ont abandonné leur capitale, non comme des soldats d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux revers de la guerre, mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords. En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitants ont été le meurtre et l'incendie: comme Médée, ils ont de leurs propres mains égorgé leurs enfants.

Soldats! Le peuple de Vienne, selon l'expression de la députation de ses faubourgs, délaissé, abandonné, veuf, sera l'objets de vos égards. Je prends les bons habitants sous ma spéciale protection. Quant aux hommes turbulents et méchants, j'en ferai une justice exemplaire.

Soldats! Soyons bons pour les pauvres paysans et pour ce bon peuple qui a tant de droits à notre estime. Ne conservons

aucun orgueil de nos succès: voyons-y une preuve de cette justice divine qui punit l'ingrat et le parjure.

---

238. Note pour le général Armstrong, ministre des États-Unis d'Amérique à Paris Schönbrunn, le 18 mai 1809.

... Les mers appartiennent à toutes les nations. Tout bâtiment naviguant sous le pavillon d'une nation quelconque, reconnu et avoué par elle, doit être au milieu des mers comme s'il était dans ses propres ports. Le pavillon arboré au mât d'un vaisseau marchand doit être respecté comme s'il était au haut d'un clocher dans un village.

En cas de guerre entre deux puissances maritimes, les neutres ne doivent suivre la législation ni de l'une ni de l'autre. Tout bâtiment doit être garanti par son pavillon, et toute puissance qui le viole se met en état de guerre avec la puissance à laquelle il appartient. Insulter un vaisseau marchand qui porte le pavillon d'une puissance, c'est faire une incursion dans un village ou dans une colonie appartenant à cette puissance. Sa Majesté déclare qu'elle considère les bâtiments de toutes les nations comme des colonies flottantes appartenant auxdites nations. Par une suite de ce principe, la souveraineté et l'indépendance d'une nation est une propriété de ses voisins. Si un citoyen français était insulté dans un port ou dans une colonie américaine, le gouvernement des Etats-Unis ne nierait pas qu'il en est responsable; de même, le gouvernement des Etats-Unis doit être responsable de la violation d'une propriété française à bord d'un bâtiment ou colonie flottante américaine; ou, ce gouvernement ne pouvant point garantir l'intégrité de ses droits et l'indépendance de son pavillon, Sa Majesté ne peut considérer les bâtiments américains violés par des visites,

par des contributions ou autres actes arbitraires, que comme n'appartenant plus aux Etats-Unis et dénationalisés.

Mais, toutes les fois que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ordonnera que ses bâtiments marchands soient armés pour repousser l'injuste aggression de l'Angleterre, pour soutenir son droit et sa souveraineté contre le refus que fait cette puissance de reconnaître ce grand principe que le pavillon couvre la marchandise, et contre son injuste prétention de soumettre à sa législation les pavillons neutres, Sa Majesté est prête à les reconnaître et à les traiter comme neutres.

---

239. A Jérôme Napoléon, roi de Westphalie

Schönbrunn, 17 juillet 1809.

J'ai vu de vous un ordre du jour qui vous rend la risée de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France. N'avez-vous donc aucun ami autour de vous qui vous dise quelques vérités? Vous êtes roi et frère de l'Empereur: qualités ridicules à la guerre. Il faut être soldat, et puis soldat, et encore soldat; il ne faut avoir ni ministre, ni corps diplomatique, ni pompe; il faut bivouaquer à son avant-garde, être nuit et jour à cheval, marcher avec l'avant-garde pour avoir des nouvelles, ou bien rester dans son sérail.

Vous faites la guerre comme un satrape. Est-ce de moi, bon Dieu! que vous avez appris cela? De moi qui, avec une armée de 200 000 hommes, suis à la tête de mes tirailleurs, ne permettant pas même à Champagny de me suivre et le laissant à Munich ou à Vienne?

... Cessez d'être ridicule; renvoyez le corps diplomatique à Cassel; n'ayez aucuns bagages, aucun train; n'ayez pas d'autre table que la vôtre. Faites la guerre comme un jeune soldat qui

a besoin de gloire et de réputation, et tâchez de mériter le rang où vous êtes arrivé, l'estime de la France et de l'Europe qui vous regardent, et, pardieu, ayez assez d'esprit pour écrire et parler convenablement!

---

240. A Eugène Napoléon,
vice-roi d'Italie Saint-Cloud, 23 août 1809.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 14 août. Les soies du royaume d'Italie vont toutes en Angleterre, puisqu'on ne fabrique pas les soies en Allemagne; il est donc tout simple que je veuille les détourner de cette route au profit de mes manufactures de France; sans cela, mes fabriques de soie, qui sont une principale ressource du commerce de France, éprouveraient des pertes considérables. Je ne saurais approuver les observations que vous faites. Mon principe est: *la France avant tout*. Vous ne devez jamais perdre de vue que, si le commerce anglais triomphe sur mer, c'est que les Anglais y sont les plus forts; il est donc convenable, puisque la France est la plus forte sur terre, qu'elle y fasse aussi triompher son commerce; sans quoi tout est perdu. Ne vaut-il pas mieux pour l'Italie de venir au secours de la France, dans une circonstance importante comme celle-ci, que de se voir couverte de douanes? Car ce serait mal voir que de ne pas reconnaître que l'Italie n'est indépendante que par la France; que cette indépendance est le prix de son sang, de ses victoires, et que l'Italie ne doit pas en abuser; qu'il serait surtout fort déraisonnable d'aller calculer si la France obtient ou non quelques avantages commerciaux.

. . . Mais laissons tous ces faits. J'entends mieux que personne la politique de l'Italie. Il faut que l'Italie ne fasse pas de calculs séparés de la prospérité de la France; elle doit confondre

ses intérêts dans les siens; il faut surtout qu'elle se garde bien de donner à la France un intérêt à la réunion; car si la France y avait intérêt, qui pourrait l'empêcher? Prenez donc aussi pour devise: *la France avant tout.*

Si je perdais une grande bataille, un million, deux millions d'hommes de ma vieille France accourraient sous mes drapeaux, toutes les bourses m'y seraient ouvertes, et mon royaume d'Italie lâcherait pied. . . .

---

241. NOTE SUR DES INSCRIPTIONS PROPOSÉES POUR L'ARC DE TRIOMPHE

Schönbrunn, 3 octobre 1809.

L'INSTITUT propose de donner à l'Empereur le titre *d'Auguste* et de *Germanicus*. Auguste n'a eu que la bataille d'Actium. Germanicus a pu intéresser les Romains par ses malheurs, mais il n'a illustré sa vie que par de souvenirs très médiocres.

On ne voit rien dans le souvenir des empereurs romains que l'on puisse envier. Un des plus grands soins de l'Institut et des hommes de lettres doit être de s'attacher à mettre une grande différence entre eux et les faits de notre histoire. Quel horrible souvenir pour les générations que celui de Tibère, Caligula, Néron, Domitien et de tous ces princes qui regnèrent sans lois légitimes, sans transmission d'hérédité, et, par des raisons inutiles à définir, commirent tant de crimes et firent peser tant de maux sur Rome!

Le seul homme, et il n'était pas empereur, qui s'illustra par caractère et par tant d'illustres actions, c'est César. S'il était un titre que l'empereur pût désirer, ce serait celui de *César*. Mais tant de petits princes ont tellement déshonoré ce titre (si cela était possible), que cela ne se rapproche plus de la mémoire du grand César, mais de celle de ce tas de princes alle-

mands aussi faibles qu'ignorants et dont aucun n'a laissé de souvenirs parmi les hommes.

Le titre de l'Empereur est celui d'*Empereur des Français.* Il ne veut donc aucune assimilation, ni le titre *d'Auguste,* ni celui de *Germanicus,* ni même celui de *César* . . .

---

242. A M. Clarke, ministre de la guerre

Schönbrunn, 10 octobre 1809.

Je désire que vous écriviez au roi d'Espagne pour lui faire comprendre que rien n'est plus contraire aux règles militaires que de faire connaître les forces de son armée, soit dans les ordres du jour et proclamations, soit dans les gazettes; que, lorsqu'on est induit à parler de ses forces, on doit les exagérer et les présenter comme redoutables en en doublant ou triplant le nombre, et que, lorsqu'on parle de l'ennemi, on doit diminuer sa force de la moitié ou du tiers, que dans la guerre, tout est moral: que le Roi s'est éloigné de ce principe lorsqu'il a dit qu'il n'avait que 40 000 hommes et lorsqu'il a publié que les insurgés en avaient 120 000; que c'est porter le découragement dans les troupes francaises que de leur présenter comme immense le nombre des ennemis, et donner à l'ennemi une faible opinion des Français en les présentant comme peu nombreux; que c'est proclamer dans toute l'Espagne sa faiblesse; en un mot, donner de la force morale à ses ennemis et se l'ôter à soi-même; qu'il est dans l'esprit de l'homme de croire qu'à la longue le petit nombre doit être battu par le plus grand. Les militaires les plus exercés ont peine, un jour de bataille, à évaluer le nombre d'hommes dont est composée l'armée ennemie, et en général, l'instinct naturel porte à juger l'ennemi que l'on voit plus nombreux qu'il ne l'est réellement. Mais

lorsqu'on a l'imprudence de laisser circuler des idées, d'autoriser soi-même des calculs exagérés sur la force de l'ennemi, cela a l'inconvénient que chaque colonel de cavalerie qui va en reconnaissance voit une armée, et chaque capitaine de voltigeurs, des bataillons.

... Encore une fois, à la guerre, le moral et l'opinion sont plus de la moitié de la réalité. L'art des grands capitaines a toujours été de publier et de faire apparaître à l'ennemi leurs troupes comme très nombreuses, et à leur propre armée l'ennemi comme très inférieur ...

Le soldat ne juge point; mais les militaires de sens dont l'opinion est estimable et qui jugent avec connaissance des choses, font peu d'attention aux ordres du jour et aux proclamations et savent apprécier les événements.

... Constamment dans mes campagnes en Italie, où j'avais une poignée de monde, j'ai exagéré ma force. Cela a servi mes projets et n'a pas diminué ma gloire. Mes généraux et les militaires instruits savaient bien, après les événements, reconnaître tout le mérite des opérations, même celui d'avoir exagéré le nombre de mes troupes. Avec de vaines considérations, de petites vanités et de petites passions, on ne fait jamais rien de grand.

---

243. Allocution au sénat — 16 novembre 1809.

Sénateurs, je vous remercie des sentiments que vous venez de m'exprimer. Celles de mes journées que je passe loin de la France sont des journées perdues pour mon bonheur. Il n'est pour mon cœur aucune satisfaction loin de ma grande famille. Je le sens profondément, et je veux le dire: mon peuple a eu et aura des princes plus heureux, plus habiles, plus puissants,

mais il n'a jamais eu et n'aura jamais de souverain qui porte plus haut dans son cœur l'amour de la France.

---

244. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE le 17 janvier 1810.

MON amie, d'Audenarde, que je t'ai envoyé ce matin, me dit que tu n'as plus de courage depuis que tu es à la Malmaison. Ce lieu est cependant tout plein de nos sentiments, qui ne peuvent et ne doivent jamais changer, du moins de mon côté. J'ai bien envie de te voir, mais il faut que je sois sûr que tu es forte, et non faible; je le suis aussi un peu, et cela me fait un mal affreux. Adieu, Joséphine; bonne nuit. Si tu doutais de moi, tu serais bien ingrate.

---

245. A L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE Compiègne, le 21 avril 1810.

MON amie, je reçois ta lettre du 19 avril[1]; elle est d'un mauvais style. Je suis toujours le même; mes pareils ne changent jamais. Je ne sais ce qu'Eugène a pu te dire. Je ne t'ai pas écrit, parce que tu ne l'as pas fait, et que j'ai désiré tout ce qui peut t'être agréable. Je vois avec plaisir que tu ailles à la Malmaison, et que tu sois contente; mais, je le serai de recevoir de tes nouvelles, et de te donner les miennes. Je n'en dis pas davantage jusqu'à ce que tu aies comparé cette lettre à la tienne; et, après cela, je te laisse juger qui est meilleur et plus ami de toi ou de moi. Adieu, mon amie, porte-toi bien, et sois juste pour toi et pour moi.

---

[1] Début de la lettre de l'impératrice Joséphine du 19 avril 1810: Sire, je reçois par mon fils l'assurance que Votre Majesté consent à mon retour à la Malmaison, et qu'Elle veut bien m'accorder les avances que je lui ai demandées pour rendre habitable le château de Navarre. Cette double faveur, Sire, dissipe en grande partie les inquiétudes et même les craintes que le long silence de Votre Majesté m'avait inspirées . . .

246. A Louis Napoléon, roi de Hollande
Ostende, 20 mai 1810.

J'ai reçu votre lettre du 16 mai. Dans la situation où nous sommes, il faut toujours parler franchement. Vous savez que j'ai souvent lu de vos pièces, qui n'étaient pas faites pour être mises sous mes yeux. Je connais vos plus secrètes dispositions et tout ce que vous me direz en contradiction ne sert à rien Il ne faut pas parler de vos sentiments, de votre enfance; l'expérience m'a appris à quoi je dois m'en tenir là-dessus. La Hollande est dans une situation fâcheuse, cela est vrai. Je conçois que vous désiriez en sortir; mais je suis surpris que vous vous adressiez à moi pour cela. Ce n'est pas moi qui y puis quelque chose; c'est vous et vous seul. Quand vous vous conduirez de manière à persuader aux Hollandais que vous agissez par mon inspiration, que toutes vos démarches, tous vos sentiments sont d'accord avec les miens, alors vous serez aimé et estimé, et vous acquerrez la consistance nécessaire pour reconstituer la Hollande. Cette illusion vous soutient encore un peu. Le voyage que vous avez fait à Paris, votre retour et celui de la reine, et d'autres motifs raisonnés, font penser à vos peuples qu'il est encore possible que vous reveniez dans mon système et dans mon esprit; mais vous seul pouvez confirmer ces espérances et en effacer jusqu'au moindre doute. Il n'est aucune de vos actions que vos gros Hollandais n'évaluent, comme ils évaluent une affaire de crédit et de commerce; ils savent donc à quoi s'en tenir. Lorsque être ami de la France et le mien sera un titre pour être bien à votre cour, toute la Hollande s'en apercevra, toute la Hollande respirera, toute la Hollande se trouvera dans une situation naturelle; cela dépend de vous seul. Depuis votre retour vous n'avez rien fait pour cela. Voulez-vous savoir quel sera le résultat de votre con-

duite? Vos sujets se trouveront ballottés entre la France et l'Angleterre; ne sachant à quel espoir se livrer, quels souhaits former, ils se jetteront dans les bras de la France et demanderont à grands cris la réunion, comme un refuge contre tant d'incertitude et de bizarrerie. Votre gouvernement veut être paternel; il n'est que faible; je n'ai trouvé en Brabant et Zélande que l'administration la plus incohérente. En Zélande même, où tout est hollandais, on est content d'être attaché à un grand pays et à se voir arraché à une fluctuation qui était inconcevable pour ce peuple. Pensez-vous que la lettre que vous avez fait écrire à Mollerus, et l'assurance que vous lui donnez de votre affection au moment où vous le destituez vous donnera de la considération dans le pays? Détrompez-vous. Tout le monde sait que hors de moi il n'y a point de crédit, que hors de moi vous n'êtes rien. Si donc l'exemple que vous avez eu sous les yeux à Paris, si la connaissance de mon caractère, qui est de marcher droit à mon but, sans qu'aucune considération puisse m'arrêter, ne vous ont pas changé, ne vous ont pas éclairé, que voulez-vous que j'y fasse? Ayant la navigation de la Meuse et du Rhin jusqu'à l'embouchure de ces fleuves, je puis me passer de la Hollande; la Hollande ne peut se passer de ma protection. Si, soumise à un de mes frères, attendant de moi seul son salut, elle ne trouve pas en lui mon image; si, quand vous parlez, ce n'est pas moi qui parle, vous détruisez toute confiance dans votre administration; vous brisez vous-même votre sceptre. Croyez que l'on ne trompe personne. Voulez-vous être dans la voie de la bonne politique? Aimez la France, aimez la gloire; c'est l'unique manière de servir le roi de Hollande. Sous un roi, les Hollandais ont perdu les avantages d'un gouvernement libre; vous étiez donc pour eux un port; mais

ce port, vous l'avez gâté de gaieté de cœur, vous l'avez parsemé de récifs.

Saviez-vous pourquoi vous étiez le port de la Hollande? C'est que vous étiez le pacte d'une union éternelle avec la France, le lien d'une communauté d'intérêts avec moi; et la Hollande, devenue par vous partie de mon empire, m'était aussi chère province, puisque je lui avais donné un prince qui était presque mon fils. Si vous eussiez été ce que vous deviez être, je prendrais autant d'intérêt à la Hollande qu'à la France; sa postérité me serait aussi à cœur que celle de la France; et certes, en vous mettant sur le trône de la Hollande, j'avais cru y placer un citoyen français, aussi dévoué à la grandeur de la France et aussi jaloux que moi de ce qui intéresse la mère patrie. Si vous aviez suivi ce plan de conduite, vous seriez aujourd'hui roi de 6 millions de sujets; j'aurais considéré le trône de Hollande comme un piédestal, sur lequel j'aurais étendu Hambourg, Osnabruck et une partie du nord de l'Allemagne, puisque c'eût été un noyau de peuples qui eût dépaysé davantage l'esprit allemand, ce qui est le premier but de ma politique. Bien loin de cela, vous avez suivi une route diamétralement opposée; je me suis vu forcé de vous interdire la France et de m'emparer d'une partie de votre pays.

Vous ne dites pas un mot dans vos conseils, vous ne faites pas une confidence, que tout ne soit connu, ne tourne contre vous et vous annule; car, dans l'esprit des Hollandais, vous n'êtes pour eux qu'un Français au milieu d'eux quatre ans seulement; ils ne voient en vous que moi et l'avantage de se trouver à l'abri des voleurs et des agitateurs subalternes qui l'ont fatiguée depuis la conquête. Lorsque vous vous montrerez mauvais Français, vous êtes moins pour eux qu'un prince

d'Orange, au sang duquel ils doivent le rang de nation et une longue suite de prospérité et de gloire . . .

---

247. A l'impératrice Joséphine Paris, le 22 mars 1811.

Mon amie, j'ai reçu ta lettre, je te remercie. Mon fils est gros et très bien portant. J'espère qu'il viendra bien. Il a ma poitrine, ma bouche et mes yeux. J'espère qu'il remplira sa destinée. Je suis toujours très content d'Eugène; il ne m'a jamais donné aucun chagrin.

---

248. Lettre dictée par l'empereur au ministre des cultes pour les évêques députés à Savone

Paris, 9 février 1812

J'ai remis à sa Majesté la lettre du Pape; elle m'a chargé de vous en envoyer copie.

Sa Majesté n'a pas jugé convenable de répondre. Je vous avouerai même confidentiellement qu'elle a beaucoup de regret d'avoir, dans des temps antérieurs, suivi une marche différente, et de s'être laissé induire à une correspondence directe avec le Pape.

En effet, toutes les correspondances que Sa Majesté est dans le cas d'avoir avec les têtes couronnées ne sont que de courtoisie et d'aménité; les lettres de discussions, de reproches ne sont point dignes du haut rang où elle est placée.

L'Empereur écrira au Pape quand il aura des compliments à lui faire, des choses douces à lui dire; mais pour des choses pénibles à entendre, il préfère que ce soit par la voix ministérielle. Il est à regretter que le Pape n'ait pas suivi la même méthode, au lieu d'adresser directement à Sa Majesté une

lettre qu'il savait ne pouvoir être aucunement satisfaisante. Une contestation directe est toujours plus fâcheuse que quand elle passe par des intermédiaires . . .

Le Pape a, il est vrai, écrit deux lettres à l'Empereur, et on peut en induire qu'il a renoncé à une excommunication démentie, sur la forme comme sur le fond, par l'opinion générale du clergé lui-même; mais en même temps il récuse tous les évêques de l'empire et du royaume d'Italie; les seuls conseils qu'il veuille sont les cardinaux noirs, qu'il n'aura jamais. Si le Pape croit ne pouvoir rien décider sans eux, c'est sa faute, s'il perd pour jamais en conséquence le droit d'instituer les évêques, c'est encore sa faute. La religion marchera sans son secours, et l'on s'aperçoit chaque jour davantage que son intervention n'est pas nécessaire, puisque, au défaut des évêques, les vicaires capitulaires gouvernent les églises.

On espère des troubles; on a mal calculé l'esprit public, désormais trop éclairé. C'est de cette coupable espérance, déçue par les hommes, désavouée par la religion et par son divin auteur, dont le Pape sera comptable un jour. Il parle toujours de sa conscience; mais l'Empereur n'a-t-il pas la sienne? La conscience est la propriété de chacun, sans qu'un autre puisse la dominer; mais chacun aussi doit éclairer la sienne; et comment le Pape, ne se confiant pas dans ses lumières, rejette-t-il celle de cent évêques qui ont aussi chacun leur conscience?

Vous comprenez combien il serait au-dessous de la dignité de l'Empereur d'exprimer ces sévères discours au Pape. Sa Majesté plaint son ignorance, et elle a pitié de voir un pontife qui pouvait remplir un si grand et si beau rôle, devenir la calamité de l'Eglise. Il a pu conserver tous les avantages dont la papauté avait la possession; il a fini par rompre pour les pré-

jugés et malgré ce qui lui était prescrit par les doctrines de l'Eglise . . .

L'espérance de prolonger, de délayer, de finasser, que pourrait avoir le Pape, ne mène à rien et ne pourrait que l'égarer. De la simplicité, de l'abandon, une véritable espérance dans la loyauté de Sa Majesté, sont le seul parti qui lui reste à prendre. Sa Majesté connaît toutes ces matières mieux que le Pape, et trop bien pour qu'elle puisse jamais s'écarter de la route qu'elle s'est tracée. Le Pape devrait, comme elle, très facilement prévoir que les conciles provinciaux finiront par instituer les évêques; que les évêques reprendront la plénitude des pouvoirs inhérents à leur caractère; que la religion sera maintenue, qu'elle prospérera; que le Pape perdra seul toutes ses prérogatives, résultat d'habileté, de persévérance, de ruse et d'adresse pendant un aussi grand nombre de siècles. Les Papes ont emprunté le secours du bras séculier des princes pour accroître l'autorité pontificale au préjudice de celle des évêques. Le bras du souverain et l'incapacité du Pape actuel rétabliront les évêques dans tous leurs droits. Le résultat sera plus ou moins médiat ou immédiat; mais il sera infaillible autant qu'il est à désirer.

En effet, dans la fausse direction où Sa Majesté voit le Pape, elle préfère autant qu'il n'adopte pas le décret, afin que, s'il refuse, il demeure couvert de la honte de son ignorance. Et s'il ne se croit pas suffisamment autorisé, suffisamment éclairé par le Saint-Esprit et par les cent évêques, pourquoi ne se démet-il pas, en se reconnaissant incapable de distinguer ce qui est du dogme et de l'essence de la religion de ce qui n'est que temporel et variable? Cette distinction, si simple qu'elle serait entendue par le premier séminariste, si le Pape ne la comprend pas, pourquoi ne descend-il pas de sa propre volonté de la

chaire pontificale, pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui répare enfin tous les maux que le Pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté?

1812—1815

249. A M. Maret, duc de Bassano,
ministre des relations extérieures

Doubrowna, 18 novembre 1812.

. . . Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, notre position s'est gâtée. Des gelées et des froids rigoureux de 16 degrés ont fait périr presque tous nos chevaux, c'est-à-dire 30 000. Nous avons été obligés de brûler plus de 300 pièces d'artillerie, et une immense quantité de caissons. Les froids ont beaucoup augmenté les hommes isolés. Les Cosaques ont profité de cette nullité absolue de notre cavalerie et de cette nullité de notre artillerie pour nous inquiéter et couper nos communications, de manière que je suis assez inquiet du maréchal Ney, qui était resté en arrière, avec 3000 hommes, pour faire sauter Smolensk. Du reste, quelques jours de repos, de bonne nourriture, et surtout des chevaux, et un matériel d'artillerie nous rétabliront. L'ennemi a sur nous l'habitude et l'expérience des mouvements sur la glace: ce qui lui donne, l'hiver, des avantages immenses. Un caisson ou une pièce que nous ne pouvons pas faire monter au moindre ravin sans y perdre 12 à 15 chevaux et 12 à 15 heures, eux, moyennant des patins et autres équipages faits exprès, les enlèvent plus vite que s'il n'y avait pas de glace . . .

---

250. 29e bulletin de la grande armée

Molodeschno, 3 décembre 1812.

Jusqu'au 6 novembre le temps a été parfait, et le mouvement de l'armée s'est executé avec le plus grand succès. Le froid a

commencé le 7; dès ce moment, chaque nuit nous avons perdu plusieurs centaines de chevaux, qui mouraient au bivouac. Arrivés à Smolensk, nous avions déjà perdu bien des chevaux de cavalerie et d'artillerie ... Le froid, qui avait commencé le 7, s'accrut subitement, et du 14 au 15 le thermomètre marqua 16 et 18 degrés au dessous de glace. Les chemins furent couverts de verglas; les chevaux de cavalerie, d'artillerie, de train périssaient toutes les nuits, non par centaines, mais par milliers, surtout les chevaux de France et d'Allemagne. Plus de 30 000 chevaux périrent en peu de jours; notre cavalerie se trouva toute à pied; notre artillerie et nos transports se trouvaient sans attelages. Il fallut abandonner et détruire une bonne partie de nos pièces et de nos munitions de guerre et de bouche.

Cette armée, si belle le 6, était bien différente dès le 14, presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports. Sans cavalerie, nous ne pouvions pas nous éclairer à un quart de lieue; cependant, sans artillerie, nous ne pouvions pas risquer bataille et attendre de pied ferme; il fallait marcher pour ne pas être contraints à une bataille, que le défaut de munitions nous empêchait de désirer; il fallait occuper un certain espace pour ne pas être tournés, et cela sans cavalerie qui éclairât et liât les colonnes. Cette difficulté, jointe à un froid excessif subitement venu, rendit notre situation fâcheuse. Des hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune parurent ébranlés, tous perdirent leur gaîté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaîté et leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans des difficultés différentes à surmonter.

L'ennemi qui voyait sur les chemins les traces de cette affreuse calamité qui frappait l'armée française, chercha à en profiter. Il enveloppa toutes les colonnes par ses cosaques, qui enlevaient, comme les Arabes dans les déserts, les trains et les voitures qui s'écartaient. Cette méprisable cavalerie, qui ne fait que du bruit et n'est pas capable d'enfoncer une compagnie de voltigeurs, se rendit redoutable à la faveur des circonstances . . .

. . . Notre cavalerie était tellement démontée que l'on a dû réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de 150 hommes chacune. Les généraux y faisaient fonction de capitaines, et les colonels de sous-officiers. Cet escadron sacré, commandé par le général Grouchy, et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait pas de vue l'Empereur dans tous les mouvements.

La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.

---

251. Au général Savary, duc de Rovigo, ministre de la police générale — Paris, 3 mars 1813.

Je reçois votre lettre; j'avoue que je n'ai pu qu'être extrêmement étonné de la pièce d'hier, l'Intrigante. Je ne parle pas des platitudes et des inepties qui échappent à l'auteur à chaque instant; cela est du ressort du parterre. Mais je devais attendre du ministre de la police qu'on n'y maltraiterait pas la cour d'une manière aussi plate et aussi bête. On dit l'auteur bien intentionné; mais c'est le cas de répéter qu'il vaut mieux de méchants ennemis que de sots amis. Jamais, dans aucun pays, on n'a laissé ainsi avilir la cour. Cette pièce aurait été funeste à l'opinion, si elle n'était pas si maladroite et si dépourvue de talent. Ce qui me surprend surtout, c'est que c'est un homme

qui a 80 000 francs de revenus dans vos bureaux qui s'avise de chercher à se populariser de cette manière. Faites cesser les représentations de cette misérable comédie, et composez différemment votre comité de censure. Il n'y a que des niais ou des malveillants qui aient pu approuver une pareille pièce.

---

252. AU PRINCE CAMBACÉRÈS,
ARCHICHANCELIER DE L'EMPIRE — Dresde, le 18 juin 1813.

LE ministre de la police, dans ses notes de police, (dont je suis en général très satisfait par beaucoup de détails qu'elles contiennent, et les preuves fréquentes de son zèle que j'y trouve), paraît chercher à me rendre pacifique. Cela ne peut avoir aucun résultat, et me blesse parce que cela supposerait que je ne suis pas pacifique. Je veux la paix, mais non une paix qui me remette les armes à la main trois mois après et qui soit déshonorante. Je sais mieux que lui la situation de mes finances et de l'Empire; il n'a donc rien à me dire là-dessus. Faites-lui comprendre ce que cette manière a d'inconvenant. Je ne suis pas un rodomont; je ne fais pas de la guerre un métier, et personne n'est plus pacifique que moi; mais la solennité de la paix, le désir qu'elle soit durable et l'ensemble des circonstances où se trouve mon empire, décideront seuls dans mes délibérations sur cette matière.

---

253. A MADAME MÈRE — Mayence, 6 novembre 1813.

MADAME et très chère mère. J'apprends par le télégraphe que Louis est descendu chez vous. Je vous envoie la copie de la lettre qu'il m'a écrite.

Si Louis vient, comme prince français, se ranger autour du trône, il trouvera en moi accueil et oubli du passé. J'ai élevé

son enfance et l'ai comblé de bienfaits; ma récompense a été des libelles dont il s'est plu à remplir toutes les cours de l'Europe. Mais, encore une fois, je lui pardonnerai; vous savez que je n'ai pas de rancune. Mais si Louis, comme le fait craindre sa lettre, vient pour réclamer la Hollande, il me mettrait enfin dans l'obligation pénible: 1. de sévir contre lui; de sévir pour toujours, puisque je serais obligé de lui faire faire sommation par l'archichancelier, en présence du prince vice-grand électeur, du président du Sénat, du grand juge et du sécretaire de la famille, et que, s'il ne reconnaît pas les lois de l'Empire, il se trouvera alors déclaré en rebellion.

Il y a bien peu de générosité de sa part à me donner de nouveaux embarras et à m'obliger de sévir, dans un moment où j'ai tant d'affaires et où mon cœur a besoin de consolations et non de nouveaux déchirements. La Hollande est française; elle l'est pour toujours; la loi de l'Etat l'a constituée ainsi; il n'est aucun effort humain qui puisse l'ôter à la France. Si donc Louis vient toujours armé des mêmes chimères, je m'adresse à vous pour que vous m'évitiez la douleur de le faire arrêter comme sujet rebelle, qu'il quitte Paris, et qu'il aille se tenir tranquille et ignoré dans un coin de l'Italie. Il était en Suisse; pourquoi l'a-t-il quittée?

Quelques preuves qu'il m'ait donné de sa haine, je ne peux pas croire qu'il soit assez méchant et assez ennemi de ses enfants pour vouloir, dans les circonstances actuelles où toute l'Europe se lève contre moi et où mon cœur est froissé par tant de peines, me donner encore le désagrément de sévir contre lui.

Je finis en vous répétant que si, au contraire, il vient simplement comme prince français se ranger autour du trône, qui est en péril, pour défendre les intérêts de sa patrie, de sa

famille et de ses enfants, je lui pardonne le passé, ne lui en parlerai jamais, et l'accueillerai, non en me souvenant de sa conduite depuis dix ans, mais en me souvenant des sentiments que j'avais pour lui dans son enfance.

---

254. Au roi Joseph — Paris, 7 janvier 1814.

J'ai reçu votre lettre. Il y a trop d'esprit pour la position où je me trouve. Voici en deux mots la question. La France est envahie, l'Europe tout en armes contre la France, mais surtout contre moi. Vous n'êtes plus roi d'Espagne; je n'ai pas besoin de votre renonciation, parce que je ne veux pas de l'Espagne pour moi, ni je n'en veux pas disposer; mais je ne veux pas non plus me mêler des affaires de ce pays que pour y vivre en paix et rendre mon armée disponible. Que voulez-vous faire? Voulez-vous, comme prince français, venir vous ranger autour du trône? Vous avez mon amitié, votre apanage, et serez mon sujet, en votre qualité de prince du sang. Il faut alors faire comme moi, avouer votre rôle, m'écrire une lettre simple, que je puisse imprimer, recevoir toutes les autorités et vous montrer zélé pour moi et pour le roi de Rome, ami de la régence de l'impératrice. Cela ne vous est-il pas possible? N'avez-vous pas assez de bon jugement pour cela? Il faut vous retirer à quarante lieues de Paris, dans un château de province, obscurément. Vous y vivrez tranquille, si je vis. Vous y serez tué ou arrêté, si je meurs. Vous serez inutile à moi, à la famille, à vos filles, à la France; mais vous ne me serez pas nuisible et ne me gênerez pas. Choisissez promptement et prenez votre parti. Tout sentiment de cœur et hostile est inutile et hors de saison.

---

255. A M. de Champagny, duc de Cadore,
ministre d'état, sénateur, secrétaire de la régence,
à Paris

Surville, 19 février 1814.

Monsieur le Duc de Cadore, l'impératrice m'a envoyé un petit portrait du roi de Rome qui prie Dieu et qui m'a paru extrêmement intéressant. Il est en costume polonais; il faudrait qu'il fût en habit de garde national et je désirerais que ce sujet fût gravé en mettant au-dessus: je prie Dieu pour mon père et pour la France! On pourrait même en faire une édition en costume polonais. Cette petite gravure, si elle pouvait être faite en 48 heures et mise en vente, serait d'un bon effet. . . .

---

256. Au roi Joseph,
lieutenant général de l'empereur à Paris

Reims, 14 mars 1814.

. . . La garde nationale de Paris fait partie du peuple de France, et, tant que je vivrai, je serai le maître partout en France. Votre caractère et le mien sont opposés: vous aimez à cajoler les gens et à obéir à leurs idées; moi, j'aime qu'on me plaise et qu'on obéisse aux miennes. Aujourd'hui comme à Austerlitz, je suis le maître.

Ne souffrez pas que personne cajole la garde nationale, ni que Regnaud ou tout autre s'en fasse le tribun. Je suppose cependant qu'ils font une différence du temps de La Fayette, où le peuple était souverain avec celui-ci, où c'est moi qui le suis.

J'ai pris un décret pour lever dans Paris 12 bataillons de la levée en masse. Il faut donc qu'on n'arrête l'exécution de cette mesure sous aucun prétexte. J'écris à ce sujet mes intentions aux ministres de l'intérieur et de la police. Si le peuple

s'aperçoit que, au lieu de faire ce qui lui est utile, on cherche à lui plaire, il est tout simple qu'il se croit souverain et ne conserve qu'une pauvre idée de ceux qui le gouvernent.

---

257. Adieux à la garde Fontainebleau, 20 avril 1814.

Soldats de ma Vieille Garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable; c'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie; je pars. Vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée; il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire; je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble! Adieu, mes enfants! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau!... (A ces mots, le général Petit, saisissant l'aigle, s'avance. Napoléon reçoit le général dans ses bras et baise le drapeau. Le silence que cette grande scène inspire n'est interrompu que par les sanglots des soldats. Napoléon, dont l'émotion est visible, fait un effort et reprend d'une voix ferme:)
Adieu, encore une fois, mes vieux compagnons! Que ce dernier baiser passe dans vos cœurs!

---

258. A l'impératrice Marie-Louise

Fontainebleau, 20 avril 1814.

Ma bonne amie, je pars pour coucher ce soir à Briare. Je partirai demain matin pour ne plus m'arrêter qu'à Saint-Tropez. Beausset, qui remettra cette lettre, te donnera de mes nouvelles et te dira que je me porte bien et que j'espère que ta santé se soutiendra et que tu pourras venir me rejoindre. Montesquiou, qui est parti à deux heures du matin, doit être arrivé. Je n'ai point de tes nouvelles d'hier, mais j'espère que le préfet du palais me rejoindra ce soir et m'en donnera. Adieu, ma bonne Louise. Tu peux toujours compter sur le courage, le calme et l'amitié de ton époux.

Un baiser au petit Roi.

---

259. A l'armée

Golfe Jouan, 1er mars 1815.

Soldats, nous n'avons pas été vaincus. Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur pays, leur prince, leur bienfaiteur. .

Ceux que nous avons vus pendant vingt-cinq ans parcourir toute l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères, en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos aigles, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regards? Souffrirons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux travaux; qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens; qu'ils calomnient notre gloire? Si leur règne durait, tout serait perdu, même le souvenir de ces immortelles journées. Avec quel acharnement ils les dénaturent! Ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire; et, s'il reste

encore des défenseurs de notre gloire, c'est parmi ces mêmes ennemis que nous avons combattus sur le champ de bataille.
Soldats, dans mon exil j'ai entendu votre voix. Je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls.
Votre général, appelé au trône par le choix du peuple et élevé sur vos pavois, vous est rendu; venez le joindre.
Arrachez les couleurs que la nation a proscrites, et qui, pendant vingt-cinq ans, servirent de ralliement à tous les ennemis de la France! Arborez cette cocarde tricolore; vous la portiez dans nos grandes journées!
Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations; mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se mêle de nos affaires. . . .
. . . Les vétérans des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Egypte, de l'Ouest sont tous humiliés; leurs honorables cicatrices sont flétries. Leurs succès seraient des crimes; ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendaient les ennemis du peuple, les souverains légitimes étaient au milieu des armées étrangères. Les honneurs, les récompenses, leur affection, sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et contre nous.
Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. Son existence ne se compose que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge. L'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Alors vous pourrez montrer avec honneur vos cicatrices. Alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait: vous serez les libérateurs de la patrie! . . .

---

260. Réponse a l'adresse des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau

Paris, 14 mai 1815.

Soldats, fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, je suis revenu seul parce que je comptais sur le peuple des villes, les habitants des campagnes et les soldats de l'armée, dont je connaissais l'attachement à l'honneur national. Vous avez justifié ma confiance. J'accepte votre offre. Je vous donnerai des armes. Je vous donnerai pour vous guider des officiers couverts d'honorables blessures, et accoutumés à voir fuir l'ennemi devant eux. Vos bras robustes et faits aux plus pénibles travaux sont plus propres que tous les autres au maniement des armes. Quant au courage vous êtes Français. Vous serez les éclaireurs de la garde nationale. Je serai sans inquiétude pour la capitale, lorsque, la garde nationale et vous, vous serez chargés de sa défense; et s'il est vrai que les étrangers persistent dans le projet impie d'attenter à notre indépendance nationale et à notre honneur, je pourrai profiter de la victoire sans être arrêté par aucune sollicitude. Soldats fédérés, s'il est des hommes nés dans les hautes classes de la societé qui aient deshonoré le nom français, l'amour de la patrie et le sentiment national se sont conservés tout entiers dans le peuple des villes, les habitants des campagnes et les soldats de l'armée. Je suis bien aise de vous voir. J'ai confiance en vous. Vive la nation!

---

261. Déclaration au peuple français

Français, en commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités nationales; j'étais fondé à espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi.

Les circonstances paraissent changées.
Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France.
Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir jamais voulu qu'à ma personne!
Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre Napoléon II, Empereur des Français....
Unissez-vous tous pour le salut public, et pour rester une nation indépendante.
Au Palais de l'Elysée, le 22 juin 1815.

1815—1821

262. Au prince régent d'Angleterre

Rochefort, le 13 juillet 1815.

Altesse royale,

En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis.

Napoléon.

---

263. Protestation

4 août 1815.

Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du Bellérophon; je ne suis pas le prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre. J'y suis venu à l'instigation même du capitaine qui a dit avoir des ordres du gouvernement de me recevoir, et de me conduire en Angleterre avec ma suite, si cela m'était agréable. Je me suis présenté de bonne foi, pour venir me mettre sous la protection des lois de l'Angleterre. Aussitôt assis à bord du Bellérophon, je fus sur le foyer du peuple britannique. Si le gouvernement, en donnant ordre au capitaine du Bellérophon de me recevoir, ainsi que ma suite, n'a

voulu que tendre une embûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon.

Si cet acte se consommait, ce serait en vain que les Anglais voudraient désormais parler de leur loyauté, de leurs lois et de leur liberté: la foi britannique se trouvera perdue dans l'hospitalité du Bellérophon.

J'en appelle à l'histoire: elle dira qu'un ennemi, qui fit longtemps la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois: quelle plus grande preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance? Mais comment répondit-on, en Angleterre, à une telle magnanimité? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi; et quand il se fut livré de bonne foi, on l'immola.

A bord du Bellérophon, à la mer.

---

264. ⟨Sainte-Hélène, septembre 1815; Las Cases⟩

... «Si peut-être j'ai quelque chose aujourd'hui, cela dépend de la manière dont on s'y sera pris au loin depuis mon départ; mais dans ce cas encore, il aura tenu à la lame d'un couteau que je n'eusse rien au monde. Du reste chacun a ses idées relatives: j'avais le goût de la fondation, et non celui de la propriété. Ma propriété à moi était dans la gloire et la célébrité: le Simplon, pour les peuples; le Louvre, pour les étrangers, m'etaient plus à moi une propriété que des domaines privés. J'achetais des diamants à la couronne; je réparais les palais du souverain, je les encombrais de mobilier; et je me surprenais parfois à trouver que les dépenses de Joséphine, dans ses serres ou sa galerie, étaient un veritable tort pour mon jardin des Plantes ou mon musée de Paris ...»

---

265. ⟨Sainte-Hélène, 16 novembre 1815; Las Cases⟩

«Vous ne connaissez pas les hommes, ils sont difficiles à saisir quand on veut être juste. Se connaissent-ils, s'expliquent-ils bien eux-mêmes? La plupart de ceux qui m'ont abandonnés, si j'avais continué d'être heureux, n'eussent peut-être jamais soupçonné leur propre défection. Il est des vices et des vertus de circonstance. Nos dernières épreuves sont au-dessus de toutes les forces humaines! Et puis j'ai plutôt été abandonné que trahi; il y a eu plus de faiblesse autour de moi que de perfidie. C'est le reniement de St.-Pierre, le repentir et les larmes peuvent être à la porte. A côté de cela, qui, dans l'histoire, eut plus de partisans et d'amis? Qui fut plus populaire et plus aimé? Qui jamais laissa des regrets plus ardents et plus vifs? . . . Voyez, d'ici sur mon roc, en lisant les troubles actuels en France, ne serait-on pas tenté de dire que j'y règne encore? Les Rois et les Princes, mes alliés, m'ont été fidèles jusqu'à extinction; ils ont été enlevés par les peuples en masse; et ceux des miens qui étaient autour de moi se sont trouvés enveloppés, tout étourdis, dans un tourbillon irrésistible . . . Non, la nature humaine pouvait se montrer plus laide, et moi plus à plaindre! . . .»

---

266. ⟨Sainte-Hélène, 29/30 novembre 1815; Las Cases⟩

Le petit jardin de M. Balcombe, où nous nous promenions souvent, se trouvait cultivé par un vieux nègre. La première fois que nous le recontrâmes, l'Empereur, suivant sa coutume me le fit questionner, et son récit nous intéressa fort. C'était un Indien-Malais qui avait été frauduleusement enlevé de chez lui, il y avait nombre d'années, par un équipage anglais, transporté à bord et vendu à Sainte-Hélène, où il demeurait depuis

dans l'esclavage. Sa narration portait tout le caractère de la sincérité; sa figure était franche et bonne, ses yeux spirituels et encore vifs, tout son maintien nullement avili; mais tout à fait attachant.

«Ce pauvre Tobie que voilà, disait-il une fois, est un homme volé à sa famille, à son sol, à lui-même, et vendu: peut-il être de plus grand tourment pour lui! De plus grand crime dans d'autres! Si ce crime est l'acte du capitaine anglais tout seul, c'est à coup sûr un des hommes les plus méchants; mais s'il a été commis par la masse de l'équipage, ce forfait peut avoir été accompli, après tout, par des hommes peut-être pas si méchants que l'on croirait; car la perversité est toujours individuelle, presque jamais collective. Les frères de Joseph ne peuvent se résoudre à le tuer; Judas, froidement, hypocritement, avec un lâche calcul, livre son maître au supplice. Un philosophe a prétendu que les hommes naissaient méchants: ce serait une grande affaire et fort oiseuse que d'aller rechercher s'il a dit vrai. Ce qu'il y a de certain, c'est que la masse de la société n'est point méchante; car, si la très grande majorité voulait être criminelle et méconnaître les lois, qui est-ce qui aurait la force de l'arrêter ou de la contraindre? Et c'est là précisément le triomphe de la civilisation; parce que cet heureux résultat sort de son sein et naît de sa propre nature. La plupart des sentiments sont des traditions; nous les éprouvons parce qu'ils nous ont précédés: aussi la raison humaine, son développement, celui de nos facultés, voilà toute la clef sociale, tout le secret du législateur. Il n'y a que ceux qui veulent tromper les peuples et gouverner à leur profit qui peuvent vouloir les retenir dans l'ignorance; car plus ils sont éclairés, plus il y aura de gens convaincus de la nécessité des lois,

du besoin de les défendre; et plus la société sera assise, heureuse, prospère. Et s'il peut arriver jamais que les lumières soient nuisibles dans la multitude, ce ne sera que quand le gouvernement, en hostilité avec les intérêts du peuple, l'acculera dans une position forcée, ou réduira la dernière classe à mourir de misère; car alors il se trouvera plus d'esprit pour se défendre ou devenir criminel . . .»

Une autre fois, arrêté devant Tobie, il disait: «Ce que c'est pourtant que cette pauvre machine humaine! pas une enveloppe qui se ressemble; pas un intérieur qui ne diffère! Et c'est pour se refuser à cette vérité qu'on commet tant de fautes! Faites de Tobie un Brutus, il se serait donné la mort; un Esope, il serait peut-être aujourd'hui le conseiller du gouverneur; un chrétien ardent et zélé, il porterait ses chaînes en vue de Dieu, et les bénirait. Pour le pauvre Tobie, il n'y regarde pas de si près, il se courbe et travaille innocemment!» Et après l'avoir considéré quelques instants en silence, il dit en s'éloignant: «Il est sûr qu'il y a loin du pauvre Tobie à un roi Richard! . . . Et toutefois, continuait-il en marchant, le forfait n'en est pas moins atroce; car cet homme, après tout, avait sa famille, ses jouissances, sa propre vie. Et l'on a commis un horrible forfait, en venant le faire mourir ici, sous le poids de l'esclavage.» Et, s'arrêtant tout à coup, il me dit: «Mais je lis dans vos yeux; vous pensez qu'il n'est pas le seul exemple de la sorte à Sainte-Hélène!» Et, soit qu'il fût heurté de se voir en parallèle avec Tobie, soit qu'il crût que mon courage eût besoin d'être relevé, soit enfin tout autre chose, il poursuivit avec feu et majesté: «Mon cher, il ne saurait y avoir ici le moindre rapport: si l'attentat est plus relevé, les victimes aussi offrent bien d'autres ressources. On ne nous a point

soumis à des souffrances corporelles; et l'eût-on tenté, nous avons une âme à tromper nos tyrans! . . . Notre situation peut même avoir ses attraits! . . . L'univers nous contemple! . . . Nous demeurons les martyrs d'une cause immortelle! . . . des millions d'hommes nous pleurent, la patrie soupire, et la gloire est en deuil! . . . nous luttons ici contre l'oppression des dieux, et les vœux des nations sont pour nous! . . .» Et, après une pause de quelques secondes, il reprit: «Mes véritables souffrances ne sont point ici! . . . Si je ne considérais que moi, peut-être aurais-je à me réjouir! . . . Les malheurs ont aussi leur héroisme et leur gloire! . . . L'adversité manquait à ma carrière! . . . Si je fusse mort sur le trône, dans les nuages de ma toute-puissance, je serais demeuré un problème pour bien des gens; aujourd'hui, grâce au malheur, on pourra me juger à nu!»

---

267. ⟨Sainte-Hélène, 20 mars 1816; Las Cases⟩

. . . La conversation est ensuite tombée sur le roi de Rome; . . . Il est passé de là aux couches de l'Impératrice . . . Vers le matin, l'accoucheur ayant dit à l'Empereur que les douleurs avaient cessé et que cela pourrait être encore longtemps, l'Empereur fut se mettre au bain, et l'on nous congédia, en nous prévénant de ne pas nous écarter de chez nous. Il n'y avait pas longtemps que l'Empereur était dans le bain, que les douleurs reprirent et que l'accoucheur vint, la tête perdue, lui dire qu'il était le plus malheureux des hommes, que sur mille couches qui arrivaient dans Paris, il ne s'en présentait pas de plus difficile. L'Empereur se rhabillant à la hâte, le rassurait en lui disant qu'un homme qui savait son métier serait impardonnable de perdre la tête; qu'il n'y avait rien qui dût le

troubler; qu'il n'avait qu'à se figurer qu'il accouchait une bourgeoise de la rue Saint-Denis; que la nature n'avait pas deux lois; qu'il était bien sûr qu'il ferait pour le mieux et qu'il n'aurait à craindre surtout aucun reproche. On lui représenta qu'il y avait un grand danger pour la mère ou pour l'enfant. «Avec la mère, dit-il sans hésiter, j'aurai un autre enfant. Conduisez-vous ici comme si vous attendiez le fils d'un savetier . . .»

---

268. ⟨Sainte-Hélène, 21/22 mars 1816; Las Cases⟩

«L'HISTOIRE présente en résultat les Gracques comme des séditieux, des révolutionnaires, des scélérats; et dans les détails elle laisse échapper qu'ils avaient des vertus, qu'ils étaient doux, désintéressés, de bonnes mœurs; et puis ils étaient les fils de l'illustre Cornélie; ce qui, pour les grands cœurs, doit être tout d'abord une forte présomption en leur faveur. D'où pouvait donc venir un tel contraste? Le voici: c'est que les Gracques s'étaient généreusement dévoués pour les droits du peuple opprimé, contre un sénat oppresseur, et que leur grand talent, leur beau caractère mirent en péril une aristocratie féroce qui triompha, les égorgea et les flétrit. Les historiens du parti les ont transmis avec cet esprit. Sous les Empereurs il a fallu continuer; le seul mot des droits du peuple sous un maître despotique était un blasphème, un vrai crime. Plus tard il en a été de même sous la féodalité, fourmilière de petits despotes. Voilà la fatalité sans doute de la mémoire des Gracques: leurs vertus n'ont donc jamais cessé, dans la suite des siècles, d'être des crimes; mais aujourd'hui qu'avec nos lumières nous nous sommes avisés de raisonner, les Gracques peuvent et doivent trouver grâce à nos yeux.

Dans cette lutte terrible de l'aristocratie et de la démocratie qui vient de se renouveler de nos jours ; dans cette exaspération du vieux terrain contre l'industrie nouvelle qui fermente dans toute l'Europe, nul doute que si l'aristocratie triomphait par la force, elle ne montrât partout beaucoup de Gracques, et ne les traitât à l'avenant tout aussi bénignement que l'ont fait leurs devanciers.»

---

269. 〈Sainte-Hélène, 13 avril 1816; Las Cases〉

«Un soldat, dans la longueur de la journée, dans l'ennui de ses casernes, a besoin de parler de guerre; il ne peut parler de Fontenoy ni de Prague, qu'il ne connaît pas; il faudra qu'il parle des victoires de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de celui qui les a gagnées, de moi enfin, qui remplis toutes les bouches et suis dans toutes les imaginations.

Une telle situation est sans exemple dans l'histoire; de quelque côté qu'on la considère, on ne voit que malheurs! Que résultera-t-il de tout cela? Deux peuples sur un même sol, acharnés, irréconciliables, qui se chamailleront sans relâche et s'extermineront peut-être.

Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe. L'Europe ne formera bientôt plus que deux partis ennemis : on ne s'y divisera plus par peuples et par territoires; mais par couleur et par opinion. Et qui peut dire les crises, la durée, les détails de tant d'orages! car l'issue n'en saurait être douteuse, les lumières et le siècle ne rétrograderont pas! . . . Quel malheur que ma chute! . . . J'avais renfermé l'outre des vents, les baïonettes l'ont déchirée. Je pouvais marcher paisiblement à la régénération universelle, elle ne s'exécutera désormais qu'au travers des tempêtes! J'amalgamais, peut-être extirpera-t-on!» . . .

... «Dire d'où je viens, ce que je suis, où je vais, est au-dessus de mes idées, et pourtant tout cela est. Je suis la montre qui existe et ne se connaît pas. Toutefois le sentiment religieux est si consolant, que c'est un bienfait du Ciel que de le posséder. De quelle ressource ne nous serait-il pas ici? Quelle puissance pourraient avoir sur moi les hommes et les choses, si, prenant en vue de Dieu mes revers et mes peines, j'en attendais le bonheur futur pour récompense! ... A quoi n'aurais-je pas droit, moi qui ai traversé une carrière aussi extraordinaire, aussi orageuse que la mienne, sans commettre un seul crime et j'ai pu tant en commettre! Je puis paraître devant ce tribunal de Dieu, je puis attendre son jugement sans crainte. Il n'entreverra jamais au dedans de moi l'idée de l'assassinat, de l'empoisonnement, de la mort injuste ou préméditée, si communes dans les carrières qui ressemblent à la mienne. Je n'ai voulu que la gloire, la force, le lustre de la France. Toutes mes facultés, tous mes efforts, tous mes moments étaient là. Ce ne saurait être un crime, je n'ai vu là que des vertus! Quelle serait donc la jouissance, si le charme d'un avenir futur se présentait à moi pour couronner la fin de ma vie» ...

---

270. ⟨Sainte-Hélène, 1er mai 1816; Las Cases⟩

... «Après tout, ils auront beau retrancher, supprimer, mutiler, il leur sera bien difficile de me faire disparaître tout à fait. Un historien français sera pourtant bien obligé d'aborder l'empire, et s'il a du cœur, il faudra bien qu'il me restitue quelque chose, qu'il me fasse ma part, et sa tâche sera aisée; car les faits parlent, ils brillent comme le soleil.

J'ai refermé le gouffre anarchique et débrouillé le chaos. J'ai dessouillé la révolution, ennobli les peuples et raffermi les

Rois. J'ai excité toutes les émulations, récompensé tous les mérites, et reculé les limites de la gloire! Tout cela est bien quelque chose! Et puis sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre? Serait-ce mes intentions? Mais il est en fond pour m'absoudre. Mon despotisme? Mais il démontrera que la dictature était de toute nécessité. Dira-t-on que j'ai gêné la liberté? Mais il prouvera que la licence, l'anarchie, les grands désordres, étaient encore au seuil de la porte. M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre? Mais il montrera que j'ai toujours été attaqué. D'avoir voulu la monarchie universelle? Mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances; que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas. Enfin, sera-ce mon ambition? Ah! sans doute il m'en trouvera, et beaucoup; mais de la plus grande et la plus haute qui fut peut-être jamais! celle d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison, et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines! Et ici l'historien peut-être se trouvera réduit à devoir regretter qu'une telle ambition n'ait pas été accomplie, satisfaite! . . . Mon cher, en bien peu de mots voilà pourtant toute mon histoire.» . . .

---

271. ⟨Sainte-Hélène, 1er juin 1816; Las Cases⟩

. . . «Quand un de mes ministres ou quelque autre grand personnage avait fait une faute grave, qu'il y avait vraiment lieu à se fâcher, que je devais vraiment me mettre en colère, être furieux; alors j'avais toujours le soin d'admettre un tiers à cette scène; j'avais pour règle que, quand je me décidais à frapper, le coup devait porter sur beaucoup; celui qui le recevait ne m'en voulait ni plus ni moins; et celui qui en était le témoin,

dont il eût fallu voir la figure et l'embarras, allait discrètement transmettre au loin ce qu'il avait vu et entendu: une terreur salutaire circulait de veine en veine dans le corps social. Les choses en marchaient mieux; je punissais moins, je recueillais infiniment et sans avoir fait beaucoup de mal» . . .

---

272. ⟨Sainte-Hélène, 30 juin 1816; Las Cases⟩

«On m'a reproché qu'à peine au pouvoir j'avais exercé le despotisme, l'arbitraire; mais c'est la dictature qu'il fallait dire, et les circonstances m'absoudront assez. Ce qu'on m'a reproché encore, c'est de m'être laissé enivrer par mon alliance avec la maison d'Autriche, de m'être cru bien plus véritablement souverain après mon mariage, en un mot, de m'être cru, dès cet instant, Alexandre devenu le fils d'un Dieu! Mais tout cela était-il bien juste? Ai-je donc prêté véritablement à de tels travers? Il m'arrivait une femme jeune, belle, agréable; ne m'était-il donc pas permis d'en témoigner quelque joie? Ne pouvais-je donc, sans encourir le blâme, lui consacrer quelques instants. Ne m'était-il donc pas permis, à moi aussi, de me livrer à quelques moments de bonheur? Eût-on donc voulu, qu'à la façon de votre prince de Galles, j'eusse maltraité ma femme dès la première nuit? Ou bien encore, attendait-on que jeusse fait voiler sa tête à la façon de ce sultan pour échapper aux reproches de la multitude? Non, ma seule faute dans cette alliance a été vraiment d'y avoir apporté un cœur trop bourgeois . . . J'avais si souvent répété que le cœur d'un homme d'Etat ne devait être que dans sa tête! . . . Malheureusement ici le mien était demeuré à sa place pour les sentiments de famille, et ce mariage m'a perdu; parce que je croyais surtout à la religion, à la piété, à la morale, à l'honneur de François. Je l'estimais

essentiellement! ... Il m'a cruellement trompé! ... Je veux bien qu'on l'ait trompé à son tour; aussi je le lui pardonne ... Mais l'histoire l'épargnera-t-elle? Si toutefois ...
Quel roman pourtant que ma vie!!! ... Mais ouvrez ma porte et marchons.»

---

273. ⟨Sainte-Hélène, 13 juillet 1816; Las Cases⟩

«On dit d'ordinaire qu'il est des blessures qui feraient préférer de perdre la vie. Il en est bien peu, je vous assure. C'est au moment de quitter la vie qu'on s'y rattache de toutes ses forces. Lannes, le plus brave de tous les hommes, Lannes, privé de ses deux jambes, ne voulait pas mourir, et s'irritait au point de me dire qu'on devrait pendre les deux chirurgiens qui venaient de manquer si brutalement à un maréchal. C'est qu'il venait d'ouïr les deux chirurgiens qui le soignaient se dire tout bas, sans croire être entendus, qu'il était impossible qu'il en revînt.

A chaque instant, le malheureux Lannes demandait l'Empereur; il se cramponnait à moi, de tout le reste de sa vie; il ne voulait que moi, ne pensait que moi. Espèce d'instinct! Assurément il aimait mieux sa femme et ses enfants que moi; il n'en parlait pourtant pas: c'est qu'il n'en attendait rien; c'était lui qui les protégeait, tandis qu'au contraire, moi, j'étais son protecteur; j'étais pour lui quelque chose de vague, de supérieur; j'étais sa providence, il implorait! ...»

---

274. ⟨Sainte Hélène, 22 juillet 1816; Las Cases⟩

L'EMPEREUR aujourd'hui était fort causant. On parlait de rêves, de pressentiments; de prévisions, ce que les Anglais

appellent *double sight* (double vue). Nous avons débité tous les lieux communs qu'amènent d'ordinaire ces objets; jusqu'à parler de sorciers et de revenants. L'Empereur a conclu: «Toutes ces charlataneries et tant d'autres, telles que celles de Cagliostro, Mesmer, Gall, Lavater etc. etc., se détruisent par ce seul raisonnement, bien simple pourtant: Tout cela peut être, mais cela n'est pas.

L'homme aime le merveilleux, disait-il; il a pour lui un charme irrésistible; il est toujours prêt à quitter celui dont il est entouré pour courir après celui qu'on lui forge. Il se prête lui-même à ce qu'on le trompe. Le vrai c'est que tout est merveille autour de nous. Il n'est point de phénomène proprement dit; tout est phénomène dans la nature: mon existence est un phénomène; le bois qu'on met dans la cheminée et qui me chauffe est un phénomène; la lumière que voilà, et qui m'éclaire est un phénomène; toutes les causes premières, mon intelligence, mes facultés, sont des phénomènes; car tout cela est, et nous ne savons le définir. Je vous quitte ici, continuait-il, me voilà à Paris, entrant à l'Opéra; je salue les spectateurs, j'entends les acclamations, je vois les acteurs, j'entends la musique. Or, si je puis franchir la distance de Sainte-Hélène, pourquoi ne franchirais-je pas la distance des siècles? Pourquoi ne verrais-je pas l'avenir comme le passé? l'un serait-il plus extraordinaire, plus merveilleux que l'autre? Non, mais seulement, cela n'est pas. Voilà le raisonnement qui détruira toujours, sans réplique, toutes les merveilles imaginaires. Tous ces charlatans disent des choses fort spirituelles; leurs raisonnements peuvent être justes, ils séduisent; seulement la conclusion est fausse parce que les faits manquent.»

---

275. ⟨Sainte-Hélène, 27 août 1816; O'Meara⟩

Napoléon m'a demandé si le commissaire français et Mme Sturmer n'avaient pas eu une querelle? J'ai répondu que Montchenu avait dit que Mme Sturmer ne savait pas se présenter dans un salon. Il s'est mis à rire et a repris: «Je parierais que le vieux benêt n'a dit cela que parce qu'elle ne descend pas de ces imbéciles de la vieille noblesse; parce que son père est plébéien. Ces vieux émigrés portent de la haine et de l'envie à tous ceux qui ne sont pas comme eux des ânes héréditaires.» — Je lui ai demandé, si le roi de Prusse était un homme de talent. «Qui?» a-t-il dit, «le roi de Prusse?» Il s'est mis à rire aux éclats. «Lui, un homme de talent! c'est la plus grande bête de la terre; un ignorantaccio che non ha nè talento, nè informazione (un ignare pommé, qui n'a ni talent, ni instruction); un don Quichotte par la mine. Je le connais bien. Il n'est pas capable de soutenir une conversation de cinq minutes. Il n'en était pas de même de son épouse; c'était une belle femme, très spirituelle, mais bien malheureuse. Era bella, graziosa, et piena d'intelligenza (elle était belle, gracieuse, et pleine d'intelligence).» Il a parlé ensuite pendant un temps considérable des Bourbons. «Ils veulent», a-t-il dit, «introduire dans l'armée, le vieux système de noblesse. Au lieu de laisser les fils de paysans et d'ouvriers monter au grade de général comme ils y arrivaient de mon temps, ils veulent le réserver entièrement pour la vieille noblesse, pour des émigrés comme cette vieille mâchoire de Montchenu. Quand vous avez vu Montchenu, vous avez vu toute l'antique noblesse de France avant la révolution. Telle était toute la race; tels ils sont revenus, aussi ignorants, aussi vains, aussi arrogants que lorsqu'ils sont partis. Ils n'ont rien appris, ils n'ont rien oublié. Ce sont eux qui ont causé la révolution, et fait répandre tant

de sang; et les voilà qui, après vingt-cinq ans d'exil et d'opprobre, reviennent, chargés des mêmes vices et des mêmes crimes pour lesquels ils ont été expatriés, exécuter une nouvelle révolution! Je connais les Français: croyez-moi, dans six ou dix ans, toute cette race sera massacrée et jetée dans la Seine. Elle est en horreur à la nation. Tels sont les hommes que les Bourbons veulent pour généraux. Moi, j'ai tiré la plupart de mes généraux de la boue. Partout où j'ai trouvé le talent et le courage, je l'ai récompensé. Mon principe était: la carrière ouverte aux talents, sans demander s'ils avaient quelques quartiers de noblesse à montrer. Il est vrai que j'ai élevé quelques individus de la vieille noblesse, par un principe de politique et de justice, mais jamais je n'ai eu beaucoup de confiance en eux. La masse du peuple, a-t-il continué, voit maintenant revivre les temps féodaux; elle voit qu'il sera bientôt impossible à ses enfants de s'élever dans l'armée. Tout vrai Français est dans l'angoisse, en réfléchissant qu'une famille depuis tant d'années odieuse à la France, leur a été ramenée sur un pont de baïonnettes étrangères.

... Pour vous donner un exemple du sentiment général de la France envers les Bourbons, je vous citerai une anecdote: En revenant d'Italie, comme ma voiture montait la côte escarpée de Tarare, je descendis, et montai à pied sans domestique, comme cela m'arrivait souvent. Mon épouse et ma suite étaient à une petite distance derrière moi. Je vis une vieille femme boiteuse, qui allait clopin-clopant à l'aide d'une béquille, et tâchait de gravir la montagne. J'avais une redingote, et elle ne me reconnut pas. Je m'avançai vers elle, et lui dis: Eh bien, ma bonne, où allez-vous avec un empressement qui convient si peu à votre âge? Qu'est-il donc arrivé? Ma foi, répondit la vieille, on m'a dit que l'empereur était ici, et je veux le voir

avant de mourir. Bah, bah, lui répliquai-je, qu'avez-vous besoin de le voir? qu'avez-vous gagné avec lui? C'est un tyran tout comme les autres. Vous n'avez fait que changer un tyran pour un autre, Louis pour Napoléon. — Mais, Monsieur, cela peut être; après tout cependant, il est le roi du peuple, au lieu que les Bourbons n'étaient que les rois des nobles. Nous l'avons choisi, lui, et si nous devons avoir un tyran, qu'il soit au moins de notre choix. — Vous avez là, a dit Napoléon, les sentiments de la nation française, exprimés par une vieille femme.»

---

276. ⟨Sainte-Hélène, 3 septembre 1816; Las Cases⟩

...«Règle générale. Jamais de révolution sociale sans terreur. Toute révolution de cette nature n'est et ne peut être dans le principe qu'une révolte. Le temps et le succès parviennent seuls à l'ennoblir, à la rendre légitime; mais encore une fois on n'a pu y parvenir que par la terreur. Comment dire à tous ceux qui remplissent toutes les administrations, possèdent toutes les charges, jouissent de toutes les fortunes: Allez-vous-en? Il est clair qu'ils se défendraient: il faut donc les frapper de terreur, les mettre en fuite, et c'est ce qu'ont fait la lanterne et les exécutions populaires. La terreur en France a commencé le 4 août, lorsqu'on a aboli la noblesse, les dîmes, les féodalités, et qu'on a jeté tous ces débris au peuple. Il se les est partagés, et n'a plus voulu les perdre, et a tué. Alors seulement il a compris la révolution, et s'y est vraiment intéressé. Jusque-là, il existait assez de morale et de dépendance religieuse parmi eux, pour qu'un grand nombre doutât que sans le Roi et les dîmes, la récolte pût venir comme de coutume.
Toutefois, concluait l'Empereur, une révolution est un des plus grands maux dont le ciel puisse affliger la terre. C'est le

fléau de la génération qui l'exécute; tous les avantages qu'elle procure ne sauraient égaler le trouble dont elle remplit la vie de leurs auteurs. Elle enrichit les pauvres, qui ne sont point satisfaits; elle appauvrit les riches, qui ne sauraient l'oublier; elle bouleverse tout; aux premiers moments fait le malheur de tous, le bonheur de personne.

Le vrai bonheur social, il faut en convenir, est dans l'usage paisible, dans l'harmonie des jouissances relatives de chacun. Dans les temps réguliers et tranquilles, chacun a son bonheur: le cordonnier est aussi heureux dans sa boutique que moi sur le trône; le simple officier jouit autant que son général. Les révolutions les mieux fondées détruisent tout à l'instant même et ne remplacent que dans l'avenir. La nôtre a semblé d'une fatalité irrésistible; c'est qu'elle a été une éruption morale aussi inévitable que les éruptions physiques: un vrai volcan. Quand les combinaisons chimiques qui produisent celui-ci sont complètes, il éclate. Les combinaisons morales qui produisent une révolution étaient à point chez nous: elle a éclaté.

... Nous condamnons Louis XVI; mais indépendamment de sa faiblesse, il a été le premier prince attaqué. C'est celui sur lequel les nouveaux principes faisaient leur essai. Son éducation, ses idées innées le portaient à croire de bonne foi comme lui appartenant tout ce qu'il cherchait à défendre ouvertement ou en secret. Même dans ses manques de foi, il pouvait y avoir une espèce de bonne foi, s'il est permis de parler ainsi. Plus tard, que chacun en sait davantage, une même conduite serait bien plus inexcusable, bien autrement condamnable.» ...

---

277. ⟨Sainte-Hélène, 8 octobre 1816; Las Cases⟩

Après le dîner il a repris l'Odyssée, nous en étions au combat d'Irus contre Ulysse, sur le seuil de son propre palais; tous deux en mendiants.

L'Empereur désapprouvait fort cet épisode; il le trouvait misérable, sale, inconvenant, indigne d'un Roi. «Et puis, ajouta-t-il, après avoir épuisé tout ce que j'y trouve de mauvais, je devine ce qui m'affecte encore; je me mets à sa place, c'est la crainte d'être rossé par un misérable; il n'est pas donné à tout prince, à tout général, d'avoir les épaules de ses gardes ou des grenadiers; n'est pas portefaix qui veut. Le bon Homère remédie à tout cela en faisant ses héros autant de colosses; mais il n'en est pas ainsi parmi nous. Où en serions-nous, nous autres tous, a-t-il dit en parcourant de l'œil chacun de nous, si l'on en était encore au bon temps où la force du bras était le véritable sceptre. Voilà Noverraz (son valet de chambre), qui nous sert, il serait notre Roi à tous. Il faut donc convenir, a-t-il continué, que la civilisation fait tout pour l'âme, et la favorise entièrement aux dépens du corps».

---

278. ⟨Sainte-Hélène, 26 mars 1817; O'Meara⟩

«Si j'eusse envoyé un ambassadeur en Chine, a-t-il repris, je lui aurais ordonné de se faire instruire des cérémonies pratiquées devant l'empereur par les premiers mandarins, et si on l'exigeait, de s'y conformer, mais rien de plus. Peut-être allez-vous perdre l'amitié de la nation et de grands avantages commerciaux par cette sottise.» J'ai fait observer à Napoléon que nous pourrions aisément forcer les Chinois à nous accorder des termes favorables, au moyen de quelques vaisseaux de guerre; que, par exemple, nous pourrions les priver tout-à-fait de sel, au moyen d'un petit nombre de croiseurs stationnés

convenablement. Napoléon a répondu: «Ce serait bien la plus grande sottise que vous eussiez commise depuis nombre d'années, que de faire la guerre à un empire aussi immense que celui de la Chine, et qui possède tant de ressources. Sans doute vous réussiriez d'abord, vous vous empareriez de leurs vaisseaux, et détruiriez leur commerce, mais vous leur feriez connaître leur propre force. Ils seraient forcés de prendre des mesures pour se défendre contre vous. Ils réfléchiraient et diraient: Il faut nous efforcer d'égaler cette nation. Pourquoi souffririons-nous qu'un peuple aussi éloigné fît ce qu'il lui plût contre nous? Construisons des vaisseaux, mettons-y des canons, et rendons-nous leurs égaux. Ils feraient venir, a ajouté l'empereur, des artisans et des constructeurs de France, d'Amérique, et même de Londres. Ils construiraient une flotte, et, par la suite, ils vous battraient.»

---

279. (Sainte-Hélène, 21 avril 1817; O'Meara)

L'EMPEREUR dans le cours de la conversation a parlé des eunuques dont il a réprouvé l'usage comme la chose la plus honteuse et la plus horrible. «Je l'ai aboli, a-t-il dit, dans tous les pays soumis a mon empire; à Rome même je l'ai défendu sous peine de mort. Il avait tout-à-fait cessé, et je ne crois pas qu'il renaisse, quoique le pape et les cardinaux soient maintenant en pouvoir. Je me rappelle une anecdote relative à un de ces individus qui me fit bien rire. Il y avait un nommé Crescentini, excellent chanteur, qui chantait souvent en ma présence et me plaisait beaucoup. Comme je voulais encourager le mérite dans tous les genres, et que c'était pour son malheur et non par sa faute qu'il avait été mutilé, n'étant probablement âgé que de deux ou trois ans lorsqu'on l'avait

opéré, je le fis chevalier de la couronne de fer. Cependant, cela déplut à beaucoup de personnes. On dit qu'un être, qui n'était pas homme, ne devait pas recevoir une décoration destinée à des hommes. Il y eut là-dessus de grandes discussions, auxquelles prit part Madame Grassini, que vous connaissez, je pense. Tandis que d'autres me blâmaient, Mme Grassini dit: Je pense, en vérité, que l'Empereur a bien fait de la lui conférer; je crois qu'il la mérite. Interrogée pourquoi? elle répondit: Je crois qu'il la mérite, ne fût-ce qu'à cause de ses b l e s s u r e s. Cette saillie excita les plus grands éclats de rire, et termina entièrement l'affaire. Je crois que personne n'en rit plus que moi.»

---

280. ⟨Sainte-Hélène, le 30 août 1817; Gourgaud⟩

(Sur Marie-Louise) . . . «Lorsque je fus à sa rencontre, je fis arrêter la voiture, car je ne voulais pas qu'elle sût qui j'étais. Mais la reine de Naples, qui était à ses côtés, s'écria: voilà l'Empereur! Je me jetai dans la berline et embrassai Marie. La pauvre enfant avait appris un long discours, qu'elle devait me réciter, étant à genoux. Elle ne faisait que le repasser. J'avais demandé à Metternich et à l'archevêque de Nantes si je pouvais passer la nuit sous le même toit qu'elle, ils levèrent toutes mes craintes, m'assurant que c'était l'Impératrice et non une archiduchesse. Je n'étais séparé de sa chambre que par la bibliothèque. Je lui demandai ce qu'on lui avait dit en quittant à Vienne: elle me répondit avec ingénuité que son père et Mme Lariska lui avaient recommandé: Aussitôt que vous serez seule avec l'Empereur Napoléon, vous ferez absolument tout ce qu'il vous dira, vous lui obéirez en tout ce qu'il pourra exiger. C'était une charmante enfant. . . . Je crois

cependant, quoique je l'aimasse bien, que j'avais plus aimé Joséphine. C'est naturel, je m'étais élevé avec elle, et puis c'était une vraie femme, celle que j'avais choisie. Elle était pleine de grâce pour se mettre au lit, pour s'habiller. J'aurais voulu qu'un Albane la vît alors pour la dessiner. Autant Marie était sincère, autant Joséphine était menteuse; elle disait d'abord non pour avoir le temps de réfléchir, elle faisait des dettes, que j'étais obligé de payer. Quand elle voulait se contraindre, chaque mois elle se débondait, disant tout ce qu'elle avait sur le cœur, en vraie Parisienne. Je ne l'aurais jamais quittée si elle avait pu avoir un enfant, mais, ma foi! . . .»

---

281. ⟨Sainte-Hélène, le 16 septembre 1817; Gourgaud⟩

(A propos de Buffon, sur l'homme) «. . . On dira tout ce que l'on voudra, mais tout n'est que matière plus ou moins organisée. Quand, à la chasse, je faisais ouvrir les cerfs devant moi, je voyais que c'était la même chose que l'intérieur de l'homme. Celui-ci est un être plus parfait que les chiens ou les arbres, et vivant mieux. La plante est le premier anneau de la chaîne dont l'homme est le dernier. Je sais bien que c'est contraire à la religion, mais voilà mon opinion, nous ne sommes, tous, que matière; l'homme a été créé par une certaine température de l'atmosphère. Les hommes sont jeunes et la terre est vieille. La race humaine n'a pas plus de six à sept mille ans d'existence et dans de milliers d'années d'aujourd'hui, l'homme sera bien différent de ce qu'il est à présent. Les sciences seront alors si avancées que peut-être trouvera-t-on le moyen de vivre toujours. La chimie végétale, la chimie agricole sont encore dans l'enfance. Depuis peu de siècles, nous avons découvert les propriétés extraordinaires des corps: que nos connaissances

actuelles ne peuvent expliquer. L'aimant, l'électricité, le galvanisme.Que de découvertes on fera dans des milliers d'années!»

---

282. ⟨Sainte-Hélène, 18 janvier 1818; O'Meara⟩

Il a ensuite parlé des plans qu'il avait formés contre l'Angleterre.

«Votre canaille[1] eût été pour moi, sachant que je suis l'homme du peuple, que je sors de la canaille moi-même, et que toutes les fois qu'un homme avait du mérite et du talent, je l'élevais sans demander combien il avait de quartiers de noblesse; sachant enfin qu'en prenant mon parti, elle s'affranchissait du joug de l'aristocratie, sous lequel elle gémit. Il n'y a pas, dans le monde, de canaille, pas même chez les Prussiens, qui soit plus maltraitée. A part l'obligation de servir comme soldats, la canaille allemande est plus heureuse que la vôtre. Vous n'avez pas plus d'égards pour la vôtre, que si c'était une troupe d'Ilotes, et vous la traitez exactement comme telle. Quant aux milords, aux miladis, à l'aristocratie et aux gentlemen (en anglais), vous avez pour eux toute sorte d'égards et d'attentions; pour eux, rien ne saurait être trop bon; point de traitement assez généreux. Mais pour votre canaille, bah! ce sont autant de chiens, comme disaient vos fournisseurs lorsqu'ils fournissaient des provisions aux prisonniers français: C'est trop bon pour ces chiens français. Vous avez vous-même un grand fonds de morgue aristocratique dans la tête, et semblez regarder votre canaille comme une race inférieure. Vous parlez de votre liberté; peut-il y avoir rien de plus horrible que votre

---

[1] Napoleon se servait souvent du mot canaille, non dans un sens avilissant, mais pour désigner le peuple, et par opposition à la classe nobiliaire.

presse des marins? Vous envoyez vos bâteaux à terre pour s'emparer de tout homme qui se rencontre et, s'il a le malheur d'appartenir à la canaille, s'il ne peut prouver qu'il est gentleman, on le traîne à bord d'un de vos bâtiments pour servir comme marin dans toutes les parties du globe; et cependant vous avez l'impudence de parler contre la conscription en France: elle blesse votre orgueil parce qu'elle atteint tous les rangs. Oh! qu'il est affreux qu'un fils de gentleman (en anglais), soit obligé de défendre son pays, comme s'il faisait partie de la canaille! et qu'il soit forcé d'exposer sa vie, ou de se mettre au niveau d'un vil plébéien! Cependant, Dieu a fait tous les hommes égaux. Qui compose la nation? Ce ne sont point vos lords, ni vos prélats à grosse panse (panciuti), ni vos hommes d'église, ni vos gentlemen, ni votre oligarchie. Oh! un jour le peuple se vengera, et l'on verra de terribles scènes.» Cette conscription, a continué Napoléon, qui offensait tant votre morgue aristocratique, se faisait scrupuleusement d'après les principes de l'égalité des droits. Tout natif d'un pays est obligé de le défendre. La conscription n'écrasait pas, comme votre bande de presseurs, une classe particulière, ni la canaille, parce qu'elle était pauvre; c'était le mode le plus juste pour lever des troupes, parce qu'il était le plus égal. C'est ce qui rendit l'armée française la mieux composée du monde. La conscription serait devenue une institution nationale, au lieu d'être considéré ecomme une punition, ou une servitude. On se serait fait un point d'honneur d'avoir servi son pays et le temps fût venu où une fille n'aurait pas voulu épouser un jeune homme qui n'eût pas acquitté sa dette envers la patrie. L'amour de la gloire est l'héritage d'un Français!»

... J'ai alors fait quelques observations à Napoléon sur la manière dont il avait lui-même gouverné en France. «Le

système du gouvernement, a-t-il dit, doit être adapté à l'esprit de la nation et aux circonstances. D'abord il fallait à la France un gouvernement fort. Pendant que j'étais à la tête des affaires, je puis dire que la France se trouvait dans le même état que Rome, lorsqu'on déclarait qu'un dictateur était nécessaire pour sauver la république. Votre or formait, contre son existence, dans toutes les nations puissantes de l'Europe, des coalitions qui se succédaient continuellement. Pour résister avec succès, il fallait que le chef de l'Etat pût disposer de toute la force et de toutes les ressources de la nation. Jamais je n'ai fait de conquêtes que pour ma propre défense. L'Europe n'a jamais cessé de combattre la France et ses principes. Il nous fallut abattre sous peine d'être abattus. Au milieu des partis qui agitaient la France depuis longtemps, j'étais comme un cavalier assis sur un cheval fougueux, qui veut toujours se jeter d'un côté ou de l'autre; pour le faire marcher droit, j'étais obligé de lui faire quelquefois sentir la bride. Le gouvernement d'un pays qui ne fait que de sortir d'une révolution, qui est menacé par les ennemis du dehors, et troublé par les intrigues des traîtres à l'intérieur, doit nécessairement être dur. Dans des temps plus calmes, ma dictature aurait cessé, et j'eusse commencé mon règne constitutionnel. Même dans l'état où en étaient les choses, avec une coalition toujours formée contre moi, soit qu'elle fût secrète ou publique soit que l'on en convînt ouvertement ou qu'on la niât, il y avait plus d'égalité en France que dans aucun autre pays de l'Europe.

Un de mes grands objets, était de rendre l'éducation accessible à chacun. Je fis former toutes les institutions sur un plan qui offrait au public l'instruction ou gratuite, ou à un prix si modéré qu'elle n'était pas au-delà des moyens de l'habitant des campagnes. Les musées étaient ouverts à la canaille. Ma

canaille serait devenue la plus instruite du monde. Tous mes efforts tendaient à éclairer la masse de la nation, plutôt que de l'abrutir par l'ignorance et la superstition.

Les Anglais qui aiment la liberté, a-t-il poursuivi, regretteront un jour, avec des larmes, d'avoir gagné la bataille de Waterloo. Elle a été aussi fatale, dans ses conséquences, aux libertés de l'Europe, que celle de Philippes le fut à la liberté romaine; comme elle, la bataille de Waterloo a jeté l'Europe dans les mains de triumvirs associés pour l'oppression du genre humain, l'extinction des connaissances et le rétablissement de la superstition.

---

283. DERNIÈRES PAROLES ⟨Sainte-Hélène, 19 avril 1821⟩

Vous ne vous trompez pas, je vais mieux aujourd'hui; mais je n'en sens pas moins que ma fin approche. Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce satisfaction de retourner en Europe. Vous reverrez, les uns vos parents, les autres vos amis; et moi je retrouverai mes braves aux Champs-Elysées. Oui, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Lannes, Masséna! tous viendront à ma rencontre . . . ils ressentiront encore une fois l'ivresse de la gloire humaine . . . Nous parlerons de ce que nous avons fait; nous nous entretiendrons de nos guerres avec les Scipions, les Annibal, les César, les Turenne, les Condé . . . à moins que là-haut comme ici-bas, on n'ait peur de voir tant de militaires ensemble.

---

284. ⟨29 avril 1821⟩

Je vais mourir . . . vous retournerez en Europe; je vous dois des conseils sur la conduite que vous avez à y tenir. Vous avez partagé mon exil; vous serez fidèles à ma mémoire; vous ne

ferez rien qui puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les principes, je les ai infusés dans mes lois, dans mes actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. Malheureusement les circonstances étaient graves; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. Elle me tient compte de mes intentions; elle chérit mon nom, mes victoires . . . Imitez-la, soyez fidèles aux opinions que nous avons défendues, à la gloire que nous avons acquise; il n'y a, hors de là, que honte et confusion.

---

285. Testament de Napoléon (Extrait)

I

Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né, il y a plus de cinquante ans.

Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.

J'ai toujours eu à me louer de ma très chère épouse Marie-Louise; je lui conserve, jusqu'au dernier moment, les plus tendres sentiments; je la prie de veiller pour garantir mon fils des embûches qui environnent encore son enfance.

Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre ni nuire en aucune manière à la France; il doit adopter ma devise: Tout pour le peuple français. Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire; le peuple anglais ne tardera pas à me venger.

Les deux issues si malheureuses des invasions de France,

lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de Marmont, Augereau, Talleyrand et Lafayette. Je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi!

Je remercie ma bonne et très exellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérôme; Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Cathérine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé; je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820; il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées.

Je désavoue le Manuscrit de Sainte-Hélène et autres ouvrages sous le titre de Maximes, Sentences, etc., que l'on s'est plu à publier depuis six ans: ce ne sont pas là les règles qui ont dirigé ma vie. J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque ... entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même.

II

Je lègue à mon fils les boîtes, ordres, et autres objets, tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge qui a servi à mon corps et usage ... Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra ...

... Je lègue à Marchand, mon premier valet de chambre, quatre cent mille francs. Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami. Je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier de la vieille garde ...

Idem, au chirurgien en chef Larey, cent mille francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. ...

TABLES

TABLE
DES DOCUMENTS, DISCOURS ET LETTRES

1784–1795

1796–1799

1800–1804

1804–1812

1812—1815

1815–1821

LISTE ALPHABÉTIQUE
DES
DESTINATAIRES

(*Les chiffres indiquent le numéro des documents*)

IMPRIMERIE SPAMER / LEIPZIG


University of
Connecticut
Libraries

